
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00649315 9

LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

PAR

L. CROUSLÉ

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

TOME SECOND

PARIS
HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE
9, QUAI VOLTAIRE, 9

1899

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

CHAPITRE VII

Les Progrès de Ferney

1765-1770

Les troubles politiques de Genève. — Voltaire et J.-J. Rousseau. — Tandis que les visites des adorateurs de Voltaire se succédaient à Ferney, la république de Genève ressentait des agitations politiques auxquelles le remuant patriarche n'était pas aussi étranger qu'il faisait semblant de l'être. Il avait été très fortement recommandé au Magnifique Conseil par le duc de Choiseul, dès 1759 (1) ; ce qui, son caractère étant donné, lui

(1) Voir les pièces, *apud* Desnoiresterres, *Volt. et J.-J. Rousseau*, p. 299.

constituait un titre, sinon pour s'ingérer dans les affaires de l'Etat (il avait trop de finesse pour s'y prendre ouvertement), du moins pour exercer une influence, qu'il jugeait discrète, sur les esprits des citoyens, avec le double prestige de ses relations dans l'élite de la société genevoise et de la faveur dont il était supposé jouir dans les conseils du roi de France.

Il avait toujours entretenu des rapports presque familiers avec les résidents de France à Genève : c'est dans son château de Ferney que l'un d'eux, M. de Montpéroux, avait célébré son mariage (19 sept. 1760) (1). M. Hennin, qui lui succéda en 1765, devint un correspondant assidu, et une sorte d'ami intime du patriarche de Ferney. Voltaire se regardait comme chez lui dans la maison des représentants de la France ; et des faits positifs prouvèrent bien que M. de Choiseul et M. de Praslin, son beau-frère, l'écoutaient en certaines occasions. Le patriarche prit donc petit à petit l'air d'un agent officieux du roi auprès de la *parvulissime*, et put quelquefois lui faire ou du bien ou du mal. Il ne lui en fallait pas davantage pour se rendre important, quoique sans aucun titre officiel. Les Génevois d'ailleurs voyaient passer chez lui tant de personnages considérables par leur qualité ou leurs fonctions, qu'il était bien difficile qu'ils ne lui accordassent pas toute l'importance qu'il pouvait se donner ou se laisser attribuer.

Jean-Jacques Rousseau condamné a Genève. — Mais ce fut d'abord par l'effet de ses querelles littéraires qu'il eut une certaine part dans les émotions de la république de Genève. Nous ne parlerons pas des troubles de la

(1) *La Vie intime de Voltaire*, p. 275.

cité antérieurs à ceux dont Jean-Jacques Rousseau fut la cause première.

Emile, qui parut peu de semaines après le *Contrat Social* (1), (en mai 1762), avait à peine été frappé à Paris par le Parlement, sur le réquisitoire d'Omer Joli de Fleuri, l'ardent ennemi des philosophes, (9 juin 1762), que le livre était condamné par les magistrats génevois à « être brûlé avec infamie », et qu'un décret de prise de corps était lancé contre l'auteur, (18 juin). C'était comme un écho des sentences de Paris. Mais pourquoi le gouvernement de Genève se comportait-il comme un simple suppôt des pouvoirs de France ? Il y avait dans ce fait un mystère que la postérité a pu pénétrer mieux que les contemporains (2). Nous avons tout lieu de croire qu'une pression fut exercée par le ministère des affaires étrangères de France, pour mettre en mouvement les autorités génevoises. Il est hors de doute que cette condamnation, prononcée sans examen, et si rude, était une violation des lois et des mœurs d'un pays libre, et qu'elle ne pouvait guère manquer de soulever des protestations, qui en effet se firent jour.

Rousseau, heureusement inspiré, (sinon exactement averti), lorsqu'il s'enfuit de France pour éviter une arrestation, s'était bien gardé de se rendre à Genève, où le même sort lui serait infailliblement échu. « Je savois, « dit-il, que le ministère de France, encore plus puis- « sant à Genève qu'à Paris, ne me laisseroit pas plus « en paix dans une de ces villes que dans l'autre, s'il

(1) Le *Contrat Social*, dit Rousseau (*Confessions* P. II, l. XI, 1762), « parut un mois ou deux avant l'*Emile*. »
(2) Voir Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 205.

« avoit résolu de me tourmenter (1). » Que ne savait-il pas, à en juger par ses soupçons rétrospectifs ? Cependant, il n'articule rien de précis. Mais nous savons qu'il accusait résolument Voltaire, ainsi que Grimm (2), de mener contre lui une énorme conspiration, formée de tous ses ennemis de Paris et de Genève. Son génie romanesque et soupçonneux a bien pu lui faire voir comme en pleine lumière des choses qui n'existaient pas. A la vérité, si le seigneur de Ferney eût pris la résolution de traduire en actes toutes les méchancetés qu'il a écrites sur l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et d'*Emile*, les moyens ne lui auraient pas manqué pour le faire chasser de partout. Mais rien ne prouve qu'il ait jamais eu un pareil dessein (3) : il y a souvent loin, même chez Voltaire, des paroles à l'action.

Quoi qu'il en soit, Jean-Jacques fit bien de ne pas affronter les périls qu'il aurait courus à Genève. « En « partant de Montmorency pour la Suisse, écrit-il (4), « j'avais pris la résolution d'aller m'arrêter à Yverdun « chez mon bon vieux ami M. Roguin. » Et c'est ce qu'il fit : là il était sur le territoire de Berne. Il y apprit la sentence prononcée contre lui à Genève. « Je trem- « blai, dit-il, qu'une si manifeste et criante infraction « de toutes les lois, à commencer par celle du bon sens, « ne mît Genève sens dessus dessous. J'eus de quoi me « rassurer, tout resta tranquille (5). »

Emotions a Genève. — Pas très tranquille ! Les mur-

(1) *Confessions*, P. II, liv. XI (1762).
(2) *Confessions*, P. II, liv. X, (1758).
(3) Voir Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 307-suiv.; 318-suiv.
(4) *Confessions*, II, XI
(5) *Confessions*, P. II, l. XII

mures furent d'abord assez discrets ; mais Jean-Jacques avait des amis à Genève, et même dans le Consistoire ; une grande partie de la bourgeoisie était pour lui ; on s'indignait que les doctrines de ses livres lui eussent attiré des peines si disproportionnées, tandis que les ouvrages manifestement impies de M. de Voltaire s'imprimaient librement à Genève, au su et vu de tout le monde ; on s'étonnait que la faveur du Conseil ne fût que pour un homme qui, disait quelqu'un d'assez considérable (1), « a fait à Genève plus de déistes que Calvin « n'y a fait de protestans ; » pour un étranger auquel on « a accordé une retraite dans un temps où toute l'Eu- « rope la lui refusait ; etc. » (2).

Ces plaintes auraient pu être signées par Rousseau lui-même : elles impliquent cette opinion, peut-être gratuite, que la cabale de l'homme de Ferney a pu seule pousser le Conseil à prendre de telles mesures contre « un « citoyen de la République qui a jusqu'à présent bien « mérité d'elle par ses démarches et par ses écrits. »

Le Conseil, par sa sévérité, intimida ceux qui l'accusaient d'être de connivence avec Voltaire ; Rousseau attendit toute une année le soulèvement des citoyens, qu'il avait espéré, quoi qu'il en dise. Las de l'attendre, il écrivit, le 12 mai 1763, une lettre, par laquelle il abdiquait ses droits de bourgeoisie et de cité dans la ville et la république de Genève.

Les représentants et les négatifs. — Cet acte mit le feu aux poudres. Des *représentations* furent adressées

(1) Lettre du colonel Pictet, *apud.* Desnoiresterre, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 317.
(2) Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 317.

au Conseil des Vingt-cinq par les partisans de Rousseau : on y demandait la convocation d'un Conseil général, pour examiner la condamnation portée par le Petit Conseil. Celui-ci répondit qu'en matière criminelle, il possédait un droit souverain ; et opposa aux réclamations des *représentants* le *droit négatif*, qui lui permettait de ne laisser porter devant le Conseil général que les questions qu'il jugeait à propos de faire débattre en cette forme. Deux factions se formèrent, celle des *Représentants* et celle des *Négatifs* (1). Le procureur général, Robert Tronchin, publia, en faveur des *Négatifs*, des *Lettres écrites de la Campagne*, qui obtinrent le plus grand succès. Rousseau répondit, quelque temps après, par ses célèbres *Lettres écrites de la Montagne* (1765).

Il regardait avec raison les Tronchin comme unis de sentiments avec Voltaire ; mais il se trompait en les considérant comme les instruments de sa méchanceté. Cette supposition l'entraîna à dire ou à écrire des choses regrettables : ses imputations mal fondées attirèrent sur sa tête les foudres de l'implacable patriarche de Ferney. Quant à la haine qui régna dorénavant entre eux, rien de plus avéré ; quant aux torts respectifs, rien de plus difficile et de plus inutile à débrouiller. Il demeure pourtant établi que Voltaire fit quelques démarches pour se rapprocher de Rousseau (2). Etaient-elles bien sincères ? C'est ce que nous ne pouvons affirmer ; mais Jean-Jacques ne les crut pas telles ; et sa hauteur rendit toute réconciliation impossible. D'ailleurs, dans ses *Lettres de la Montagne*, en attaquant très fortement les ministres genevois, ce qui dut faire grand plaisir à

(1) *La Vie intime de Voltaire*, p. 391.
(2) Voir Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 332-suiv

Voltaire, il ne se refusa pas la satisfaction de lancer une épigramme contre les philosophes, crime irrémissible aux yeux du chef de la secte philosophique.

« Je ne sais, écrivait Rousseau (1), pourquoi l'on veut « attribuer au progrès de la Philosophie la belle morale « de nos livres. Cette morale, tirée de l'Évangile, étoit « chrétienne avant d'être philosophique. Les chrétiens « l'enseignent dans la pratique, je l'avoue; mais que « font de plus les Philosophes, si ce n'est de se don- « ner à eux-mêmes beaucoup de louanges, qui, n'étant « répétées par personne autre, ne prouvent pas grand' « chose, à mon avis. »

A ce passage, il en faut ajouter un autre, qu'on lira dans la *Cinquième Lettre*, et qui commence ainsi : « Ces « Messieurs voient si souvent M. de Voltaire. Comment « ne leur a-t-il point inspiré cet esprit de tolérance qu'il « prêche sans cesse, et dont il a quelquefois besoin? S'ils « l'eussent un peu consulté dans cette affaire, il me pa- « raît qu'il eût pu leur parler à peu près ainsi. » Suit un discours sur la tolérance, prêté par Rousseau à Voltaire, et qui dut provoquer, chez le malin personnage, plus d'une grimace de mécontentement.

Rousseau ne pouvait donc s'accorder ni avec les catholiques, ni avec les protestants, ni avec les philosophes. Comme il était jaloux de conserver à l'égard de tous les partis, ainsi que de toute personne, son indépendance ombrageuse; rien n'était plus facile que de le faire passer pour un homme insociable, pour l'ennemi du genre humain: c'est à quoi Voltaire s'appliqua; et l'on n'a pas besoin de dire s'il y réussit.

(1) *Troisième Lettre* (sur les miracles).

La vie de Rousseau y prêtait bien quelque peu. L'exiguïté de ses ressources, entretenues seulement par un travail assidu, et son goût pour une extrême simplicité, qu'il regardait comme très philosophique, le mettaient assez naturellement de pair avec les gens de la campagne et les petites gens, dont il ne fuyait point la société, et dont il se faisait aimer par son affabilité et ses modestes bienfaits Tout cela formait un contraste éclatant avec la vie opulente du seigneur de Ferney et avec la variété des plaisirs qu'il offrait à la foule brillante attirée par lui dans ses châteaux. Chacun de ces deux personnages prêchait sa morale par son exemple, l'un une morale stoïcienne ou spartiate, l'autre un épicurisme de grand seigneur. La vie de chacun des deux semblait un reproche tacite à la vie de l'autre : Rousseau, par ses mœurs, paraissait condamner le faste du patriarche de Ferney, comme peu philosophique; et l'autre qualifiait hautement de cynisme la pauvreté respectable et l'austérité un peu déclamatoire de l'auteur de la *Lettre à D'Alembert*. Voltaire n'estimait donc pas qu'il eût encore réglé son compte avec l'apologiste du puritanisme génevois, bien qu'il se vantât, en ricanant, d'avoir *perverti* les mœurs de la cité de Calvin.

Aventures de J.-J. Rousseau en Suisse. — Rousseau ne put, comme il en eut l'envie, fixer son domicile à Yverdun. Il en fut expulsé par un ordre du sénat de Berne, excité, à ce qu'il pense, par les dévots calvinistes (1), mais où il croit toujours sentir l'action de M. de Choiseul (2). Alors il s'avisa de passer dans le comté de

(1) *Confessions*, P. II, l. XII (1762).

(2) « Je voyois la France influer en secret sur tout ce qui m'arrivoit à

Neufchâtel, qui appartenait au roi de Prusse. Il s'y vit encouragé par le représentant du roi, Georges Keith, ordinairement désigné sous le titre de *Mylord Maréchal*, et chargé du gouvernement de Neufchâtel. Il se transporta donc à Motiers, dans le Val-Travers, et y jouit, tant qu'il y demeura, de l'amitié quasi paternelle du gouverneur, et de la protection déclarée du roi philosophe. Il y reçut même des lettres de naturalisation, qui lui firent croire qu'il avait trouvé une seconde patrie et un refuge assuré (1). En même temps, il éprouvait la plus grande joie en se voyant admis à la communion par le pasteur Montmollin (2).

Lettres de la Montagne. — Mais cette paix fut troublée par la publication des *Lettres de la Montagne* (1765); et, quoi qu'en pense l'auteur, on n'est pas surpris qu'un ouvrage d'une telle vigueur de principes et d'une si grande force de raisonnement, lui ait attiré l'animadversion non-seulement des pasteurs, mais de tous les fervents protestants. Il se vit donc bientôt en butte à des persécutions populaires, et insulté toutes les fois qu'il sortait de sa maison. Cette maison finit même par n'être plus pour lui un abri sûr. Il raconte éloquemment une attaque nocturne dont il fut l'objet, et qu'il appelle résolument sa *lapidation* (sept. 1765) (3). Nous ne nous arrêtons pas sur les doutes légitimes que soulève le récit de cette aventure, où assurément l'imagi-

« Berne, à Genève, à Neufchâtel, et je ne croyois avoir en France aucun en- « nemi puissant, que le seul duc de Choiseul. » *Ibid.* (1765). On peut remarquer, à ce propos, que M. de Choiseul pouvait être travaillé par Voltaire; mais nous ne trouvons pas de faits précis

(1) *Confessions*, P. II, l. XII (1765).

(2) *Ibid.*

(3) *Confessions*, II, XII.

nation de Rousseau lui a causé plus de mal que les pierres dirigées contre lui. Mais il crut nécessaire de quitter Motier-Travers, après y avoir passé deux ans et demi.

Il se transporta dans l'île de Saint-Pierre, c'est-à-dire en un îlot d'une demi-lieue de tour, situé dans le lac de Bienne, et qui ne renfermait qu'une maison, celle du régisseur. La description célèbre qu'il a laissée du bonheur dont il jouit en ce séjour (1), nous dispense d'en parler. Il en fut encore chassé, sur l'ordre du gouvernement de Berne, dont on a peine à s'expliquer l'acharnement contre un homme assurément inoffensif, surtout quand on rapproche ce fait de la tolérance du gouvernement de Genève à l'égard d'un autre écrivain, dont les ouvrages étaient, sans aucun doute, plus nuisibles à la religion, et même à la paix publique, que ceux de Rousseau. Il est donc naturel de soupçonner, avec ce dernier (2), que les recommandations malveillantes de Voltaire n'étaient pas sans exercer quelque influence dans un pays où cet homme séduisant comptait de nombreux et importants amis (3).

Au moins Voltaire en personne poursuivit-il avec une sorte de rage l'auteur des *Lettres de la Montagne*. A côté des écrits polémiques auxquels ces lettres donnèrent

(1) *Confessions*, II, XII.

(2) Voir Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 356.

(3) « Rousseau est un grand fou, écrit Voltaire (à d'Argental, 24 janvier « 1766), et un bien méchant fou d'avoir voulu faire accroire que j'avais assez « de crédit pour le persécuter, et que j'avais abusé de ce prétendu crédit. Il « s'est imaginé que je devais lui faire du mal, parce qu'il avait voulu m'en « faire..... Parlez, je vous prie, de cette extravagance à Tronchin, il vous... « fera voir que Rousseau est non seulement le plus orgueilleux de tous les « écrivains médiocres, mais qu'il est le plus malhonnête homme. » On voudrait n'avoir point de raisons pour se défier des démentis de Voltaire, comme de ses accusations.

occasion (1), il faut signaler une brochure intitulée *Le Sentiment des citoyens* (1764), où Rousseau ne balança pas à reconnaître la main du pasteur Vernes, à qui il fit une querelle à ce sujet (2). Le pamphlet était de Voltaire.

Le sentiment des citoyens. — Il débutait en ces termes :

« On a pitié d'un fou; mais quand la démence devient « fureur, on le lie. La tolérance, qui est une vertu, se- « rait alors un vice.

« Nous avons plaint Jean-Jacques Rousseau, ci-devant « citoyen de notre ville, tant qu'il s'est borné dans « Paris au malheureux métier d'un bouffon qui recevait « des nasardes à l'Opéra, et qu'on prostituait marchant « à quatre pattes sur le théâtre de la Comédie. »

Ce début permet de deviner le reste, qui n'est qu'un tissu d'injures et de calomnies atroces contre Rousseau. Citons au moins la conclusion :

« Il suffit d'avertir que la ville qu'il veut troubler le « désavoue avec horreur. S'il a cru que nous tirerions « l'épée pour le roman d'*Emile*, il peut mettre cette « idée dans le nombre de ses ridicules et de ses folies. « Mais il faut lui apprendre que si on châtie légèrement « un romancier impie, on punit capitalement un vil « séditieux (3). »

En écrivant cet odieux factum, Voltaire s'est-il jamais rappelé ce qu'il avait écrit tant de fois contre les au-

(1) Desnoiresterres, p. 330.
(2) *Ibid.*, p. 350.
(3) Voltaire prétendit même prouver que Rousseau avait organisé un complot contre le gouvernement de Genève. C'était apparemment pour lui attirer cette peine capitale dont il est ici fait mention. (Voir Desnoiresterres, p. 349.)

teurs de libelles ? Non sans doute ; car tous les droits existent naturellement pour lui, sinon pour les autres.

Cependant cet abominable pamphlet ne satisfit pas l'humeur vindicative de l'apôtre de la tolérance. Il composa encore contre Rousseau un poème héroï-comique intitulé *La Guerre civile de Genève*, qui ne fut publié qu'en 1768, nous dirons tout à l'heure comment.

La guerre civile de Genève, POÈME. — Ce poème burlesque fut écrit, au moins en partie, pendant que Rousseau était encore à Motiers-Travers : le texte et les notes en font foi, quoique les faits dépassent cette date.

Jean-Jacques y est peint sous les couleurs les plus affreuses :

> Pétri d'orgueil et dévoré de fiel,
> Il fuit le monde, et craint de voir le ciel.

Il vit dans un antre sauvage avec « une hideuse sorcière », (c'est la pauvre Thérèse Levasseur) :

> L'infâme vieille avait pour nom Vachine ;
> C'est sa Circé, sa Didon, son Alcine.
> L'aversion pour la terre et les cieux
> Tient lieu d'amour à ce couple odieux.
> Tous deux .... se repaissent
> Du seul plaisir de nuire au genre humain.

Nous ne prendrons pas la peine d'analyser ce badinage, imité, prétend l'auteur, de la *Secchia rapita* de Tassoni, mais où les intentions haineuses tiennent lieu des grâces grivoises de la *Pucelle*. Pour la méchanceté, Voltaire seul était capable d'écrire ce poème ; pour l'élégance dans le dévergondage, on n'y retrouve pas tout le génie

de l'auteur. Il ne l'avait certainement pas écrit sans avoir le dessein de le publier : cette retenue aurait été trop contraire à ses habitudes. Cependant il ne jugeait pas le moment opportun, pendant les troubles qui menaçaient d'ensanglanter Genève.

La Harpe a Ferney. — Mais il reçut en ce temps la visite du jeune La Harpe, qui devint son disciple et comme son enfant de prédilection. Celui-ci, avec sa femme, demeura longtemps à Ferney, dans la fin de l'année 1767, et y revint au commencement de 1768. L'auteur de la *Guerre de Genève* ne put se retenir de lui lire son nouvel ouvrage ; et quelques mois après, Voltaire apprenait que des copies de cette œuvre circulaient à Paris et à Genève, où elles faisaient scandale (1). La Harpe avait tout simplement dérobé le manuscrit avec un autre encore (2), et vraisemblablement par la connivence de Mme Denis, qui avait déjà sur la conscience d'autres péchés de ce genre. Le patriarche, justement irrité, fit maison nette (3). La Harpe, sa femme, et même Mme Denis, furent congédiés sans cérémonie. La nièce emmena avec elle « la petite Corneille » et son mari, M. Dupuis. Le vieillard resta seul, abandonné de toutes ces personnes qui n'avaient depuis longtemps vécu que de ses bienfaits. On lui laissait son secrétaire Wagnière et son aumônier, le P. Adam, jésuite qu'il avait recueilli après la déconfiture de la Société, pour lui dire la messe, faire sa partie d'échecs, lui rendre toute sorte de petits services, et spécialement lui servir de plastron. Ainsi abandonné, à l'âge de soi-

(1) *La Vie intime de Voltaire*, p. 413.
(2) Celui des *Mémoires* de Voltaire
(3) *La Vie intime de V.* p. 415 et suiv.

xante-quatorze ans, Voltaire se trouva d'abord joyeux de sa liberté : il allait pouvoir, sans être dérangé, se livrer à ses travaux d'apostolat anti-religieux. Il fut assez longtemps avant de se raviser et de rappeler les exilés, c'est-à-dire Mme Denis, qu'il entretenait, pendant ce temps, fort généreusement à Paris (1). Sans elle, en effet, comment travailler, tout en recevant l'Europe entière dans son château et à sa table ? Il était d'ailleurs l'homme le moins sujet aux susceptibilités rancunières, à l'égard des gens qu'il aimait, comme le moins capable de pardonner à ceux qu'il avait pris en aversion. Ce n'était pas en général son naturel de se conduire par raison et par justice. Son goût et ses passions étaient ses seules lois. *Jura negat sibi nata*, dit le poète Horace en parlant d'Achille.

Les troubles de Genève. — Toutes ces aventures, et d'autres encore, se passaient pendant que Genève était déchirée par la guerre civile, si l'on peut appeler ainsi des agitations où il n'y eut pas une goutte de sang versée. Mais si les dissentiments des citoyens n'eurent pas de conséquences plus tragiques, il faut sans doute l'attribuer à l'intervention des puissances étrangères.

La médiation. — D'après une convention datant de 1737, lorsque les troubles nés dans la cité n'y pouvaient être apaisés par les moyens réguliers, les puissances *garantes*, (à savoir la France et les cantons de Berne et

(1) Ces affaires sont exposées en détail dans *la Vie intime de Voltaire*, avec la correspondance de Mme Denis et de M. Hennin, dont elle fit son homme de confiance. Mme Denis revint à Ferney au mois d'octobre 1769, après une absence d'au moins huit mois. (Desnoiresterres, *Voltaire et Genève*, p. 292). Tout fut aussitôt oublié

de Zurich), étaient appelées à y jouer le rôle de médiatrices. En 1765, les désordres parurent assez graves pour justifier le recours à une médiation (1). Le résident de France, M. de Montpéroux, vint à mourir (9 septembre); M. Hennin le remplaça (2).

Intervention de Voltaire. — Mais en attendant son arrivée, le seigneur de Ferney se constitua pacificateur, de son autorité privée. Il écrit à son ami d'Argental (3) :

« Plusieurs membres du conseil de Genève et plu-
« sieurs citoyens sont venus tour à tour chez moi, et
« m'ont exposé les sujets de leur division. J'ai pris la
« liberté de leur proposer des accommodements... J'ai
« mis par écrit un petit plan de pacification qui me pa-
« raît clair et très aisé à entendre par ceux qui ne sont
« pas au fait des lois de la parvulissime république de
« Genève...

« Mon seul mérite, si s'en est un, est de jouer un rôle
« diamétralement opposé à celui de Jean-Jacques, et de
« chercher à éteindre le feu qu'il a soufflé de toutes les
« forces de ses petits poumons...

« Si M. le duc de Praslin approuvait ce plan, je le pro-
« poserais alors au Conseil de Genève, et ce serait un pré-
« liminaire de la paix que M. Hennin ferait à son arri-
« vée. Je ne me mêlerai plus de rien, dès que M. Hennin
« sera ici; je ne fais que préparer les voies du Sei-
« gneur (4). »

(1) Voltaire la demandait au ministère de M. de Praslin, par l'entremise de son ami d'Argental. (Voir ses Lettres du mois de décembre 1765, — et celle du 17 janvier 1765).

(2) *La Vie intime de Voltaire*, p. 365.

(3) 27 nov. 1765.

(4) Voir lettres au même, du 28 novembre, et des jours suivants

Dans les lettres suivantes, il fait valoir sa propre sagesse et sa discrétion, donne des conseils, et souhaite surtout que ses efforts soient approuvés de M. le duc de Praslin, alors ministre des affaires étrangères. Il offre de bons dîners aux deux partis, fait boire ensemble les adversaires (1), et ne néglige pas de vanter modestement ses bons offices.

« Tout ce que je désire, c'est que M. le duc de Praslin « me regarde comme un petit anti-Jean-Jacques, et « comme un homme qui n'est *pas venu apporter le glaive,* « *mais la paix*. Cela est un peu contre la maxime de « l'Evangile (2) ; cependant cela est fort chrétien (3). »

Dès que M. Hennin fut arrivé à Genève, Voltaire entreprit d'en faire un commensal ordinaire de son château : « Quand vous serez las, lui écrit-il (4), des cérémonies « et des indigestions de Genève, vous serez bien aimable « de venir chercher la sobriété et la tranquillité à « Ferney. Je vous remettrai un *mémoire* de deux avocats « de Paris » (c'est le sien) « sur les tracasseries de Ge- « nève... »

Le 21 décembre il écrit : « Berne et Zurich sont près « d'envoyer des médiateurs à cette pauvre république « qui ne sait pas se gouverner elle-même. »

Pour le choix du médiateur français, il suggère des noms, ce qu'on ne lui demande pas.

Le cabinet de Versailles nomma médiateur le chevalier de Beauteville, lieutenant-général des armées, déjà

(1) C'est par le même moyen que, dans son poème burlesque, la paix est rétablie.

(2) Ev. Math. X, 34 : *Non veni pacem mittere, sed gladium.*

(3) 14 décembre.

(4) 17 décembre 1765.

ambassadeur en Suisse, (janvier 1766) (1). Voltaire applaudit à ce choix ; et bientôt il ajoutait :

« On dit M. le chevalier de Beauteville malade ; il « peut se donner tout le temps de raffermir sa santé, « rien ne presse ; il n'y a pas eu une patte de froissée « dans la guerre des rats et des grenouilles. » Il se hâta d'ailleurs de gagner le médiateur, comme le résident, par des cajoleries et des invitations ; et aussitôt il tira parti de la médiation.

Etablissement d'un théatre a Genève. — Conformément aux précédents, il obtint, par l'intervention des médiateurs, que l'établissement d'un théâtre serait autorisé à Genève. C'était toujours sa principale affaire : « Le théâtre est dans Genève, » s'écrie-t-il dans la joie de son triomphe (2) ; « en vain Jean-Jacques a-t-il joué « dans cette affaire le rôle d'une cervelle mal timbrée ; « les plénipotentiaires lui ont donné le fouet d'une ma- « nière publique. Quant aux prédicants, ils n'osent « lever la tête ; lorsqu'on donne *Tartufe*, le peuple saisit « avec transport les allusions qui les concernent. » Il n'y avait peut-être lieu, à ce propos, de parler ni de Jean-Jacques ni de Tartuffe. Le gouvernement de Genève céda, comme il l'avait déjà fait en d'autres temps, aux demandes des médiateurs, qui pouvaient être prises pour des injonctions. Hennin lui-même se moque un peu de l'ardeur de Voltaire à braver des opinions établies. « Madame Denis, dit-il, a voulu faire voir à son oncle « des opéras-comiques, dont il n'avait point l'idée ; elle « a fait venir toute la troupe de Genève. » Et fai-

(1) Lettre de Volt. à d'Argental, 27 janvier 1766 ; — au même, 4 février.
(2) 28 août 1766.

sant allusion aux passions du patriarche : « Je fais, con- « tinue-t-il, tout ce que je puis pour lui sauver des désa- « gréments ; mais ses ennemis sont bien puissants, et il « faut convenir qu'il leur donne quelquefois prise, quoi- « que beaucoup moins qu'on ne le pense (1). »

Ce résident s'était fait l'homme de Voltaire et de madame Denis, au moins autant que du roi de France : on en était avec lui aux plus grandes familiarités ; et ce commerce intime se prolongea encore après sa mission. Voltaire s'entendait à gagner les gens, et sa nièce usait d'eux ensuite sans scrupule, en femme gâtée.

Incendie du théatre. — Quant au théâtre, son existence à Genève était si précaire, qu'après le départ des plénipotentiaires, la troupe, au printemps, sur la requête du Consistoire, fut congédiée. Mais ce congé ne suffit pas aux vieux génevois, et le 5 février 1768, le théâtre fut incendié. Voltaire, dans son poème burlesque, impute ce méfait à Jean-Jacques Rousseau : accusation gratuite, comme tant d'autres dans ces querelles ; mais on ne peut douter que l'incendie du théâtre n'ait été le fait des citoyens dont l'auteur de la *Lettre à D'Alembert* avait exprimé les sentiments (2). On devine la fureur de Voltaire. Mais on ne saurait accuser Rousseau d'avoir pris dans sa tête les idées qu'il avait développées dans cette lettre fameuse. Les citoyens de Genève étaient partagés sur la question du théâtre, comme sur la question politique.

En définitive, la médiation n'avait pas produit l'apaisement, en dépit des illusions de Voltaire, dont la mer-

(1) *La Vie intime de Voltaire*, p. 399.
(2) *La Vie intime de Voltaire*, p. 409.

veilleuse diplomatie ne sut pas triompher de quelques centaines de bourgeois, qui réclamaient en faveur des libertés publiques. C'est ce dont il se souciait d'ailleurs médiocrement : la liberté des bourgeois n'était pas son affaire (1).

Mais de la rupture des négociations le seigneur de Ferney sut tirer encore quelques avantages imprévus. Des forces militaires furent assemblées, sur la frontière de France, comme moyen coercitif ou au moins comminatoire, pour faire respecter la politique de la France, en temps que puissance garante. Le château de Ferney, ouvert largement par le maître, devint le quartier général de ces troupes, et sa table fut celle de l'état-major. Ainsi M. de Voltaire se constituait le bienfaiteur du roi de France, et croyait montrer à Louis XV comment une belle âme se venge des injures. Qu'on appelle tout cela comédie, si l'on veut ; une comédie bien jouée a plus d'effet sur la plupart des esprits que toutes les vérités qui ne parlent pas aux sens et à l'imagination.

Pendant les troubles de Genève, Voltaire fit célébrer sa fête dans son château avec une pompe extraordinaire (4 octobre 1767). Le commandant des troupes françaises, M. de Virieu, y assistait. Une grand'messe suivie du *Te Deum* fut célébrée dans l'église de Ferney, en présence du régiment de Conti et de tous les notables du pays de Gex. Il y eut grand dîner, puis une représentation dramatique, suivie d'une apothéose de Voltaire, scène héroï-comique, composée en collaboration

(2) C'est dans les *Lettres de la Montagne* qu'on peut lire la discussion éloquente des principes politiques et religieux qui furent invoqués dans ces affaires.

par Chabanon et La Harpe, hôtes actuels du château : elle fut jouée par les auteurs et par toute la troupe ordinaire du seigneur de Ferney. Ont eut ensuite un grand souper, suivi d'un bal ouvert par le patriarche en personne. Il est aisé de comprendre que ces frivolités mondaines exaspérèrent l'humeur des puritains de Genève, et contribuèrent à provoquer l'incendie du théâtre, qui éclata quatre mois plus tard, comme une réplique aux fêtes de Ferney. Hennin écrivit au duc de Choiseul que c'était l'œuvre d'un cercle « composé d'environ deux cents bourgeois les plus fanatiques, et qui ont, dit-il, déjà voulu prendre les armes plusieurs fois. » (1).

Les passions ne se trouvaient donc nullement amorties dans Genève : car les brûleurs de théâtres étaient incontestablement du parti des *représentants* ; et Voltaire leur paraissait l'âme de l'aristocratie génevoise, qu'il avait en effet conquise à ses goûts de théâtre et de plaisirs.

Affaires d'Église. — Le patriarche faisait cependant tout ce qu'il pouvait pour se donner l'air d'un homme exemplaire dans sa vie.

« Vous saurez sans doute (écrit M. Hennin à la « Harpe (2) que M. de Voltaire a fait ses Pâques, rendu « le pain bénit et même harangué les paysans..... Sa « communion n'a fait fortune nulle part... (3).

Persuadé que la religion de ses adversaires n'était qu'hypocrisie, Voltaire s'imagina qu'il suffisait de les

(1) *La Vie intime de Voltaire*, p. 409.
(2) *Ibid.*, p. 421.
(3) Cette communion paschale, qui eut lieu en 1768, fut renouvelée avec plus d'ostentation encore en 1769. (Desnoiresterres, *Voltaire et Genève* p. 205, 223 et suivantes).

payer de même monnaie, et qu'on n'aurait plus rien à lui reprocher, s'il accomplissait extérieurement les actes du culte, tout en détruisant de son mieux les fondements de la foi. Ce fut une des illusions de cet esprit si clairvoyant. Ses démonstrations de catholicité ne paraissaient que ce qu'elles étaient, le comble de la dérision et une insulte raffinée aux croyances générales. Les personnes pieuses en étaient scandalisées, comme de sacrilèges ; et les philosophes, ses amis, en riant de ces bouffonneries, l'accusaient de capucinade. Le profit de ces comédies, condamnables à tous les points de vue, était donc nul pour lui ; à moins qu'il ne regardât encore comme un avantage d'étaler l'impunité dont il jouissait en se jouant manifestement des choses saintes, et l'embarras où il mettait le clergé. Celui-ci ne savait plus comment se comporter envers un personnage qui avait trouvé le moyen de le bafouer de toutes les façons (1). Si l'on veut prendre ces affaires légèrement, rien ne paraîtra plus divertissant que ses rapports avec son diocésain, l'évêque d'Annecy, qui n'était pourtant ni un sot, ni un homme violent, et à qui les roueries et les insultes ingénieuses et raffinées du seigneur de Ferney durent faire passer bien des nuits sans sommeil. Voltaire affectant de pratiquer la religion, se rendait encore bien plus incommode que Voltaire affectant l'irréligion. Il paraissait vouloir établir un culte officiel,

(1) Il est intéressant de lire dans Desnoiresterres (*Voltaire et Genève*), tout le détail de ces affaires de confession, de communion et de prédication ; la violence que le seigneur de Ferney fit à son curé, en le menaçant de le traduire devant le Parlement de Dijon pour refus de sacrements ; et ses controverses avec l'évêque d'Annecy au sujet des prétendus droits du seigneur de paroisse. Le gouvernement du roi fut mis en demeure d'intervenir, et il fallut que le roi lui-même prît la plume pour modérer les prétentions seigneuriales de M. de Voltaire.

dont il aurait été l'arbitre absolu, sous prétexte d'observer et de faire observer la religion de son pays. Il y a là un mélange de bouffonnerie et de politique, propre à déconcerter les meilleurs esprits, et dont jamais un autre homme n'aurait pu s'aviser. Mais quoi ? M. de Voltaire était manifestement le protégé du duc de Choiseul : il pouvait tout se permettre impunément ; et il avait même à son service le parlement de Dijon, dont il se servait comme d'un épouvantail contre quiconque lui résistait ; sans parler des autres parlements, qui tous redoutaient un homme si habile à soulever contre eux l'opinion publique, dans un temps où la magistrature tout entière se sentait en péril. Voltaire aurait donc pu dire, avec verité : « Je me roule sur moi-même, et je me hérisse de toutes parts : malheur à qui essayerait de me toucher ! » Ce n'est plus lui dorénavant qui doit vivre dans les transes, ce sont ses adversaires, quels qu'ils soient ; et il en va chercher pour s'entretenir en gaieté.

Guerre aux Évêques. — Il se divertit à donner la chasse aux évêques, pour son seul plaisir. C'est ainsi qu'il poursuit l'évêque du Puy, Jean-Georges, frère du malheureux marquis de Pompignan, auteur d'une *Instruction pastorale* où les Encyclopédistes étaient durement traités. Voltaire, pour ridiculiser le prélat, retrouve la verve qu'il a naguère montrée contre le marquis. Une *Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétho-polis,* bientôt suivie de la *Lettre d'un quaker à Jean-Georges le Franc de Pompignan*, puis d'une seconde *Lettre* du même au même, met au désespoir l'imprudent évêque :

(1) Desnoiresterres, *Volt. et J.-J. Rousseau*, p. 264.

les deux frères, hors d'état de se défendre contre cette malice endiablée, en viennent, comme l'avait fait Maupertuis, à ne plus voir de recours possible que dans la force de l'épée, et elle s'offre à eux : le poète entend dire qu'un troisième frère, officier de carabiniers, a menacé de venir à Ferney lui couper les oreilles. Aussitôt il se met sous la protection du duc de Choiseul, dans une lettre fort comique, et fait fermer à tous inconnus les portes de son château. Il en fut quitte pour la peur ; mais il n'échappa pas du moins à ce châtiment légitime de ses espiègleries ; et les contemporains, les Choiseul entre autres, ont ri plus d'une foi de ses terreurs, qui d'ailleurs ne le corrigeaint nullement.

Affaires de Justice. — Sa lutte contre les corps judiciaires fut plus sérieuse et plus honorable pour lui. Dans ce déclin de la magistrature française, il eut la double satisfaction de décrier une puissance qu'il avait toujours eue en aversion, et de rendre service à des victimes de l'injustice, quelquefois peut-être jusqu'à s'échauffer pour de prétendues victimes, dont il épousa la cause assez à la légère. Il n'y eut fils de famille ruiné, vraisemblablement par sa faute, qui ne trouvât, dans le patriarche de Ferney, un ardent patron pour le sauver de la misère et de l'opprobre en faisant réviser son procès. Témoin l'affaire du comte de Morangiès, qui ne nous paraît nullement claire. Mais nous ne voulons parler que des causes dignes d'intéresser la postérité et tout le genre humain. De ce genre est celle des Sirven, qui fit suite à celle des Calas.

L'affaire des sirven. — Il s'agit encore ici d'une famille de protestants du Languedoc, accusée de parri-

cide et condamnée avec une précipitation inexcusable par des juges imbéciles ou fanatiques (1).

Le 3 janvier 1762, le corps d'Elisabeth Sirven fut trouvé par hasard dans un puits banal, à Saint-Alby, vllage près de Castres. Cette fille, dont l'esprit était dérangé, avait disparu depuis trois semaines de la maison de ses parents, qui habitaient la ville susdite. Son père, Pierre-Paul Sirven, exerçait la profession d'arpenteur-géomètre et de feudiste, ou, comme dit Voltaire (2), de « commissaire à terrier », au pays de Castres. C'était un homme fort considéré, même des gentilshommes de la contrée. Sa fille Elisabeth avait disparu, le père étant absent pour ses fonctions ; et pendant trois semaines, on ne sut ce qu'elle était devenue.

L'esprit de cette jeune personne paraît avoir été troublé par les persécutions qu'elle avait éprouvées antérieurement chez des religieuses qui voulaient lui faire abandonner la religion de ses parents (3).

Dès que la funèbre découverte fut faite, le procureur fiscal de Mazamet, personnage fort ignorant, nommé Trinquier, s'empara de l'affaire, et commença une enquête qui fut menée en dépit de toutes les règles (4). C'était justement le temps où la famille Calas était dans les fers à Toulouse, et où l'on répandait le bruit que les familles protestantes étaient engagées à faire périr

(1) Sur ce point encore, on peut lire avec fruit un récit très complet et très bien discuté dans Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 428. suiv. Ajouter : Sirven, *etude historique sur l'avènement de la tolerance*, par Camile Rabaud. pasteur, 2e édit., 1 vol. in-12, Paris, Fischbacher, 1891.

(2) Avis au public *sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven*, dans un ensemble de pièces jointes au Traité de la Tolérance.

(3) Voir C. Rabaud, *Sirven*, p. 25, suiv.

(4) *Ibid.*, p. 38.

ceux de leurs enfants qui seraient tentés de passer à la religion catholique (1). Le misérable juge de village n'hésita pas à voir, dans cette funeste aventure, la confirmation de cette opinion populaire. Sirven, sa femme et ses deux filles lui parurent aussitôt convaincus d'avoir tué la malheureuse Elisabeth, et de l'avoir portée ensuite dans le puits, quoique de nombreux témoignages et toutes les vraisemblances donnassent lieu de croire qu'elle était elle-même l'auteur de sa mort. La famille accusée n'eut que le temps de s'enfuir, pour échapper à l'arrestation. La fuite de ces malheureux sans ressources, en plein hiver, par les montagnes couvertes de neige, et dans un état d'isolement amené par le péril même, présente les circonstances les plus émouvantes. Le père parvint enfin à Lausanne dans les premiers jours d'avril 1762. La mère et les deux filles, après avoir erré pendant deux mois et demi, le rejoignirent au mois de juin (2). Nous empruntons au récit de Voltaire les paroles suivantes : « Une des filles de Sirven, mariée « depuis un an, accouche sans secours dans le chemin, « au milieu des glaces. Il faut que toute mourante qu'elle « est, elle emporte son enfant mourant dans ses « bras (3). Enfin, une des premières nouvelles que cette « famille apprend, quand elle est en lieu de sûreté, c'est « que le père et la mère sont condamnés au dernier « supplice, et que les deux sœurs, déclarées également « coupables, sont bannies à perpétuité, que leur bien est

(1) *Ibid.*, p. 69.

(2) Rabaud, *Sirven*, p. 43,

(3) Fait controuvé par Voltaire et nié par Rabaud, *Sirven*, p. 56, note. L'enfant vint au monde à Lausanne. *Ibid.*, p. 110, suiv. Nous ne relevons ce fait que pour montrer que Voltaire n'est pas toujours un témoin irréprochable.

« confisqué, et qu'il ne leur reste rien au monde que « l'opprobre et la misère. »

« La Providence (continue le même auteur), qui a « permis que les premières tentatives qui ont produit la « justification de Calas mort sur la roue en Languedoc, « vinssent du fond des montagnes des déserts voisins « de la Suisse, a voulu encore que la vengeance des « Sirven vînt des mêmes solitudes. »

Disons plus simplement que le même défenseur se chargea courageusement de cette nouvelle cause, quoiqu'elle offrît peut-être de plus grandes difficultés que la première, qui n'était pas encore terminée. Certes, si la vie et le caractère de Voltaire présentent beaucoup de points scabreux, bien des torts sont rachetés par ce zèle infatigable pour la justice, par un dévouement si courageux, si persévérant, aux intérêts des opprimés. Lorsqu'il jouira, presque à la veille de sa mort, à Paris, des honneurs d'un triomphe sans précédent, et des acclamations délirantes de tout un peuple ; pour combien faudra-t-il compter, dans ces marques d'idolâtrie d'un public enthousiaste, le souvenir des prodiges accomplis par lui pour le salut des Calas et des Sirven (1) ?

Cette nouvelle affaire dura neuf années. Neuf ans dans la vie d'un septuagénaire, c'est un espace de temps énorme; et Voltaire, sans interrompre ses innombrables occupations, remplit ce temps de démarches pour les Sirven, avec l'activité dévorante qu'il portait dans ses entreprises. Il trouva les mêmes secours que dans l'affaire des Calas, et en premier lieu celui du grand

(1) Rabaud, *Sirven*, p. 195, suiv.

avocat Elie de Beaumont, qui embrassa cette cause comme la précédente (1); mais elle ne put être conduite de la même manière. Voltaire fut toujours le premier moteur des protecteurs de cette famille infortunée et n'en laissa reposer aucun, que l'affaire ne fût terminée selon ses vœux. Elle présenta de nombreuses péripéties. Sirven dut enfin purger sa contumace devant le juge de Mazamet, qui le condamna de nouveau (16 nov. 1769). Mais il obtint définitivement gain de cause, en appel, devant ce même Parlement de Toulouse qui avait fait rouer Calas; et il fut entièrement réhabilité (25 nov. 1771) (2). Tout l'honneur de cette conclusion doit revenir à Voltaire.

Voltaire défenseur des Protestants. — Cependant d'autres clients, qui appartenaient plus ou moins à la même catégorie, partageaient son attention, sans la distraire de cette cause. On sait avec quelle iniquité les protestants étaient alors traités en France. Bien que la profession de la religion réformée ne leur fût pas légalement interdite (3), ils n'étaient supportés que comme

(1) Voltaire à Elie de Beaumont, 1er février 1766 : « Je vous assure, monsieur, qu'un des beaux jours de ma vie a été celui où j'ai reçu le mémoire que « vous avez daigné faire pour les Sirven. J'étais accablé de maux ; ils ont « tous été suspendus. J'ai envoyé chercher le bon Sirven ; je lui ai remis ces « belles armes avec lesquelles vous défendez son innocence ; il les a baisées « avec transport. »

(2) Rabaud, *Sirven*, p. 187.

(3) Nous parlons ici d'après les raisonnements de Malesherbes, dans ses *Memoires* manuscrits *sur le Mariage des protestants*, que nous avons lus sans pouvoir les conférer avec le texte imprimé sous la rubrique de Londres, en 1787. Il faut remarquer que les édits de Louis XIV furent cruellement aggravés sous le règne de Louis XV : (Voir C. Rabaud, *Sirven*, p. 14, où sont rappelées les atroces ordonnances de 1745). C'est précisément cette jurisprudence sauvage que Malesherbes combat dans ses *Memoires*. — Voir encore, sur ce sujet, dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, l'article *Mariage*, *sect. II*. Voltaire a négligé de faire remarquer que la principale difficulté,

une classe de parias : leur état civil même manquait des sanctions légales ; leurs mariages n'étaient pas reconnus, parce qu'ils n'avaient pas la consécration des curés, seuls officiers de l'état civil ; la plupart des professions réputées libérales leur étaient interdites ; leurs assemblées, qui ne pouvaient être tenues que mystérieusement, devenaient des crimes, qui pouvaient donner lieu à la peine de mort contre les pasteurs, et à celle des galères contre leurs adhérents. En vain des hommes justes et sages, comme Malesherbes, réclamaient pour eux, non pas même l'exercice libre de tous les droits naturels, mais l'application équitable des droits qui leur étaient accordés par les édits de Louis XIV, aggravés par ceux de 1724 et de 1745. Personne ne tenait compte de ces édits, si ce n'est dans ce qu'ils pouvaient avoir de plus cruel. L'arbitraire devint toute la jurisprudence des magistrats sur ce point, comme sur tant d'autres ; et la condition des protestants dépendait, au jour le jour, de l'état de l'opinion publique, interprétée par les corps souverains (1).

C'est ainsi que Voltaire fut amené à prendre sous sa protection les malheureux protestants, dont la religion d'ailleurs ne lui paraissait pas moins ridicule et haïssable que celle des catholiques. Il en arracha au moins un aux galères.

pour les protestants, venait de ce fait, que les actes de l'état civil étaien exclusivement rédigés par les curés des paroisses, et que par conséquent, les protestants ne pouvaient obtenir la constatation officielle de leur état civil qu'à des conditions que leur conscience ne pouvait accepter. Le remède indiqué par Malhesherbes est celui qui est entré dans nos lois : la tenue des actes de l'état civil par un officier municipal laïque

(1) « Vers l'an 1760, on se relâcha partout de l'extrême rigueur avec la- « quelle on avait jusque-là sévi. Les lois, sans doute, ne furent pas amélio- « rées ; mais l'intolérance, par le fait, diminua sensiblement... » (C. Rabaud, *Sirven*, p. 16).

« Je ne sais, écrit-il (15 février 1764, au *frère* Damila-
« ville), si je lui ai mandé que cet ouvrage (*la Tolérance*)
« avait déjà opéré la délivrance de quelques galériens
« condamnés pour avoir entendu, en plein champ, de
« mauvais sermons de sots prêtres calvinistes. » [Ces *quelques* galériens se réduisaient à un, car pour les autres, il ne put rien obtenir.]

«... M. le duc de Choiseul, (écrit-il le 16 février à
« M. de Végobre, avocat) (1), a délivré des galères le
« nommé Chaumont, dont tout le crime était d'avoir
« entendu un sermon au désert. »

Ce fut une bonne fortune, pour ce pauvre diable, que le seigneur de Ferney eût tant de crédit auprès du ministre, et que la faveur pût ainsi, dans certains cas, porter remède à l'arbitraire. Tout, en effet, dans le misérable régime de ce temps, n'est que caprice ; et Voltaire a mieux connu que personne la manière d'en tirer le bien qu'il pouvait produire. Car si le hasard portait au pouvoir un homme tel que le duc de Choiseul, accessible aux influences philosophiques, en revanche le parti contraire faisait rage pour arrêter le progrès des idées des philosophes. On le vit bien dans le procès du chevalier de la Barre ; et ici ce n'est pas la chaleur des têtes méridionales qu'il faut accuser : l'affaire se passa dans le Nord, en Picardie.

Voltaire chantait d'avance le triomphe des idées philosophiques (2), et disait des *frères* : « On brûle leurs ouvrages ; mais il faudra bientôt dire : *Adora quod incendisti, incende quod adorasti.* » Pendant qu'il faisait

(1) Desnoiresterres, *Volt. et J.-J. Rousseau*, p. 159.
(2) Lettre du 15 février 1764, à Damilaville,

ces rêves, d'autres bûchers que ceux qu'il voyait déjà s'allumer, se préparaient dans l'ombre.

Affaire de la Barre. — L'aventure tragique s'accomplit à Abbeville. Trois ou quatre jeunes gens, qui avaient pris l'habitude d'affecter l'irréligion, et qui furent convaincus d'être grands liseurs de romans licencieux, d'écrits encyclopédiques, et spécialement d'ouvrages anonymes de Voltaire lui-même, se virent accusés de profanations et d'outrages au culte, qui avaient scandalisé et profondément ému la population de la ville et le clergé du diocèse (1). L'un d'eux, Gaillard d'Etallonde, qui était vraisemblablement le plus coupable, s'enfuit au premier bruit. Celui qui demeurait ensuite le plus en vue était le chevalier de La Barre. Petit-fils d'un lieutenant-général des armées, il avait été recueilli à Abbeville par l'abbesse de Willancourt, sa parente. Au reste, c'était un adolescent fort peu ou mal instruit, et jouant, parmi la jeunesse, le rôle d'esprit fort. On trouva chez lui, pour toute bibliothèque, avec d'autres livres plus que suspects, la *Pucelle*, l'*Épître à Uranie*, et le *Dictionnaire philosophique portatif*. Le procès fut conduit, par les juges d'Abbeville, d'une manière incorrecte et passionnée; mais ce qui excita un mouvement général d'horreur, fut l'atrocité de la sentence, laquelle ayant été confirmée par le Parlement de Paris, fut exécutée à Abbeville, (1er juillet 1766). Le chevalier de La Barre, après avoir été conduit devant le portail de l'église pour y faire amende honorable, eut la tête tranchée, et son corps fut consumé dans les flammes avec le *Dictionnaire portatif*.

(1) Voir, sur cette affaire l'étude très consciencieuse qui se trouve dans Desnoiresterres (*Volt. et J.-J. Rousseau*, p. 465 suiv.).

Effroi de Voltaire. — Cette cruelle exécution remplit Voltaire de stupeur, d'autant plus que ses propres ouvrages étaient mentionnés comme l'une des causes de l'impiété reprochée au condamné. Il affecta de ne voir, dans les motifs de la condamnation, qu'un fait accessoire, l'irrévérence de ces jeunes gens, qui avaient gardé leurs chapeaux sur la tête au passage d'une procession ; et il ne tint aucun compte des faits qui avaient tant ému le pays, à savoir des crucifix mutilés et souillés d'immondices. Frappé des rapports que le procès avait établis entre ses écrits et l'impiété affichée de ces jeunes énergumènes, il se crut menacé à son tour, et songea même à quitter Ferney pour se réfugier en pays étranger.

Le supplice du chevalier de La Barre devient pour lui une obsession continuelle. Il ne voit plus, dans ses compatriotes, que deux sortes d'animaux, des *singes* et des *tigres*. Dans d'autres moments, il s'amuse à les qualifier de *Welches*. On doit lire son *Discours aux Welches*, (1764), où il se divertit à rabattre l'orgueil national des Français par une série d'arguments très piquants, généralement bien fondés, mais dont l'accumulation, et surtout le ton, marquent plus d'humeur que d'esprit de justice. C'est un de ses chefs-d'œuvre dans le genre satirique ; et l'objet de cette satire amère, ce sont ses compatriotes en général, comme s'il n'avait eu qu'à se plaindre d'eux. Il est vrai qu'il excepte de ses sarcasmes un petit nombre de « *gens aimables* » ; il appelle ceux-là seuls du nom de *Français*.

Il veut donc se transporter dans un pays où l'on trouve des hommes. C'est au roi philosophe qu'il songe d'abord. Il avait commencé par recommander à Frédé-

ric II le jeune d'Etallonde. Et en effet le roi de Prusse, sur ses instances, finit par pourvoir ce jeune homme d'une commission d'officier dans son armée. Mais le philosophe veut bien autre chose.

Projet d'une colonie de philosophes. — Il prétend arracher tous ses amis à la nation où il les voit persécutés ; il a conçu l'idée de fonder une colonie de philosophes sur les terres du roi de Prusse, à Clèves. Il obtint facilement de Frédéric la promesse de les bien accueillir. Mais il ne put obtenir de Diderot, de D'Alembert et des autres, qu'ils rompissent tous leurs liens pour s'exiler de Paris. Ceci prouve qu'après tout ils ne se sentent pas persécutés autant qu'ils veulent bien le dire. D'autre part, le roi philosophe n'a pas une confiance illimitée dans la sagesse de ces nouveaux sujets qu'on lui offre. Il connaît par expérience ces caractères-là : il n'en attend pas la paix dans son royaume. « Vous n'avez pas « besoin, écrit-il à son ancien chambellan, de me re- « commander les philosophes : ils seront tous bien reçus, « pourvu qu'ils soient modérés et paisibles (1). » Voltaire sait, aussi bien que personne, que ce ne sont pas là des conditions réalisables, au moins pour lui ; et que Frédéric ne se laissera pas jouer comme un roi de France. Le projet de colonie philosophique s'évanouit donc, après l'avoir très sérieusement occupé. C'est pourquoi il continuera de pratiquer la philosophie à Ferney, jouissant de sa tranquillité que personne ne songe à troubler, tandis qu'il accomplit joyeusement en France les destructions qu'il a entreprises.

Le *Dictionnaire philosophique portatif.* — On a dû remarquer, entre les ouvrages que lisait habituelle-

(1) Lettre du 13 septembre 1766.

ment l'infortuné chevalier de La Barre, le *Dictionnaire philosophique portatif,* qui fut, par sentence des juges, brûlé sur le même bûcher que le corps du supplicié. C'était une des œuvres favorites de Voltaire, quoiqu'il se fût bien gardé d'y inscrire son nom. Il s'était épris de l'idée de mettre ce qu'il appelait la « raison » en *alphabet*, c'est-à-dire, de ramasser toutes ses railleries sur toute sorte de sujets, et surtout sur les croyances religieuses, en articles courts et disposés par ordre alphabétique. C'était une sorte de grenaille ou de mitraille de satire, qui portée par la terrible gaieté de l'auteur, devait produire des effets formidables dans tous les esprits auxquels il n'était pas possible de lire les énormes volumes de l'*Encyclopédie.* On a vu qu'il songeait à cette entreprise dans les derniers temps de son séjour auprès de Frédéric II ; qu'il voulait dès lors former une association de philosophes pour l'exécution de ce dessein, et qu'il avait déjà donné l'exemple en écrivant l'article *Abraham* (1). Il ne perdit jamais de vue ce projet, qui exigeait d'ailleurs de vastes études. Il mit à contribution tout ce qu'il put consulter d'hommes instruits en différentes matières. Il présenta enfin son *Dictionnaire*, qu'il nomme familièrement le *Portatif*, et qu'il donne pour un recueil d'articles composés par une multitude de savants, entre lesquels il ne craint pas de désigner, à juste titre ou autrement, des pasteurs des églises protestantes de Suisse (2).

Le *Dictionnaire philosophique* (auquel plus tard les éditeurs ont ajouté un grand nombre d'articles publiés

(1) L. de Voltaire à Frédéric II (1752, sans quantième).

(2) Voir particulièrement, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article MESSIE, attribué à Polier de Bottens ; et le préambule de cet article.

en différents temps sous des titres divers) parut en 1765, avec la mention de *cinquième édition*. Ce n'était certainement pas la première, car le *Portatif* se répandit d'abord clandestinement. Charles Bonnet (de Genève), écrivait à Haller, le 8 octobre 1764 (1) : « Vous apprendrez avec plaisir que notre sénat a fait lacérer et brûler par les mains de l'exécuteur de la justice cet abominable *Dictionnaire philosophique*. Il y a ce grand inconvénient à ces sortes d'exécutions, qu'elles accroissent toujours le nombre des lecteurs et la réputation des livres. Qu'y faire ? Il faut bien montrer son indignation et protester au moins contre l'impiété. Nous verrons bien d'autres poisons préparés par ce fameux empoisonneur... »

Voilà donc, selon Voltaire, une nouvelle injure faite par le gouvernement de Genève au vindicatif philosophe. Mais patience ! Il fera expier à Genève ses offenses, comme à tout autre offenseur : la république ne perdra rien pour attendre : elle sentira qu'il aurait mieux valu accueillir la peste à ses portes qu'un voisin si entreprenant ; ou bien qu'il aurait fallu lui obéir en toutes choses. Les moyens de nuire ne lui manqueront pas.

Et d'abord les troubles de la cité lui en fourniront abondamment.

Les troubles de Genève. Voltaire et les natifs. — La médiation avait manifestement échoué. Les envoyés de Berne et de Zurich s'étaient retirés à Soleure ; l'ambassadeur français, M. de Beauteville, se préparait à rentrer en France. Il ne s'agissait plus seulement de ménager une conciliation entre les *représentants* et les *négatifs*,

(1) *Apud* Desnoiresterres, *Voltaire et Genève*, p. 136.

au sujet des droits du Petit Conseil. Une sorte de guerre intestine se préparait. Les *natifs* c'est-à-dire, les descendants d'étrangers qui ne jouissaient d'aucuns droits politiques dans la république, bien que, par leur industrie, ils contribuassent beaucoup à la prospérité de l'Etat, avaient saisi l'occasion de la médiation pour réclamer une condition plus avantageuse. Leurs chefs se mirent en rapport avec le seigneur de Ferney, qui adopta leur cause, tout en prétendant toujours qu'il ne se mêlait de rien. C'était tout simplement une révolution sociale qu'il s'agissait de provoquer dans la république.

On comprend bien que Voltaire ait été tenté de jouer subtilement le rôle de tribun des plébéiens, premièrement par esprit de justice et d'humanité, secondement pour le plaisir de faire pièce à ce gouvernement de bourgeois, dont il croyait avoir à se plaindre. Il accorda aux natifs ses bons offices ; mais il ne put les empêcher de faire des sottises, de compromettre leur cause, et d'aggraver les difficultés où se débattait la malheureuse cité. M. de Beauteville entretenait le duc de Choiseul des intrigues du seigneur de Ferney et du mécontentement du Conseil, (6 mai 1766, (1) : « J'ai eu l'honneur de « vous faire part des inquiétudes que les mouvements « des natifs avaient causées à la magistrature... Le ressen- « timent du magistrat s'est... entièrement tourné contre « M. de Voltaire ; je ne saurais vous dire à quel point « on est irrité contre lui. On le regarde comme l'ennemi « personnel des Conseils, et on l'accuse d'avoir cherché « pour satisfaire sa haine à causer une révolution dans « le gouvernement... ».

(1) *Apud* Desnoiresterres. *Volt. et Genève*, p. 56.

Voltaire se souciait bien du mécontement des Conseils ! Ne pouvait-il pas compter, en toute aventure, sur la faveur infatigable des ducs de Choiseul et de Praslin, et sur les forces militaires qu'il hébergeait, et dont il avait fait la conquête par ses prévenances ?

Cependant sa libéralité même n'était pas exempte d'inconvénients. Les troupes françaises avaient été disposées sur la frontière pour bloquer et affamer Genève, qui n'en souffrait pas, parce qu'elle faisait venir de la Savoie tout ce dont elle avait besoin. Mais, en revanche, rien ne venait plus de Genève à Ferney, et Mme Denis, (toujours Mme Denis !), était réduite à manger de « mauvaise vache », au lieu de « bon bœuf ». On était même, au château, en danger de mourir de faim, avec une si nombreuse population civile et militaire à nourrir. Le gouvernement français, averti de ce mal, fit lever les interdictions, par privilège, pour M. de Voltaire. On eut du bœuf à Ferney. Mais on imagina de très ingénieux moyens de se venger de Genève. Le plus fin était de lui enlever sa population d'artisans.

La ville de Ferney et le port de Versoix.—Ces pauvres natifs, éconduits dans leurs revendications, furent invités discrètement à transporter leur domicile et leurs industries à Ferney ; ainsi le seigneur du lieu eut la gloire de fonder une ville aux dépens de la cité voisine. Bientôt, M. de Choiseul, inspiré vraisemblablement par Voltaire, entreprit d'élever une autre Genève aux portes de la ville, en faisant construire un port à Versoix, sur le lac, et sur terre de France. On comptait bien, au moyen de Versoix, ruiner la cité bigote de Calvin. Il faut dire que l'entreprise fut mollement exécutée, et n'aboutit point ; mais ce ne fut pas par la faute du patriarche de

Ferney, qui aurait mené à bien la fondation et les travaux de Versoix, pour peu qu'on l'eût laissé faire.

Les *Scythes*, tragédie. — Se considérant désormais comme brouillé avec la *parvulissime*, Voltaire ne se gêne plus en rien. Et d'abord, il rallume les lustres de son théâtre. « Durant les sept mois que je passai cette « année (1766-1767) à Ferney, écrit Chabanon (1), nous « ne cessâmes pas de jouer la tragédie devant Voltaire, « et dans l'intention d'amuser ses loisirs par le spectacle « de sa gloire. La première pièce que nous jouâmes fut « les *Scythes*, qu'il avait nouvellement achevée.... »

En effet Voltaire écrivait à ses anges (2), le 19 novem-1766 : « Je vous écrivis, je crois, le 8 de ce mois, que je « pourrais vous envoyer le premier acte de ma *Bergerie*; « et avant que vous m'ayez fait réponse, l'enceinte a été « construite. Une tragédie de bergers, et une tragédie « faite en dix jours, me direz-vous ! aux Petites-Maisons, « aux Petites-Maisons, de bons bouillons, des potions « rafraîchissantes, comme à Jean-Jacques ! »

« Mes divins anges, avant de me rafraîchir, lisez la « pièce, et vous serez échauffés. Songez que, quand on « est porté par un sujet intéressant, par la peinture des « mœurs agrestes, opposées au faste des cours orientales, « par des passions vraies, par des événements surprenants « et naturels, on vogue à pleines voiles..., et on arrive « au port en dix jours.. *Zaïre* ne me coûta que trois « semaines. Mais cinq actes en vers à soixante-treize « ans (3), et malade ! J'ai donc le diable au corps ? Oui,

(1) *Apud* Desnoiresterres, *Volt. à Genève*. p. 169.

(2) L. à d'Argental.

(3) On peut noter qu'ici Voltaire, qui d'ordinaire joue avec son âge comme il lui plaît, ne se vieillit ni ne se rajeunit. Le 20 février 1766, il avait achevé sa soixante-douzième année, s'il est vrai, (ce qui est fort douteux) qu'il soit né le 20 février 1694.

« et je vous l'ai mandé. Mais les vers sont durs, rabo-
« teux, chargés d'inutiles épithètes? Non, rapportez-vous
« en à ce diable qui m'a bercé; lisez, vous dis-je. Maman
« Denis est épouvantée de la chose, elle n'en peut
« revenir. »

Chabanon témoigne pourtant que les « Scythes réussirent peu à Ferney », malgré le concours de spectateurs venus de Genève, de la Suisse et de la Savoie, auxquels se mêlaient tous les officiers des régiments cantonnés dans les environs du château, et même des grenadiers, que l'hôte régalait de son mieux, après les avoir employés comme figurants.

La pièce fut jouée ensuite à Paris, le 26 mars 1767. La première représentation ne se passa pas sans bruit. « Il « y avait dans le parterre, dit Voltaire, des barbares « qui n'ont nulle pitié de la vieillesse. » S'il avait relu ce qu'il avait écrit lui-même peu de temps auparavant, à propos du *Triumvirat* de Crébillon (1), il y aurait vu la réponse à cette plainte. Mais on sait qu'il ne s'applique guère ce qu'il dit des autres.

Il avait voulu faire une tragédie d'un genre absolument nouveau, en empruntant ses personnages à un peuple de bergers; et il pensait faire honneur aux Suisses en les prenant pour modèles des bonnes mœurs et en les opposant au monde fastueux de la cour de France. Ses bonnes intentions ne produisirent pas sans doute l'effet qu'il avait espéré; mais il est certain qu'il donna, par cette tragédie, l'exemple d'une sorte de drame pastoral, qui, dans la suite, est devenu insipide par sa fadeur sentimentale et ses lieux communs de vertus champêtres.

(1) Voir tome I, p. 405-407.

PRÉFACE DES *Scythes*. — Voltaire, de son propre aveu, écrivait quelquefois une pièce de théâtre pour les notes ou pour la préface. Il n'est pas invraisemblable que celle-ci ait été composée en vue de la dédicace, qui renferme un éloge emphatique, et pourtant assez mérité, des deux grands satrapes *Elochivis* et *Nalrisp*. Personne ne fut assez obtus pour ne pas lire *Choiseul* et *Praslin*. L'auteur ne devait pas moins que cet hommage aux deux ministres qui le rendaient invulnérable dans sa guerre contre tant d'ennemis de toute sorte. Il est certain que le ministère de ces deux illustres beaux-frères pourrait s'appeler le *règne de Voltaire*. Au moins il faut lui rendre cette justice, qu'il payait largement, en monnaie de poète et d'historien, les bienfaits de ses protecteurs.

Il était regrettable que les fêtes dramatiques de Ferney se fussent terminées par le congé donné à La Harpe et par contrecoup à l'incomparable Mme Denis, qui était une si merveilleuse actrice. Mais la réconciliation était inévitable ; elle se fit vers la fin de 1769. Ferney revit ses jours de splendeur, où ladite dame tenait tête à vingt-cinq convives, pendant que le seigneur se réfugiait dans son lit, soit par l'effet de son état maladif, soit pour préserver sa liberté de travail. On pourrait raconter à ce sujet des anecdotes sans fin, si l'on avait le temps de s'y amuser (1).

VOLTAIRE ET CATHERINE II. — Nous avons omis, pour cette période, ses rapports avec la couronne de Russie. C'est là qu'on peut observer mieux qu'ailleurs plusieurs

(1) On ne peut se dispenser de lire les huit volumes de M. Desnoiresterres, qui n'a rien négligé ni pour les recherches ni pour l'exactitude du détail. Rien de ce qui concerne Voltaire ne lui échappe.

traits de son caractère et de son génie : l'art de cultiver des amitiés princières, sa curiosité infatigable en matière d'histoire, et l'indifférence absolue sur la morale, quand il s'agit de personnes qui courtisent l'auteur.

Histoire de Pierre-le-Grand. — La mort de l'impératrice Elisabeth (9 janvier 1762), parut d'abord devoir changer sa situation à l'égard de la cour de Russie. C'était chose bien flatteuse pour lui de pouvoir dire : « J'ai « une souveraine de deux mille lieues de pays dans « mon parti ; cela console des cris des polissons » (1). Cette souveraine non-seulement l'avait gratifié de bonnes pelisses de fourrure, mais lui avait fait parvenir des documents pour son *Histoire de Pierre-le-Grand*, qu'il composa sans jamais perdre de vue la fille de ce grand homme, et toutefois en se vantant de « ne sacrifier la vérité à personne. » Il écrivit donc cette histoire pour Elisabeth, autant que pour l'honneur de la vérité.

Il regretta certainement cette princesse, dont les mœurs n'étaient pas faites d'ailleurs pour lui déplaire. « Mon impératrice de Russie est morte, écrit-il, et par « la singularité de mon étoile, il se trouve que je fais « une très grande perte. Mais, (ajoute-t-il, dans une au« tre lettre), il faut se consoler de tout. » Et en effet, cette perte fut bientôt réparée pour lui. Sa « singulière étoile » le prédestinait à jouir d'une faveur encore plus éclatante sous le règne de la nouvelle impératrice.

Avènement de Catherine II. — On sait, ou du moins l'on croit savoir comment Catherine II, surnommée *la Grande*, s'éleva au pouvoir absolu et s'y maintint. La mort tragique de son époux Pierre III, suivie de celle

(1) Lettre à Mme de Florian, 1er février 1761.

du malheureux Ivan VI, qui avait été couronné presque dès sa naissance, établit un règne qui fut ensuite glorieux pour la souveraine et pour son empire. En effet, quel nom de princesse l'histoire pourrait-elle présenter pour le mettre en parallèle avec celui de Catherine II, depuis le temps de la fabuleuse Sémiramis, dont Voltaire ne pouvait guère manquer de lui appliquer le nom, puisque c'était son goût de faire de ces sortes de baptêmes ? Catherine ne fut pas seulement une grande souveraine, mais une femme d'esprit, merveilleusement apte à tout genre de travaux, d'un génie étendu, facile, élégant, très cultivé, capable de grâce et de naïveté, éminemment propre à séduire, au moyen de la plume, le plus fin connaisseur en ce genre de mérite ; née en un mot, pour s'emparer de Voltaire, dont elle savait déjà les écrits par cœur. Il n'y avait que deux petits points à lui reprocher : ses assassinats et des mœurs un peu trop libres. Nous allons voir comment Voltaire passe l'éponge sur ces misères.

La nouvelle impératrice avait trop d'esprit, et trop d'ambition de gloire, pour ne pas apercevoir tout d'abord l'intérêt qu'elle avait à s'assurer d'un homme qui était l'arbitre suprême de la renommée dans toute l'Europe. Elle lui fit faire sans retard des avances par son secrétaire, le Génevois Pictet, qui avait compté parmi les hôtes du château de Ferney (1). Le philosophe-citoyen crut d'abord devoir faire quelques façons ; mais il ne fallut pas de longues intances pour le gagner ; et ce fut sans retour ni réserves de sa part. Il y était naturellement prêt :

« On parle, écrit-il, au comte Schowalow (1) d'une

(1) Desnoiresterres, *Volt. et J.-J. Rousseau*, p. 371. suiv.

« colique violente qui a délivré Pierre Ulric du petit dé-
« sagrément d'avoir perdu un empire de deux mille
« lieues. Il ne manquera plus qu'un Ninias à votre Sé-
« miramis, pour rendre la ressemblance parfaite. J'a-
« voue que je crains d'avoir le cœur assez corrompu
« pour n'être pas aussi scandalisé de cette scène qu'un
« bon chrétien devrait l'être. Il peut résulter un très
« grand bien de ce petit mal... (1) »

Cependant tout le monde en France, et à la cour, et même parmi les philosophes, ne prenait pas avec cette désinvolture les premiers exploits de la Sémiramis du Nord. D'Alembert était un peu scandalisé; Mme du Deffand faisait la moue ; le duc de Praslin ne paraissait pas très-édifié : « J'ai peur, dit le sage philosophe, que M. le
« duc de Praslin n'aime pas mon impératrice de Rus-
« sie, j'ai peur qu'on ne me la dégote ; il ne me restait
« plus que cette tête couronnée ; il m'en faut une abso-
« lument (2). »

Il s'exprime ainsi dans le temps où l'on parlait de mouvements en Russie en faveur du malheureux Ivan VI, encore prisonnier. C'est le Ninias qu'il redoute. Mais sa Catherine y mettra bon ordre.

A mesure que cette princesse manifeste davantage ce qu'elle est, Voltaire montre plus effrontément sa tolérance envers une impératrice qui a le mérite d'être ennemie de la religion catholique. En effet, elle a envoyé cinquante mille hommes en Pologne « pour
« rétablir la tolérance et la liberté de conscience. »

A cette occasion, Voltaire écrit à Mme Du Deffand (3).

(1) L. du 13 auguste 1762.
(2) L. à Mme d'Argental, 13 aug. 1763.
(3) Lettre du 18 mai 1767.

« Je me vante à vous d'être un peu dans ses bonnes « grâces ; je suis son chevalier envers et contre tous. « Je sais bien qu'on lui reproche quelque bagatelle au « sujet de son mari ; mais ce sont des affaires de fa- « mille dont je ne me mêle pas ; et d'ailleurs il n'est pas « mal qu'on ait une faute à réparer, cela engage à faire « de grands efforts pour forcer le public à l'estime et à « l'admiration ; et assurément son vilain mari n'aurait « fait aucune des grandes choses que *ma* Catherine fait « tous les jours.

Le mot est écrit : c'est *sa* Catherine ; bientôt, plus familièrement, *sa Cateau*. Les personnes à qui il écrivait n'étaient pas gens à se scandaliser pour peu de chose : néanmoins il faut reconnaître que la société du 18e siècle ne goûta pas ces badinages de Voltaire, et soupçonna que quelque chose manquait dans l'âme de ce grand philosophe ; et qu'à force de rire des faiblesses humaines, il avait perdu le discernement du bien et du mal, ne jugeant que par ses intérêts, ou en poète, pour qui tout cela n'était pas plus sérieux que des fictions dramatiques. Quoi donc? Sa Catherine jouait sur le théâtre du monde réel quelque chose comme sa tragédie de *Sémiramis* ; et de plus cette incomparable tragédienne lui faisait la cour : que lui restait-il à désirer? Bientôt elle étouffera le catholicisme en Pologne : nouveau mérite, auquel se joindra celui d'humilier la barbarie turque dans la personne du sultan Mustapha. Jamais encore sa philosophie n'avait assisté à pareille fête. Toutes ses passions à la fois sont satisfaites par sa chère impératrice ; et l'on voudrait qu'il lui reprochât quelque chose ! Le Salomon du Nord lui-même n'est plus rien en comparaison de cette idole nouvelle. Et puis elle prend si bien la gaudriole !

Qu'on lui trouve une autre impératrice qu'il puisse cajoler, comme elle, sur le même ton qu'une grisette. Pour achever, l'on jouera sur le théâtre de la cour de Russie toutes les pièces de Voltaire.

En attendant qu'il composât pour sa favorite couronnée quelque tragédie nouvelle, il lui dédia la *Philosophie de l'Histoire*, publiée sous le pseudonyme de *l'abbé Bazin*, et qu'il avait écrite d'abord pour la marquise du Châtelet. Toutes ses anciennes passions étaient sacrifiées à sa nouvelle maîtresse. (On sait que ce mot a pour lui bien des sens). C'était le *neveu* de l'abbé Bazin qui faisait ce cadeau, avec une dédicace digne de l'objet de son adoration (1765); et l'intelligente *Cateau* ne se trompa pas sur l'identité du neveu de cet excellent abbé. En remerciant comme il convenait, elle mit à contribution le dévouement de son grave adorateur. Elle avait besoin de trouver à Genève des auxiliaires ou des instruments pour un grand dessein qu'elle méditait.

Dans le plan d'ensemble qu'elle avait conçu pour introduire en Russie les connaissances et la politesse de l'Europe occidentale, se trouvait compris le projet d'attirer en ses états un certain nombre de jeunes filles instruites et bien élevées, qu'elle voulait placer comme institutrices dans des familles nobles de Moscou et de Saint-Pétersbourg. La Suisse lui parut le lieu où elle pourrait recruter les sujets dont elle avait besoin. Elle envoya le comte de Bulow, avec la mission de ramener du pays de Vaud et de Genève des personnes propres à l'accomplissement de ses vues. Voltaire fit son affaire de cette sorte d'enrôlement, « d'autant plus que le comte de Schowalow, se trouvait alors chez lui. » Déjà plu-

sieurs jeunes filles étaient en chemin pour la Russie, lorsque les gouvernements de Genève et de Berne, choqués de cet embauchage, les firent arrêter en route, et invitèrent poliment le comte de Bulow à quitter leur territoire. Voltaire poussa les hauts cris, comme s'il y avait là une violation du droit des gens. Résister aux volontés de sa Catherine, quel scandale ! Nous croyons volontiers que les chefs des gouvernements de Genève et de Berne s'étaient alarmés à tort de ces enrôlements, et qu'ils n'avaient pas bien compris les louables desseins de la puissante souveraine ; mais on comprend aussi que la caution du patriarche de Ferney ne leur parût pas suffisante, quand il s'agissait d'enrégimenter des jeunes personnes au service de la Sémiramis du Nord (1). Ils ne supposèrent pas que Catherine fût une autre Mme de Maintenon, et qu'elle fût bien désignée pour fonder en Russie une nouvelle maison de Saint-Cyr. Ils eurent tort peut-être ; mais ils jugèrent d'après la renommée.

Voltaire en écrivit ses excuses à l'impératrice : et comme celle-ci pouvait désirer que, dans son futur pensionnat, les demoiselles représentassent des pièces de théâtre à l'imitation des élèves de Mme de Maintenon ; le poète, toujours prêt, offrit, avec son désintéressement ordinaire, *les Lois de Minos* :

« Si ces demoiselles jouent des tragédies, écrivit-il (2),
« un jeune homme de mes amis en a fait une depuis peu,
« dans laquelle on ne peut pas dire que l'amour joue un
« rôle : ce sont deux espèces de Tartares qui se regar-
« dent plutôt comme époux que comme amants ; je l'en-
« verrai à Votre Majesté Impériale dès qu'elle sera

(1) Voir Desnoiresterres, *Volt.* et *J. J. Rousseau*, p. 387.
(2) L. à Catherine II, 12 mars 1772.

« imprimée... » Il propose encore ses services pour former un répertoire de tragédies et de comédies *à l'usage* du nouveau Saint-Cyr. Son zèle ne connaît pas de bornes.

Les *Lois de Minos*. — Quant à la tragédie des *Lois de Minos*, que ce *jeune* auteur dit avoir composée « en moins de huit jours pour ses amusements de campagne ; » elle est malheureusement du nombre de ces dernières pièces du trop fécond poète tragique, qui furent inspirées par quelque dessein soi-disant philosophique, pièces qu'on ne lit guère que par devoir, et qui s'effacent presque aussitôt de la mémoire. Nous en reparlerons. Dans son *Epître dédicatoire*, adressée au maréchal de Richelieu (1772), il ne craint pas de prendre l'engagement suivant, qu'on devine bien qu'il ne tiendra pas :

« Après avoir fait *Œdipe* et les *Lois de Minos*, à près « de soixante années l'un de l'autre, et après avoir été « calomnié et persécuté pendant ces soixante années, « sans en faire que rire, je sors presque octogénaire « (c'est-à-dire beaucoup trop tard) d'une carrière épi- « neuse, dans laquelle un goût irrésistible m'engagea « trop longtemps. »

Il ne sait pas qu'il a encore devant lui six ans de vie, et par conséquent plus d'une tragédie à faire. Mais nous avons anticipé sur l'ordre des temps, et il nous faut retourner un peu en arrière.

Les chars de guerre. — Son zèle pour la souveraine qu'il s'était donnée ne se contentait pas de services poétiques ou historiques : il aurait été bien aise de lui rendre des services militaires dans sa guerre contre Mustapha.

Il avait en réserve son merveilleux engin, ces fameux

chars *babyloniens*, dont il n'avait pas trouvé l'emploi dans la guerre de Sept-ans. Il en fait parvenir le plan à son impératrice, il lui en vante la foudroyante efficacité ; il la presse de s'en servir (février 1769).

« Encore une fois, dit-il, je ne suis point meurtrier, « (c'est un synonyme de *militaire*, adopté par le philoso- « phe), mais je crois que je le deviendrais pour vous « servir. »

Catherine II daigna lui répondre fort sérieusement, et discuter sur l'utilité de son invention avec la politesse d'une personne qui sait ménager le faible des inventeurs. Néanmoins l'auteur de *Zaïre* n'eut pas la joie de massacrer des legions de Turcs au moyen de sa « petite machine. » C'est peut-être le seul genre de succès qui ait échappé à l'ambition et aux espérances de ce sage philosophe, de cet ardent ami de l'humanité.

Correspondance avec Frédéric II. — Cette sorte d'intimité qu'il entretenait avec la souveraine de toutes les Russies piqua sans doute son ancien ami, le roi de Prusse. Une espèce de jalousie porta le Salomon du Nord à renouer avec lui la correspondance, qui avait subi plus d'une interruption. Voltaire lui paraissait plus que jamais l'homme nécessaire pour vivifier les esprits du Nord. « Vous créez des êtres où vous résidez, lui « écrit-il : vous êtes le Prométhée de Genève. Si vous « étiez demeuré ici, nous serions à présent quelque chose. « Une fatalité qui préside aux choses de la vie n'a pas « voulu que nous jouissions de tant d'avantages (1). »

Frédéric a sans doute oublié en ce moment à quel prix

(1) L. de Frédéric à Voltaire, 1er janvier 1765, *apud* Desnoiresterres. *Volt. et J. J. R.* p. 396.

il aurait fallu payer tous ces *avantages* : il fallait abdiquer tacitement devant Voltaire, comme l'avait fait en partie le gouvernement de Genève : Frédéric s'y serait-il résigné ? Et enfin, on n'aurait toujours eu qu'un seul Voltaire : car ce génie-là n'était pas de nature à se reproduire et à faire souche. On ne conçoit même pas comment il aurait pu se naturaliser en Prusse. Frédéric le sentait mieux que personne.

Brochures diverses. La gaieté de Voltaire. — Pendant l'absence de Mme Denis, dont il attendait le retour patiemment, Voltaire profitait, comme on le devine bien, de sa solitude. Sa plume ne s'arrêtait pas. C'est là qu'on doit placer une nuée de petits ouvrages qui s'envolaient dans le public pour y semer ce que l'auteur appelle la bonne parole, c'est-à-dire l'évangile philosophique. On pense bien que ce qui dominait dans ces écrits était la satire en vers et en prose. Mais une gaieté relativement inoffensive y tenait une assez bonne place. Le patriarche voulait rire et faire rire ses contemporains. Il avait des correspondants, notamment Mme Du Deffand et les Choiseul, qui attendaient de lui toute leur gaieté : il les servait libéralement. On aurait pu croire que sa dernière profession serait celle de bouffon de la société lettrée. Mais quel bouffon ! Supposons tout un groupe d'écrivains ingénieux et plaisants, qui se font une carrière de l'amusement du public, et qui tous les jours remplissent à l'envi de nombreuses feuilles avec les inventions les plus originales dans le genre comique : tous ces écrivains ensemble n'égalent pas le seul Voltaire pour la nouveauté, le piquant et le charme de la plaisanterie : il suffit à lui seul pour tenir toute une génération en belle humeur ; et il lui apprend, par un

art qui n'appartient qu'à lui, à marier le bon goût avec la folie. Plus son âge grandit, plus il semble jeune par sa fécondité et sa verve badine : en égayant merveilleusement son lecteur, il décourage l'émulation dans la plaisanterie : qui ne se sentirait gauche et pesant en essayant de badiner à côté de lui ? On aimerait mieux tenter la lutte avec un pareil maître dans la poésie épique, tragique, ou sérieuse en un genre quelconque, que dans la moquerie, le persiflage ou la simple bouffonnerie. C'est là qu'il atteint à la perfection, qu'il est sans modèle et inimitable. Si l'on composait un recueil de ses œuvres comiques (où l'on ne mettrait pas sans doute ses comédies), il n'y aurait pas de vieillard, à moins d'être aveugle et sourd, qui ne fût soulagé du mal de la vieillesse pendant la lecture de ce recueil.

Dans la plupart de ses écrits en ce genre, on ne sait si c'est la philosophie qui a pour fonction de faire passer la folie avec elle, ou bien le contraire : il y a presque toujours des traits de l'une et de l'autre, et le vieux philosophe paraît bien, pour son compte personnel, attacher autant de prix à l'une qu'à l'autre. Cependant tout le monde n'en était pas encore venu à ce genre de philosophie qui se met sous le couvert du nom de Démocrite ; tous les pouvoirs n'avaient pas, autant que le respectable patriarche, envie de rire de tout, et surtout des choses sérieuses. Aussi reçut-il encore quelquefois sur les doigts, quand il se mêlait de traiter à sa manière des questions graves.

L'Homme aux Quarante écus. — Son roman philosophique de l'*Homme aux quarante écus* fut condamné au feu, (octobre 1768) (1), peut-être parce qu'il y avait trop

(1) Desnoiresterres, *Volt. et Genève*, p. 210 et 241.

mis de son expérience de propriétaire, d'agriculteur, d'économiste, etc.; et qu'il y faisait trop, sous forme de badinage, la leçon à tout le monde avec son arrogance et son persiflage ordinaire. Il est évident qu'il se croyait appelé à traiter son siècle, en toutes matières, comme un maître pourrait traiter des disciples ignorants, sots, méchants et rebelles à toute bonne discipline ; et qu'il enseignait l'art de rendre un peuple heureux, en homme pour qui aucune science n'a plus aucun secret, et qui ne rencontre partout que des imbéciles. Son nouvel ouvrage ne méritait sans doute pas le feu ; mais on trouva peut-être que sa suffisance méritait un avertissement : au moins elle avait choqué les fermiers généraux, gens très puissants. Or, dans ce temps-là, les avertissements du pouvoir n'étaient pas doux.

Romans philosophiques. — On lut sans doute avec moins d'aigreur le joli conte de la *Princesse de Babylone* (1768), les *Lettres d'Amabed* (1769), qui ne sont guère agressives que contre les ordres religieux. On rit tout simplement (nous le supposons) en lisant le *Marseillais et le Lion*, les *trois Empereurs en Sorbonne*, et autres pièces qui n'offensaient ouvertement aucune puissance en état de faire venger ses offenses.

Histoire du Parlement de Paris. — Mais un ouvrage sérieux et malin à la fois, l'*Histoire du Parlement de Paris,* compromit assez gravement son auteur, d'autant plus que cette *Histoire* parut fort mal à propos, comme nous aurons lieu de le faire sentir, c'est-à-dire au moment où la lutte était engagée avec le plus de violence entre la cour et le Parlement, en 1769. Le Parlement de Paris fut supprimé au moment où il allait procéder contre l'auteur de cette *Histoire* satirique de la redoutable com-

pagnie. Voltaire ajouta à son ouvrage un dernier chapitre, où il eut la joie de raconter la fin de ce corps qu'il détestait. Nous ne voulons pas énumérer une foule de pièces plus ou moins légères, qui paraissaient tous les jours : elles ne peuvent guère être analysées : ce n'est qu'en les lisant qu'on peut jouir des fantaisies merveilleuses de cet esprit qui est la raillerie faite homme.

Les *Guèbres*. — Mais le théâtre réclamera toujours aussi sa part, jusqu'au dernier jour de l'auteur. Depuis qu'il s'était avisé de composer des tragédies qu'on pourrait appeler ethnographiques, dont les héros sont en quelque sorte des peuples, des personnages collectifs, plutôt que des caractères individuels ; il trouvait son compte dans ces fictions où quelques idées générales, plus ou moins historiques et philosophiques, lui tenaient lieu de méditations sur la nature humaine, toujours si difficile à bien particulariser. Il peint des mœurs qu'il lui plaît d'attribuer à un peuple, à un temps, à une religion déterminée ; il ne s'applique pas à mettre en scène des figures et des personnes propres à produire l'impression de la réalité vivante. C'est par ce procédé que, grâce à l'incomparable prestesse de sa plume, il peut, en moins d'une semaine, concevoir et exécuter une tragédie en cinq actes, qui ne se soutient pas à la scène plus de temps qu'elle n'en a pris pour venir au jour. Des allusions plus ou moins transparentes aux faits contemporains, et que lui-même applique diversement d'un jour à l'autre, complètent, à son avis, l'intérêt, excitent au moins la curiosité publique, et ménagent à son œuvre un succès éphémère, dont il s'habitue à se contenter. Car il ne prend plus guère au sérieux même cette gloire de la scène, dont il ne peut néanmoins se détacher.

Les Guèbres. — Depuis longtemps, il s'est engoué de la religion des Guèbres, qu'il met presque de pair avec celle des Chinois, c'est-à-dire infiniment au-dessus du christianisme (1). Il expédie donc en peu de jours une tragédie des *Guèbres*, où l'on devra reconnaître des allusions aux Polonais, aux Suédois, à l'archevêque de Paris, aux parlements, mais où l'on ne pouvait du moins méconnaître les sentiments d'un ennemi de *l'infâme.* Le sous-titre, *la Tolérance*, pouvait équivaloir à une signature. Au reste, l'auteur publie sa pièce sous le nom de « feu « M. Desmahis, jeune homme plein de mérite », qui était le plus tolérant de tous les hommes, « et qui ne haïssait que les pédans insolents, qui sont la pire espèce du genre humain. »

DES DEUX POUVOIRS. — Cette tragédie-pamphlet ne fut jamais jouée. Mais la *Préface* tint lieu d'une représentation, qui n'aurait pas été facile à obtenir sur une scène publique. L'auteur y exposait nettement ses idées sur le devoir imposé aux princes de réprimer les entreprises du clergé et de régler la foi religieuse selon les intérêts de leur politique (2). C'est ce que faisait la grande Catherine dans ses états : excellent exemple à proposer au roi de France, ainsi qu'à tous les autres ! La domination absolue du pouvoir civil dans les affaires de conscience, tel est un des principes fondamen-

(1) Voir dans son *Dictionnaire philosophique*, l'article *Philosophie*, Section I.

(2) « Il n'y a point de souverain à qui la terre entière n'applaudit avec « transport si on lui entendait dire :

Je pense en citoyen, j'agis en empereur ;
Je hais le fanatique et le persécuteur.
(*Les Guèbres*, a. V, sc. VI.)

Que chacun dans sa loi cherche en paix la lumière ;
Mais la loi de l'État est toujours la première.

(*Ibid.*)

taux de la religion et de l'église de Voltaire ; et l'on voit l'auteur, dans ses écrits, l'affirmer plus énergiquement de jour en jour. Il nie résolument l'existence d'un pouvoir spirituel ; et, de même qu'il fait de Dieu un grand lieutenant de police, il fait du roi l'oracle des croyances religieuses : principe dont on entrevoit d'un coup d'œil toutes les conséquences : à chaque changement de règne ou de ministère, tous les sujets seront obligés de retourner leurs consciences, comme une livrée dans un changement de maître.... Voilà où le règne de la philosophie voltairienne aurait amené les âmes de ses adeptes.

Le Dépositaire ; OPÉRAS COMIQUES, GRÉTRY. — Retournons au théâtre. Une seule tragédie, (et encore non représentée), n'était pas assez pour remplir l'activité du poëte soi-disant moribond ; il y joignit une comédie à la gloire de son ancienne amie Ninon de Lenclos et de l'épicurisme, le *Dépositaire* ; puis deux opéras comiques, le *Baron d'Otrante* et les *Deux Tonneaux*. Il avait pris en grippe le genre de l'opéra comique, depuis qu'il le voyait en grande faveur à Paris. Mais il reçut à Ferney la visite du musicien Grétry, en 1767. L'homme le charma par son esprit : lui ayant promis de travailler pour lui, il lui envoya quelque temps après, sans se nommer, ces deux livrets, qui n'étaient sans doute pas inférieurs à d'autres ouvrages du même genre. Grétry les présenta aux comédiens italiens, qui ne voulurent les accepter qu'à correction. Le musicien promit de faire venir à Paris le « jeune auteur de province. » Mais le jeune auteur ne jugea pas à propos de se déplacer pour si peu.

VOLTAIRE ET BUFFON. — Quelques petits intermèdes de

guerres personnelles ne faisaient pas mal pour rafraîchir le sang de ce jeune homme de soixante-quinze ans. Nous ne mentionnons qu'en passant les divertissements qu'il se donnait aux dépens de Nonotte « ex-jésuite », et autres moucherons, qu'il s'amusait à écraser dans ses moments perdus. Mais il avait une rancune à satisfaire contre un bien autre personnage, qui n'était rien moins que l'illustre auteur de *l'Histoire naturelle*.

La renommée de Buffon, il faut l'avouer, importunait un peu notre écrivain universel, qui croyait bien avoir autant de titres que personne pour régenter la physique et toutes les sciences de la nature. Sans s'être jamais vus, les deux grands auteurs médisaient assez volontiers l'un de l'autre ; et chacun d'eux, de son côté, en était instruit. Le seigneur de Montbard écrivait du seigneur de Ferney, assez brutalement, mais non tout à fait sans raison : « Comme je ne lis aucune des « sottises de Voltaire, je n'ai su que par mes amis le « mal qu'il a voulu dire de moi... Il est irrité de ce « que Needham m'a prêté des microscopes, et de ce que « j'ai dit que c'était un bon observateur. Voilà son mo- « tif particulier, qui, joint au motif général et toujours « subsistant de ses prétentions à l'universalité et de sa « jalousie contre toute célébrité, aigrit sa bile recuite « par l'âge, en sorte qu'il semble avoir formé le pro- « jet de vouloir enterrer de son vivant tous ses contem- « porains » (1).

NEEDHAM. — *Les singularités de la Nature.* — Needham, que nous n'avons pas besoin de louer après Buffon, était un jésuite anglais, qui s'était livré à des études sur les animalcules microscopiques, et avait tiré

(1) Lettre de Buffon au président de Brosses, 7 mars 1768

de ses observations des théories sans doute aventurées mais que nos naturalistes contemporains ne jugeraient peut-être pas aussi ridicules qu'il plaît à Voltaire de les représenter.

Il avait mis le doigt sur des faits qu'il était réservé à une science plus avancée d'interpréter mieux que lui ; mais c'était quelque chose de les avoir signalés. Il eut l'imprudence, avec un talent insuffisant pour cette lutte, d'attaquer la physique exposée par Voltaire dans son *Dictionnaire portatif* ; il écrivit quelques lettres contre ce philosophe tranchant dans son incrédulité, et qui niait avec hauteur et dérision tout ce qui échappait à ses observations ou à ses raisonnements (1). Voltaire profita de cette occasion pour donner une leçon solennelle à tous les naturalistes : il publia les *Singularités de la Nature*, « par un académicien de Londres, de Bologne, de Pétersbourg, de Berlin, etc. » (1768). Quoique ses principes généraux paraissent fort sages au début ; on a lieu de trouver qu'il le prend de bien haut avec des savants qui ne s'entendaient pas moins que lui sans doute en histoire naturelle ; et que, s'il sait mieux plaisanter qu'eux, il ne possède peut-être pas toutes les qualités requises pour se constituer leur maître et leur censeur. On ne tarde pas à reconnaître le satirique impitoyable à côté du régent de la science. Le pauvre Needham est traité avec ce persiflage insolent autant que cruel, qu'à déjà éprouvé Maupertuis. Mais tout cela n'était qu'un détour pour arriver à l'auteur de l'*Histoire naturelle*. Sa *Théorie de la Terre* et ses hypothèses *sur la*

(1) On peut signaler, comme exemple de ce genre d'incrédulité arrogante, l'article POLYPES, dans le *Dictionnaire philosophique*, et ses argumentations obstinées contre l'existence de l'AIR.

Génération deviennent l'objet de réfutations sarcastiques, à peine tempérées par quelques précautions de politesse, et destinées à couvrir Buffon de ridicule aux yeux de ce public frivole, pour qui seul Voltaire écrivait ; public éternel et toujours dupe des airs de supériorité pris par un censeur élégant et superficiel sur des hommes de génie, qui ne se contentent pas de banalités agréablement énoncées.

En somme, Voltaire traitait la physique, ainsi que la religion, comme un monde de chimères, où un homme tel que lui, porté sur les ailes de la raison, avait pour mission de détruire tous les monstres enfantés par la sottise humaine. Peut-être se croit-il plus infaillible qu'il ne l'est réellement. Quant aux autres hommes, on ne voit que trop ce qu'il en pense. En lui seul réside la vérité, la lumière, la sagesse : le reste des hommes ne se compose que de charlatans et de dupes, ou d'hypocrites et de niais.

Buffon, qui l'avait déjà cinglé au passage, sans connaître le véritable auteur d'une certaine dissertation d'un prétendu docteur de Bologne, ne crut pas à propos de se distraire de ses travaux pour ferrailler avec ce spadassin littéraire, qui combattait toujours masqué. Il eut soin de mettre de son côté les bons procédés, et attendit l'occasion d'une réconciliation. Un échange de galanteries épistolaires eut lieu entre les deux puissances ; et enfin Voltaire, qui avait beaucoup abusé, dans sa polémique, de chicanes impertinentes sur les coquillages fossiles, daigna dire qu'il ne voulait pas demeurer brouillé avec M. de Buffon « pour des coquilles. »

Ce bon mot ne termina pas tout : car Voltaire mit, plus tard, à l'Académie française, tout son crédit à faire

échouer le président de Brosses, énergiquement appuyé par Buffon (1). Il fallait toujours que, dans toutes ses querelles, Voltaire gagnât la dernière partie, d'une façon ou d'une autre, et qu'il eût sa vengeance.

Réhabilitations judiciaires. les Sirven, etc. — D'ailleurs, par son indomptable énergie, par son activité invraisemblable, par ses ressources d'esprit supérieures à toute comparaison, cet homme prodigieux venait à bout de tous ses desseins.

La longue affaire des Sirven (2), après neuf années d'incidents et de difficultés de toute sorte, se termina enfin, le 25 novembre 1771, par un arrêt du parlement de Toulouse, qui annula entièrement la sentence des premiers juges, rétablit Sirven et sa famille dans leurs droits et leurs biens, et condamna les consuls de Mazamet aux dépens. Le seigneur de Ferney, qui avait tout conduit par des soins et avec une habileté qu'on ne saurait imaginer, put jouir des témoignages de la reconnaissance de cette famille, qu'il avait sauvée d'un péril de mort, de la honte et de la ruine.

Il rendit ou s'efforça de rendre des services de même genre à d'autres victimes des erreurs judiciaires, trop fréquentes en ce temps-là. Il ne put sauver la vie à un laboureur nommé Martin, faussement accusé d'assassinat, et exécuté à Bar, par suite de la méprise du juge d'Arras, et consécutivement du parlement de Paris, en 1767. Mais il fit réhabiliter la mémoire du condamné et rétablir dans ses droits sa famille fugitive.

Il ne fut pas plus heureux au sujet des époux Mont-

(1) L. au Maréchal de Richelieu, 9 janvier 1771.
(2) Desnoiresterres, *Voltaire et Genève*, p. 163. suiv.

bailli, accusés de parricide sur leur mère ; le mari subit le dernier supplice à Saint-Omer (novembre 1770), mais la femme, par l'intervention de Voltaire, obtint une pleine réparation, et le conseil d'Arras pleura du moins sur une erreur qui avait entraîné la mort d'un innocent.

Il soutint et dirigea les efforts du jeune Tolendal pour faire réhabiliter la mémoire de son père, le comte de Lally, injustement condamné à mort et exécuté en 1766. Il eut la joie, à ses derniers moments, de croire cette cause gagnée, ce qui lui fit dire qu'il mourait content.

Il défendit encore le comte de Morangiès, ruiné par des usuriers ; mais nous avons déjà dit que les mémoires qu'il a écrits sur ce sujet, tout ingénieux qu'ils sont, ne nous paraissent pas prouver très sûrement que le comte n'était pas un dissipateur, et qu'il valait beaucoup mieux que ses usuriers (1).

On doit s'intéresser davantage aux serfs du mont Jura, que Voltaire entreprit d'affranchir de la main-morte exercée sur eux par les chanoines de Saint-Claude ; ou aux misères des habitants du pays de Gex, que le seigneur de Ferney prit sous sa protection constante, pour les soustraire aux exigences tyranniques des nombreux administrateurs qui vivaient sur le paysan comme des insectes sur une proie.

Voltaire se constitua le tuteur de cette classe vouée à une misère irrémédiable par un despotisme aussi cruel qu'imprévoyant. C'était bien entendre les devoirs d'un propriétaire de terres, et cela valait mieux sans doute que de vouloir étendre les droits seigneuriaux jusqu'au

(1) Voltaire revient encore sur cette affaire dans l'écrit intitulé *Prix de la Justice et de l'Humanité* (1777) (Art. XXII, § II, *Des Temoins*, note 2.)

gouvernemement des consciences, et de s'imaginer qu'un seigneur de paroisse était, par office, chef d'une religion légale dans ses domaines.

Agriculture, industrie, commerce. — Le pays de Gex était pauvre, et la terre en grande partie inculte : Voltaire, toujours à l'affût des découvertes utiles, y appliqua les plus récents moyens de culture, les instruments les plus perfectionnés. Il parle à tout moment, dans ses lettres, d'un semoir nouveau qui fait merveilles. Il a même son champ particulier, qu'il laboure de ses propres mains, pour donner l'exemple.

Il répandit ainsi l'aisance là où régnait la disette ; il multiplia les arbres ; il introduisit même l'élevage des vers à soie. Il fonda une manufacture de soieries, dont il fut bientôt si fier, qu'il en vantait les produits comme supérieurs à ceux des pays les plus célèbres en ce genre. Et, pour prouver son dire, il mit lui-même la main à l'œuvre, tissa des bas de soie, qu'il envoya à la duchesse de Choiseul. Il put se croire le premier manufacturier, comme le premier agriculteur de son temps.

La colonie de Ferney. — De son village de Ferney il fit une petite ville prospère, en y bâtissant des maisons ; et il y attira nombre d'artisans, qui ne voulaient plus endurer la condition humiliante faite par Genève à ses *natifs*. L'art de l'horlogerie se trouva ainsi, comme tout d'un coup, implanté à Ferney. Le seigneur, qui entendait aussi bien le commerce que tout le reste, se chargea de la publicité à faire pour les produits de l'industrie du lieu (1). Il profita de son crédit auprès de sa clientèle littéraire ; il fit à ses correspondants titrés

(1) Voir sa lettre *à tous les Ambassadeurs*, (de Ferney, 5 juin 1770).

et riches des éloges magnifiques de son horlogerie, de la beauté des ouvrages et du bon marché ; il expédia en bonne place des échantillons, c'est-à-dire, bien entendu, des merveilles. Il fit prendre de ses montres aux têtes couronnées comprises dans sa clientèle. Il en fit envoyer, par les agents diplomatiques, en pays étranger. La cour de France dut s'exécuter, et en distribua en cadeaux ; Catherine en prit tout un lot ; Moustapha même dut lire l'heure aux cadrans de Ferney.

Crédit de voltaire dans le nord de l'Europe. — Comment l'Europe tout entière n'aurait-elle pas eu les yeux attachés sur ce personnage extraordinaire, qui possédait tant de moyens pour attirer et retenir l'attention ? Déjà, à propos de l'affaire des Sirven, faisant suite à celle des Calas, il avait réussi à mettre dans son jeu quatre têtes couronnées : le roi de Dannemarck en effet complétait ce nombre, avec les souverains de Russie, de Prusse et de Pologne : « J'ai, disait-il, brelan « de roi quatrième ; mais il faut que je gagne la partie.... « N'êtes-vous pas fâché que parmi nos quatre rois, il n'y « en ait pas un du Midi (1) ? »

On croit entrevoir une raison de cette abstention des « rois du Midi » dans la cour du roi de la philosophie. Ce n'est qu'une banalité de répéter avec lui :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Cette lumière qui vient du Nord est empruntée de l'astre Voltaire. Mais on ne s'étonne pas que les souverains de nations qui avaient si longtemps été ennemies de l'Eglise romaine, aient fort goûté la guerre

(1) L. à Damilaville, 9 février 1767.

qu'on lui faisait, et qui ne pouvait leur nuire aucunement ; tandis que ceux qui professaient la foi romaine en étaient beaucoup moins enchantés. Le voltairianisme, adopté publiquement par des princes, aurait produit un tout autre effet à Madrid, à Lisbonne, à Vienne, qu'à Berlin ou à St-Pétesbourg ; et pour les monarques du Midi, il aurait été mal sûr de paraître affiliés à la secte Encyclopédique. Voltaire a beau dire d'ailleurs qu'il travaille pour le genre humain tout entier ; on voit bien qu'il a toujours les yeux fixés sur la France, et que c'est elle seule dont il prétend réformer l'esprit. Il ne peut donc avoir d'influence, parmi les étrangers, que sur ceux qui vivent, en quelque sorte, de la vie intellectuelle des Français. Si le Nord lui envoie de la lumière, c'est la lumière réfléchie de la littérature française. Sait-il bien lui-même ce qui se passe, dans ce temps-là, aux pays étrangers, et notamment en Allemagne ? A-t-il seulement entendu parler des œuvres de Lessing, de Mendelssohn, de Klopstock, de Herder, de Goethe ? Non ; pour Voltaire lui-même, comme pour ses adorateurs, il n'y a qu'un soleil au monde, c'est Voltaire. Et les souverains étrangers ne croient pas seulement s'honorer en lui marquant leur admiration, ils croient recevoir un reflet de sa gloire, d'autant plus qu'il répand sur ses adorateurs des rayons de sa lumière, avec une prodigalité digne d'un astre qui serait le centre de l'univers.

Décroissance du crédit de Voltaire. — Cependant la royauté du patriarche de Ferney penchait vers son déclin. Ce qui prépara ce changement fut une crise politique, dont l'effet ne fut pas moins préjudiciable à la puissance du roi de France lui-même. On ne s'attendait guère à voir Louis XV associé de cette façon à

Voltaire. Mais nous avons déjà remarqué que le ministère de Choiseul fut le temps du règne de notre philosophe. Il subit donc les conséquences de la chute de ce ministre, autant qu'un homme qui doit avant tout sa puissance à son génie et à son caractère, peut subir passivement les conséquences des événements politiques.

CHAPITRE VIII

ET DERNIER

Dernières années de Voltaire

(1770-1778)

I

Dernières œuvres de Voltaire. Sa haine contre le Christianisme.

Exil du duc de Choiseul. — Le 24 décembre 1770, le roi renvoyait brusquement du ministère le duc de Choiseul, et lui assignait pour lieu d'exil son château de Chanteloup. Louis XV ne se doutait pas que, par ce coup, il ébranlait sa propre autorité. Son gouvernement, haï déjà et méprisé, ne se soutenait guère, dans l'opinion publique, que par une certaine faveur attachée au nom de Choiseul. A partir de ce jour, il ne parut plus qu'un despotisme sans dignité.

On ne doutait pas que le duc de Choiseul n'eût été renversé pour n'avoir pas voulu fléchir la tête devant une honteuse favorite, Mme Du Barry. Tout ce qu'il y avait encore en France, (même à la cour), de personnes qui conservaient ou affectaient le sentiment de la bienséance et de l'honneur, se piqua d'aller à Chanteloup faire sa cour aux exilés, comme pour protester contre la disgrâce du ministre, et contre l'éloignement où se trouvaient relégués le duc et la duchesse de Choiseul. Ceux-ci parurent alors presque les seuls honnêtes gens du royaume. Ce fut comme un réveil de la pudeur publique, dont la manifestation n'avait assurément rien de flatteur pour le roi. Le pèlerinage de Chanteloup n'était entrepris par les gens prudents qu'après en avoir obtenu la permission : les audacieux le faisaient sans rien demander. Les plus grands personnages de la cour, et surtout le duc de Chartres, ne se donnèrent pas la peine de dissimuler leurs sentiments. Il fallait que Louis XV fût bien aveuglé ou bien somnolent, pour ne pas sentir le danger de cette réprobation générale.

Réforme des parlements. — C'est le moment qu'il eut le malheur de prendre pour frapper un autre coup plus propre encore à lui aliéner l'esprit public. La couronne était depuis longtemps en lutte avec le parlement de Paris, qui, s'étant enhardi à soutenir contre elle une guerre ouverte, avait entraîné la plupart des parlements de province (1). Tous les moyens usités en pareil cas avaient été épuisés pour réduire la résistance des compagnies de justice. Lettres de jussion, lits de justice, tout

(1) Lire un piquant résumé de ces querelles dans le *Dict. philosophique* de Voltaire, art. *Parlement*.

fut vain : ces corps de magistrats, qui tenaient tous leurs pouvoirs du prince, mais qui s'étaient si souvent proclamés les tuteurs des rois et les défenseurs de la nation, en étaient venus à la rébellion la moins dissimulée. Ils allaient droit à une révolution, dont ils ne prévoyaient pas les conséquences pour eux-mêmes. Cet état n'était certainement plus tolérable : il fallait ou que le roi capitulât ou que le parlement fût brisé. Louis hésitait à prendre le parti nécessaire: ce fut la Du Barry, inspirée par le chancelier Maupeou, qui le décida : étrange effet de l'empire qu'une telle femme avait pu prendre sur ce prince qui se dégradait.

Trois semaines après le renvoi du duc de Choiseul, dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, les membres du Parlement furent contraints, par surprise et individuellement, à se déclarer par écrit pour ou contre l'obéissance. Ceux qui refusèrent d'obéir furent exilés ; et les autres, par esprit de corps, s'unirent avec eux (1). L'administration de la justice se trouvait suspendue, et les autres cours du royaume se rendirent solidaires du parlement de Paris. Les gens de lettres et le peuple applaudissaient à la résistance de ces compagnies, comme à une défense héroïque des libertés publiques.

Le chancelier Maupeou. — Le chancelier Maupeou avait entrepris de mettre fin au malentendu qui régnait depuis plus de deux siècles entre la monarchie et les organes de la justice, ceux-ci se croyant investis d'un droit de contrôle et de *veto*, qu'ils exerçaient, tantôt utilement, tantôt hors de saison, sur les actes législatifs ou administratifs de la royauté. L'ancien droit de remon-

(1) Voir Voltaire, *Histoire du Parlement*, ch. LXIX.

trances, qui pouvait servir, dans certaines occasions, à modérer les abus du pouvoir absolu, et qui avait rendu l'opposition du parlement populaire, était devenu avec le temps un droit de tracasserie, qui tendait à transformer la magistrature en pouvoir souverain, et trop souvent énervait la puissance royale, lorsqu'elle avait quelques desseins louables, mais contraires aux intérêts ou aux préjugés d'un corps privilégié.

Malheureusement, il n'existait pas, pour les libertés publiques, d'autre garantie. Voilà pourquoi le parlement demeurait cher aux esprits généreux, en dépit de ce contresens d'un pouvoir émané du roi, qui, opposant sa volonté, et souvent mal à propos, à celle du roi, mettait tout le gouvernement en échec. Il était donc raisonnable de vouloir rétablir chaque chose en sa place, d'obliger les chambres de justice à faire observer les lois, sans plus ; et de restaurer à leur égard l'indépendance du pouvoir royal. Malheureusement encore, c'était un gouvernement despotique, corrompu et méprisé, qui se chargeait de cette grande réforme ; et cela pour s'assurer le libre exercice de ses plus funestes fantaisies.

Les membres des cours souveraines se reposaient sur l'inamovibilité de leurs charges, achetées de leurs deniers : ils furent surpris par la confiscation de ces charges, et ensuite par une réforme complète des cours de justice. Celle-ci ne se fit pas sans donner satisfaction à des vœux depuis longtemps conçus et manifestés par le public.

La vénalité des charges fut abolie en principe, l'administration de la justice rendue absolument gratuite ; de nouvelles compagnies furent instituées dans le ressort

beaucoup trop vaste du parlement de Paris; (édit du 22 février 1771).

« Six parlemens nouveaux, dit Voltaire (1) furent « institués sous le titre de *Conseils supérieurs*, avec in- « jonction de rendre *gratis* la justice. Ces conseils furent « établis dans Arras, Blois, Châlons, Clermont-Ferrand, « Lyon, Poitiers. On y en ajouta d'autres depuis, pour « remplacer quelques parlements supprimés dans les « provinces ».

Le philosophe de Ferney applaudit de tout son cœur à ces réformes. Il haïssait de longue date les parlements, et il voyait appliquer, dans la nouvelle institution, quelques-uns des principes des philosophes. L'oraison funèbre qu'il fait au parlement de Paris, témoigne assez de ses sentiments.

« Qui pouvait croire alors (en 1762) que... le parlement « éprouverait le même sort que les jésuites? Il fatiguait « depuis plusieurs années la patience du roi, et il ne se « concilia pas la bienveillance du public par le supplice « du chevalier de La Barre, et par celui du général « Lally (2).

Voltaire et le chancelier Maupeou. — Comme Voltaire ne faisait rien à moitié, il mit sa plume au service du chancelier Maupeou; et la réforme ayant provoqué l'éclosion d'une multitude de libelles satiriques, le patriarche y tint tête à lui tout seul par une production merveilleuse de brochures anonymes en faveur du chancelier réformateur, et contre l'ancien parlement (3). Il ne craignit pas de se faire l'âme damnée de Maupeou.

(1) *Histoire du Parlement*, ch. LXIX.
(2) *Histoire du Parlement*, ch. LXIX.
(3) Desnoiresterres, *Voltaire et Genève*, p. 385-suiv.

et de braver ainsi l'opinion publique. Car la réforme rendit le nom du chancelier odieux, compromit celui du roi, et ne profita, en dernière analyse, qu'à la popularité de l'ancien parlement, qui, dès que vint le nouveau règne, trois ans après, rentra, pour ainsi dire, naturellement chez lui, *jure quodam postliminii*, comme dit un jurisconsulte célèbre.

Mémoires de Beaumarchais. — Pendant ce temps, le nouveau parlement, qu'on appelait injurieusement le *parlement Maupeou*, fut couvert de ridicule par un nouveau pamphlétaire, dont la renommée, en un moment, balança celle de Voltaire lui-même ; et cela, parce qu'il fut l'heureux et retentissant écho des sentiments publics. On voit que nous parlons des fameux *Mémoires* de Beaumarchais. Le patriarche admira de très bonne foi le génie de l'auteur, sans qu'un sentiment de jalousie, qui aurait été assez naturel, retînt l'impulsion de son cœur : il prit même bravement la défense de Beaumarchais contre la calomnie.

Voltaire et les Choiseul. — On pourrait demander ce que l'ermite du mont Jura perdit par le changement de ministère, puisqu'il sut, du premier coup, s'établir dans les bonnes grâces du pouvoir nouveau ; et encore n'avons-nous pas dit tout ce qu'il fit dans cette vue. Mais il perdit d'abord l'amitié et la considération des Choiseul, du duc et surtout de la duchesse. Il s'était pourtant empressé de leur témoigner la fidélité de sa reconnaissance et de son attachement. Il continua de leur écrire sur le ton d'un homme qui se pique d'être le courtisan du malheur ; il leur expédia tous ses écrits ; il affecta de ne rechercher que leur approbation. Néan-

moins il reçut d'eux plus d'une rebuffade, pour s'être tourné en un instant du côté de leurs ennemis.

Les hôtes de Chanteloup, surtout la duchesse de Choiseul, qui, toute philosophe qu'elle est, s'exprime sur son compte en termes fort méprisants, furent peut-être injustes envers lui. Avec cette susceptibilité qu'on remarque ordinairement chez les exilés et les disgraciés, ils ne crurent pas qu'on pût être leur ami sans épouser tous leurs ressentiments et leurs préventions. Ils ne comprirent qu'à moitié le caractère de Voltaire, dont le cœur ne fut pas ingrat envers eux (1), mais dont l'esprit ne se gouvernait nullement par les principes d'autrui, ni par une certaine logique intraitable des affections. Il n'a jamais rien sacrifié à des règles d'honneur imaginaires. Dans les affaires, il est le plus pratique des hommes. Uniquement mû par ses passions ou ses intérêts, par ses intérêts personnels ou par ceux des entreprises qu'il poursuivait, il saisissait ses avantages partout où il les rencontrait, et s'absolvait des reproches qu'on pouvait lui adresser, en attribuant à sa conduite des motifs supérieurs à ceux qu'on supposait. A cette heure, sa haine contre les parlements se trouvait satisfaite, une réforme importante était ou paraissait accomplie conformément à ses vœux et à ceux des bons esprits : il en marquait sa joie et concourait au succès, pensait-il, en bon citoyen. Il ne croyait pas être l'homme de M. de Maupeou, mais l'homme de la vérité, de la justice, de la raison : il ne se reprochait rien.

(1) Il le prouva bien en adressant à madame de Choiseul son *Epître de Benaldaki à Caramouflée, femme de Giafar le Barmécide* (1771), où le ministre renversé était glorifié, sous le nom de *Barmecide*, et un peu aux dépens du *Calife* lui-même.

Madame Du Barry. — En outre, il avait toujours été, par principes, l'adorateur des maîtresses royales : il se devait donc à lui-même d'offrir son culte à Mme Du Barry, puisqu'elle avait succédé à la Pompadour, dont on le voit, vers la fin, quelque peu mécontent. Qu'on ne lui parle pas de l'indignité de cette nouvelle favorite. Que lui importe qu'une personne de ce genre soit plus ou moins déhonorée ? Celle-ci est belle, elle est puissante : le reste le touche peu : la pudeur n'a jamais été son fait. Et de plus, cette courtisane quasi-couronnée s'avise, elle aussi, de lui faire des galanteries. Elle lui envoie par exprès son portrait, sur lequel elle a imprimé deux baisers à l'adresse du philosophe de Ferney. Il les accepte avec ivresse, il tourne à ce propos un madrigal qui sent son vieux fou. Il ne fait que demeurer dans son caractère. Il touche à ses quatre-vingts ans ; ce n'est pas le moment de changer, et de concevoir des scrupules de conscience au sujet d'une belle dame qui le cajole, fût-elle la dernière créature de France.

Les chefs ou les appuis du nouveau régime sont le maréchal de Richelieu et le duc d'Aiguillon. L'un est ce vieux libertin dont il a fait son héros et son idole ; l'autre est un grand personnage, dont l'honneur est demeuré *entaché* par une sentence du défunt parlement. Voltaire rit beaucoup de ce mot *entaché* : il n'estime pas que ce soit une *tache* aux yeux des honnêtes gens d'être demeuré *entaché* devant le parlement qu'il déteste ; et quant au célèbre entremetteur de cour qu'il courtise depuis si longtemps avec des expressions passionnées, Voltaire ne voit rien qu'on puisse trouver à blâmer en lui, à moins d'être janséniste.

Ainsi la bonne duchesse de Choiseul en est pour sa

morale : qu'y a-t-il en effet de commun entre la morale d'une honnête femme et le génie de Voltaire ? Cependant il n'est que trop vrai que le duc de Choiseul n'est plus au ministère pour couvrir tous les actes et satisfaire tous les désirs du seigneur de Ferney. Ainsi, la ville de Versoix demeurera en projet ; le gouvernement bourgeois de Genève n'aura plus à compter avec un ministre qui, de Versailles, prenait ses inspirations sur les bords du lac Léman. Evidemment le crédit du philosophe est diminué. Il reconnaît lui-même qu'il a fait une perte sensible (1). Eh bien, il se tournera de l'autre côté, et saura bien rattraper par d'autres instruments cette étrange royauté qui paraît lui échapper. Tout cela est parfaitement logique, si cela n'est pas d'une dignité exemplaire. Mais est-ce que Voltaire entend la dignité à la manière du commun des hommes? Sa dignité, à lui, c'est son intérêt, c'est son opulence et sa puissance.

LES *Lois de Minos, tragédie.* — VOLTAIRE APOLOGISTE DE LA MONARCHIE ABSOLUE. — Chaque grand évènement qui remuait son imagination lui inspirait l'idée d'une œuvre de théâtre. Les *Lois de Minos*, qui, à beaucoup d'égards, sont une sorte de répétition des *Guèbres*, c'est-à-dire, une fiction sans vraisemblance, destinée seulement à exalter le pouvoir royal en opposition au pouvoir pontifical, servent à l'auteur de prétexte pour glorifier le chancelier Maupeou, l'impératrice de Russie, et le roi de Suède Gustave III, c'est-à-dire tous les souverains qui s'enhardissent à établir la toute puis-

(1) « Je fais une grande perte dans monsieur le duc et madame la duchesse « de Choiseul. On ne peut compter sur rien de ce qui dépend de la cour. Le « premier homme de l'Etat n'est jamais sûr de coucher chez lui ».
(Lettre à M. Bertrand, 7 Janvier 1771).

sance de la royauté sur les débris ou d'un clergé ou d'un sénat attaché à des croyances ou à des traditions dont la philosophie de Voltaire a juré la ruine. Sous couleur de détruire les préjugés contraires à l'humanité, le philosophe prêche l'établissement de la monarchie absolue, non pas, dit-t-il, pour préconiser «l'autorité « arbitraire », mais « cette autorité juste et modérée, qui « ne peut sacrifier la liberté et la vie d'un citoyen à la « méchanceté d'un flatteur, qui se soumet elle-même « à la justice,... qui fait d'un royaume une grande fa- « mille gouvernée par un père (1). »

Le royalisme de Voltaire. — En somme, Voltaire étale un zèle monarchique échauffé par les caresses qu'il reçoit de plusieurs souverains de l'Europe et par son ressentiment contre la république de Genève, mais qu'il croit inspiré seulement par les intérêts de la philosophie. Il a découvert, dans la puissance royale, l'instrument dont il a besoin pour écraser les objets de ses haines. L'Hercule de l'incrédulité s'empare de cette massue, et joue le rôle de courtisan, afin de se servir du pouvoir monarchique à sa guise : tel est le secret de cet enthousiame tardif pour le développement de l'autorité absolue. Si l'on croyait voir là autre chose qu'un calcul politique pour en venir à ses fins, on serait détrompé par ses notes et ses préfaces. Il est toujours le même homme, au moins par ses haines. S'il flatte, c'est pour acquérir les moyens d'accomplir ses vengeances. Quand aux progrès du despotisme, qu'il favorise, il ne s'en inquiète pas, se persuadant que bientôt tous les rois seront philosophes, par les progrès de la Raison.

(1) Notes des *Lois de Minos*.

Cependant il ne s'oublie pas lui-même. Il a espéré que sa tragédie des *Lois de Minos*, grâce aux flatteries qu'elle contient à l'adresse du régime nouveau, lui rouvrirait le chemin de Paris. Malheureusement une édition infidèle de la pièce a paru. Le libraire Valade l'a publiée ; mais de qui cet homme avait-il reçu la copie tenue secrète, sur laquelle des interpolations ont été faites ? Il y a tout lieu de croire que c'était de la main même de l'agent de confiance que Voltaire avait élu, de Marin, commis de la direction de la librairie (1). Il avait ainsi des hommes à lui, ou qu'il croyait tels, dans les administrations. Mais Marin était un traître, et l'édition furtive des *Lois de Minos* vit le jour par sa trahison.

Que nous importe cependant que la confiance de l'auteur ait été trahie ? Avait-on glissé dans la pièce des vers satiriques, propres à y dénaturer le caractère d'apologie pour le coup d'état du chancelier Maupeou ? C'est ce dont nous ne trouvons pas trace ; et ainsi l'intention flatteuse de l'auteur demeurait bien sensible. Néanmoins il fut averti que le censeur de la pièce avait déclaré qu'il était impossible d'en permettre l'impression ; et d'autre part, son faux ami Marin ne l'encourageait pas à la laisser jouer. L'effet que Voltaire avait attendu de cet ouvrage n'eut donc pas lieu ; il ne fut pas même question d'en autoriser l'auteur à venir à Paris, et il n'eut pas la joie d'être applaudi sur le théâtre, comme il y avait bien compté ; car ayant lu sa tragédie à des amis, il écrivait à d'Argental : « Si la pièce est jouée

(1) Desnoiresterres, *Volt. et Genève*, p. 447 suiv. — C'est le même Marin dont il est question dans les *Mémoires* de Beaumarchais.

« comme je l'ai lue, je réponds du plus grand succès,
« malgré la cabale. » (1).

Il ne lui restait d'autre ressource que de faire plus que jamais sa cour à son héros, de qui sans doute il attendait, dans cet embarras, quelque important service.

Il lui écrivait ceci, touchant les *Lois de Minos* (2): « Vous « verrez bien que le roi de Crète, Teucer, est le roi de « Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski ; et que le « grand-prêtre est l'évêque de Cracovie : comme aussi « vous pourrez prendre le temple de Gortine pour « l'église de Notre-Dame de Czenstochowa ».

Ainsi, à la tragédie satirique il ajoutait la tragédie courtisanesque.

Pourquoi donc cette tragédie, pleine d'allusions plus ou moins transparentes, ne serait-elle pas jouée au moins devant la cour ? Cela ne dépend-il pas de son héros ?

« Il faut, lui dit-il (3), dans votre salle des spectacles « de Versailles, des pièces à grand appareil ; *les Lois de* « *Minos* peuvent avoir au moins ce mérite... Mais vous « manquez, dit-on, d'acteurs et d'actrices : et de quoi « ne manquez-vous pas ? Le beau siècle ne reviendra « plus. »

Voltaire ne croyait pas tant à l'absence d'acteurs et d'actrices : car il connaissait bien les talents de Le Kain et de M[lle] Clairon ; mais il s'agissait d'entrer dans les sentiments du despotique souverain de la scène, et de le flatter par tous les endroits. Aussi lui dédia-t-il sa

(1) Desnoiresterres, *Volt. et Genève*, p. 150-151.
(2) Lettre du 8 juin 1772.
(3) *Ibid.*

tragédie, pour se donner l'occasion de lui adresser en public les compliments les plus ingénieux.

« La nature, lui dit-il (1), m'a fait votre doyen, et « l'académie vous a fait le nôtre ; permettez donc qu'à « de si justes titres je vous dédie une tragédie qui serait « moins mauvaise, si je ne l'avais faite loin de vous. »

... « A qui apppartiendra-t-il plus d'être le soutien « de tous les beaux-arts qu'au neveu de leur principal « fondateur ? C'est un devoir attaché à votre nom. »

L'éloge du maréchal est habilement entremêlé avec les plaintes sur les attaques de l'envie et de la calomnie, sur la décadence du théâtre français, etc.

L'auteur feint même une modestie qui n'est sans doute guère dans son cœur. Il annonce qu'il va sortir de la carrière du théâtre, où il est peut-être resté trop longtemps.

Adieux au théatre. — « Je souhaite que la scène « française, élevée, dans le grand siècle de Louis XIV, « au-dessus du théâtre d'Athènes et de toutes les na- « tions, reprenne la vie après moi ; qu'elle se purge de « tous les défauts que j'y ai portés, et qu'elle acquière « les beautés que je n'ai pas connues. »

Il fallait que le prétendu protecteur des beaux-arts eût l'oreille bien endurcie à la flatterie, pour ne pas entendre ce que son humble courtisan attendait de lui ; mais le grand seigneur avait d'autres affaires que celles de l'ermite du mont Jura, et se souciait médiocrement de ces cris qui s'élevaient du désert vers sa toute-puissance.

Il laissa crier l'exilé, et ne se remua point. Cependant celui-ci, autre seigneur, au moins dans son ermitage,

(1) *Epître dedicatoire.*

s'indignait de voir que tant de gens, qu'il méprisait, fussent à Paris, et qu'il n'y fût pas. Dans le nombre de ces gens insolemment heureux, il n'oublie pas Beaumarchais : « Il est plaisant qu'un garçon horloger, avec « un décret de prise de corps, soit à Paris, et que « je n'y sois pas (1). »

« J'avais fondé (2), sur *Minos* l'espérance de vous faire « ma cour à Paris ; mon espérance est détruite : c'est la « fable du *Pot au lait.* »

Le malheur était donc irréparable en ce qui regardait le retour à Paris. Mais il restait à l'auteur le théâtre de Genève. Oui, le théâtre de Genève, ou du moins de Châtelaine, aux portes de la cité de Calvin. Rien n'avait pu prévaloir sur le goût du public génevois pour les représentations dramatiques. En dépit des puritains, une assez bonne troupe jouait la comédie à une demi-lieue des remparts ; le poète de Ferney avait dans ce théâtre son entrée particulière, il était là comme chez lui ; et plus d'un pasteur calviniste y venait, surtout dans les grandes représentations. Il y en eut de signalées en 1772.

Eloge de Le Kain. — Au mois de septembre, Le Kain vint à Lyon, et de là poussa naturellement jusqu'à Ferney. Tout le monde, à Genève, voulut voir et entendre le grand tragédien. Il va sans dire que ce furent des pièces de Voltaire qu'il représenta sur le théâtre de Châtelaine.

« Mon cher ange, écrit le poète à d'Argental (3), je « suis dans l'extase de Le Kain. Il m'a fait connaître « *Sémiramis*, que je ne connaissais point du tout. Tous

(1) L. à Richelieu, 11 juillet, 1770.
(2) L. au même, 1er février 1773.
(3) 21 septembre 1772.

« nos Génevois ont crié de douleur et de plaisir ; des
« femmes se sont trouvées mal, et en ont été fort aises.
« Je n'avais point d'idée de la véritable tragédie avant
« Le Kain ; il a répandu son esprit sur les acteurs. Je ne
« savais pas quel honneur il faisait à mes faibles ouvra-
« ges, et comme il les créait ; je l'ai appris à six vingts
« lieues de Paris. »

Découverte apparemment bien favorable à la représentation des *Lois de Minos*. L'auteur annonce donc à son *ange* l'envoi prochain du vrai « code *Minos* » corrigé.

« Vous le trouverez un peu changé, mais non pas au-
« tant que je le voudrais... Je ne suis plus aussi pressé
« que je l'étais. J'ai dompté la fougue impétueuse de ma
« jeunesse ; mais je crois qu'on pourra fort bien publier
« ce code au retour de Fontainebleau. »

Ses espérances, comme on le voit, renaissent toujours. Il écrit encore au maréchal de Richelieu, sous prétexte de demander une prolongation de congé pour Le Kain (1).

« Il m'a fait connaître *Sémiramis*, que je n'avais point
« vue depuis vingt-quatre ans. Cela m'a fait frémir,
« tant cela ressemble !... J'en ai été honteux et hors
« de moi-même. Tous les étrangers ont éprouvé le
« même sentiment. »

L'adorateur de la Sémiramis du Nord commençait donc à se trouver un peu embarrassé de la ressemblance de son idole avec l'héroïne de sa tragédie ! Mais ce n'était qu'aux jours où il voyait la Sémiramis d'Orient sur le théâtre. Et encore de quoi était-il honteux ? Car en ce moment-là il était en commerce épistolaire avec

(1) L. du 21 septembre 1772.

Catherine II, et Dieu sait quel échange de flatteries entre ces deux comédiens extraordinaires !

Mlle Clairon et Voltaire; apothéose du poète. — La gloire de l'homme unique du siècle éclatait dans ce même temps de différentes manières. Pendant qu'il jouissait à Ferney des triomphes que lui procurait le talent de Le Kain; à Paris, Mlle Clairon lui ménageait une apothéose d'un genre nouveau. Marmontel ayant composé une *Ode à la louange de Voltaire*, la tragédienne donna chez elle une fête où elle parut en prêtresse d'Apollon, récitant l'ode et couronnant de lauriers le buste du poète.

« La maison de Mlle Clairon, écrit celui-ci, (1) est donc « devenue le temple de la gloire? c'est à elle de donner « des lauriers, puisqu'elle en est toute couverte. Je ne « pourrai pas la remercier dignement; je suis un peu « entouré de cyprès. On ne peut plus mal prendre son « temps pour être malade. M. Le Kain est chez moi. « Il a joué six de mes pièces, et l'auteur est actuellement « dans son lit. »

Qu'il soit dans son lit, nous le pensons bien, puisque c'est son habitude; mais c'est dans ce lit qu'il compose une multitude inénarrable d'ouvrages de tout genre; et dire de Voltaire qu'il est dans son lit, c'est comme si l'on disait, d'un autre homme de lettres, qu'il est à son bureau.

La statue de Voltaire. — Le buste de Voltaire solennellement couronné par Mlle Clairon était apparemment l'œuvre du grand statuaire Pigalle. Car une statue venait d'être modelée par ce célèbre artiste sur l'ini-

(1) L. à la Harpe, 29 sept. 1772.

tiative de Mme Necker, qui en fit la proposition chez elle, le 17 avril 1770, dans une réunion des chefs de la société encyclopédique. L'idée fut accueillie avec chaleur et l'on décida sur le champ que ce monument serait exécuté au moyen d'une souscription, à laquelle les gens de lettres français seraient seuls admis : intention très louable, mais dont l'exécution donna lieu à quelques critiques. La souscription fut amplement couverte; mais parmi les gens de lettres français on admit le roi de Prusse et celui de Danemarck ; en revanche, on refusa Jean-Jacques Rousseau ; tout cela sur l'avis de Voltaire lui-même. Jean-Jacques avait cru faire preuve de noblesse d'âme en envoyant ses deux louis d'or ; Voltaire prétendit en faire preuve de son côté en les rejetant outrageusement. Il écrit à D'Alembert qui l'a consulté (1) :

« Je persiste dans la prière que je vous ai faite de faire « rendre à Jean-Jacques sa mise ; c'est l'avis de M. de « Saint-Lambert. Je ne peux voir cet homme dans la « liste à côté de vous et de M. le duc de Choiseul ; mais « je vous recommande toujours Frédéric, non pas par- « ce qu'il est roi, mais parce qu'il me doit une répara- « tion. »

Qu'on mette ici à part toute prévention, et qu'on juge lequel de ces deux hommes avait l'âme la plus vindicative et la plus injuste. A coup sûr, Rousseau s'honorait en rendant ainsi hommage au plus grand génie du siècle. Mais que faisait Voltaire en lui infligeant cet affront? Nous n'en voulons pas dire davantage.

Pigalle fut chargé de la statue : il se rendit à Fer-

(1) 16 juillet 1770.

ney. Le modèle prétendait que l'artiste ne pourrait rien tirer de sa personne. « M. Pigalle doit, dit-on, « venir modeler mon visage ; mais, madame (1), il « faudrait que j'eusse un visage ; on en devinerait à « peine la place. Mes yeux sont enfoncés de trois pou- « ces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé « sur des os qui ne tiennent à rien. Le peu de dents « que j'avais est parti... On n'a jamais sculpté un pau- « vre homme dans cet état. »

Pigalle eut encore bien de la peine à fixer, pour la reproduire, la plus mobile des physionomies. Il accomplit un tour de force. Malheureusement, suivant le conseil de Diderot, il voulut faire une statue selon le goût antique, et reproduisit nu le corps le plus décharné du monde, ce qui attira des épigrammes bien fondées à ce chef-d'œuvre. Du moins on admira sans réserve l'expression de ces yeux, dont les contemporains ont célébré à la fois le feu et la douceur. Ces deux « escarboucles » étaient en effet une des merveilles de cette figure, où l'on pouvait lire en un moment l'expression de toutes les passions. Nous ne dirions rien des propos que cette image un peu étrange du grand homme inspira aux malveillants, si les vers suivants ne traduisaient d'une manière inoubliable les rancunes de quelques beaux esprits du temps :

A cet œil qui foudroie, à ce rire qui tue,
A cet air si chagrin de la gloire d'autrui,
Je me suis écrié : « Ce n'est pas là Voltaire ;
C'est un monstre » ... Oh ! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui. (2)

(1) A Mme Necker, 21 mai 1770.
(2) *Apud* Desnoiresterres, (*Volt. et Genève*) p. 350.

Divers ennemis de Voltaire. — La Beaumelle. — La gloire se fait toujours payer, et Voltaire ne sut jamais supporter les traits de malice qui devaient être la rançon de la sienne, quoiqu'il fît si durement payer aux autres ce qui n'était souvent pas de la gloire. Il avait toujours prêtes des flèches terribles, pour percer les imprudents qui osaient se jouer à lui. Encore que ces blessures fussent mortelles, il ne se contentait pas des armes du poète. Il voulut bien ne pas employer d'autre vengeance contre des gens à peu près inoffensifs, tels que Nonotte, Patouillet, Cogé, Larcher, Riballier, et autres écrivains qui n'étaient que pédants, et que l'ennui distillé par leurs écrits aurait suffisamment obligés à ne plus écrire (1). Mais il y avait par le monde un homme qu'il jugeait depuis longtemps dangereux pour la réputation de ses livres, et dont il n'avait pas tiré une vengeance égale à ses ressentiments, c'est-à-dire une vengeance capitale. Nous voulons parler de La Beaumelle (2).

Depuis que ce jeune écrivain avait quitté Berlin, en 1752, à la suite d'une affaire peu avantageuse pour lui, puis la cour de Saxe-Gotha par une fuite moins honorable encore, Voltaire n'avait cessé d'avoir à se plaindre de lui. La Beaumelle avait publié à Francfort, en 1753, une édition frauduleuse du *Siècle de Louis XIV* « augmenté d'un très grand nombre de remarques ». Cette publication, par son débit, fit beaucoup de tort à l'édi-

(1) Sans mentionner les innombrables pamphlets que Voltaire opposait à la nuée des gens de lettres médiocres qui écrivaient contre lui, nous signalerons seulement un résumé des témoignages de ses sentiments : c'est l'article *Quisquis*, dans le *Dictionnaire philosophique*. Là, il expose, comme au pilori, tous ceux qui l'avaient offensé, même sans l'atteindre directement.

(2) Voir l'article ci-dessus indiqué.

tion authentique, et qui pis est, par les *notes* qu'elle renfermait, elle répandait, à côté du texte de l'auteur, une multitude d'inexactitudes et d'impostures capables de déshonorer l'œuvre de l'historien. Il s'y trouvait aussi des calomnies contre Louis XIV, contre les princes de sa famille et nombre de personnages illustres. Voltaire essaya d'y remédier au moyen de plusieurs écrits, dont le principal fut le *Supplément au Siècle de Louis XIV*, où, avec sa verve ordinaire, il dénonçait son contrefacteur pour les impostures et les indécences dont son travail était rempli. Mais en même temps, il faisait agir auprès du gouvernement français. Quand La Beaumelle arriva à Paris, il fut enlevé et enfermé à la Bastille, où il demeura six mois (avril-octobre 1753). C'est pendant ce temps que le *Supplément* parut (mai 1753). La Beaumelle écrivit des *Apostilles* sur un *Mémoire* que Voltaire avait publié contre lui, et les fit imprimer avec une *Lettre sur ses démêlés avec M. de Voltaire*, par les bons offices de Maupertuis, qui en dirigea l'impression à Cassel. Ainsi la querelle de Voltaire avec La Beaumelle fut un des épisodes de sa querelle avec Maupertuis ; et il enveloppa ses deux adversaires dans une même haine, les rendant solidaires l'un de l'autre.

Il ne cessa depuis, à toute occasion, de signaler La Beaumelle au mépris de tout le monde lettré. Une fois hors de prison, celui-ci écrivit une *Réponse au Supplément* (1754) : ce factum, bien rédigé, ne parut pas doux à l'auteur du *Siècle de Louis XIV*. Mais celui-ci trouva une nouvelle occasion de se venger, quand La Beaumelle publia les *Mémoires de Madame de Maintenon* (1756), ouvrage composé avec cette audace qui a rendu son nom célèbre entre ceux des écrivains imposteurs et

falsificateurs. Il s'y était servi de la correspondance de Madame de Maintenon, dérobée par lui chez Racine le fils, et constamment falsifiée : double crime aux yeux de tous les honnêtes gens, puisqu'il fabriquait des pièces fausses sur des pièces dues à un larcin effronté. Voltaire soupçonna la fraude (1), parvint à découvrir le vol, et intéressa dans sa haine l'impératrice Marie-Thérèse, qui, sur une offense commise par le faux historien, porta plainte au gouvernement français (2). La Beaumelle fut une seconde fois incarcéré à la Bastille (1756). Voltaire lui imputa une édition falsifiée de la *Pucelle*, qu'il attribue en d'autres moments à l'ex-capucin Maubert. On sait que l'auteur de la *Pucelle* n'a aucun scrupule pour charger qui bon lui semble de la responsabilité des altérations vraies ou supposées de ses ouvrages, dès qu'elles lui inspirent des craintes. Or, il s'agissait ici de passages odieux sur M[me] de Pompadour, qu'on peut douter que Voltaire ait insérés lui-même dans ce poème déjà assez dangereux pour l'auteur. Mais pourquoi en accuser la Beaumelle ? Un falsificateur d'habitude et de profession s'attire tous les soupçons ; et l'on ne peut guère s'indigner quand ils tombent sur lui mal à propos.

Quoi qu'il en soit, l'exemple de Voltaire n'est certes pas à imiter. On ne sait pas s'il a rougi une fois de ses imputations ; mais il a laissé son ennemi en paix jusqu'en 1759 (3). A propos de l'affaire des Calas, La Beaumelle essaya vainement de faire flétrir, par le parlement de Toulouse, les libelles où Voltaire travaillait à le

(1) Voir ses lettres du 16 déc. 1752, du 18 déc., etc.
(2) Ch. Nisard, *Les Ennemis de Voltaire*, p. 386.
(3) Ch. Nisard, *Les Ennemis de Voltaire*, p. 390.

déshonorer. La plainte fut ensevelie dans le fracas de ce procès ; mais il n'est pas mauvais de remarquer que La Beaumelle fut l'auteur du premier mémoire publié, dans cette cause, en faveur des accusés ; ce dont Voltaire ne lui sut aucun gré, l'on devine bien pourquoi.

Retiré au pays de Foix, lieu de sa naissance, La Beaumelle épousa, en 1764 (1), la sœur du jeune Lavaysse, cet ami du fils Calas qui fut si malheureusement enveloppé dans le procès. Voltaire s'indigna mal à propos qu'un homme qui était son ennemi fût entré par alliance dans la famille d'un de ses protégés, comme si c'eût été pour lui une offense personnelle. En 1767, exaspéré de recevoir de Lyon des lettres anonymes, qui s'élevèrent au nombre de quatre-vingt-quinze, il en accusa La Beaumelle, et le dénonça dans un *Mémoire* adressé au chancelier et aux ministres, et qu'il fit répandre à profusion dans le pays de Foix, en accusant La Beaumelle du crime de lèse-majesté. Il est vrai que celui-ci avait hasardé, dans ses écrits, des propos injurieux contre le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, qui fut le Régent, et contre d'autres princes. Mais le principal de ses méfaits était de poursuivre une critique générale des ouvrages de Voltaire, qu'il avait annoncée publiquement, qu'il n'eut pas le temps d'exécuter, mais dont il fit paraître le premier volume sous ce titre: *la Henriade avec des remarques*, (1769). C'était une critique pleine de méchanceté et d'impertinence (2). Le seigneur de Ferney réussit à faire arrêter l'édition de ce singulier *commentaire;* mais Fréron le ressuscita en 1775, et l'amplifia-

(1) Voir, dans la *Biographie générale* (Didot), l'article *Beaumelle (La)*, signé *Maurice* ANGLIVIEL.

(2) Voir Desnoiresterres, *Volt. et Genève*, p. 193.

de ses propres remarques et d'une vie de l'auteur. Le ministre Saint-Florentin donna d'ailleurs raison à Voltaire dans l'affaire des lettres anonymes : il écrivit à M. de Gardac, qui commandait dans le pays de Foix, « de « parler au sieur de La Beaumelle de manière à l'obli- « ger de se tenir en repos et d'y laisser M. de Voltaire. » (10 juillet 1767). Evidemment la partie n'était égale en aucun sens entre l'auteur du *Pauvre Diable* et les écrivains assez téméraires pour s'attaquer à lui. C'était folie à eux de s'imaginer qu'ils pourraient soutenir la lutte, surtout depuis que M. de Voltaire était devenu un personnage tout puissant auprès du gouvernement.

FRÉRON, SABATIER, CLÉMENT, etc. — La Beaumelle mourut à Paris le 17 novembre 1773, à l'âge de quarante-sept ans, laissant pour le venger Fréron, qui fut frappé à son tour par le crédit des philosophes, et mourut le 10 mars 1776, privé de la permission d'écrire.

Sabatier de Castres fut plus heureux, quoiqu'il eût publié un ouvrage très peu bienveillant, et peut-être calomnieux, sous le titre de *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire* (1772) (1). Il en fut quitte pour les épigrammes et les injures dont il se vit accablé. Protégé par M. de Vergennes, appuyé de tout le parti anti-philosophique, il arriva au commencement de la Révolution avec quatre pensions, et franchit heureusement cette période critique.

Clément (de Dijon), surnommé l'*inclément* par Voltaire, eut le même bonheur, et survécut à l'auteur de la *Henriade*, dont il fut sans doute un des derniers ennemis littéraires.

(1) Desnoiresterres, *Volt. et Genève*, p. 488.

Eloge historique de la Raison. — Vainqueur de tous ses adversaires, soutenu par le gouvernement nouveau comme il l'avait été par le précédent, Voltaire pensa que la cause de la Raison était définitivement gagnée. Il célébra le triomphe de cette divinité nouvelle dans une sorte de roman philosophique intitulé *Eloge historique de la Raison* « prononcé dans une académie de province par M. de Chambon » (1774).

Il y fait parler sa déesse en ces termes : « Je vois que « depuis dix à douze ans on s'est appliqué dans l'Europe « aux arts et aux vertus nécessaires, qui adoucissent « l'amertume de la vie. Il semble en général qu'on se « soit donné le mot pour penser plus solidement qu'on « n'avait fait pendant des milliers de siècles... Dites-« moi quel temps vous auriez choisi ou préféré au temps « où nous sommes pour vous habituer en France. »

Cet éloge de la Raison devient naturellement l'éloge de Voltaire (sans qu'il se nomme) :

« On a osé demander justice aux lois contre des lois « qui avaient condamné la vertu au supplice ; et cette « justice a été quelquefois obtenue. Enfin on a osé pro-« noncer le mot de « tolérance. »

Hommages rendus a Voltaire. Triomphe des philosophes. — Jamais en effet la *philosophie* n'avait pu espérer qu'elle verrait une heure aussi brillante pour elle. Mais il manquait encore quelque chose au patriarche dans son domaine de Ferney, où les visites les plus glorieuses et les plus agréables se succédaient de jour en jour ; et c'était Paris. Il ne lui plaisait pas de jouir de sa gloire en exilé ; et quoiqu'il ne voulût pas convenir qu'il l'était, il ne le sentait que trop, surtout quand la

saison et le climat devenaient durs pour sa vieillesse frileuse et souffreteuse.

ÉCRITS SUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET LA LÉGISLATION. — On pouvait considérer la guerre contre *l'infâme* comme terminée : la victoire appartenait évidemment au parti des *philosophes*. Le patriarche aurait donc pu se reposer. Mais un esprit tel que celui de Voltaire ne se repose pas. D'abord, il a des ressentiments qui ne seront jamais assouvis, et dans presque tous ses écrits il trouvera encore moyen de frapper incidemment sur les objets de sa haine, personnes et choses. Ensuite, il a de nouvelles matières pour exercer son activité de polémiste et de réformateur. Elles ne sont pas absolument nouvelles pour lui : ce sont les questions de législation et d'administration, dont il s'est déjà plus d'une fois occupé, et auxquelles il se donne avec une nouvelle ardeur, comme un homme à qui ses victoires ont fait des loisirs. C'est dans ces sujets qu'on peut admirer sans scrupules les lumières de son esprit et son ardeur inépuisable pour le bien de ses semblables.

BECCARIA : DES DÉLITS ET DES PEINES. — Déjà, à propos des procès de ses clients, les Calas, les Sirven et autres, il a écrit des manifestes pleins de passion, éblouissants de raison, contre les abus de la procédure et les vices des lois, qui ont fait tant de victimes. Mais on n'est pas véritablement philosophe, si l'on ne sait envisager les grandes questions en remontant aux principes. Voltaire, sur ce sujet, fut heureusement secouru par le traité de Beccaria, *des Délits et des peines*, publié à Milan (1764), et traduit en français (1766) par l'abbé Morellet, sur les instances de Lamoignon de Malesherbes. Ce livre éveilla l'esprit du philosophe, qui avait

déjà écrit un *Commentaire* (assez sévère d'ailleurs) de l'*Esprit des Lois* de Montesquieu. Il y joignit un *Commentaire* plus bienveillant et plus utile *sur le Livre des Délits et des Peines* (1766). Cet ouvrage renferme l'indication de la plupart des réformes que la raison demandait, au nom de la justice et de l'humanité, dans l'administration de la justice ; réformes qu'a réalisées, pour la plupart, la législation moderne, et dont quelques-unes sont encore peut-être à cette heure sur le bureau de nos assemblées législatives (1). Si le livre de Beccaria n'eût pas dejà mis en avant ces idées inspirées par l'humanité, quelle reconnaissance le genre humain ne devrait-il pas à Voltaire pour les avoir répandues, par le privilège de ce style qui enlève l'assentiment du lecteur le moins capable d'étude ? Il a eu certainement le mérite de les propager, de les insinuer, de les présenter en quelque sorte toutes rédigées aux auteurs de nos codes, avec l'autorité que l'opinion publique peut ajouter à celle de la saine raison et de l'humanité.

Prix de la Justice et de l'humanité. — Pour presser la réforme des institutions judiciaires, il lançait, au moyen de la *Gazette de Berne* (2), sous ce titre : *Prix de la Justice et de l'Humanité*, la proposition d'une sorte de concours public, dont il traçait le programme (3) d'a-

(1) Le 18 mai 1897, le Sénat met à son ordre du jour un projet de réforme du Code de procédure criminelle, tendant à augmenter les garanties des inculpés dans l'instruction. C'est ce que demandait Voltaire dans l'article du *Commentaire* intitulé : *De la procédure criminelle.* — Ce projet a été voté en novembre 1897. La réforme demandée par Voltaire, après cent trente ans d'instance, est entrée dans nos lois.

(2) 15 février 1777,

(3) On y lira sans doute avec un intérêt tout particulier les articles XXII et XXIII, sur les moyens d'arriver à la connaissance des délits, sur le secret de l'instruction, et sur la question si l'on doit permettre un conseil a l'accusé.

près les principes du grand philanthrope italien, en y insérant le fruit de ses observations personnelles et les inspirations de sa rancune contre les appuis de la superstition et du fanatisme, parlements et tribunaux ecclésiastiques. Il montre, avec une éloquence qui fait frémir, que les procédés de l'Inquisition forment encore le fond de la procédure criminelle de son temps ; et il prépare ainsi les progrès que les générations suivantes auront le devoir d'accomplir.

Il se tient de même au courant, ou en avance, des théories les plus louables, parmi celles qui sont énoncées par des écrivains spécialistes, sur l'administration publique, les finances, l'économie privée ; et sur tout ce qui peut contribuer à la prospérité de l'Etat et au bien-être des particuliers. Nous ne le présentons pas pour un inventeur en ces matières : il est le contemporain et le disciple des Malesherbes, des Turgot, des Trudaine ; mais il ne laisse pas échapper une bonne idée, et il n'appartient qu'à lui de communiquer aux idées des autres une puissance de propagation irrésistible.

Le début du règne de Louis XVI. — Le nouveau règne, c'est-à-dire, les premières années de Louis XVI, sont l'heure bénie où tous ces beaux rêves essayent de prendre corps, et semblent sur le point de devenir des réalités. Voltaire est dans l'enchantement : sa voix, qui fut si longtemps sifflante, grinçante ou chagrine, ne fait plus entendre que des hymnes à la louange du prince réformateur, de ses ministres, et d'un siècle qui s'annonce si heureusement.

Mais il n'eut guère le temps de sentir la fragilité de tant de brillantes espérances. Comme Moïse, il se vit arrêté au seuil de la Terre promise. Mais aussi n'eut-il

pas la douleur d'assister à des événements qui auraient, nous le supposons, désolé ce véhément ami de l'humanité.

Bienfaits dans le pays de Gex. — Le seigneur de Ferney profita du moins du passage du philosophe Turgot au ministère, pour assurer au petit pays de Gex un bienfait durable. Ce fut un arrangement par lequel ce pays était soustrait aux fermes générales, et par conséquent aux exactions auxquelles donnait lieu la perception des impôts sur le sel et sur les blés (1775). En rendant à la province d'éclatants services, Voltaire ne songeait pas à se défier de sa propre humeur ; il provoquait des oppositions très vives par son ambition de tout gouverner. Il se fit donc, dans le pays de Gex, comme partout, des adversaires très ardents, mais la majorité de la population lui était justement acquise par ses bienfaits. Elle aurait voulu obtenir du ministère la permission de donner le nom de *Voltaire* à la ville de Ferney, qui était réellement son œuvre. Ce vœu ne paraît pas avoir jamais été officiellement exaucé, quoique l'usage ait peu à peu attaché ensemble ces deux noms. (1)

Affaires de famille.— Il sut même, par ses bienfaits, se constituer une sorte de famille adoptive, héritière et gardienne, sinon de son nom, du moins de ses œuvres. Il se plut à réaliser des mariages inespérés. Après avoir marié l'arrière-petite-nièce du grand Corneille, il maria encore Melle Dupuis, belle-sœur de cette fille d'adoption. Le marquis de Florian, veuf d'un second mariage avec la sœur de Mme Denis, vint se consoler à Ferney : là, le

(1) Desnoiresterres, *Retour et mort de Voltaire*, p. 79-suiv.

patriarche le remaria avec l'épouse divorcée de Rillet, l'un des meneurs des agitations génevoises. Pour s'attacher le nouveau couple, le philosophe lui construisit, sur ses terres, un charmant pavillon, appelé *Bijou*. Cette nouvelle union, qui n'eut pas longue durée, attira au bercail philosophique, en 1772, la visite du neveu du marquis, le futur auteur de *Némorin* ; il fut désigné là sous le surnom de *Florianet*.

Le chef-d'œuvre du patriarche, en fait de mariages, fut l'union qu'il ménagea entre le marquis de Villette, homme d'esprit, fort riche, mais un peu déconsidéré, avec une demoiselle de Varicourt, née d'une famille noble du voisinage, mais qui était sans fortune et destinée à entrer au cloître. Voltaire la recueillit chez lui, où elle mérita le surnom de *Belle et bonne*. Elle plut au marquis, sans dot, et devint marquise de Villette (1777). C'est ce couple dont le nom est resté, pour ainsi dire, inséparable de celui de Voltaire, et qui a tenu, autant qu'il l'a pu, lieu de postérité au philosophe de Ferney.

Le domaine de Ferney. — Peut-être, dans le fond de son cœur, Voltaire s'était-il flatté que, parmi les heureux qu'il avait faits, il se trouverait quelqu'un pour prendre à cœur de conserver ce qu'il avait fondé dans ce pays de Gex, si heureusement transformé par lui. C'est à Mme Denis, en première ligne, que ce devoir revenait. Elle était, par le contrat d'achat, co-propriétaire du domaine de Ferney, et son oncle la fit sa légataire universelle. Mais, après la mort de cet oncle, elle s'empressa de vendre le domaine au marquis de Villette, qui à son tour fut bientôt obligé de s'en défaire. Ainsi la propriété ne demeura pas dans les mains de personnes qui pussent se dire héritières du grand homme. Néan-

moins son œuvre subsista, parce qu'elle était bonne en elle-même, et n'avait nullement le caractère d'un caprice de propriétaire fastueux. Aujourdhui encore, après plus d'un siècle écoulé, il semble que l'âme de Voltaire n'a pas cessé d'habiter dans le château de Ferney, grâce aux propriétaires successifs, qui en ont entretenu au moins une partie comme un lieu sacré.

Visites a Ferney. — C'est là qu'il reçut, dans les dernières années de son séjour, la visite de quelques-unes de ses adoratrices, qui ont laissé par écrit des témoignages des grâces enchanteresses avec lesquelles il accueillait ses hôtes, tout malade qu'il était, et tout en faisant un peu plus encore le malade, par une singulière coquetterie. On admirait en lui, avec des costumes qui sentaient un peu leur vieux temps, une politesse déjà passée de mode, une agilité d'esprit qui n'a jamais appartenu qu'à lui, et des regards d'un charme inexprimable. A première vue, c'était un grand vieillard qui rappelait l'élégante dignité de l'ancienne cour : dans un commerce de quelques jours, c'était l'image surprenante d'une immortelle jeunesse, sous la perruque, sous les rides, sous la maigreur d'une vieillesse caduque. C'est ainsi qu'il apparut à Mme Suard, à Mme de Genlis, qui lui vinrent successivement faire leur cour ; à Mme de Saint-Julien, une de ses dernières idoles,

Femme aimable, honnête homme, esprit libre et hardi (1),

qu'il appelait *papillon philosophe*. Elle séjourna plusieurs fois à Ferney, y accomplit des exploits de chasse; et de son côté, le philosophe invoqua souvent son crédit, parce qu'elle était fort bien apparentée. Elle eut l'honneur de lui inspirer deux gracieuses *épîtres*.

(1) *Epître à Mme de Saint-Julien, née comtesse de la Tour-du-Pin.*

L'EMPEREUR JOSEPH II. — Il espéra même qu'il aurait dans son château la visite de l'empereur philosophe, Joseph II. Ce prince, sous le nom de comte de Falkenstein, avait charmé Paris et Versailles. Tout le monde croyait qu'il ne manquerait pas d'aller voir le patriarche de Ferney. Le roi de Prusse et D'Alembert avaient communiqué à Voltaire leurs conjectures comme des certitudes; et le dernier lui écrivait hardiment que « cette visite *impériale* donnerait au patriarche plusieurs années de vie ». En effet, le 17 juillet 1777, l'empereur, se rendant de Lyon, à Genève arriva en vue de Ferney. Au château, tout était préparé pour lui faire une magnifique réception. Mais à l'entrée de l'avenue, Joseph cria « *Fouette cocher* ! » et passa. Il se rendit à Versoix, qu'il visita, puis à Genève ; il alla surprendre Haller dans sa solitude de Roche. Cette marque d'estime fut une mortification de plus pour Voltaire, qui essaya d'expliquer l'omission de la visite à Ferney par la maladresse de quelques rustres ; mais la plus vraisemblable explication est que l'empereur Joseph déféra au désir de sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse, qui craignait qu'il ne se compromît en ayant l'air de faire hommage au patriarche de l'incrédulité. On ne peut pas être à la fois l'idole des incrédules et des dévots.

DERNIÈRES POÉSIES DE VOLTAIRE. — Les dernières années du séjour de Voltaire à Ferney, qui sont, à peu de mois près, les dernières de sa vie, ne furent pas stériles pour les lettres. La verve du poète n'était nullement ralentie pour les œuvres légères ou rapides, dans lesquelles il demeurait toujours incomparable, et peut-être plus heureux que jamais. Il ne crut même pas que cette verve fût épuisée pour de plus grands ouvrages : on en va voir la preuve.

Epîtres a Boileau, a Horace, etc. — Dès l'année 1769, il s'était avisé d'écrire son *Testament* poétique, sous le titre *d'Epître à Boileau*. Cette épître, si grave par le titre, était surtout une ingénieuse satire, qui commençait par pincer un peu le satirique du 17e siècle : ensuite l'auteur, faisant l'éloge de Voltaire lui-même et de toute sa vie, frappait à coups redoublés sur tous les ennemis qu'il avait rencontrés dans sa carrière guerroyante. Certes l'homme qui faisait ainsi son *testament*, ne se repentait de rien : sa confession finale n'était qu'un témoignage de satisfaction qu'il se décernait, et un engagement de continuer de même au delà de la tombe :

Tandis que j'ai vécu, l'on m'a vu hautement
Aux badauds effrayés dire mon sentiment,
Je veux le dire encor dans les royaumes sombres :
S'ils ont des préjugés, j'en guérirai les ombres.

Il se promettait enfin de mener encore, dans ce royaume souterrain, la vie épicurienne du Temple, en bravant la gravité de son prédécesseur en satire :

A table avec Vendome, et Chapelle et Chaulieu,
J'adoucirai les traits de ton humeur austère.

Et c'est après cette belle fiction qu'il invitait, par une dernière plaisanterie, son curé à venir asperger son caveau d'eau bénite. Vit-on jamais moribond plus impénitent ?

Nous ne sommes pas surpris qu'un jeune homme qui essayait alors de se faire un nom dans les lettres, Clément (de Dijon), ait jugé l'occasion bonne pour réprimander cet incorrigible satirique ; ce qu'il fit avec plus de courage que de prudence. Dans une *épître de Boileau à M. de Voltaire*, le jeune Clément ose débuter en ces termes :

« Si nous vivions dans un siècle moins lâche que le « nôtre, où l'esprit et le goût fussent moins corrompus, « plusieurs plumes auraient brigué l'honneur de ven- « ger Despréaux des pasquinades dont on ose barbouil- « ler son tombeau, et on ne l'aurait pas réduit à se dé- « fendre lui-même (1). »

Le reste n'était pas davantage empreint de clémence. Il va sans dire que *l'inclément* Clément fut châtié de sa témérité, et à plusieurs reprises, en prose et en vers (2).

Nous nous contenterons de mentionner *l'Epître* de Voltaire *à Horace*, qui parut trois ans après l'épître *à Boileau*, (1772), (quoi qu'en dise l'auteur, lequel se soucie médiocrement, comme on le sait, de l'exactitude absolue dans les dates) :

Toujours ami des vers, et du diable poussé,
Au rigoureux Boileau j'écrivis *l'an passé.*
Je ne sais si ma lettre aurait pu lui déplaire ;
Mais il me répondit par un plat secrétaire,
Dont l'écrit froid et long, déjà mis en oubli,
Ne fut jamais connu que de l'abbé Mably.
Je t'écris aujourd'hui, voluptueux Horace,
A toi qui respiras la mollesse et la grâce..

L'auteur ne fait que causer, comme dans une libre conversation entre esprits éminents ; il va d'un sujet à l'autre, tantôt donne cours à ses vieilles rancunes, tantôt loue en vers exquis la douce sagesse du poète latin, tantôt énonce ses opinions favorites sur la poésie française, et termine brusquement par des plaintes sur certaines nouveautés qui le choquent dans la versification fran-

(1) *Apud* Desnoiresterres, *Retour et mort de Voltaire*, p. 19.
(2) *Ibid.*

çaise. Jamais peut-être il n'écrivit plus naturellement, et c'est beaucoup dire.

Jugement de Voltaire sur son œuvre poétique. — Dans cette excellente pièce, on est frappé en passant de ce mot :

J'ai vécu plus que toi ; mes vers dureront moins.

L'auteur pensait-il sérieusement, en vieillissant, que de tant de vers qu'il avait fait imprimer, il y en avait peu de durables ? On n'oserait pas l'affirmer ; cependant il sentait, en homme de goût, quelle différence il y avait entre ses improvisations brillantes et des vers comme ceux d'Horace, laborieusement mais scrupuleusement façonnés ; entre le génie qui esquisse et celui qui médite et achève ses œuvres. Mais un sincère ami aurait pu lui dire, sans lui déplaire sans doute : « Vous ne vous rendez pas justice, si vous ne comptez pas dans vos œuvres celles que vous a dictées une bonne fée, qui fut votre marraine ; elle vous a fait écrire, presque sans y penser, des chefs-d'œuvres de grâce que personne n'égalera. Peut-être la matière en est-elle trop légère pour que le genre humain songe à les mettre en réserve pour en faire le fond de son instruction ; mais quiconque les rencontrera, comme par hasard, se demandera si c'est un homme ou un génie surnaturel qui, en se jouant, a exécuté de pareils prodiges. Vous serez le modèle ineffaçable des grâces légères. »

Epîtres diverses. — D'autres épîtres partaient de Ferney à l'adresse des souverains qui avaient mérité les faveurs du poète : il y en eut pour le roi de la Chine, « sur son recueil de vers qu'il a fait imprimer » (1771) ; pour le roi de Danemark, « sur la liberté de la presse

accordée dans tous ses états » (janvier 1771) ; pour l'impératrice de Russie, contre le sultan Moustapha, (même année) ; pour le roi de Suède, Gustave III, (1771 et 1772).

Il y en eut aussi pour les philosophes sans couronnes, pour D'Alembert (1771), pour Marmontel (1773), etc.

L'auteur en écrivit, pour ainsi dire, jusqu'à son dernier moment, répandant ses admirations et ses rancunes tout à l'aise, soit dans ces compositions toutes libres, soit dans les notes qu'il y joignait. Il écrivit même à un ministre disgracié du roi Louis XVI, à Turgot, sous ce titre singulier, mais significatif : « *A un homme.* » (1776).

Dernières tragédies. — Le goût qu'il paraît avoir pris à cette époque pour l'Epître avait-il donc remplacé celui de la tragédie? Non certes. Nous avons annoncé déjà qu'il ferait des tragédies jusqu'à ce que la plume lui tombât des mains.

Sophonisbe, *les Pélopides*, *Irène.* — Certes, nous n'avons plus à raconter l'éclosion de chefs-d'œuvre. Combien se trouve-t-il même de personnes qui se souviennent que Voltaire a écrit une *Sophonisbe*, qui fut imprimée en 1769 ?

Il est vrai qu'il fit paraître cette *Sophonisbe* sous le nom de M. *Lantin*, et qu'il la donna pour une sorte de reproduction rajeunie de celle de Mairet. Mais il est évident que ce « jeune homme » fut tenté par un sujet de tragédie fort beau, et qui deux fois avait servi de début à la scène tragique chez les modernes : en Italie, par le chef-d'œuvre du Trissin, en France par celui de Mairet ; sujet qui, depuis, fut encore essayé par le grand Corneille dans sa vieillesse et par Lagrange-Chancel.

Le « jeune auteur inconnu » ne renonçait donc pas encore à se mettre en concurrence avec les anciens et les modernes, et à révéler à tous, lecteurs et auteurs, ce qu'on pouvait tirer d'une situation vraiment tragique.

Les Pélopides. — C'est par un dessein de même genre qu'il composa *les Pélopides*. Ici il se retournait contre son ancien rival Crébillon, s'apercevant un peu tard qu'il ne l'avait pas encore assez enterré, et se proposant d'effacer enfin le souvenir d'*Atrée et Thyeste*, l'un des plus fameux ouvrages de ce poète, dont les succès l'avaient tant irrité. Mais les *Pélopides* ne sont-ils pas aujourd'hui beaucoup plus oubliés que l'*Atrée* de Crébillon ?

Agathocle, Irène. — Il avait encore sur le chantier deux autres tragédies, dont l'une, *Agathocle*, ne fut représentée qu'un an après sa mort (31 mai 1779), et l'autre, *Irène*, fut l'occasion de son suprême triomphe, ou pour mieux dire, de son apothéose.

Le Kain a Ferney. *L'Hôte et l'Hôtesse.* — Avant de quitter Ferney, il put encore jouir (en 1776) du plaisir d'y voir Le Kain, et de l'entendre sur un théâtre construit à la porte de son château, dans sa ville à peine bâtie. Ce fut l'effet d'une grâce signalée de la jeune reine, Marie-Antoinette, qui daigna se priver, au profit de Voltaire, des représentations que le grand tragédien devait lui donner à Fontainebleau. Le poète, reconnaissant de cette faveur, composa pour la reine un divertissement que Monsieur (le comte de Provence), fit exécuter dans une fête qu'il donna à la reine à Brunoy. C'est l'*Hôte et l'Hôtesse*, sorte de mascarade imitée d'un usage de la cour d'Autriche, et par conséquent, propre à réjouir le cœur de la fille de Marie-Thérèse, (octobre 1776).

Polémique au sujet de shakespeare. — Pendant qu'il travaillait encore avec ardeur, en dépit de ses quatre-vingt-deux ans, à soutenir l'honneur du théâtre, l'auteur de *Zaïre* et de *Mérope* ne cessait, comme font trop souvent les vieillards, de déplorer la décadence des beaux-arts et du goût en France. Sa mélancolie, ou plutôt sa colère, s'accrut soudain à l'apparition de la traduction du *Théâtre de Shakespeare*, que Le Tourneur commença de publier en 1776. Le traducteur avait fait un éloge enthousiaste de l'incomparable poète tragique, dont Voltaire se souvint alors, non sans dépit, d'avoir autrefois révélé le nom et le génie aux Français, dans ses *Lettres anglaises* (1). Il entra en fureur contre le panégyriste de Shakespeare et contre l'objet même de cet enthousiasme.

« Il faut que je vous dise, écrit-il à d'Argental (2), « combien je suis fâché, pour l'honneur du *tripot*, « contre un nommé Tourneur, qu'on dit secrétaire de « la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du « bon goût. Auriez-vous lu deux volumes de ce misé- « rable, dans lesquels il veut nous faire regarder Sha- « kespeare comme le seul modèle de la véritable tra- « gédie ? il l'appelle le *dieu du théâtre*. Il sacrifie tous « les Français, sans exception, à son idole, comme on « sacrifiait autrefois des cochons à Cérès. Il ne daigne « pas même nommer Corneille et Racine... Il y a déjà « deux tomes imprimés de ce Shakespeare, qu'on pren- « drait pour des pièces de la Foire, faites il y a deux

(1) Notez qu'en 1761, dans l'*appel à toutes les nations de l'Europe des jugements d'un ecrivain anglais*, (éd. Hachette, t. xxv, p. 131), Voltaire s'était déjà révolté contre la réputation du grand tragique anglais, et s'était appliqué à la rabaisser par des analyses malveillantes de son théâtre.

(2) 19 juillet 1776.

« cents ans... Avez-vous une haine assez vigoureuse « contre cet impudent imbécile? souffrirez-vous l'af- « front qu'il fait à la France?... »

Dès ce moment, il cherche, par tous les moyens, à satisfaire son indignation contre *Gilles* Shakespeare et *Pierrot* Le Tourneur :

« Il n'y a point en France assez de camouflets, assez « de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil fa- « quin. Le sang pétille dans mes vieilles veines, en vous « parlant de lui... Tâchez, je vous prie, d'être aussi en « colère que moi; sans quoi, je me sens capable de faire « un mauvais coup. »

Lettre a l'Académie. — Cela promet de belles sorties contre « l'histrion barbare », qu'il voit dorénavant en Shakespeare. En effet,il écrivit aussitôt, dans sa colère, une *Lettre à l'Académie française*, et l'envoya au secrétaire perpétuel D'Alembert, pour la lire à la Compagnie. La lecture de ce pamphlet, faite avec un art consommé par l'habile et malin secrétaire, dans la séance solennelle du 25 août 1776, obtint le plus vif succès, et fut une sorte d'événement politique. Il semblait que l'honneur de la France fût engagé dans cette lutte. Après avoir subi tant d'affronts et de désastres, depuis un quart de siècle, dans ses conflits militaires et maritimes avec l'Angleterre, la France allait-elle lui abandonner encore la primauté du théâtre, la seule qui nous restait, et qui, au sentiment de Voltaire, compensait la perte de toutes les autres? Le roi même et la famille royale avaient souscrit à l'entreprise de Le Tourneur, et paraissaient ainsi consentir à l'humiliation du génie national. Le patriotisme peu désintéressé, en cette occasion, de l'auteur de *Zaïre* et de *Mérope*, s'était enflammé

sur ces idées; il avait donc mis l'Académie française en demeure de se prononcer entre Shakespeare et le théâtre français. Il n'avait guère fait ressortir que les traits de bouffonnerie grossière, de trivialité ou d'indécence, qui, nous l'avouons, font souvent tache dans les plus tragiques conceptions de l'auteur de *Macbeth*, d'*Othello* et d'*Hamlet* ; et il avait obtenu, aux dépens de Shakespeare, un succès de fou rire ou de dégoût, devant le tribunal de l'Académie. La cause était donc gagnée, au jugement des arbitres officiels du goût en France.

— En France, soit, mais non à l'étranger. En effet, la lutte s'étendait. Un Anglais, le chevalier Rutlidge, répondit, pour Shakespeare, dans des *Observations à Messieurs de l'Académie française*, « au sujet d'une lettre de M. de Voltaire. » (1776) (1). Un Italien, Baretti, « secrétaire pour la correspondance étrangère de l'Académie royale britanique, » dans un *Discours sur Shakespeare et sur M. de Voltaire* (Londres 1777), accusait Voltaire d'ignorer la langue anglaise, et d'être incapable de juger du mérite du souverain tragique anglais. La Harpe, dans sa *Correspondance littéraire* (1804), se moque de l'incompétence de ce critique de Voltaire.

Mais une dame anglaise, fort compétente en tout ce qui touche le grand poète de sa nation, Madame Montague, prit à son tour la plume, pour faire le procès aux premiers tragiques de la France et leur opposer avec avantage celui de son pays. (*Apologie de Shakespeare en réponse à la critique de M. de Voltaire.*) Cet ouvrage, traduit en français, fut publié à Paris en 1777. Voltaire y a répondu l'année suivante, c'est-à-dire

(1) Desnoiresterres, *Retour et mort de Voltaire*, p. 114.

presque à la veille de sa mort, dans la préface d'*Irène*, adressée encore à l'*Académie française*, à qui il s'appliqua, jusqu'à son dernier jour, à communiquer son zèle pour la gloire du théâtre français. Dans cette pièce, il lui rappelle, (citons ses termes mêmes), « la lettre qu'il « avait eu l'honneur de lui écrire sur Corneille et sur « Shakespeare. Je rougis, dit-il, de joindre ensemble « ces deux noms; mais j'apprends qu'on renouvelle « au milieu de Paris cette incroyable dispute. On s'ap« puie de l'opinion de Madame Montague, estimable « citoyenne de Londres, qui montre pour sa patrie une « passion si pardonnable. Elle préfère Shakespeare « aux auteurs d'*Iphigénie* et d'*Athalie*, de *Polyeucte* et de « *Cinna*. Elle a fait un livre entier pour lui assurer « cette supériorité; et ce livre est écrit avec la sorte « d'enthousiasme que la nation anglaise retrouve dans « quelques beaux morceaux de Shakespeare, échappés « à la grossièreté de son siècle. Elle met Shakespeare « au-dessus de tout, en faveur de ces morceaux, qui sont « en effet naturels et énergiques, quoique défigurés « presque toujours par une familiarité basse. Mais est-il « permis de préférer deux vers d'Ennius à tout Virgile, « ou de Lycophron à tout Homère? »

Voltaire défend ensuite avec art la renommée de Corneille et de Racine; et ce n'est pas aux Français qu'il convient de le lui reprocher. Qu'on ne mêle pas à toute cette controverse un entêtement d'amour-propre national, soit; mais qui défendra nos grands hommes, si nous les jetons en pâture à la critique haineuse des critiques étrangers? On peut admirer Shakespeare sans ravaler Corneille et Racine; et il y aura toujours au moins un pays où ces deux génies seront à leur

place : c'est celui pour lequel ils ont travaillé. Louons donc Voltaire d'avoir combattu pour eux, quoiqu'il se soit à tort emporté contre Shakespeare. Il n'a malheureusement jugé ce génie extraordinaire que par les petits côtés : il ne l'a, en quelque sorte, examiné qu'au point de vue de la bienséance; et comme, dans le monde, on ne pardonne à aucun mérite certaines fautes contre les convenances, il a chargé Shakespeare de sa réprobation, parce que certains passages de son théâtre ne sont pas acceptables en tout lieu et à toute heure. C'est assez dire qu'il ne l'apprécie qu'au point de vue des salons. Voltaire juge Shakespeare comme un petit-maître jugerait un héros d'après la coupe de son habit et la forme de sa coiffure. Il aurait sans doute mieux fait de chercher à expliquer la nature de ce génie sans pareil. Le malheur est que, dans l'œuvre prodigieuse de Shakespeare, Voltaire n'admirait que des lambeaux :

> Purpureus, late qui splendeat, unus et alter
> Assuitur pannus. (HORACE).

Cette manière d'apprécier des chefs-d'œuvre, par extraits, n'est assurément pas digne d'un homme qui a composé lui-même de grands ouvrages. On y sent plutôt l'esprit d'un homme qui enseigne la rhétorique à de jeunes écoliers.

L'ABBÉ GUÉNÉE. — Il était juste que, jusqu'à sa dernière heure, Voltaire, qui s'est tant plu à froisser les sentiments les plus légitimes des autres, eût à répondre de ses attaques malicieuses et cent fois renouvelées contre tant de personnes et de choses. Il avait bien écrasé ses adversaires littéraires, mais il ne s'attendait pas qu'il aurait un compte à régler au sujet de son éru-

dition agressive, et qu'il rencontrerait, vers la fin de ses jours, un défenseur de la Bible et des Juifs, plus redoutable que les folliculaires dont il avait fait un massacre. Voltaire a rendu lui-même, à sa façon, justice à l'auteur des *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais, etc.*, (Paris, 1769).

« Le secrétaire *juif*, nommé Guénée, (écrit Voltaire « à D'Alembert (1), n'est pas sans esprit et sans connais« sances ; mais il est malin comme un singe ; il mord « jusqu'au sang, en faisant semblant de baiser la main. « Il sera mordu de même. »

De même, c'est-à-dire jusqu'au sang, mais non pas en baisant la main. Voltaire n'avait nulle envie de rendre politesse pour politesse à l'abbé Guénée.

Voici ce que l'honnête D'Alembert lui avait écrit (2) : « Le secrétaire de ces Juifs est un pauvre chrétien, « nommé Guenée, ci-devant professeur au collège du « Plessis, et aujourd'hui balayeur ou sacristain de la « chapelle de Versailles. On dit que ses lettres lui ont « valu quelques *pour-boire* du cardinal de La Roche« Aymon, un des plus dignes prélats qui soient dans « l'église de Dieu, et à qui il ne manque rien que de « savoir lire et écrire. » D'après ces bienveillantes et loyales informations, Voltaire s'imagina qu'il avait affaire à quelque pauvre diable d'abbé, qui vivait en gueusant auprès des grands personnages ecclésiastiques; et qu'il en aurait aisément raison. Le fait est que l'abbé Guénée, en possession d'une rare érudition, était déjà chanoine de la cathédrale d'Amiens, et attaché à la chapelle de Versailles ; qu'il fut deux ans plus tard associé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et en-

(1) 8 décembre 1776.
(2) 5 novembre 1776.

suite sous-précepteur des enfants du comte d'Artois. Il s'était déjà fait connaître par d'autres écrits apologétiques, et ne manquait pas plus d'appuis que de science et de talent pour la controverse. Sur le dernier point, Voltaire voyait par lui-même à quoi s'en tenir ; il sentit qu'il fallait jouer serré avec un pareil antagoniste.

Lettres *de quelques Juifs*. — Les *Lettres de quelques Juifs* sont généralement et justement considérées comme le meilleur écrit de polémique du dix-huitième siècle, après ceux de Voltaire, qui défient toute comparaison ; mais ce qui les met surtout à part, c'est qu'écrites contre Voltaire lui-même, elles parurent plus fortes que tout ce qu'il y pouvait opposer : en effet, il n'y sut rien répondre de sérieux. Après avoir tant ridiculisé la Bible, tant bafoué la nation juive, qu'il ne se lassait point de signaler à l'exécration du genre humain; il avait donc rencontré un homme capable de tourner en ridicule sa science superficielle et empruntée, et de lui faire expier les mépris et les insultes de toutes sortes dont il avait accablé le peuple chéri de l'Ancien Testament. L'ouvrage de l'abbé Guénée ne renfermait aucun trait de satire, et n'en était que plus accablant pour l'auteur de tant de bouffonneries, traduit enfin devant le tribunal de la science et de la bonne foi. Il y allait donc, dans cette affaire, de tout son crédit auprès du monde frivole, qu'il avait ébloui par son érudition trompeuse ; et enfin de son ascendant sur le parti philosophique, lequel avait pris l'habitude de considérer son chef comme un athlète invincible (1). D'Alembert sen-

(1) Encore aujourd'hui ce livre paraît le plus fort qu'on ait jamais écrit contre la science de Voltaire. Chateaubriand lui a rendu justice, lorsqu'il a écrit : « L'auteur des *Lettres de quelques juifs portugais* est un de ces hommes dont les cabales littéraires ont étouffé la renommée durant sa vie, mais dont la réputation croîtra dans la postérité. » (*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, 4e partie, éd. Garnier frères, p. 302.)

tait sans doute le danger, lorsqu'il stimulait l'ardeur du vieux héros contre cet insolent qui osait venir lui disputer le prix de la lutte :

> Tantane tam patiens nullo certamine tolli
> Dona sines? (VIRGILE, *En.* V, 386).

Mais le ton de la correspondance entre D'Alembert et Voltaire n'est pas celui de Virgile parlant d'Entelle et de Darès. Les deux philosophes, dans leurs communications intimes, se nomment uniquement, l'un *Bertrand*, et l'autre *Raton*, fort joyeux de mériter de part et d'autre ces deux surnoms, qu'ils ont tirés des fables de La Fontaine (1).

Bertrand donc (c'est-à-dire D'Alembert), écrit à son bon ami (5 novembre 1776) :

« Quand Gilles-Shakespeare aura été dûment étrillé,
« Raton fera très chattement d'en venir aux lettres des
« Juifs portugais, qui ne valent pas les *Lettres portu-*
« *gaises* (2). »

Et on lui répond (18 novembre 1776) :

« Raton joue actuellement avec la souris nommée
« Guenée, mais ses pates sont bien faibles... Le parti
« du rat (3) est bien fort; il est toujours prêt à étran-
« gler Raton, et on viendrait le prendre dans sa cha-

(1) Voir La Fontaine, l. IX, fable 16 :

> Bertrand avec Raton, l'un singe et l'autre chat,
> Commensaux d'un logis, avaient un commun maître.
> D'animaux malfaisants c'était un très bon plat.

(2) Nous ne saurions dire à quelles *Lettres portugaises* D'Alembert fait allusion, si ce ne sont point celles de Marianne d'Alcofarrada, religieuse d'Alentéjo, qui ont été comparées à celles d'Héloïse pour l'ardeur des passions.

(3) Voltaire fait allusion sans doute aux protecteurs de l'abbé Guénée; mais le parti religieux avait désarmé depuis nombre d'années.

« tière, si on ne disait pas quelquefois que ce n'est pas « la peine, et que Raton est mort, ou autant vaut. »

Un chrétien contre six juifs. — Nous avons ici l'aveu de la comédie que joue perpétuellement le seigneur octogénaire de Ferney : il se fait passer pour mort, afin qu'on le laisse en paix et libre de faire la guerre à qui bon lui semble. Mais encore fallait-il trouver quelqu'un qui voulût bien prendre au sérieux cette *scapinade* déjà tant de fois renouvelée. On s'apercevait trop que ce mort était plus vivant que jamais : il était seul à rire de ses finesses. La vérité est donc que personne ne songeait à venir « le prendre dans sa chatière. »

Enfin, il se résout à écraser ce « secrétaire juif. » Et c'est pour cela qu'il lance un pamphlet comiquement intitulé : *Un chrétien contre six juifs* (1776). L'auteur anonyme se donne seulement pour l'*ami* « d'un homme horriblement accusé et bafoué, et qui n'a pas la force de se défendre. »

Cet opprimé, vous vous en doutez bien, c'est l'innocent Voltaire, qu'on ne nomme pas ; c'est lui qui est ce pauvre vieillard, éminemment chrétien, attaqué avec une atroce méchanceté par le « professeur juif. » En effet, l'abbé Guénée avait été professeur. La qualité de *juif* y est ajoutée par pure libéralité : c'est une des meilleures plaisanteries de tout le factum.

Mais quel méchant homme que ce *Juif* !

« Il a la cruauté d'imputer à sa victime je ne sais « quelles brochures, les unes judaïques, les autres anti- « judaïques, dont ce cher ami est très innocent. Il ex- « pose un vieillard plus qu'octogénaire, couché déjà « peut-être dans le lit de mort, à la barbarie de quel-

« ques persécuteurs qu'il croit animer par ses délations « calomnieuses.... »

Voilà un nouvel artifice, imaginé par ce Protée de la polémique. Entendez-le bien : il s'agit d'un vieillard opprimé, calomnié, d'un chrétien persécuté par les juifs, qui va essayer de se défendre seul (1), dans l'intérêt de sa foi, contre trois Juifs de Hollande et trois Juifs de Portugal, « demeurant en Hollande auprès d'Utrecht. » Qui ne ferait des vœux pour un si intrépide champion du christianisme ?

Il commence par se couvrir de l'autorité de saint Jérôme. Authentique ou non, la lettre de ce saint est déjà bien mortifiante pour la nation juive. Mais *l'ami* de l'auteur *calomnié* reprend ensuite, point par point, les reproches que les correspondants juifs disent avoir été adressés par le dit auteur (Voltaire) à la religion des Juifs et à leurs moeurs : sous prétexte de défendre l'honnête écrivain qu'on attaque, il renouvelle contre ce peuple exécré le plus terrible des pamphlets, assaisonné de railleries contre *le secrétaire juif*, de quelques plaisanteries plus que gauloises, et de leçons de tolérance.

Ces maximes, pour n'être pas tout à fait de saison, n'en donnent pas moins bonne opinion des principes, de la mansuétude, de la charité même du modeste écrivain qui défend si chaudement son ami.

« Vous lui imputez » (à cet *ami* qu'on ne nomme pas) « je ne sais quelles brochures intitulées *Dictionnaire* « *philosophique*, *Questions de Zapata*, *Dîner du comte de*

(1) Remarquez d'autre part que l'abbé Guénée ne fait autre chose, dans ses *Lettres*, que prêter la parole à des Juifs qui défendent leur peuple et leur religion, contre les attaques de Voltaire. Celui-ci fait une hardie évolution : c'est le calomniateur qui se dit calomnié, et qui se plaint.

« *Boulainvilliers* (1), et vingt autres ouvrages un peu « trop gais, à ce qu'on dit. Je suis très sûr, et je vous at- « teste qu'ils ne sont point de lui ; ce sont des plaisante- « ries faites autrefois par des jeunes gens. Il y a bien de « la cruauté (je parle ici sérieusement) à vouloir charger « un homme accablé de soins et d'années, un solitaire « presque inconnu, un moribond, des facéties de quel- « ques jeunes plaisans qui folâtraient il y a quarante « ans... Vous espérez lui faire intenter un procès cri- « minel par des fanatiques (2). Vous perdez votre peine : « il sera mort avant qu'il soit ajourné ; et, s'il est en vie, « il confondra les calomniateurs. »

... « Et vous, Monsieur Guénée, si vous êtes chrétien, « je vous déclare que vous ne parviendrez pas à nous « faire condamner comme errant dans la foi. Nous som- « mes soumis à toutes les décisions de l'église, et nous « supposons que vous l'êtes aussi. Mais vous manquez « de charité. »

Il accuse l'auteur des *Lettres juives* de vouloir réta- blir l'intolérance, présentement détruite : « Quel est « votre objet ? c'est de lui prouver (à mon ami) que « l'intolérance est une vertu nécessaire et divine. »

(Il n'y a pas ombre de cela dans la défense des Juifs).

(1) On voit que l'auteur des *Lettres juives* n'imputait rien à cet *ami* que des ouvrages bien reconnus pour être de Voltaire, et c'est sur ces textes qu'il démontrait fortement que Voltaire avait calomnié les Juifs. En ceci consiste toute la question. Pour répliquer, le *chretien* répète et enfonce davantage la calomnie, sans répondre un mot aux défenseurs des Juifs, qui s'appuient toujours sur des textes d'une authenticité incontestable.

(2) Remarquez qu'il n'y a rien de pareil dans les *Lettres de quelques Juifs*. Il y est seulement prouvé que Voltaire a fort méchamment, et sans autorité, diffamé la nation juive. Il s'agit de démontrer son injustice, et nullement de provoquer aucunes rigeurs contre lui. Le *chretien* cherche à donner le change en évoquant le fantôme du fanatisme. Voltaire a-t-il défiguré les textes bibliques pour diffamer les Juifs ? Il n'y a pas d'autre question que celle-là, et c'est ce dont il ne dit mot.

En somme, on ne reconnaît pas ici cette gaieté étourdissante avec laquelle le prétendu *solitaire* avait coutume de flageller ses ennemis. Il a beau faire bonne contenance et badiner encore ; il a senti les coups du *secrétaire Juif*; il a du plomb dans l'aile ; il se plaint, il gémit, il pardonne : mauvais signe ! Le vrai Voltaire ne pardonne jamais : celui-ci, c'est Voltaire vaincu, et tâchant de ne pas en avoir l'air. Cependant il y a quelque chose de comique à se donner pour persécuté, quand on lui reproche de diffamer les Juifs, leur race et leur législation. Pour le reste, cette prétendue réponse du *chrétien* n'est qu'une véritable pasquinade. Tous les esprits capables d'attention pouvaient voir le faible de ce formidable antagoniste, qui, pris sur le terrain de la science, ne trouva rien à dire pour se justifier. Afin de grossir sa réplique, il y ajouta une *Incursion sur Nonotte, ex-jésuite*, comptant sans doute avoir plus aisément raison du jésuite que du *professeur Juif*. Nonotte avait imprimé un gros volume intitulé *Les Erreurs de l'auteur de l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Damilaville (très bien soufflé par l'insaisissable démon de Ferney) répondit d'abord dans un *Éclaircissement historique, à l'occasion d'un libelle calomnieux*, etc. » En effet, comme l'abbé Guénée, *Nonotte* s'était permis d'attaquer Voltaire sur le terrain de l'érudition. Celui-ci, en si belle occasion, les unit ensemble ; et après avoir dressé contre Guénée une liste de *niaiseries*, il rédige contre l'associé de l'abbé un catalogue de *sottises*. C'est aux hommes vraiment érudits à qualifier les erreurs des censeurs de Voltaire et les siennes. Ce sont querelles à juger par des bénédictins; et après ? Quand il serait prouvé que les censeurs de Voltaire se sont trompés sur certains points,

qu'importe ? Quand il serait prouvé que lui-même s'est souvent trompé, que nous importe encore ? Nous savions bien qu'il n'est pas infaillible. L'intérêt de la question n'est que pour ceux qui le croyaient tel, et pour ceux qui, sur la foi de sa science, épousent encore aujourd'hui toutes ses passions, et qui seraient peut-être plus surpris encore qu'indignés, si ceux qui sont capables de juger ce savant historien lui disaient :

> Les gens que vous tuez se portent assez bien.
> (CORNEILLE, *Le Menteur*.)

C'est là toute la moralité que nous voulons tirer de ces sortes d'incidents. Voltaire, en tant qu'historien de la religion, a fait illusion aux dames et aux petits-maîtres de son siècle, et peut-être encore du siècle suivant.

Mais il a trouvé, même de son temps, des contradicteurs sur ce sujet. Il n'en a plus guère aujourd'hui, parce qu'on craindrait de passer pour trop naïf en lui déclarant la guerre sur le fait de l'érudition. Il a jonglé avec la science historique ; et il a fait des merveilles aux yeux des gens nés pour former un cercle autour des jongleurs. Après tout, ce n'est pas tant l'érudition qui lui a manqué, que la bonne foi pour en faire usage. Il ne s'agit pour lui que de vaincre à tout prix, et il tient beaucoup moins (c'est lui qui le dit) à « frapper juste qu'à frapper fort. » C'est bien le propos d'un spadassin littéraire.

DÉCLARATIONS ANTI-CHRÉTIENNES. — Voltaire terminait sa réponse à l'abbé Guénée et à Nonotte par un épilogue à *Messieurs les six Juifs*, où il s'exprimait ainsi sur la mort de Jésus-Christ :

« Si, du temps de Tibère, quelques pharisiens, en qua-

« lité de race de vipères, se rendirent coupables d'un « crime inexprimable, dont ils ne connaissaient pas les « conséquences, *nesciunt quid faciunt*, je ne dois pas « vous haïr, je dois dire seulement *felix culpa* ! »

Ce dernier mot est sans doute la parole la plus audacieuse, qu'il fût possible d'écrire en pays chrétien ; et ce n'est pas une simple boutade de l'auteur. On pourrait essayer de l'interpréter en bonne part, comme s'il avait voulu dire : « Les Juifs, par le supplice du Calvaire, ont, sans le vouloir, jeté les fondements de la religion du Christ : il faut les en féliciter. » Mais telle n'est pas, tant s'en faut, la pensée de Voltaire. On peut s'en assurer en lisant son *Histoire de l'établissement du christianisme*, datée par lui-même de l'année 1776, c'est-à-dire du même temps que la réponse du *Chrétien aux six Juifs*. C'est là qu'on verra qu'il considère l'institution du christianisme comme le plus grand fléau dont le genre humain ait pu être frappé ; et c'est son véritable testament en matière religieuse. Ainsi, sans aucun doute possible, la faute *heureuse* est d'avoir retranché la personne de Jésus-Christ. Ce qui le réjouit, c'est ce qui fait horreur aux chrétiens. Voilà la vérité.

Nous ne nous étendrons pas sur l'exposition perfide que fait Voltaire des progrès de la religion du Christ. Il suffit de dire que cette exposition est propre à faire les délices des ennemis jurés du christianisme. L'auteur s'y déguise quelque peu sous le masque d'un écrivain anglais, et signe quelques articles des noms des plus fameux *libres penseurs* de l' Angleterre, tels que Toland, Bolingbroke, Tindal, Gordon, Collins, lord Herbert. Cet artifice ne peut guère servir qu'à révéler les sources où il a puisé son érudition et sa philosophie anti-chrétiennes.

Mais son but n'est autre que celui où il a visé constamment dans les dernières années de sa vie : ébranler d'abord les bases du christianisme par le mépris du judaïsme, discréditer ensuite la religion du Christ par un récit affreux de ses commencements, la faire paraître absurde par les dogmes qu'elle a établis, exécrable par les excès qui s'y sont attachés, absolument inhumaine par les violences qu'ont entrainées les dissidences des chrétiens, les disputes des théologiens, les conflits des puissances à propos de la foi, les superstitions populaires et le fanatisme des siècles de barbarie. Il regrette que l'empereur Julien, son favori, n'ait pas usé de son pouvoir « pour détruire la religion de Jésu » ; il veut démontrer que cela eût été possible, et explique comment (1). Et enfin il conclut à l'abolition définitive du christianisme :

« Voici évidemment le fruit qu'on peut recueillir de cette étude :

« C'est qu'après tant de querelles sanglantes pour des « dogmes inintelligibles, on quitte tous ces dogmes fan- « tastiques et affreux pour la morale universelle, qui « seule est la vraie philosophie » (2).

Nous avons déjà suffisamment expliqué quelles sont ses maximes sur ce point ; et comment il n'approuve qu'une seule religion, le théisme, dont il trouve le modèle parfait dans le culte de la Chine (3), et qu'il prétend adopté d'ores et déjà dans l'empire russe (4), « malgré

(1) Chap. XXI. — *Questions sur l'empereur Julien* : XXII, *En quoi le christianisme pouvait être utile.*

(2) Chap. XXIII. — Cf. *Dict. philosoph.*, article *Zoroastre*, et une multitude d'autres, notamment l'article *Religion*.

(3) Voir *Dict. phil.*, art. *Theisme*, *Theiste*, et une multitude d'autres.

(4) Chap. XXVI des *Questions sur Julien*.

toutes les superstitions de l'Eglise grecque qui subsistent encore. » Il affirme enfin que ce théisme est devenu partout la religion de « tous les gens qui pensent. »

« D'où vient ce consentement tacite de tous les hon-
« nêtes gens de la terre ? c'est qu'ils ont le même fonds
« de raison. Il a bien fallu que cette raison se commu-
« niquât et se perfectionnât à la fin de proche en pro-
« che, comme les arts mécaniques et libéraux ont fait
« le tour du monde. »

Et quant à ceux qui demeurent attachés à la foi de leurs ancêtres, « la terre entière doit rire de ces fanati-
« ques absurdes ; on ne doit pas leur faire l'honneur de
« raisonner ; il faut les saigner et les purger, comme
« gens qui ont la fièvre chaude. »

Voilà ce que Voltaire fait imprimer en 1776. Il ne s'écoulera pas vingt ans avant qu'on voie comment les disciples de Voltaire s'appliqueront à « saigner et à purger » ces « fanatiques absurdes, » qui réclameront la liberté de professer la foi de leurs ancêtres. La tolérance philosophique ne se trouvera pas faite pour eux. Est-ce à dire que Voltaire personnellement aurait recommandé les *saignées* de l'époque de la Terreur ? J'aime à croire qu'il aurait reculé devant l'exécution. Mais qu'en sait-on ?

« Quiconque, (dit-il pour finir), n'est coupable que de
« se tromper mérite compassion : quiconque persécute
« mérite d'être traité comme une bête féroce. » (Mais il appelle *persécuteur* quiconque demeure attaché à la foi de ses ancêtres.)

« Pardonnons aux hommes, et qu'on nous pardonne.
« Je finis par ce souhait unique ; que Dieu veuille l'ex-
« aucer ! »

Ces paroles font peut-être honneur à son esprit ; malheureusement ce ne sont que des paroles ; et l'on demeure inquiet, quand on se demande : « Quel est le tribunal qui prononcera que je me trompe ? » La *raison* n'est peut-être pas un juge aussi sûr que le croit Voltaire : autant d'hommes, autant de raisons différentes, dont chacune déclare qu'elle est la raison absolue. N'existerait-il pas un fanatisme de la Raison, comme un fanatisme de la croyance religieuse ?

Voltaire et Marat.— Ce fanatisme de la raison, Voltaire le rencontrait justement, en ses dernières années, dans la personne d'un médecin alors inconnu, dont l'orgueil le choqua, et qui aurait pu, moins de vingt ans plus tard, si Voltaire eût encore vécu à cette époque, lui faire payer cher ses critiques, bien que légitimes et modérées. Il s'agit de l'auteur du livre *De l'Homme ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps, et du corps sur l'âme*; en un mot, de Jean-Paul Marat, «docteur en médecine.» Voltaire rendit compte de cet ouvrage dans le *Journal de politique et de littérature*, (5 mai 1777). Traité nominativement avec beaucoup de dédain par l'auteur, il lui fit, d'une plume légère, la leçon sur les égards dus à ceux qui avaient éclairé le sujet avant lui.

Marat se souvint si bien de cette correction, qu'il écrivait, en 1791, dans *l'Ami du Peuple* : « Je me souviens « en effet qu'en 1776, le marquis de Ferney, piqué de se « voir mis à sa place dans mon ouvrage sur *l'Homme*, « essaya d'égayer ses lecteurs à mes dépens... Je me « suis aisément consolé des pasquinades de Voltaire, en « voyant qu'il avait eu honte de les avouer, et qu'il « avait été réduit à tronquer mon livre pour amuser les

« sots... » (1). En définitive, ce que Voltaire fit de mieux sur ce point, fut de ne pas attendre dans ce monde-ci que son adversaire fût devenu puissant. Peut-être eût-il senti, à cette époque-là, que l'abandon ou le mépris du christianisme n'est pas un moyen très sûr pour favoriser la douceur des mœurs et pour hâter le progrès de la vertu qui s'appelle l'humanité. Il aurait argué vraisemblablement que la cause des violences du temps était la résistance des soi-disant chrétiens aux progrès de la raison. Mais alors, que devenait la tolérance à l'égard de ceux qui se trompent ? Admettons que les chrétiens soient justement des gens qui sont dans l'erreur. Voltaire ne posait-il pas en principe qu'il fallait pardonner à de telles gens ? A-t-il jamais écrit qu'il faut trancher la tête à ceux qui ne sont pas éclairés des lumières de la Raison ? On ne saurait deviner ce qu'il eût fait durant l'époque révolutionnaire ; mais on voit bien au moins ce qu'il aurait dû faire pour obéir à ses maximes. Et qu'est-ce que le défenseur des Calas, des Sirven et des La Barre aurait dit de la procédure du tribunal révolutionnaire ?

Questions oiseuses, si l'on veut, mais qui se posent si bien d'elles-mêmes, qu'on les entend souvent débattre ; et auxquelles chacun répond à sa fantaisie. Il est intéressant en effet, sinon utile, de conjecturer, d'après le caractère connu d'un personnage, ce qu'il aurait pu faire dans telles ou telles circonstances. C'est au moins un problème de psychologie, tel qu'en résolvent souvent au théâtre les poètes dramatiques. Nous leur abandonnons ce problème, nous renfermant dans l'histoire, assez complexe d'ailleurs, du personnage

(1) *Apud* Desnoiresterres, *Retour et mort de Voltaire*, p. 148.

extraordinaire que nous avons à éclairer par les faits, mais non pas à peindre pour la scène ou pour un roman. La difficulté du sujet tentera peut-être quelque jour un homme de génie, qui voudra mettre sur le theâtre ce célèbre poète dramatique, composé de tant de parties disparates. La première difficulté, si l'on veut être vrai, sera de dissimuler les contradictions de son rôle historique.

II

Voltaire a Paris. — Sa mort.

Agathocle, *tragédie.*— Nous avons déjà dit que deux tragédies se partageaient les soins paternels du poète toujours fécond, même à l'heure où il se disait mourant ou mort. Nous ne mentionnerons que pour mémoire *Agathocle*, ouvrage laissé imparfait par l'auteur, et qui fut mis sur la scène au jour anniversaire de sa mort, le 31 mai 1779, par un mouvement de piété enthousiaste, et pour rendre un hommage posthume à cet Hercule, qui avait presque seul soutenu la scène française pendant près d'un demi-siècle, (pour ne rien dire de ses dernières années.)

Irène. — *Irène*, si nous ne nous trompons, n'est pas une des plus faibles tragédies de Voltaire, quoiqu'elle soit en un sens la dernière. Passons sur ses défauts, qui lui sont communs avec beaucoup de ses soeurs aînées. Mais la situation de l'héroïne Irène est touchante, et les vers nous semblent au moins aussi fermement écrits que ceux de la plupart des tragédies de l'auteur. Ce n'est pourtant pas un poème qui puisse se soutenir par le seul plaisir de la lecture. Mais le solitaire de Ferney avait

compté sur les meilleurs interprètes de la Comédie française ; en quoi il fut d'abord trompé. Le Kain ne daigna pas se charger du rôle de Léonce, qui est bien, il faut l'avouer, plus déplaisant que tragique. Le grand tragédien allégua toujours sa santé, en dépit des prières de son vieil ami, de son ancien protecteur, de son bienfaiteur de tous les temps. Ce fut pour le poète octogénaire un cruel mécompte. Cependant il ne vit que trop que les excuses de Le Kain n'étaient pas des mensonges.

Irène fut acceptée par les comédiens français le 2 janvier 1778. L'auteur concevait de cette pièce les plus belles espérances. Mme Denis n'avait-elle pas pleuré en la lisant ? Il est vrai qu'elle ne manquait jamais de larmes pour les tragédies nouvelles de son oncle, qui, de son côté, était toujours charmé de sa dernière œuvre, et toujours enchanté des larmes de Mme Denis. « On dit, écrit le poète à ses anges (1), qu'Alexis (c'est le nom qu'il donnait alors à sa pièce) est ce que j'ai fait de moins plat et de moins indigne de vous... C'est donc pour Alexis que je vous implore, c'est ma dernière volonté, c'est mon testament. Il n'y a qu'Alexis qui puisse me procurer le bonheur de venir passer quelques jours avec vous, de vous serrer dans mes bras et de pouvoir m'y consoler.»

Comment une tragédie nouvelle pouvait-elle le ramener à Paris, si le pouvoir royal lui interdisait la capitale ? Mais il soutenait que pareille interdiction ne lui avait jamais été signifiée. Ne se trouvait-on pas sous un nouveau règne ? Il n'y avait donc qu'à oser ; et la

(1) 25 octobre 1777.

représentation de sa nouvelle tragédie lui parut une raison suffisante. Mme Denis le pressait, non sans préoccupations égoïstes, d'entreprendre le voyage de Paris ; des amis lui assuraient que sa tragédie avait besoin de lui, par l'effet de la défection de Le Kain.

Départ de Ferney. — Il écrivait, le 2 février 1778, qu'il était bien plus près de faire « le petit voyage de l'éternité. » Deux jours après, il était en route pour Paris, sans songer s'il pourrait jamais revenir à Ferney, comme il promettait (1) de le faire dans six semaines au plus. Il est évident qu'il ne croyait pas du tout à sa fin prochaine, dont il parlait depuis si longtemps, qu'il n'en faisait plus qu'un badinage, comme tout le monde.

Arrivée a Paris. — Il arriva en effet à Paris, le 10 février 1778. Comme les commis de l'octroi, à la porte de la ville, l'interrogeaient : « Je crois, dit-il, qu'il n'y a ici de contrebande que moi. » Il descendit à l'hôtel de la rue de Beaune, qu'il avait autrefois habité avec Mme de Berniéres, et qui était devenu la propriété du marquis de Villette. Et presque aussitôt il s'en allait à pied rendre visite à son ange gardien, le comte d'Argental, qui demeurait au quai d'Orsay.

La première nouvelle qu'il apprit là fut celle du décès de son interprète, de son élève et ami Le Kain, mort l'avant-veille (8 février). Ce fut pour lui un coup des plus sensibles. Mais ce malheur n'importait guère pour la représentation d'*Irène*, puisque le puissant tragédien avait refusé d'y jouer un rôle. La première grande affaire du poète fut de s'arranger avec les susceptibilités des comédiens qui devaient se charger du sort de sa

(1) Desnoiresterres, *Retour et mort de Voltaire*, p. 187.

pièce. Les négociations se traînèrent péniblement, pendant que l'auteur ne cessait de remanier et de polir son ouvrage. Tout le reste pour lui ne fut qu'enchantement.

La nouvelle de son arrivée ne tarda pas à se répandre, comme celle d'un événement qui faisait oublier tous les autres. Tout le monde, hormis la cour, qui demeura comme exilée à Versailles, voulut voir le grand homme, le véritable roi du jour. L'hôtel de Villette ne désemplissait pas. L'Académie, la Comédie, la Loge des francs-maçons, s'ingénièrent à inventer des honneurs qui n'eussent jamais été rendus à personne. L'enivrement était universel. Il n'y avait de partie faible que la santé de cet homme de quatre-vingt quatre ans, si débile à l'en croire, et qui néanmoins faisait face à tout, et recevait tout le monde avec une allégresse et une grâce inimaginables. Cependant, en dépit de la force imprévue que lui donnait la joie, il s'excéda de fatigues et d'émotions propres à épuiser ce qui lui restait de ressources vitales. Tronchin, qui, depuis plusieurs années, s'était établi à Paris, vint le voir et ne lui dissimula pas à quels dangers il s'exposait en menant une vie si furieusement agitée. Mais comment résister à l'entraînement public, et se décider à regagner Ferney, en se dérobant à une ville dont il était devenu l'idole ? Voltaire ne put partir à temps, et l'on peut dire de lui, comme de certains héros classiques, qu'il demeura enseveli dans son triomphe.

Mais quel triomphe ! Jamais avant ce jour-là on n'avait vu de quoi la ville de Paris est capable, lorsque l'ivresse de l'enthousiasme monte au cerveau de tout son peuple. Mais ici il ne s'agit pas seulement d'une mul-

titude en délire, qui étoufferait son favori pour lui mieux marquer l'empressement de son amour.

HONNEURS RENDUS A VOLTAIRE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ETC. — L'Académie française, menée par les amis et les disciples du patriarche de la philosophie, par les D'Alembert, les la Harpe, les Marmontel, lui envoya d'abord une députation à son domicile; puis, quand il vint lui rendre sa visite, elle sortit tout entière au devant de lui, le nomma directeur par acclamation, se plaça sous son autorité, s'engagea, en sa présence et sur ses instances irrésistibles, à entreprendre sur le champ un nouveau Dictionnaire de la langue française, conformément à ses instructions; enfin, elle se partagea aussitôt le travail, dont il prit pour lui la première part. A la manière dont il la gourmanda, pour l'obliger à se mettre au travail, l'Académie put s'apercevoir qu'elle s'était donné un maître dans ce directeur ardent et impétueux ; mais il n'eut pas le temps d'exercer cet empire, qui serait peut-être devenu pesant, s'il avait eu le loisir d'imposer à ses confrères son activité dévorante, que l'approche de la mort ne faisait que rendre plus fiévreuse.

A la loge des *Neuf-sœurs*, où il alla pour rendre la visite que lui avait faite une députation des principaux membres de l'ordre maçonnique, il fut proclamé maçon sans avoir subi les épreuves, revêtu tout de suite des insignes des frères, et couronné de lauriers (1).

VOLTAIRE A LA COMÉDIE FRANÇAISE. — Son triomphe le plus retentissant fut celui dont il jouit à la Comédie française. Le lundi 30 mars, au sortir de l'Académie, il se rendit à la sixième représentation d'*Irène*.

(1) Desnoiresterres, *Retour de Voltaire*, p. 104-108.

Tout ce qu'on peut imaginer de marques d'idolâtrie lui fut prodigué en chemin par la foule qui assiégeait sa voiture. Il eut grand'peine à parvenir jusqu'à la salle du spectacle. A peine fut-il installé dans la loge des gentilshommes de la chambre, qu'au milieu des transports d'un public frénétique d'enthousiasme, l'acteur Brizard lui posa sur la tête une couronne de lauriers : « Vous voulez donc me faire mourir à force de gloire, » dit l'heureux vieillard, suffoqué par ses larmes ; et il voulut déposer cette couronne ; mais elle lui fut reposée sur la tête, comme de force, aux acclamations délirantes du public. La tragédie fut également applaudie, sans que personne en entendît un mot. Cette représentation se termina par le couronnement du buste du poète, apporté sur la scène et entouré de toute la troupe dramatique, tenant en main des palmes et des guirlandes. On entendit ensuite avec transport des vers composés sur place par le marquis de Saint-Marc, et récités par Mme Vestris : ils se terminaient ainsi :

> Voltaire, reçois la couronne
> Que l'on vient de te présenter ;
> Il est beau de la mériter,
> Quand c'est la France qui la donne !

Cette fête avait été improvisée. Il restait encore une pièce à l'affiche ; c'était *Nanine*, qui obtint à son tour un succès d'enthousiasme, sans être écoutée. Enfin le poète se retira comme il put, au milieu de la foule, qui l'escorta jusque chez lui, et qui fit mine un moment de dételer ses chevaux, pour traîner son carrosse. On aurait pu lui appliquer ce vers de son *Jules-César* :

> Et maintenant cet homme est un Dieu parmi nous !

Lui-même aurait pu se demander, en son particulier, si, en croyant affranchir ses concitoyens de la superstition, il n'avait pas fondé une nouvelle secte.

Ce fait n'est d'ailleurs pas douteux : parmi les *Voltairiens*, combien s'en trouve-t-il qui permettent qu'on discute Voltaire? Et comment aurait-il souffert lui-même des disciples de ce genre?

Rentré chez lui, le philosophe, quoique inondé de joie, fit quelques réflexions mélancoliques sur la vanité de la gloire.

Il sentait bien qu'il n'était pas immortel ; et par instants il aurait bien voulu se retrouver dans le calme de Ferney. De ses amis, les uns souhaitaient, pour son bien qu'il partît tout de suite ; les autres ne voulaient pas se le laisser enlever, dût-il mourir sur place (1).

VOLTAIRE ET LA COUR DE FRANCE. — Il manquait encore quelque chose à son triomphe. Quoi donc? Il n'avait pas pu en jouir devant la cour. Pauvre cour! A quelles réflexions devait-elle s'abandonner, en entendant de Versailles le retentissement lointain des acclamations de Paris ! C'était à Paris que se trouvait le souverain du jour ;et les hommages prodigieux qu'il y recevait ne signifiaient-ils pas clairement que la puissance s'était déplacée, et que l'homme tenu à l'écart par Louis XV comptait infiniment plus en France que le petit-fils de ce monarque, en dépit des vertus de Louis XVI et des heureux débuts de son règne ? La philosophie était, à la vérité, montée sur le trône en compagnie de la religion; mais s'y pourrait-elle tenir longtemps en cette société ? Une pareille union ne semblait guère possible,

(1) Lettre de D'Alembert au roi de Prusse, 2 juillet 1778.

en présence de l'ivresse qui se manisfestait à Paris pour le patriarche de l'incrédulité. C'était l'auteur du *Sermon des Cinquante* qui recevait les honneurs de l'apothéose : on ne pouvait guère s'y tromper. Quand même Louis XVI eût pu s'aviser d'incliner la majesté royale devant ce nouveau souverain, qu'y aurait-il gagné ? C'eût été signer soi-même sa déchéance. Il fallait donc qu'il subît l'affront de ce triomphe du philosophe, sans pouvoir ni l'arrêter ni témoigner qu'il y consentait.

Certes, le patriarche de Ferney, dans l'enivrement de sa gloire, ne songeait nullement à se mettre en opposition ni en parallèle avec son roi. Ce n'était pas un duc de Guise d'une autre espèce, désireux de se mesurer, dans sa popularité, avec le représentant d'une dynastie déclinante. Il avait toujours été attaché à la monarchie, n'aspirant qu'à en faire l'instrument de sa haine contre la religion ; de plus, il vénérait le jeune monarque, dont il saluait les intentions réformatrices. Il n'aurait désiré qu'une chose : faire voir à tous qu'il était rentré en grâce auprès de son souverain légitime, et terminer sa vie sous la double auréole de l'enthousiasme populaire et de la faveur royale. Il n'aspirait donc qu'à être reçu à Versailles en courtisan respectueux autant que couvert de gloire. Mais c'était un rêve qui ne devait ni ne pouvait se réaliser.

Cependant, même à la cour, tout le monde ne lui était pas résolument hostile. On raconte que la jeune reine, Marie-Antoinette, un peu aventureuse, avait fait la partie de l'aller voir à la représentation d'*Irène*, mais qu'un avis du roi l'arrêta en chemin; que le comte d'Artois assista à la pièce et marqua vivement sa présence dans la scène du couronnement du poète. Ces faits paraissent sujets

à contestation. Mais Voltaire aurait trouvé sans aucun doute quelques intelligences à la cour. D'autre part, les oppositions étaient très fortes ; et il semble bien qu'à moins d'une inspiration de génie, qu'on ne sait comment imaginer, Louis XVI ne pouvait, sans se compromettre gravement, admettre en sa présence un personnage si envahissant. Il fallut donc, des deux côtés, renoncer à une rencontre vraiment périlleuse pour la monarchie.

Le duc d'Orléans. — Il y en eut d'autres plus aisées, et qui toutefois produisirent un grand effet. Le duc d'Orléans, mal vu à la cour, était, de tous les princes, le plus favorable aux philosophes. Voltaire le rencontra chez Mme de Montesson, qui avait son théâtre particulier dans son hôtel de la Chaussée d'Antin, comme l'auteur de *Mérope* à Ferney. Il fut enchanté de trouver la ressemblance de ses goûts dans la maison de l'épouse quasi secrète du premier prince du sang. Il y fut accueilli par la marquise, accompagnée du prince, avec des grâces toutes particulières, comme un confrère en Apollon.

Voltaire au Palais-Royal. — Il voulut encore aller faire sa cour au Palais-Royal, où sa visite fut une surprise. La duchesse de Chartres, fille du duc de Penthièvre, le reçut en ami de la maison ; et dans un de ses enfants (le futur roi Louis-Philippe), Voltaire admira une ressemblance frappante avec le Régent, qu'il s'était toujours plu à regarder comme un portrait vivant du grand roi Henri IV. Ces aventures ne signifiaient guère autre chose, sinon que la famille d'Orléans paraissait vouloir le dédommager de la froideur ou de l'aversion du roi.

Voltaire et Franklin.—Le public fut très frappé du récit de l'entrevue qu'il eut avec l'illustre Franklin, commissaire des Etats-Unis d'Amérique, qui venait de faire signer à la France un traité d'alliance avec ses compatriotes. Peu de jours après son arrivée (le 16 février 1778), Voltaire reçut à l'hôtel de Villette la visite du représentant des colonies américaines affranchies, de ce célèbre physicien dont les découvertes avaient répandu le nom dans le monde entier. Comme la conversation, entre les deux illustres philosophes, s'était d'abord engagée en anglais, une des dames présentes les ayant priés de s'exprimer en français, Voltaire, en s'excusant, dit qu'il avait « cédé un moment à la vanité de parler la même langue que M. Franklin. » Tous deux s'embrassèrent en pleurant. Le physicien présenta son petit-fils au poète, en lui demandant sa bénédiction pour cet enfant, qui se mit à genoux. Le patriarche étendit ses mains sur cette jeune tête, et ne prononça que ces mots : *God and Liberty* (Dieu et la liberté !) Cette scène provoqua un attendrissement général.

Quelques semaines plus tard, Voltaire assistait à la séance publique de l'Académie des sciences. Franklin, à titre d'associé étranger, s'y trouvait. Les deux vieillards se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre, aux applaudissements de toute l'assemblée, qui vit, dans leurs personnes, l'embrassement de deux mondes, représentés par les plus grands hommes de leur temps.

La Maladie et la mort. — On voudrait pouvoir terminer sur cette noble scène le récit de la vie de Voltaire. Mais il lui restait à subir la dernière épreuve, celle par où nous devons tous passer, et qui, pour chacun,

reçoit son caractère de l'ensemble de la vie, et des convictions qui nous ont préparés pour ce tragique moment.

Voltaire portait encore avec une aisance admirée de tout le monde le poids de ses quatre-vingt-quatre ans. Mais il aurait fallu ménager ce reste de forces, tout merveilleux qu'il était. Or, il le prodiguait dans une activité incessante, dans des émotions extraordinaires. Comme le disait le docteur Tronchin, il dépensait chaque jour son capital, au lieu de vivre sur son revenu. Un premier avertissement se fit sentir; mais un prompt rétablissement et le retour des forces ramenèrent les prodigalités qui devaient emporter le reste.

Voltaire et l'abbé Gaultier. — A la première nouvelle d'un très sérieux accident, qui fut aussitôt connu de tout Paris, la terrible question de la façon de mourir se présenta au philosophe, sous la figure d'un prêtre animé des intentions les plus charitables. L'abbé Gaultier offrit à l'illustre malade (20 février) ses services avec autant de respect que d'empressement. Voltaire avait toujours été hanté de la terreur d'être, après sa mort, jeté à la voirie, comme autrefois « la pauvre Le Couvreur.(1) » Dans cette pensée, il avait bien pris ses précautions à Ferney, où son église, son tombeau et son chapelain devaient l'attendre. Mais quoi ? il se trouvait à Paris ; et là, il savait bien qu'il était exposé à toute la rigueur des lois et usages ecclésiastiques. Il accepta donc de très bonne grâce les offres de l'abbé Gaultier, qui sans être envoyé par personne, se présentait en ami, et fut accueilli à ce titre par le malade, désireux de se met-

(1) Lettres de D'Alembert au roi de Prusse, 1er juillet 1778.

tre en sûreté du côté des hommes, sinon de Dieu. L'abbé se montra d'abord fort discret ; le philosophe usa de finesse ; et les premiers rapports entre eux parurent satisfaisants de part et d'autre.

Mais l'amélioration de la santé du malade interrompit ces relations commencées ; et l'octogénaire se crut si bien en sûreté, qu'il s'occupa très activement de l'acquisition d'un hôtel à Paris, comme s'il n'avait plus à songer qu'à s'y bien installer.

Cependant, au moment même où Voltaire comptait se rendre à l'Académie française, le 11 mai, pour presser la distribution du travail du nouveau Dictionnaire, il se sentit trop faible pour sortir, prit la fièvre, et se mit au lit pour la dernière fois.

A partir de cette heure, les détails sur sa fin ne manquent pas (1) ; mais ils sont si mêlés de contradictions, que nous sommes obligés d'abréger, pour ne recueillir que ce qui est hors de doute. Le malade fut soigné à l'aventure ; parmi les remèdes dangereux que le hasard lui présenta, nous mentionnerons seulement, comme chose souvent alléguée, (mais sans rien affirmer), un fameux élixir que, dit-on, le maréchal de Richelieu partagea « en frère » avec son vieil ami, et qui fut cause que celui-ci laissa échapper ce mot : « Ah ! frère Caïn, tu m'as tué ! » Le frère Abel n'a peut-être ni prononcé ce mot, ni pris de cet élixir : car l'anecdote est démentie par D'Alembert (2). Un empoisonnement ne paraît pas nécessaire pour expliquer la fin d'un homme de son âge, surmené par le travail, l'abus du café et l'agitation d'un esprit qui n'avait sans doute jamais connu le repos.

(1) Desnoiresterres, *Ret. et mort de Voltaire*, p. 344 – fin.
(2) Lettre au roi de Prusse, 16 août 1778.

On aime, en ce moment-là, à se représenter une dernière joie ressentie par cet ardent ami de la justice et de l'humanité. Le conseil du roi venait enfin de réviser le procès du malheureux général Lally, exécuté quinze ans auparavant. A cette nouvelle, Voltaire, qui, depuis plusieurs jours, ne donnait plus aucun signe de sensibilité, se réveille, et dicte un mot à l'adresse du fils de la victime : « Le mourant ressuscite en apprenant cette « grande nouvelle : il embrasse bien tendrement M. de « Lally ; il voit que le roi est le défenseur de la justice : « il mourra content (26 mai 1778.)»

Tel est le dernier mot de Voltaire qui soit digne d'être mentionné. Quatre jours après, il expirait, le 30 mai 1778, sur les onze heures du soir.

Derniers moments de Voltaire. — Ses derniers moments ont été racontés de manières contradictoires. Les philosophes, ses amis, prétendent qu'il mourut dans le plus grand calme. Des écrivains inspirés, sans aucun doute, par les ressentiments du clergé, ont dit et imprimé qu'il éprouva des terreurs de damné, et que, possédé d'une sorte de frénésie, il donna les spectacles les plus hideux et les plus rebutants. Ce qui paraît bien assuré par le témoignage de Tronchin, c'est qu'il fut agité jusqu'aux derniers moments par l'effroi de la mort. Au reste il expira sans secours religieux (1). Le jour même, il avait reçu l'abbé Gaultier, introduit par l'abbé Mignot, neveu du moribond. Le premier voulait lui faire signer une rétractation préparée d'avance, et plus complète qu'une précédente, qu'il avait déjà signée dans le premier accès de sa maladie. Le curé de Saint-

(1) Lettre de D'Alembert au roi de Prusse, 1er juillet 1778.

Sulpice, mandé exprès, vint pour appuyer l'abbé Gaultier. Mais le malade se trouva hors d'état de s'entretenir avec les deux ecclésiastiques, et les écarta, en disant : « Laissez-moi mourir en paix. » On lui attribue encore d'autres mots qui ne sont pas bien constatés, et qui seraient d'une signification injurieuse pour la religion chrétienne. Laissons aux esprits passionnés les disputes sur un sujet pénible et où il n'est pas possible d'atteindre à la certitude. La seule vérité qui soit hors de doute, est que le clergé ne put se vanter de lui avoir arraché ni une déclaration ni un acte qui démentît nettement sa vie, en dépit de certaines protestations de catholicité qu'il ne marchanda pas ; et que les philosophes, d'autre part, n'ont pas pu affirmer qu'il ait soutenu jusqu'au dernier moment le caractère qu'il s'était donné par ses écrits antireligieux (1). Mais, s'il ne mourut pas en incrédule déclaré et hautain, il n'avait pourtant pas satisfait aux exigences de l'Eglise ; et la question de la sépulture ecclésiastique, dont il avait été si fort préoccupé, ne se trouvait pas résolue en sa faveur (2).

En dépit des démarches que firent les deux neveux de Voltaire, l'abbé Mignot et d'Hornoy, qui s'adressèrent au ministre Amelot, au lieutenant de police Lenoir, et au nouveau procureur général ; le curé de Saint-Sulpice, conformément aux instructions de l'archevêché, refusa la sépulture. Il pouvait s'ensuivre un grand scandale et des mouvements

(1) On peut lire, sur ce sujet, la correspondance de D'Alembert avec le roi de Prusse, à partir de juin 1778. Il est bien probable que l'ami du philosophe ne dit pas tout ; mais ses ennemis sont-ils à l'abri de tout soupçon ?

(2) Toutes ces questions sont très soigneusement discutées, avec pièces à l'appui, par M. Desnoiresterres, *Retour et mort de Voltaire*, p. 354-suiv.

redoutables dans Paris. La famille adopta sur le champ un expédient qui réussit. Le corps, hâtivement embaumé dans la nuit, fut transporté le lendemain, 31 mai, dans un carrosse, à l'abbaye de Scellières en Champagne, dont l'abbé Mignot était commendataire. Là, il reçut une sépulture provisoire, en attendant qu'il fût transporté à Ferney, ce qui n'eut jamais lieu.

Le corps de Voltaire ramené a Paris. — Treize ans après la mort de Voltaire, (1791), en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, ses restes furent rapportés à Paris, pour être déposés en l'église Sainte-Geneviève, lieu de sépulture offert aux *grands hommes* par *la patrie reconnaissante*. Ils avaient été déjà transférés de Scellières à Romilly. Le cortège qui les ramena de Champagne, sous la direction des officiers municipaux de la capitale, entra à Paris le 10 juillet 1791.

C'était le moment où le roi Louis XVI, ramené de Varennes, se trouvait aux Tuileries, gardé à vue, et déjà menacé d'assister à l'abolition de la royauté. En de telles circonstances, l'entrée triomphale du corps de Voltaire était comme le symbole de la défaite finale de l'ancien régime.

Cérémonie funèbre a Paris. — La journée du 11 juillet 1791 eut la physionomie d'une grande fête nationale dans cette ville enflammée des passions révolutionnaires. Toute la magnificence possible fut déployée pour la décoration du char et pour celle des édifices publics. Jamais entrée royale n'avait provoqué un pareil enthousiasme.

Un grand déploiement de forces. tous les honneurs

imaginables, la musique, les chants, les acclamations de la foule, accompagnérent cette pompe funèbre qui, après une longue procession à travers la ville, s'arrêta enfin le soir au pied des degrès du Panthéon. La dépouille du philosophe fut descendue dans les caveaux, où elle devait enfin reposer pour toujours, sous la protection d'une nation idolâtre de son grand homme.

Cependant on a dit et répété, dans ce siècle-ci, comme une chose incontestable, que la dépouille mortelle de Voltaire avait été, sous la Restauration, enlevée de son tombeau, et jetée quelque part dans un endroit où il serait devenu impossible d'en rien retrouver (1).

Si tous ces récits étaient vrais, le sort que Voltaire avait tant redouté pour ses restes aurait fini par s'accomplir trente six ans après sa mort. Cependant son cœur, conservé longtemps dans la famille de Villette, fut solennellement remis à la Bibliothèque nationale, le 16 décembre 1864, par les soins de M. Duruy, ministre de l'Instruction publique.

Hâtons-nous d'ajouter qu'un autre ministre de l'Instruction publique, M. Alfred Rambaud, au commencement de la présente année 1898, ému par des discussions qui s'étaient élevées dans le public, a fait constater par une commission désignée à cet effet, et dont nous avons entendu personnellement un des membres, que le monument de Voltaire, au Panthéon, renferme encore des ossements, qui ont été déclarés officiellement être ceux du célè re philosophe. Nous n'avons pas qua-

(1) Voir Henri Martin, *Histoire de France depuis 1789*, 2e Edition, t. I, p. 197.— Desnoiresterres, *Retour et M. de Voltaire*, (p. 518-suiv.) expose tout ce qu'on a raconté sur cet enlèvement mystérieux, et sur les conjectures qu'on est par suite en droit de faire touchant la disparition finale des restes de Voltaire et de J-J. Rousseau.

lité pour prononcer sur l'identité réelle de ces restes. Nous n'avons qu'à enregistrer un fait qui a été annoncé publiquemuə

Nous nous permettrons seulement d'ajouter que ces aventures extraordinaires d'une dépouille mortelle ne sont pas d'un intérêt capital pour ceux qui pensent, comme nous, que les vraies reliques d'un homme de génie sont ses œuvres. Le public, ayant dans les mains les écrits de Voltaire, ne doit pas, ce nous semble, attacher une importance exagérée à la possession de quelques restes, dans lesquels il est malaisé de distinguer le squelette d'un mortel de celui d'un autre.

Ce sont les *œuvres*, que les ennemis de la gloire ou des opinions de Voltaire auraient voulu pouvoir réduire en poudre ; mais depuis que Beaumarchais en a fait imprimer une édition complète (1785-1795), elles sont devenues indestructibles. Les éditions s'en sont multipliées à l'infini, s'enrichissant toujours. L'on ne peut pas dire, avec assurance si le dernier terme de l'accroissement et de la diffusion de cette énorme collection est atteint, ni si l'influence de cet esprit sans pareil est parvenue à son apogée, ni enfin si elle doit vraisemblablement croître ou décroître dans l'avenir. Il est vraisemblable que des mouvements alternatifs de faveur et de défaveur pourront encore résulter des variations qui se produiront dans l'opinion publique touchant les matières religieuses dont Voltaire a fait, pour ainsi dire, son domaine.

DEUXIÈME PARTIE

ŒUVRES DE VOLTAIRE

CHAPITRE I

Poésie

Art. I. — Poèmes narratifs

Dans l'œuvre immense de Voltaire, on est d'abord obligé de reconnaître qu'il se trouve des parties qui ont vieilli. Comment pourrait-il en être autrement ? Mais ces parties ne sont pas ce qu'on est porté d'abord à s'imaginer.

Parmi ses écrits de polémique, si nombreux, si variés, on ne serait pas surpris que beaucoup fussent tombés dans l'oubli, avec les occasions qui les ont fait naître. Mais les moqueries de Voltaire sont immortelles par l'expression, quand elles ne le sont pas par le sujet.

On en doit dire autant de ses poésies de société, de ces innombrables compliments, madrigaux, épigrammes, qu'il improvisait comme d'autres peuvent écrire de simples billets d'affaires. Dans ces petites galanteries, qui ne lui coûtaient rien, on ne voit que perles et pierres précieuses.

Ses écrits comiques et plaisants de tout genre, à l'ex-

ception de ses comédies, défieront toujours la comparaison par la fécondité et le bonheur de l'invention. Nul ne trouve comme lui les tours propres à éveiller le rire discret ou éclatant. Donc, partout où il s'amuse et veut amuser, partout où il caresse ou flatte, partout où il égratigne ou déchire, Voltaire demeure exquis et toujours neuf, quoiqu'on cherche sans cesse à l'imiter.

Ce qu'il a laissé de moins durable, ce sont, il faut bien le dire, ceux de ses ouvrages poétiques auxquels il attachait le plus de prix, ses poèmes épiques et dramatiques, ceux que ses contemporains ont le plus vantés, et dont il attendait lui-même une gloire immortelle.

De son vivant, ses admirateurs passionnés l'ont mis au rang, sinon au-dessus des Virgile et des Sophocle. Lui-même avait le goût trop sûr et la tête trop ferme pour se laisser enivrer par des éloges excessifs, quoiqu'il en goûtât la saveur. Il sentait quelque chose de fragile dans ses ouvrages, et c'est de bonne foi sans doute qu'il disait en s'adressant au poète Horace :

J'ai vécu plus que toi, mes vers dureront moins (1).

Mais il avait lieu d'espérer que sa *Henriade* et ses meilleures tragédies se soutiendraient aussi longtemps que la langue française résisterait aux causes d'altération qui la travaillaient déjà, et dont il s'alarmait parfois avec exagération. Cependant, si l'on manquait de preuves de l'instabilité du goût dans les sociétés les plus cultivées, en voici une des plus frappantes : on ne lit plus la *Henriade* ; et quant aux tragédies de Voltaire,

(1) Epître à *Horace*.

on ne songe plus guère à les remettre sur la scène. Ces œuvres, autrefois si vantées, ont perdu la propriété d'émouvoir le public; elles ne sont plus regardées par les gens d'étude que comme des bouquets de fleurs fanées. Si l'on essaie, par hasard, d'y retrouver la vie qui pourrait encore y demeurer cachée, elles produisent moins d'effet que des œuvres ressuscitées d'Eschyle, de Sophocle, d'Homère, en un mot, de cette haute antiquité, que Voltaire croyait bien ensevelie, et que le public ne peut entendre qu'à l'aide de traductions, et grâce à quelques remaniements ingénieux. Les *Erinnyes* d'Eschyle et l'*Antigone* de Sophocle excitent plus d'intérêt que toutes les tragédies de Voltaire, quand elles sont bien adaptées à la scène moderne.

A. La Henriade.

La *Henriade* est l'œuvre de la jeunesse du poète; elle a passé longtemps pour la merveille du siècle (1). Comment expliquer le retentissement qu'eut ce poème et l'oubli où nous le voyons tombé?

Dès le collège, le jeune Arouet, dans la ferveur de ses études classiques, conçut l'ambition de doter son pays d'une épopée nationale. Il lut avec ardeur tous les modèles du genre et les préceptes des écrivains qui, depuis Aristote et Horace jusqu'au P. Le Bossu et à l'abbé Du Bos, avaient dogmatisé sur le poème épique. Il possédait à fond toute cette méthode, qui n'a jamais probablement inspiré personne, et dont il ne faisait pas plus de cas qu'il ne convenait (2).

(1) Voir la *Préface pour la Henriade*, par Marmontel, et l'*Avant-Propos* par le roi de Prusse.

(2) Voir son *Essai sur la Poesie epique*, surtout le chap. I.

Le point capital était de découvrir un sujet heureusement né pour l'épopée. Il se flatta de l'avoir trouvé dans l'établissement de la dynastie régnante, et dans la personne de Henri IV. Le héros charmait son imagination par son courage, par la vivacité de son esprit, surtout par son humanité. De plus, Voltaire tout jeune portait déjà dans son cœur le germe des sentiments qui, en se développant, ont fait de lui le philosophe que l'on connaît, l'ennemi juré du fanatisme, et enfin, l'adversaire audacieux de toute foi religieuse. Dans le fondateur de la dynastie des Bourbons, il vit d'abord le prince qui lutta si longtemps contre le fanatisme de la Ligue, et le huguenot que la nécessité politique avait réduit à donner malgré lui une grande marque d'indifférence religieuse, en changeant de culte pour l'intérêt de l'Etat. Exemple excellent à opposer non seulement aux fureurs de l'Union catholique, mais encore au zèle de l'orthodoxie dans tous les temps ! Le poème fut d'abord intitulé : *de la Ligue* ; il y a lieu de croire que le premier dessein du philosophe naissant était d'inspirer de l'horreur pour les passions qui, au XVI[e] siècle, soulevèrent les zélés catholiques du royaume contre l'héritier légitime de la couronne, provoquèrent des crimes sans nombre, et mirent la France à deux doigts de sa perte. Le mal étant né de l'incompatibilité des croyances religieuses, le remède s'était trouvé dans la sagesse d'un prince capable de sacrifier les passions du parti protestant à l'intérêt de sa race et au salut du royaume. Les idées que Voltaire professera dans la suite, touchant la subordination de la religion à la politique, se trouvaient ici en substance. Il eut donc, en ce sens, la main heureuse quand il choisit ce sujet.

Aux yeux de la dynastie régnante, il se donnait l'honneur d'avoir appelé la poésie à glorifier l'origine de cette race royale ; et dans son propre cœur, il pouvait se féliciter de justifier, par un exemple très spécieux, l'indifférence en matière de religion.

Les sentiments dont ce sujet permettait le développement, n'étaient pas pour déplaire à la nation. Il s'agissait de célébrer un héros qui sauva la France de l'anarchie, de la domination étrangère, de l'usurpation hypocrite des Guises, de l'ingérence excessive de la politique romaine. Henri IV apaisa enfin ces passions religieuses qui, pour avoir eu chez nous de violentes éruptions, n'en sont pas moins contraires à l'humeur habituelle et au génie quelque peu sceptique de la race gauloise. La vaillance et la clémence du héros devaient le rendre cher aux Français : Voltaire contribua beaucoup par son poème à l'accroissement de cette popularité (1), mais il avait trouvé le terrain bien préparé.

Une difficulté subsistait. C'était de faire accepter au public, et surtout aux pouvoirs, certaines hardiesses de pensées, que le sujet inspirait, et qui, pour l'auteur, constituaient l'attrait principal de la matière. Il s'agissait de dire des vérités déplaisantes à la cour de Rome et à tout ce qu'il y avait en France de catholiques zélés. Le poète pensa éviter tout danger en professant un zèle, d'ailleurs sincère chez lui, pour le pouvoir monarchique, et en même temps une foi catholique de commande, médiocrement vraie, et toutefois décente.

(1) Henri, tous les Français adorent ta mémoire ;
Ton nom devient plus cher et plus grand chaque jour ;
Et peut-être autrefois, quand j'ai chanté ta gloire,
Je n'ai point dans les cœurs affaibli tant d'amour.
(*Epître* de Voltaire *à Henri IV*, 1766).

En effet, le Béarnais devant, à la fin, se convertir au catholicisme, le poète l'y prépare de loin : cette conversion, dès le début, est annoncée comme une conséquence nécessaire de la force victorieuse de la vérité et de la faiblesse inévitable de l'erreur. L'auteur a soin de placer son héros, dans tout le cours du poème, sous la protection et la surveillance de saint Louis, auteur et saint patron de la race des Bourbons. Grâce à ces précautions de l'ingénieux poète, tout lui paraît sauvé : à ce prix, il pourra insinuer sans danger les vérités piquantes qu'il jugera bon de hasarder.

Des vérités plus ou moins déguisées, ou, si l'on veut, des épigrammes, des traits de satire, sont ce qui contribua le plus peut-être au succès de la *Henriade* dans un siècle fort éveillé, dès son commencement, sur les abus de toute sorte, et très porté à la censure des opinions et des croyances établies. Les esprits enclins à ce qu'on appelait alors la philosophie, furent charmés de rencontrer, dans des vers élégants, la satire du fanatisme et du pouvoir despotique, et enfin l'encouragement au mépris de tout ce qui passait déjà pour préjugé ou superstition. La *Henriade* fut le poème des philosophes et de tout ce qui se piquait de l'être. Ce fut l'épopée de l'incrédulité, la vraie épopée du siècle.

Mais par cela même, cette œuvre poétique était née caduque. Nous ne voulons pas dire que les préjugés ou superstitions que Voltaire criblait de ses épigrammes, aient repris naissance. Mais le poète s'attaquant sans cesse à des choses aujourd'hui mortes, l'intérêt s'est allangui : la *Henriade* paraît faire la guerre à des ombres ; cela ne peut plus guère passionner personne.

On attend d'un poème épique autre chose que des traits de satire ou des allusions fines et dissimulées à des opinions qui ont choqué le bon sens ou les préventions de l'auteur; on veut même qu'il soit entraîné par sa foi et qu'il l'impose à ses lecteurs. Quand on découvre en lui le doute, la malice, ou l'artifice, on se refroidit. S'il manque d'enthousiasme, comment l'inspirerait-il ? Mais comment Voltaire aurait-il pu entrer dans les passions de la Ligue, qu'il détestait ? On ne peut guère non plus s'enthousiasmer pour la raison tolérante et calculatrice du Béarnais, qui pensait, non à tort, que Paris valait bien une messe. Otons donc du poème tout ce qui réjouissait le cœur d'un Frédéric II ou des philosophes français du temps : que restera-t-il, que de la sagesse, de la malice et des lieux communs?

Cependant une œuvre poétique, quel qu'en soit le fond, peut plaire, attacher, émerveiller par les mérites propres de la poésie, par la composition, par certains traits d'invention originale, par le style surtout.

Pour la composition, l'auteur de la *Henriade* sait aussi bien que personne ce que c'est que l'unité de sujet, de héros, et choses semblables; ce que c'est que continuité et suspension d'intérêt, épisodes, etc. Il sait quel avantage on peut tirer du merveilleux, des apparitions, des songes et autres embellissements de détail, qui sont passés d'Homère à Virgile, et de Virgile à tout le monde. Toutes les machines poétiques, il les connait et s'en sert. Mais quel profit en a-t-il tiré ?

En philosophe qu'il est, il veut employer le merveilleux d'une manière raisonnable, c'est-à-dire, n'exposer que des miracles qui soient des choses naturelles. Voilà pourquoi il met en mouvement des abstractions person-

nifiées, ce qu'on appelle des personnages allégoriques, la *Discorde*, la *Politique*, etc. C'est comme s'il disait : « Vous voulez du merveilleux, en voici; mais sachez bien qu'il n'y a là que des passions humaines déguisées en personnages de convention. » Et le dix-huitième siècle d'applaudir à cette ingénieuse mythologie. Mais le dix-neuvième siècle, qui n'est pas, en somme, plus sot que son aîné, réplique : « Vous vous moquez de nous; « quand nous demandons du merveilleux, nous ne deman- « dons pas de la métaphysique ou de l'algèbre; si vous ne « faites qu'employer des notations abstraites pour des « choses humaines, il n'y a rien là de merveilleux ; il n'y « a qu'un changement de langage. Si vous ne croyez « pas au merveilleux, abstenez-vous-en, comme de « tours de passe-passe ; mais ne nous donnez pas des « faits vulgaires pour des miracles. Et puis vous vous « moquez de nous doublement, quand vous faites in- « tervenir un saint Louis dans les événements. Celui- « là n'est pas une entité philosophique : vous introdui- « sez l'imposture dans le domaine de la raison abstraite. « Historiquement, comment ferez-vous pour justifier « l'apparition de saint Louis dans les affaires de la « Ligue ? Vous y croyez encore bien moins que nous. « Ce n'est que jeu de votre part. On ne peut prendre ces « fictions au sérieux pour s'en émouvoir. »

Voilà donc un point sur lequel nous ne sommes pas dupes de l'art de Voltaire : le merveilleux dans la *Henriade*. Quand on fait jouer des machines, il faut qu'elles fassent illusion. Celles-ci sont un peu trop visibles. Le poete prête de beaux discours, très bien placés, au père des Bourbons et à ses personnages allégoriques, la Discorde, la Politique, et autres. Mais toute cette

éloquence sent trop la rhétorique. On aimerait mieux entendre parler les personnages historiques du poème, et voir les hommes peindre leurs passions naïvement, comme dans la *Satyre Ménippée*; mais Voltaire s'est bien gardé de s'inspirer de ce chef-d'œuvre, sans doute parce que le langage lui en paraissait non-seulement suranné, mais trop bas et trop peu digne de la pompe qu'il croyait nécessaire au poème épique. Pendant ce temps, il ne soupçonne pas combien son éloquence philosophique est éloignée de la vérité : or la vérité seule peut faire paraître vivants les personnages mis en scène.

Il a voulu encore se conformer à la tradition des poètes épiques par certains ornements dont il a enrichi son sujet, et qu'on peut appeler des lieux communs du genre : épisodes, songes, tempêtes, récits, combats, révélations de l'avenir, pièces empruntées d'Homère, de Virgile, du Tasse, et dont on reconnaît tout d'abord les originaux. Il a ainsi dispersé dans son œuvre comme un magasin d'accessoires ; mais ils ont déjà tant servi, qu'on en sait peu de gré à qui les emploie de nouveau. Encore voudrait-on qu'il eût en quelque chose dépassé ses modèles.

Mais si sa tempête n'égale ni en horreur ni en conséquences dramatiques celles de l'*Odyssée* et de l'*Enéide* ; si les troubles excités par sa Discorde n'émeuvent pas autant que ceux que soulève la furie Alecto dans Virgile ; si les portraits des descendants du Béarnais sont moins intéressants que ceux des grands Romains issus d'Enée : si d'autre part l'égarement du Béarnais, qui s'oublie auprès de la belle Gabrielle dans les jardins d'Anet, semble un peu banal en comparaison de celui

du chevalier Renaud, quand il s'oublie auprès d'Armide ; si, en un mot, Voltaire ne nous offre jamais que des esquisses sommaires à la place des plus brillants tableaux de ses modèles ; ses imitations, loin de faire honneur à son génie poétique, l'exposent plutôt au reproche de manquer d'invention originale.

Au fond, le plus grave défaut de ce poème, défaut que ses contemporains (chose à remarquer) ne paraissent pas du tout avoir senti, c'est la monotonie du style. Ils auraient assurément accueilli cette observation comme une énormité. Plusieurs d'entre eux, et des juges les plus compétents, tels que les Grimm, les Marmontel, etc., ont loué le *coloris brillant* du style de M. de Voltaire (1). Aujourd'hui l'on s'épuiserait vainement à chercher ce qu'ils ont pu qualifier ainsi. Evidemment le goût général et les habitudes des écrivains français ont prodigieusement changé depuis le dix-huitième sciècle ; car la qualité qu'on admirait dans ce poète alors souverain, est justement celle qui, à nos yeux, lui manque le plus. On ne nous étonnerait pas davantage, si l'on vantait devant nous l'éclat des couleurs dans une grisaille du XVIe siècle. Que les vers de la *Henriade* soient écrits d'une plume ferme, agile et correcte, nul n'y contredit ; qu'ils renferment une multitude de traits ingénieux, de pensées neuves et concises, de sentences fines et qui donnent à réfléchir, et même d'expressions agréablement paradoxales ; c'est ce qu'on songe si peu à nier, qu'on pourrait dire, avec certain Grec, dont Voltaire daigna écouter l'avis, qu'on préfè-

(1) Ce *coloris brillant* est une expression en quelque sorte consacrée : on la rencontre partout au XVIII[e] siècle, appliquée au style de Voltaire.

rerait, dans un poème épique, plus de naïveté et moins d'esprit.

En effet, dans les *notes* du chant premier, on lit l'anecdote suivante, racontée évidemment par Voltaire lui-même :

« M. de Voltaire fesait imprimer à Londres, en 1726,
« une édition de la *Henriade*. Il y avait alors à Londres
« un Grec, natif de Smyrne, nommé Dadiky, interprète
« du roi d'Angleterre ; il vit par hasard la première
« feuille du poème où était ce vers :

Qui força les Français à devenir heureux ;

« il alla trouver l'auteur, et lui dit : « Monsieur, je suis du
« pays d'Homère ; il ne commençait point ses poèmes
« par un trait d'esprit, par une énigme. » L'auteur le
« crut, et corrigea ce commencement de la manière
« qu'on voit aujourd'hui. »

En effet, le poète avait d'abord débuté ainsi :

Je chante les combats, et ce roi généreux
Qui força les Français à devenir heureux.

Il eut le bon goût de renoncer à ce trait d'esprit ; mais le Smyrniote Dadiky en a laissé passer beaucoup d'autres, tels que ceux-ci :

..... L'excès des maux où la France est livrée
Est d'autant plus affreux que leur source est sacrée..

(c'est-à dire, qu'ils sont causés par la religion.)

Il fait tracer leur perte autour de leurs murailles...

(c'est-à-dire, il fait tracer autour de Paris des lignes de circonvallation.)

A des vers trop travaillés en succèdent parfois d'autres qui ne paraissent guère dignes d'un véritable poète :

Il fut votre ennemi ; mais les cœurs nés sensibles
Sont aisément émus dans ces moments horribles...

Etrangers et Français, chefs, citoyens, soldats,
Font pleuvoir sur le roi le fer et le trépas...

La nuit vint sur Paris porter ses voiles sombres,
Et cacher aux mortels, en ce sanglant séjour,
Ces morts et ces combats qu'avait vus l'œil du jour.

Cependant les taches de style sont fort rares, et presque introuvables dans cet ouvrage, que l'auteur a mainte et mainte fois remanié avec le soin minutieux et infatigable qu'il portait au détail de ses écrits. Une influence un peu soporifique, à laquelle le lecteur en général ne résiste pas, vient plutôt d'une certaine élégance toujours égale, et d'une sorte de rythme contracté par la pensée du poète : il s'est fait une manière d'écrire facile et prompte, en n'attendant pas l'inspiration, et en suppléant aux mouvements variés de l'imagination par des procédés tournés en habitude. Sans prendre la peine d'analyser cette méthode, le lecteur se sent ordinairement porté par l'allure aisée de la phrase ; elle est en effet si bien dégagée et si leste, que rien n'arrête, rien n'appuie, rien ne secoue. L'esprit va toujours, comme dans une danse pressée, mais peu variée, qui n'exige ni effort ni attention, et qui finit par produire l'effet d'un bercement, s'il peut exister des bercements sautillants. En un mot, ce style ne nous réserve guère de surprises, encore moins d'émotions ; rien ne prend l'homme par les entrailles, rien ne frappe l'esprit par la représentation saisissante de la nature ; on ne rencontre point de ces mots qu'on pourrait ou qu'on voudrait avoir dits, de ces expressions

qui ont, pour ainsi dire, une âme,ou qui en révèlent une ; on est toujours en présence d'un auteur qui philosophe avec esprit, d'un conteur qui court élégamment sur un sujet, d'un artiste qui se hâte de terminer un croquis. Mais, en somme, il ne s'empare jamais de nous, pas plus que son sujet ne s'est emparé de lui. Nous voyons un homme qui joue une partie de cartes avec beaucoup d'adresse et de rapidité ; mais la partie finie, que nous importe? En un mot, Voltaire, à la lecture, fait quelquefois réfléchir, mais à la volée ; et il n'excite pas l'émotion ; il dessine des esquisses, il ne peint pas; il voit ce qu'il faut dire, mais il ne possède pas l'accent qui grave les choses dans l'imagination ou dans le cœur. Il a tant d'esprit, qu'il n'écrit guère que pour l'esprit. Et quant à cette philosophie qui, dans son temps, parut si neuve, y a-t-il rien aujourd'hui de plus banal ? Qu'on dise, si l'on veut, que c'est la marque imprimée par Voltaire lui-même dans l'esprit de la postérité : soit ; mais une marque devenue commune n'éveille l'attention de personne. Enfin qu'on dise le mieux qu'on pourra tout ce qui peut être dit en faveur de la *Henriade*, on ne fera pas que personne s'émeuve en la lisant. Nos vieilles chansons de geste, si dépourvues d'art, d'un style le plus souvent gauche, vulgaire et diffus, ensevelissent complètement ce prétendu phénix de la poésie française : et quand on a lu la rude *Chanson de Roland*, la *Henriade*, bien plus récente, ne fait plus l'effet que d'une ancienne tapisserie fanée, à personnages du temps de nos grand'mères. C'est le chantre inconnu de Roland qui paraît neuf, et celui de Henri IV qui paraît vieillot. Pour goûter ces vers que Frédéric-le-Grand mettait au-dessus de ceux de Virgile, il faudrait avoir

soi-même porté la perruque poudrée, comme firent nos bisaïeuls.

B. La Pucelle.

Mais Voltaire ne s'est pas contenté de passer pour le Virgile de la France : il voulut aussi en être l'Arioste. En composant la *Henriade*, il avait écouté son ambition et les conseils de ses maîtres; en écrivant la *Pucelle*, il obéit à l'inspiration de son propre génie, et ne fut autre chose que Voltaire, un poète satirique et libertin.

L'héroïne d'Orléans, la libératrice de la France, la sainte fille au grand cœur, qui releva le courage du roi Charles VII, de ses chevaliers et de toute la nation française, parut à Voltaire un sujet à souhait pour une épopée burlesque. Si cette idée naquit réellement dans une orgie, chez le duc de Richelieu, elle était bien digne de cette origine. Mais Voltaire s'est délecté vingt ans à la développer. Il ne faut donc pas parler d'un caprice de poète : une fantaisie bouffonne ne se soutient pas si longtemps.

Voltaire marque en maint endroit de ses œuvres son antipathie pour Jeanne d'Arc. Ce n'est, à l'entendre, qu'une fille d'auberge, qui sortit d'un cabaret pour être brûlée à Rouen. Par un effet de son incérdulité systématique à l'égard de tout ce qui porte le caractère de l'héroïsme ou de la pudeur, il déteste, dans l'héroïne de Domremy, sa réputation de fille sans tache, sa piété extatique, et le merveilleux dont sa vie a été embellie par la légende. C'est du merveilleux chrétien ; donc cela ne vaut pas le merveilleux philosophique dont Voltaire a cru embellir l'histoire de Henri IV. Et à ce propos, qui ne remarquerait que, s'il y avait dans l'histoire

de France un sujet propre à l'épopée, c'était bien plutôt la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc que la prise de Paris par le Béarnais ? Mais dans la grande crise de la monarchie française au temps des guerres des Anglais, Voltaire n'a voulu voir qu'une matière à bouffonneries licencieuses, et une occasion de flatter le mauvais esprit de ses contemporains. Ayant fait de Jeanne d'Arc une fille d'auberge, il lui prêta des aventures accommodées à cette condition, scènes grotesques et licencieuses, impudiques, monstrueuses même; et il composa tout son poème en vue de dégrader son héroïne de cette renommée de pureté qui le faisait grincer des dents. Les anecdotes graveleuses, les obscénités les plus raffinées et les plus choquantes, ne lui parurent pas être de trop pour remplir son dessein : il s'y reprit même à plusieurs fois, ajoutant toujours, dans le sens du dévergondage, à ses premières inspirations, quoiqu'il ait désavoué, avec un air d'indignation, ces additions qu'il fit pour renouveler l'attrait d'un ouvrage qu'on n'aurait dû lire qu'en cachette, et que tout le monde, par cette raison même, voulait lire, et même en compagnie. Rien ne le servit mieux que certaines interpolations, dont il profita pour se disculper du tout. Il est vrai que son cadre put paraître à beaucoup de gens favorable pour y insérer leurs propres vilenies; mais il y introduisait lui-même tous les traits de gaieté folâtre ou extravagante qui lui venaient à l'esprit ; et ainsi le poème héroï-comique devint une sorte de corbeille pour ramasser les prodiges de licence d'une époque étrangement dépourvue de pudeur et d'honnêteté.

Ce qui demeure surprenant dans une œuvre compo-

sée sur un tel dessein et avec de telles complications, c'est qu'une fois le sacrifice fait du patriotisme et de la décence, constamment offensés dans l'ensemble et dans le détail, on demeure émerveillé du bonheur avec lequel l'auteur s'est acquitté de sa condamnable tâche. Jamais il n'a montré plus d'esprit, plus de verve, plus de légèreté de main. Les vers sont même plus poétiques dans la *Pucelle* que dans la *Henriade*; et si l'on daigne ne traiter cette œuvre étrange que comme une espièglerie diabolique, il faut dire au moins que c'est une espièglerie de génie. Après quoi, l'on songe que la vraie gloire de Voltaire y a beaucoup plus perdu que gagné, à moins qu'on ne veuille placer sa gloire là où nous ne voudrions pas la mettre, dans un excès d'effronterie. Il avait bien soin de rappeler que l'auteur de l'*Iliade* était aussi celui de la *Guerre des rats et des grenouilles*. Il est certes permis à un Homère de badiner; mais eût-on même écrit une *Iliade*, il faudrait au moins, quand on se met au badinage, respecter quelque peu la bienséance, l'honneur de la nation, et les éléments de la vérité historique.

C. La Guerre civile de Genève.

Il existe malheusement encore une autre épopée burlesque de Voltaire, laquelle nous paraît, à tous égards, fort au-dessous de la *Pucelle* : c'est la *Guerre civile de Genève*, que l'auteur prétend avoir faite à l'imitation de la *Secchia rapita* de Tassoni. La fausseté des faits y devient atroce calomnie, le libertinage y devient cynisme, la gaieté ricanement ; et la grâce du style, ce qu'on voudra. Certes on y reconnaît bien une certaine vivacité de récit, une légèreté de plume, une aisance de versification qui n'appartient qu'à Voltaire. Mais ces

qualités, qui ne s'y rencontrent pas à leur plus haut degré, peuvent-elles compenser le noir dessein de peindre Jean-Jacques Rousseau comme un ennemi juré du genre humain, et enfin comme un incendiaire? Ce n'est pas une espièglerie plus ou moins comique, c'est l'effet d'une haine presque sauvage. Nous aurions pu ranger ce poème au nombre des œuvres satiriques de Voltaire. Mais une satire en *six chants* dépasserait un peu les limites du genre; et si l'on classait ainsi toutes les œuvres de ce malin poète qui sont inspirées plus ou moins par le démon de la satire, que ne mettrait-on pas dans cette catégorie? L'ode même n'échappe pas à cette observation; ses discours sur les sciences sont rarement exempts d'attaques contre des personnes ou contre des classes de gens qu'il a prises en haine: tout lui sert d'occasion pour exercer ses vengeances, dont l'ardeur ne sera jamais assouvie.

D. Poèmes historiques.

Au nombre de ses poèmes narratifs, il faut encore mentionner une pièce purement historique, le *Poème de Fontenoy*, précis en vers de la fameuse victoire de Louis XV, fragment de chronique en prose rimée, où le poète sait en courant distribuer l'éloge, et même la flatterie, au gré de ses préventions ou de ses intérêts. La poésie, sous sa plume, ne colore pas beaucoup l'histoire, mais elle réussit du moins à l'altérer. Cette pièce n'égale peut-être pas le *Passage du Rhin* de Boileau, que Voltaire s'est flatté de surpasser ; mais elle a pu faire plaisir aux acteurs de la journée de Fontenoy ; car l'auteur a pris à tâche de les nommer tous, pour ne pas faire de jaloux.

Le petit poème *sur les Evénements de l'année* 1744 tient à la fois de la satire et du compliment. Une sortie contre les esprits chagrins, qui ne savent pas admirer le temps présent, aboutit à la glorification du prince de Conti, dont Voltaire était grand courtisan, et enfin à l'apothéose de Louis XV, dont le poète sollicite les faveurs avec plus d'esprit que de désintéressement. C'est encore une variante des éloges adressés par Despréaux à Louis XIV ; et Voltaire ne songe pas qu'il appellera un jour ce poète

> Zoïle de Quinault et flatteur de Louis.

Il n'est pas aisé de dire en peu de mots de qui Voltaire ne fut pas le Zoïle ; mais on voit de qui il fut le flatteur en cette occasion, comme en beaucoup d'autres.

Art. II. — Poèmes philosophiques. — A. Les Temples.

Poèmes philosophiques, critiques, etc... — *Les Temples.* — C'est en l'honneur du même monarque qu'il a construit un *Temple de la Gloire*, où il met Louis XV au-dessus de tous les grands hommes, sous le pseudonyme assez effronté de Trajan. Le poète philosophe s'attribue le rôle de juge souverain des héros de tous les temps, et leur distribue les couronnes et les rebuffades de sa pleine autorité. Il en fait autant pour les gens de lettres et les artistes, dans le *Temple du Goût*. Comme il s'établit en souverain pontife du dieu du Goût et de celui de la Gloire, il en use de même avec celui de l'*Amitié* : il lui dresse un *Temple*, d'où il éconduit à peu près tout le monde, étant presque, à son avis, le seul homme qui se connaisse en amitié. Toutes ces usurpations de fonctions paraissent d'ailleurs suffisamment justifiées

par les doctrines et les sentences que cet oracle prononce en prose très fine et en vers le plus souvent précis, autant que malins.

B. Poésies morales.

Poésies morales. — Si Voltaire n'avait été trop enclin à la malice, il serait probablement le premier de nos poètes, en matière de morale. Quand ses passions laissent place à son bon sens très net, à sa perspicacité, à l'indépendance de son esprit, il voit d'assez haut, il voit bien ; il met la vérité en pleine lumière, sans effort, et dans un langage qui paraît celui de la nature même, éclairée par la raison la plus ingénieuse.

S'il énonce sa philosophie en vers, qu'on n'attende pas de lui des prouesses de poésie : son expression n'est pas plus colorée, ni le tour de sa phrase plus hardi que celui de la prose ; mais c'est une prose si nette, si aisée, si exacte, quoique mesurée et rimée, qu'on n'y trouve rien à redire, hormis que c'est de la prose, et non de la poésie.

A un autre point de vue, sa raison, qui ne bronche guère, est celle d'un esprit sans élévation et sans enthousiasme, et trop voisine de la sagesse de l'illustre Sancho Pança. C'est le bon sens de l'école matérialiste, qui ne conçoit que ce qu'on peut toucher : et son idéal ne va pas au-delà de celui de la morale épicurienne. L'unique bien, pour lui, c'est le plaisir ; la justice, c'est d'être heureux : Dieu lui-même sera jugé d'après ces principes, et n'échappera pas à la censure, s'il n'assure à Voltaire la jouissance de tout le bonheur qu'il réclame. Puisque, selon ce philosophe,

« Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer; (1) »

(1) *Epître à l'auteur du livre des* Trois Imposteurs. (1771)

Dieu devrait savoir qu'il n'est établi que pour rendre tous les hommes heureux ; ajoutons, si l'on veut, justes et bienfaisants, pour être heureux. Cette morale et cette théodicée n'ont rien de sublime ni de trop métaphysique ; et les *bonnes gens* peuvent s'en contenter. C'est sans doute pour eux que Voltaire moralise, et il se garde bien de les embrouiller dans les subtilités de la morale du devoir. Sa morale, à lui, est d'autant plus claire, qu'elle est celle des esprits les plus médiocres. Elle ne condamne que les grossiers malfaiteurs. Il est vrai qu'elle n'est pas moins opposée aux théories de perfection chrétienne ; mais on sait que le christianisme est le monstre que Voltaire s'est juré de détruire. Si l'on ne peut endurer un moment rien de ce qui se rapporte à ce dessein général, il ne faut pas lire de suite, au hasard, trois pages de Voltaire. Nous supposons donc qu'on est capable de prendre sur soi quelques moments de patience à cet égard, et qu'on peut ainsi, sous bénéfice d'inventaire, lire les *Discours sur l'Homme*, la *Loi naturelle*, et le *Désastre de Lisbonne*.

Nous ne promettons à qui fera cette lecture ni d'exquises jouissances poétiques, ni de profondes satisfactions morales ; mais on sera bien aise de voir comment le plus grand poète du dix-huitième siècle a mis en vers une philosophie très peu sublime ; et sans doute on en détachera quelques très bons morceaux. Mais en passant on pourra se croire visé par quelques injures. lancées à tout hasard contre les méchants esprits dont Voltaire n'est pas le Dieu, c'est-à-dire, presque contre tout le monde.

On pourra se consoler en pensant qu'il y a des gens près de qui l'on ne peut passer sans être éclaboussé ;

qu'une partie de ces injures sont devenues très banales, et qu'il faut faire son profit des bonnes leçons, même quand elles se trouvent à côté de mauvaises ; et qu'enfin Voltaire a ramassé toutes ces choses en bien des endroits. Que s'il lui arrive de laisser échapper des contradictions, qu'on se dise qu'un esprit aussi peu réglé que le sien ne peut pas toujours être d'accord avec lui-même; et qu'enfin personne ne le prend plus pour un oracle, en quoi que ce soit. Frédéric II est mort depuis longtemps, et le monde ne reviendra pas à l'idolâtrie exprès pour diviniser Voltaire, quoiqu'il se rencontre encore des esprits qui lui empruntent toute leur philosophie, et se croient, par cette raison, des esprits transcendants.

C. Épitres, Odes, etc.

Si l'on voulait énumérer toutes les pièces de poésie où Voltaire développe des théories philosophiques, il faudrait mentionner, outre ses poèmes principaux, que nous avons déjà nommés, une multitude d'*Épîtres* adressées à des souverains tels que Catherine et l'Empereur de la Chine, etc; à des gens de lettres tels que Marmontel et Saint-Lambert, à des vivants ou à des morts: Boileau, Horace, Henri IV. Quelques-unes de ces *Épîtres* doivent compter, à tous égards, au nombre des chefs-d'œuvres de cette Muse plus féconde et plus causeuse que pathétique, harmonieuse ou enthousiaste.

Il faut encore y joindre des *Satires* très variées, des *Odes* et des *Stances*, et enfin des *Contes*: de toutes ces pièces il faisait de larges distributions à ses amis de toute condition, selon ses affections du moment. La forme des poèmes lui importe peu : il ne distingue pas les genres lyrique, didactique, ou autres, par le sys-

tème de versification qu'il adopte, ni les systèmes de vers par l'usage qu'il en fait. Tout genre de vers ou de groupement de vers lui est bon, selon le caprice du moment.

DE LA VERSIFICATION DE VOLTAIRE. — On ne saurait le compter pour une autorité dans l'art des rythmes : c'est un poète tout à fait indifférent sur cette partie si considérable de la poésie : il prouve bien, par cette indifférence, que la nature l'a fait beaucoup moins poète que philosophe, puisqu'il ne sent pas l'importance de l'instrument dont il se sert. Il ne distingue même que très peu, pour le langage, les vers de la prose. Son idéal, pour le style, est un vers où l'on n'aurait rien à changer pour en faire une ligne de prose. Telle est son opinion en théorie, comme en pratique. Tout au plus accorde-t-il à la poésie, à titre d'ornements, quelques fleurs artificielles, qui ne l'embellissent point, mais qui lui donnent un air d'élégance recherchée, comme les frisures à une coquette de médiocre condition. Apparemment il n'était pas plus musicien que coloriste, et s'il a tant écrit en vers, c'est par une méprise qui a duré toute sa vie, et qu'on a peine à comprendre. Cette erreur ne l'a pourtant pas empêché de rencontrer souvent de vraies bonnes fortunes en vers, parce qu'en définitive la Muse, quoi que Voltaire en ait pu penser, a des fantaisies qui se moquent de la raison, et qu'elle peut, lorsqu'il lui plaît, revêtir de grâce même le naturel le plus sec.

D. POÉSIES LÉGÈRES.

En feuilletant les poésies *mêlées* de Voltaire, on rencontre à chaque pas des merveilles d'élégance et de

naturel, d'enjouement et de sagesse : plus il avance en âge, plus il se montre agréable et souriant : il est la grâce même, lorsqu'il peut oublier un moment ses rancunes, sa philosophie et ses doctrines anti-poétiques.

Nous nous reprocherions d'oublier les innombrables improvisations en vers libres qu'il a enchassées dans ses lettres; mais nous ne saurions trouver d'expressions suffisantes pour caractériser ces charmants caprices, dont la variété infinie est un témoignage irrécusable de la facilité avec laquelle les vers coulaient de sa plume, quand il ne songeait pas à la gloire. La poésie, qui l'abandonne dans ses grands desseins, se prodigue à son esprit dès qu'il ne la recherche pas. Quel poète il aurait pu être, s'il n'eût visé qu'au rôle d'homme du monde et d'idole de la bonne société ! Encore fallait-il, pour donner l'essor à tout son génie, que cette societé fût libertine sans scrupule; qu'elle fût, en un mot, celle du dix-huitième siècle; et qu'elle aimât les sentiments médiocres, débités avec élégance.

Art. III. — Romans philosophiques.

Ses vers les plus heureux égalent rarement le charme de sa prose, lorsque celle-ci, à son tour, se consacre tout entière à l'amusement des oisifs du même monde. C'est pour divertir la duchesse du Maine qu'il a écrit *Zadig* et d'autres romans soi-disant *philosophiques*. De philosophie, heureusement, on n'en rencontre pas toujours dans ces contes délicieux, si nous exceptons l'*Histoire de Jenni*, où l'auteur démontre méthodiquement et avec éloquence l'existence de Dieu et de la Providence, en vue de corriger de jeunes fous, devenus de francs athées. Nous signalerons encore, comme exem-

ple, le conte oriental intitulé *le Blanc et le Noir*, véritable merveille de style sur les deux génies de l'homme, le bon et le mauvais; et combien il faudrait mentionner d'autres petites pièces, si l'on voulait énumérer tout ce qui paraît exquis dans ces œuvres de pure imagination !

Dans plusieurs ouvrages de la même catégorie, dans *Zadig*, dans *Candide*, dans *la Princesse de Babylone*, etc., on rencontre de nombreuses discussions épisodiques sur les sujets les plus graves, comme sur les plus légers. Les personnages de ces romans, au milieu de leurs aventures, ont beaucoup de moments de loisir pour s'entretenir de toutes choses, de morale, de religion, de littérature, de politique et même d'économie domestique. Ces conversations, quoique vives et rapides, et telles qu'en pourraient tenir, dans le monde, des esprits de premier ordre réunis pour leur plaisir et comme au hasard, touchent souvent au fond des questions, mais sont surtout frappantes par leurs conclusions sur les innombrables matières où l'auteur a daigné porter sa critique et ses jugements transcendants. Nulle part ailleurs Voltaire ne s'est livré davantage au plaisir de faire la leçon à tous les hommes, et de leur prouver élégamment qu'ils sont des sots en toutes choses, et de détestables créatures, à l'exception des personnes uniquement vouées à la volupté. C'est la morale générale qui ressort de ces contes, mais présentée avec une charmante variété. On y trouve d'ailleurs de l'optimisme, du manichéisme, du pessimisme, des doctrines pour tous les goûts, et de la satire sur toutes choses, sur l'antiquité et sur les modernes, sur les prêtres d'Égypte, les mages et les missionnaires chrétiens, sur les théologiens et sur les savants, sur les honnêtes femmes et sur les philoso-

phes, sur les monarques et sur les portefaix. C'est un élixir de l'expérience et de la malice de l'auteur, enfermé dans des récits d'une éblouissante rapidité, dans des aventures où le merveilleux de l'Orient et celui de la chevalerie apparaissent à côté de la réalité la plus familière, où les plus brillants conteurs pourraient chercher des modèles, tout aussi bien que les raisonneurs les plus opiniâtres et les songe-creux les plus intrépides. Dans ce recueil de romans qui n'ont point eu de modèles, on jouit de Voltaire tout entier ; l'on s'étonne de tout ce qu'une seule tête pouvait contenir d'idées, de connaissances et de fantaisies, et comment il a pu faire de ce mélange l'ensemble le plus agréable, disons encore le plus instructif, pour les esprits qui ne s'instruisent qu'en s'amusant, au risque de s'instruire tout de travers, et de s'infatuer ridiculement de la sagesse tranchante, et de la supériorité insolente de l'auteur. Quand on a lu toutes ces historiettes, on se surprend à s'admirer soi-même, et à se croire bien supérieur à tout le monde par le bon sens et la lucidité de l'esprit ; tandis qu'on y aurait dû seulement apprendre qu'on est, comme tous les hommes, excepté Voltaire, un sot. Trop heureux si l'on y avait attrapé quelque ombre des mérites de style de l'auteur ! Mais c'est là ce qui ne sera jamais accordé qu'en partie, et à un très petit nombre de favoris de la nature. Voltaire lui-même a trouvé sa prose sans la chercher, en courant après la poésie, que ses contemporains ont cru qu'il avait rencontrée. Et l'on est réduit aujourd'hui à reconnaître qu'il aurait sagement fait de toujours écrire en prose.

On n'est pas poète, quand on ne sait pas se donner le temps de trouver ses vers ; et Voltaire, qui ne manquait

jamais de loisir pour tout ce qu'il voulait faire, n'en a jamais eu pour le travail de la poésie, qu'il croyait être son affaire capitale. Ses contemporains l'ont trompé par leur admiration trop complaisante : séduits par sa gentillesse et sa gaieté, ils n'ont rien su concevoir au-delà de ce qu'il leur donnait. Aussi les a-t-il déçus par une fausse image de la poésie, qui a bien failli bannir de chez nous la vraie pour toujours. Mais celle-ci ayant fini par reprendre sa place, la fausse, c'est-à-dire celle de Voltaire, ne peut plus faire désormais que triste figure dans l'abandon où elle se trouve reléguée, avec les coutumes et les modes du dix-huitième siècle, qui ont certes leurs attraits, et n'en sont pas moins passées pour toujours.

CHAPITRE II

Le Théâtre de Voltaire

Deux passions principales se sont partagé la vie et l'esprit de Voltaire, celle du théâtre et celle de la philosophie. S'il avait eu à choisir entre ces deux objets ; si pareille nécessité avait pu jamais se présenter à lui, nous ne devinons pas auquel il aurait pu donner la préférence, et s'il se serait donné tout entier à l'amour des fictions dramatiques, ou à celui de la vérité, telle qu'il l'entendait. Il a fini par associer ces deux choses ensemble, en faisant de la scène tragique une sorte de chaire ou de tribune, où des personnages de son invention venaient exposer, par leurs discours et leurs actions, les opinions qui lui tenaient au cœur, c'est-à-dire, soutenir la guerre contre tout ce qu'il qualifiait de préjugés, et provoquer la profonde révolution morale qu'il avait entreprise. Tout considéré, on ne risque guère de se tromper en estimant que sa préoccupation la plus constante, au milieu de tant d'autres, et que ses émotions les plus intimes, joies, chagrins, ressentiments, se rapportèrent presque toujours au théâtre ; que c'est là qu'il voulut et espéra régner sans partage, après qu'il aurait effacé la gloire, non seulement de ses contemporains, des La Motte et des Crébillon, mais des plus grands poètes des temps modernes et de l'antiquité.

On voit bien, à l'effort qu'il fait, dans ses discours de toute sorte sur ses propres ouvrages et sur ceux des autres, qu'il se flatte toujours de l'emporter, sinon en tout, du moins par quelques mérites particuliers, sur ses rivaux, qui sont les Corneille, les Sophocle et les Shakespeare : tantôt il s'estime supérieur à tous pour la conduite de l'action, pour l'observation des règles, pour la bienséance, pour la correction du style ; tantôt pour la portée philosophique de ses poèmes dramatiques. En somme, il est bien près de se considérer comme le poète tragique par excellence, quoiqu'il affecte souvent la modestie et se fasse humble, en considération des difficultés insurmontables de l'art, et aussi par le souvenir des tragédies de Racine, dont la perfection le découragerait peut-être, s'il n'espérait toujours de se surpasser lui-même. Son zèle est éminemment tenace ; et son démon lui chuchote à l'oreille, dans ses moments de lassitude, quelques mots qui ranimeront son ardeur et ses ambition jusqu'à sa dernière heure.

Dans l'œuvre dramatique, il ne recherche pas seulement la gloire de la création poétique ; ce philosophe, cet amant de la vérité, aime passionnément les jouissances des sens, et par conséquent les illusions et les vanités de la scène. Il goûte avec ivresse ce qu'on pourrait appeler les impostures du théâtre : il veut s'en repaître sans cesse, il y veut prendre part de sa personne. Il se délecte dans la représentation extérieure des passions et des grandeurs imaginaires. Toujours il lui faut un théâtre à sa portée, et presque dans son appartement, pour y voir vivre ses héros, pour y être héros lui-même. Partout où il s'installe, fût-ce provisoirement, chez lui ou chez des amis, son premier souci est

d'y faire établir des tréteaux et d'y étaler sa famille poétique, de s'y montrer lui-même. Par l'effet de sa passion démoniaque pour le théâtre, il se brouille avec la république de Genève, qui l'a gracieusement accueilli ; il en vient aux plus méchants desseins ; il commence par entreprendre d'opérer une révolution dans les mœurs et dans la religion des Genevois, puis dans l'état lui-même; et enfin il complote la ruine complète de cette cité hospitalière. Ce qui, à ses yeux, distingue une société civilisée d'une société barbare, c'est le goût de l'une, l'aversion ou l'indifférence de l'autre pour le théâtre. On n'est digne d'aucune estime, si l'on ne partage pas son enthousiasme, non seulement pour la poésie dramatique, mais même pour la fonction d'histrion. De toutes les personnes qui aspirent à lui plaire, quelle que soit leur condition : hommes, femmes, princes, grands et moyens seigneurs, gens de lettres et même gens d'Église, autant qu'il le peut, il fait des acteurs et des actrices. Rien n'égale pour lui l'agrément et le mérite de se montrer sur des planches en un déguisement qui frappe les yeux, d'y exprimer des sentiments qu'on n'éprouve pas, d'y débiter de mémoire et avec emphase des paroles qu'on ne pourrait jamais tirer de soi. Lui-même donne l'exemple : il est Lusignan, il est Cicéron, il est grand prêtre ; il déclame de son organe sourd et de sa voix forcée des vers à grand effet ; il pleure, il fait pleurer ; il est heureux. Ne supposez pas d'ailleurs que jamais il voie ou fasse représenter devant lui les ouvrages des autres poètes : il ne goûte et ne comprend bien que les siens ; il ne donne jamais que le spectacle de sa propre gloire, et il astreint tout le monde à l'en abreuver jusqu'à l'enivrement. Dira-t-on qu'il fait

l'essai de ses ouvrages pour les corriger au besoin? Cela est vrai souvent; mais plus souvent encore ce sont des triomphes bien acquis déjà qu'il veut renouveler; il veut jouir à satiété de son propre génie, et pouvoir en même temps se dire que, s'il daignait se montrer sur un théâtre public, il y serait reconnu pour le plus pathétique des comédiens.

D'un zèle si brûlant pour le théâtre, il est né plus de cinquante ouvrages dramatiques, tragédies, comédies, opéras, divertissements de toute sorte, les uns venus tout d'une pièce, les autres plusieurs fois essayés, abandonnés, remaniés, remis sur la scène avec des formes diverses, soit en public, soit devant la cour, soit chez des princes ou dans son propre domicile. Mais enfin, de ce demi-cent de pièces, qui ont justement acquis à leur auteur la renommée de premier poète dramatique de son siècle, que demeure-t-il de vivant aux yeux de la postérité?

C'est ici qu'on est frappé des changements du goût, et, des illusions de la gloire décernée par les contemporains. Aujourd'hui, des juges très compétents prononcent, sans hésiter, que le théâtre de Voltaire n'existe plus. D'autres, plus cléments et sans doute plus équitables, jugent qu'il y a quatre ou cinq pièces, en tout, à sauver de ce grand naufrage; quelques-uns n'en comptent que deux : *Mérope* et *Zaïre*; d'autres enfin une seule, cette dernière. Et en effet, *Zaïre* est la seule tragédie de Voltaire qu'on représente encore quelquefois, et si nous ne nous trompons, avec un véritable succès. Quant à *Mérope*, on la lit encore, par obligation, dans les classes de jeunes gens, mais certainement sans enthousiasme et sans grande émotion. Le reste est à

peu près comme s'il n'avait jamais existé. Dans le temps présent, où l'on aime les réhabilitations et les résurrections d'ouvrages dramatiques oubliés ou tombés à leur naissance, nous ne voyons pas qu'on témoigne beaucoup d'empressement à rallumer les feux de la rampe pour les chefs-d'œuvre de Voltaire : la génération présente les connaît certainement moins que ceux d'Eschyle et de Sophocle (tout ce qu'il y a de plus antique), et même de certains auteurs modernes du second ordre, qui intéressent encore. Si quelqu'un eût pu dire à Voltaire quels auteurs lui seraient préférés environ cent ans après sa mort, on l'aurait frappé de stupeur ou rempli d'indignation. Il faut en prendre son parti : l'œuvre dramatique de Voltaire est morte, ou bien peu s'en faut.

Comment expliquer une destinée si étrange et si cruelle d'une œuvre qui a fait tant de bruit durant tout un siècle (en comptant l'époque de l'Empire, où la gloire de Voltaire se soutint avec un certain éclat) ? Nous pourrions tout dire en un mot : ce théâtre paraît aussi froid qu'une tapisserie représentant une société disparue. Mais pourquoi? Nous ne voulons pas alléguer la révolution romantique, par suite de laquelle une grande partie de ce qu'a écrit Voltaire a pu être relégué dans les vieilleries. Faisons abstraction des changements périodiques du goût ; ne tenons aucun compte de la mode. Examinons seulement si, en l'absence de toute prévention, un lecteur de bon sens est fortement touché par la lecture des tragédies de Voltaire, et si elles remuent quelque chose en lui. Nous mettons d'abord à part *Zaïre*, qui certainement n'est pas écoutée avec indifférence, mais dont nous ne tairons pas les défauts à l'occasion, quoique ce soit, à notre

sens, le chef-d'œuvre de Voltaire dans le genre tragique.

Le propre du poète dramatique est de sortir de sa personnalité, pendant qu'il compose, pour devenir chacun des personnages qu'il fait agir et parler. C'est ainsi qu'un Racine, par exemple, adopte pour un temps les sentiments de Néron, de Mithridate, de Joad, et trouve dans son esprit le vrai langage d'un tyran lâche et fourbe, d'un héros soupçonneux et jaloux, d'un pontife enthousiaste et politique. Pour atteindre à ce degré de transformation intérieure, il faut que l'écrivain demeure assez longtemps en présence des personnages conçus par son imagination pour se laisser, en quelque sorte, absorber par eux, pour les sentir vivre en lui, et faire entrer leur conscience dans la sienne. Mais Racine n'écrivait guère qu'une tragédie par année dans les temps de sa plus grande fécondité. Voltaire en menait de front jusqu'à trois, et en a quelquefois écrit une en vingt jours, et même en six jours ; et cela concurremment avec une multitude d'autres ouvrages. Mais aussi ne s'occupait-il guère, en général, de communiquer à ses personnages ce caractère de vérité, d'individualité, de complexité morale, qui produit l'illusion d'une réalité vivante. On doit croire qu'il était bien possédé par son sujet durant l'exécution de son dessein, puisqu'il travaillait avec une inconcevable rapidité. Mais de quelque génie qu'un homme puisse être doué, nul ne saurait suppléer à l'intensité et à la continuité de méditation, qui est la puissance créatrice dans les ouvrages de l'esprit. Voltaire conçoit très promptement une idée ; mais cette idée simple et sommaire ne se féconde pas, ne s'enrichit pas, ne se développe pas dans son esprit par la variété et

la nouveauté des aperçus. Elle demeure simple comme l'esquisse au trait d'une figure ; elle ne prend pas la couleur et le mouvement de la vie : ce n'est jamais pour le lecteur qu'une figure entrevue. Il y faudrait, et Voltaire le savait bien, la prise de possession du sujet par un habile acteur, qui introduirait son visage, son organe, sa personne entière, dans ce fantôme aux traits indécis, et dépourvu d'os et de muscles. Entre tant de personnages des deux sexes, que Voltaire a mis au théâtre, combien en trouverait-on dont la physionomie se grave en l'imagination et en la mémoire du lecteur? A moins d'avoir vu ses héros sur la scène, et de se rappeler l'extérieur des comédiens qui les ont représentés, on ne conserve d'eux, le plus souvent, qu'une idée générale, une définition abstraite de leur rôle. Et encore, après avoir lu toutes ses tragédies, combien ne pourrait-on pas citer de personnages dont on n'a retenu que le nom? Combien de pièces dont on se rappelle tout au plus le titre? Si le poète tragique est un créateur, combien Voltaire a-t-il laissé après lui de créations? On sait en gros, par exemple, que son Mahomet est un fourbe de fière allure, un scélérat de génie, qui sait allier l'imposture avec la valeur militaire et une politique très audacieuse ; qu'il aime une jeune captive, dont il fait assassiner le père par son propre fils ; qu'il ordonne autant de crimes que son intérêt en demande ; et qu'enfin toute cette tragédie roule sur l'hypocrisie, la trahison, l'inceste et le parricide. Mais voit-on dans son esprit la figure de Mahomet ; entend-on sa voix ; a-t-on conservé pour lui de la sympathie ou de la haine, de l'admiration ou de l'horreur? Non : Mahomet ne nous apparaît guère que comme une figure mythique. Si la postérité a gardé

un souvenir précis de cette tragédie, c'est que le nom d'un des personnages est devenu un mot de la langue commune : le nom de *Séïde* signifie un serviteur fanatique et aveugle, dont un tyran fourbe se fait un instrument de meurtre. Voilà tout, et l'on ne trouverait pas, dans tout le théâtre de Voltaire, un autre personnage dont le nom évoque des idées familières à toutes les personnes d'un esprit cultivé. En vérité, c'est peu sur un demi-cent d'ouvrages dramatiques. Combien d'auteurs beaucoup moins célèbres que Voltaire ont gravé quelque chose de plus dans la mémoire au moins des gens lettrés !

On se souvient sans doute de Zaïre et d'Orosmane. Mais quand on les compare (rapprochement que Voltaire a cherché) avec *Othello* et *Desdémone* ; on est fâché de ne trouver, dans cette jeune chrétienne amoureuse d'un musulman, et dans ce soudan demi-chevalier demi-barbare, qu'une jeune fille très perplexe, et un despote asiatique généreux et jaloux, qui ne sait jamais à quoi se déterminer. Cette tragédie est pourtant, et en dépit de la rapidité de l'exécution, l'une des plus ingénieusement conçues et des plus fortement étudiées, comme la plus intéressante, du théâtre de Voltaire.

Mérope est une tragédie écrite avec le plus grand soin. Mais qui se rappelle les figures de cette reine, héroïne de l'amour maternel, de son fils Égisthe, et du tyran Polyphonte ? Ce sont presque des abstractions ; c'est une mère, c'est un fils qui se retrouvent ; c'est un chef de brigands qui s'est fait roi. On ne sent pas, comme dans les vrais chefs-d'œuvre, qu'il soit devenu impossible de traiter les mêmes rôles autrement, ni de même, après que le poète y a mis sa marque. Encore n'a-t-il

fait, dans cette pièce, que remanier en quelques points une œuvre de l'Italien Maffei : il n'est lui-même qu'imitateur.

Ce qui empêche surtout Voltaire de donner une physionomie propre à ses personnages, ce n'est pas seulement la précipitation de son travail, c'est son inaptitude à sortir de lui-même. Il n'a pas le désintéressement de l'artiste souverain, qui dissimule et fond en quelque sorte sa personnalité dans son œuvre, et s'applique à faire vivre les êtres qu'il crée, sans que rien y révèle la présence de l'auteur. Voltaire se peint lui-même, c'est-à-dire ses opinions et ses passions, dans les figures qu'il met en scène : ce sont des instruments par lesquels le philosophe parle au public : c'est le plus souvent lui seul qu'on entend, et non pas la nature, avec la diversité des caractères qu'elle enfante. Aussi toutes les pièces de la dernière partie de sa vie présentent-elles une certaine uniformité, dont on est bientôt fatigué : ses tragédies philosophiques, *Olympie*, *les Guèbres*, *les Scythes, les lois de Minos*, etc., disent toutes les mêmes choses : que le pouvoir sacerdotal est abominable, qu'il est fourbe et inhumain, qu'il doit-être réprimé, assoupli, annulé, par la puissance civile, dont l'office est de faire régner la tolérance en place de la persécution. Ces leçons peuvent être bonnes à donner ; mais il n'en sort qu'une seule et même tragédie sous différents titres ; de caractères véritables, point : on revoit partout fatalement le grand prêtre féroce, les bourreaux ecclésiastiques, les innocents opprimés, l'empereur qui les sauve en abattant les temples et en abolissant un culte sanguinaire; mais cherchez si vous pouvez retrouver dans votre esprit une seule figure qui se distingue au milieu de ces masques professionnels.

Il ne faudrait pas juger de tout le théâtre de Voltaire d'après cette erreur capitale de la dernière moitié de sa vie : avant de se vouer exclusivement à la guerre contre *l'infâme*, il a visé à la perfection du poème tragique ; il a voulu être au théâtre un réformateur, un novateur; et souvent il a marqué sa carrière tragique par de louables et heureuses hardieses, qui n'ont même pas toujours été encouragées comme elles auraient dû l'être par le public, dont il cherchait pourtant à varier les plaisirs, et par la critique contemporaine, qui n'eut le plus souvent que les lumières de la pédanterie ou la clairvoyance de l'envie.

Le théâtre tragique se trouvant, après Corneille et Racine, après d'Aubignac et Boileau, constitué par des règles dont l'autorité paraissait inattaquable, et par des exemples imposants ; les pédants jugeaient d'après les règles ; et tout le monde, d'après la tradition. Il fallait, pour introduire des réformes, beaucoup de génie et de courage. Voltaire eut d'abord le bon goût de prendre en moquerie les réformes rêvées par La Motte; mais il demeura toujours l'homme de la discipline la plus étroite et s'attacha passionnément à l'observation des règles : il suffit de citer, pour exemple, l'importance qu'il met à ne jamais laisser la scène vide avant la fin des actes, règle qui n'est pas certainement essentielle à l'intérêt de l'action, mais qu'il maintient durement, même à l'égard de Corneille, à plus forte raison, de Shakespeare.

Asservi comme il l'était à l'autorité des règles, comment a-t-il pu rêver et réaliser tant de réformes dans le poème dramatique ? Son bon sens et ce qu'il possédait de génie poétique l'ont bien guidé ; son opiniâtreté a fait le reste.

Il a parfaitement senti que la tragédie, en France, se perdait par ce qu'on appelait la peinture de l'amour, c'est-à-dire par une galanterie à la fois banale et raffinée, qui usurpait sur toutes les passions que doit représenter le théâtre. Il se piqua d'abord de bannir l'amour de la tragédie. Et néanmoins il fut assez malheureusement inspiré pour l'introduire, après Corneille lui-même, dans l'intrigue d'*Œdipe*, et pour ressusciter, au milieu de la peste de Thèbes et des malheurs étranges de la famille des Labdacides, une ancienne passion de Jocaste et de Philoctète, tous deux déjà fort mûrs. Il essaya ensuite de composer des tragédies sans amour, et qui devaient se soutenir par des passions plus viriles, telles que l'ambition, le patriotisme, l'amour de la liberté, etc. Mais il reconnut que le public demeurait froid à ces nobles inspirations, et lui reprochait de manquer de tendresse. Alors il voulut montrer toute la « tendresse de son cœur », et composa *Zaïre*, qui demeure son chef-d'œuvre ; il aurait dû reconnaître que Boileau avait eu raison d'écrire, d'après la pratique de Racine :

De l'amour la sensible peinture
Est pour aller au cœur la route la plus sûre.

Voltaire mit alors plus ou moins d'amour dans ses tragédies. Mais il revint au patriotisme et à l'amour de la liberté politique, comme ressort principal, dans ses pièces romaines, dans *Brutus*, dans *Rome sauvée*, *la Mort de César*, *le Triumvirat*, etc. Il ne s'agissait que de savoir donner aux sentiments exprimés une force et un pathétique dont le public du temps dût subir l'impression, tout frivole qu'il était : il y a réussi médiocrement.

Voltaire tenta encore d'animer ses personnages par d'autres passions. L'amour maternel, dans *Mérope*, fut son principal ressort, et réussit heureusement. Mais combien Andromaque, dans Racine, est plus touchante que la Mérope de Voltaire ! La fable au fond est pourtant fort semblable. Mais Voltaire ne sent pas comme Racine.

On ne comprend pas comment Voltaire lui-même put se tromper sur l'intérêt de *l'Orphelin de la Chine*, qui roule sur le sacrifice qu'un père et une mère font de leur enfant pour sauver l'héritier d'une dynastie malheureuse ; et non pas, comme le pense l'auteur, sur une ancienne passion de Gengis-Khan et d'Idamé, réveillée sur le tard, comme celle de Jocaste et de Philoctète dans *Œdipe*. Evidemment le poète n'a pas vu ici la beauté du sujet qu'il avait emprunté à quelque conte asiatique, et le tragique du dévouement patriotique et religieux, qui triomphe, dans ces deux personnages, des sentiments de la nature. Voltaire ne comprenait guère que les passions communes. Aussi a-t-il très mal jugé l'*Athalie* de Racine, qui présente quelque analogie avec l'*Orphelin de la Chine*.

Il y avait une tragique épreuve de l'amour maternel au fond de la fable de *Sémiramis*, puisque cette grande reine devient amoureuse de son propre fils, qu'elle a cru mort, et que cependant les dieux ont destiné à punir sur elle le meurtre de son époux. Ninias pouvait être un nouvel Oreste, mais un Oreste aimé, par la nouvelle Clytemnestre, d'un amour incestueux. Le poète a sans doute entrevu les conséquences de cette nouvelle combinaison très dramatique : pourquoi le lecteur n'éprouve-t-il pas toutes les émotions que le sujet comportait ? il

faut bien le dire, en un mot : parce que Voltaire n'est pas un poète tragique de la race des Eschyle et des Sophocle, et qu'il demeure habituellement à la surface d'un sujet : il entrevoit de belles idées, et ne les saisit qu'à moitié. Il avait pourtant dû réfléchir sur ce dernier sujet, puisqu'il l'avait déjà traité, à peu de chose près, dans *Eriphyle*. Mais en reprenant ses propres idées, il ne les approfondit pas. Il aime à revenir à une besogne toute faite; mais c'est pour s'en acquitter plus vite, et non pas avec plus de maturité.

Personne cependant n'a conçu plus d'idées vraiment dramatiques que Voltaire, soit par emprunt, soit par une invention tout à fait originale, mais qui reste d'ordinaire à fleur du sujet, même quand il le traite plusieurs fois. Faut-il compter combien il a représenté d'épouses malheureuses, vertueuses, liées à un époux indigne, jaloux et sanguinaire? C'est Artémire, c'est Mariamne, c'est Olympie, etc. Voltaire fut sans doute d'abord frappé de la beauté du rôle de Pauline dans *Polyeucte*. Il n'a pas compris ou pas goûté les idées chrétiennes du sujet; mais, en simple homme du monde, et même en libertin, il a eu compassion de la femme mariée contre son cœur : pour rendre encore plus touchant le sort de cette victime du devoir, il l'attache d'ordinaire à un époux détestable, qui la persécute très injustement, et finit quelquefois, comme Hérode, par la faire mourir dans un accès de jalousie absurde. Certes les petits-maîtres et les femmes sensibles durent compatir au sort de ces épouses infortunées; c'étaient là d'excellentes tragédies de salon, propres à être jouées par les amis du poète. Mais enfin, qu'en reste-t-il ?

On pourrait trouver un autre intérêt dans la peinture

des infortunes de certaines victimes des révolutions politiques et religieuses, filles enlevées dès le jeune âge par quelque farouche vainqueur de leurs parents, devenues l'objet de l'amour d'un conquérant brutal, et restées fidèles dans leur cœur à un attachement naturel pour un jeune homme de leur pays, de leur race, de leur religion. Ces filles s'appellent Alzire, dans la tragédie qui porte ce titre, Palmyre dans *Mahomet*, Aménaïde dans *Tancrède* ; que sais-je des autres ? Il est bien entendu que Voltaire se répète mainte et mainte fois, et ne s'en tient pas à une seule épreuve d'une figure qu'il a une fois conçue.

Et pourtant la variété ne manque pas aux combinaisons dans lesquelles il enlace ses héroïnes. Palmyre est une fille arabe, dont Mahomet veut faire sa concubine, après l'avoir enlevée à ses parents. Alzire est une Mexicaine, qui se voit épousée de force par un gouverneur Espagnol, tyran de son pays et de ses compatriotes. Aménaïde est disputée entre deux partis de chevaliers siciliens; Amélie entre deux partis de chevaliers français, dans une guerre civile.

Cette dernière se trouve engagée dans une intrigue qui ne ressemble point aux autres : le poète ici, (dans le *Duc de Foix*,) aborde un des sujets les plus redoutables que puisse traiter la tragédie : c'est l'éternel sujet des frères ennemis, traité par Euripide, par Schiller, etc. Amélie est aimée par deux frères, qui sont rivaux en amour, sans le savoir, et ennemis par les partis politiques qu'ils ont embrassés. Voltaire a manié au moins deux fois ce grand sujet, dont *Adélaïde Du Guesclin* est comme la première épreuve. Avons-nous besoin d'ajouter que le public, même lettré, a oublié la seconde autant que la première ?

En vérité, n'éprouve-t-on pas une sorte de mélancolie à parcourir cette nécropole de tragédies, dont la plupart ont eu leur jour de gloire, et qui maintenant reposent presque toutes ensemble dans la nuit où s'entassent les œuvres qui ont accompli toute leur destinée ? Comment d'un si grand nom de poète tragique reste-t-il si peu de vrais monuments ? Comment un homme qui fut mis de pair avec les Corneille et les Racine, et qui s'est placé lui-même au dessus de Sophocle, ne nous a-t-il transmis, ou peu s'en faut, que des titres d'ouvrages, comme pour remplir des cadres vacants dans une bibliothèque, si toutefois il existe des bibliothèques dont toutes les places ne soient pas remplies par la multitude des œuvres plus vivantes, qui ont succédé à celles de ce monarque du théâtre du XVIIIe siècle ?

Pour faire honneur à sa mémoire, on se voit obligé à s'occuper moins des pièces qu'il a laissées que des réformes accomplies ou tentées par lui, et qui ont profité aux générations suivantes. C'est lui en effet qui le premier, ou peu s'en faut, introduisit dans la tragédie l'histoire, les mœurs, les costumes des Français et des nations modernes ; c'est lui qui débarrassa le plancher de la scène des spectateurs qui l'encombraient ; qui par là rendit plus libre le jeu des acteurs et permit à la tragédie de joindre au dialogue l'intérêt du spectacle, moyen d'émotion dont elle avait dû jusqu'alors se priver. Voltaire en donna l'exemple : il ajouta du merveilleux, et l'illusion de la vérité pittoresque, à la représentation : il fit paraître un spectre sur la scène dans *Sémiramis*, il y fit gronder la foudre et briller les éclairs ; dans le *Duc de Foix*, il fit entendre le signal d'un coup de canon ; et quoique ces innovations n'eus-

sent pas été accueillies par le public sans raillerie, il prépara ainsi, par différentes nouveautés, la grande révolution dramatique du XIXe siècle, qu'il n'aurait sans doute pas accueillie avec faveur, s'il en avait été témoin. Il est en effet remarquable que cette profonde réforme, qui mit fin à la tragédie, ait été en quelque sorte ébauchée par le plus passionné defenseur de la tragédie. C'est peut-être ce qui a trompé les romantiques, lorsqu'ils ont cherché querelle à Corneille et à Racine : ils n'ont pas vu que c'était l'idole de Voltaire qu'ils renversaient, parce qu'il l'avait quelque peu déguisée, en présentant sous le titre de tragédies des aventures modernes, des romans plus attachants que vraisemblables. et des amusements de décoration et de costume, qui dérogeaient aux traditions sévères et étroites de la tragédie classique.

Au moins les romantiques n'auraient-ils pas dû se tromper en ce qui touche le style, accoutumé avant eux et comme consacré dans la tragédie. Qui a posé les lois et donné l'exemple de ce style, si ce n'est Voltaire? A qui appartient en propre la théorie de la *noblesse* du langage prescrit à la tragédie ; et aussi l'habitude d'écrire en vers prosaïques, d'une élégance monotone, où l'abstraction n'est relevée que par quelques figures de rhétorique, et où l'on n'entend presque jamais la voix de la nature ? Cette poésie artificielle, pâle, presque toute de raison, et qui ne s'élève que par tirades, dans les moments où l'auteur croit bon de placer un morceau à grand effet, une sorte d'épisode; c'est justement le style de Voltaire; et l'on ne peut nier que ce style a contribué plus que toute autre chose au discrédit de la tragédie. Si ce genre de poème. chez Voltaire, nous

laisse froids, c'est surtout parce qu'on y sent toujours un auteur, et qu'on ne s'imagine pas entendre un homme, ou plutôt différents personnages, dont chacun devrait avoir sa manière de s'exprimer, comme de penser et d'être ému.

Voltaire, en définitive, n'a pas connu l'art de peindre les caractères et les passions par le langage, par le ton, par le mouvement et la couleur de l'expression, cet art où excellent Racine et Molière. Tous ses personnages parlent la langue de cet éminent rhétoricien, ou philosophe, qui s'appelle Voltaire : ils sont tous des copies de l'auteur ; et voilà pourquoi ils ne vivent que d'une vie chétive, et en vertu d'une sorte de convention (1).

Voltaire enfin n'a guère observé la nature en moraliste : il n'a que des idées de philosophe, des idées générales, sur les passions et les caractères. Comment peindrait-il ce qu'il n'a pas étudié? D'autre part, il ne possède que des notions superficielles sur les événements qui composent habituellement la destinée de la plupart des hommes. Aussi adopte-t-il volontiers, pour sujets de ses tragédies, des aventures romanesques, qu'il est aisé de supposer et de mener comme on veut, et de conduire arbitrairement à des situations difficiles qui forment le

(1) On lira sans doute avec intérêt le jugement qui suit : Alfred de Musset, (Mél. de Littérature), De la *Tragédie*, à propos des débuts de Mlle Rachel, p. 331, parle avantageusement de la tragédie de *Tancrède*, à l'exception de la versification :

« Tout le monde convient malheureusement que la versification est lâche, commune, écrite à la hâte, et que la déclamation y usurpe la place de la vérité. Il semble que Voltaire n'ait rien écrit pour satisfaire sa propre conscience, excepté quand sa bile s'émouvait ; le reste du temps on dirait un homme qui a fait une gageure et qui improvise. Lors même qu'il composait ses plus beaux vers, on croirait que ses amis étaient derrière la porte à l'écouter ; c'est une perpétuelle parade. Je ne m'étonne pas qu'à Sainte-Hélène, l'empereur, lisant *Zaïre*, ait jeté le livre en s'écriant que Voltaire ne connaissait ni les hommes ni les passions. »

nœud de l'action, et d'où les personnages se tirent par des expédients de fantaisie. Presque jamais on ne voit, dans ces fables tout à fait arbitraires, les choses arriver et se terminer d'une façon naturelle et logique. L'auteur accumule à sa guise les obstacles, et les lève comme il lui plaît, ainsi qu'un conteur de roman ; mais rarement le lecteur se dit : Voilà bien ce qui devait advenir. Qu'on prenne pour exemple *Zulime*, un des sujets favoris de Voltaire, qu'il a remanié à diverses reprises : quel imbroglio ! et comment l'affaire se dénouera-t-elle, à moins d'un miracle ? L'auteur fait ce miracle, et tout se termine bien, mais aux dépens de la vraisemblance. On en pourrait dire tout autant d'*Alzire*. Dans *Zaïre* même, quels artifices invraisemblables ! Quoi ? il ne s'agit que de dire un mot : Zaïre devrait avouer à Orosmane qu'elle est fille de chrétien, et chrétienne de volonté. Et pourquoi ne l'avouerait-elle pas à ce prince magnanime, et qui l'aime? Mais non, elle ne le fera jamais ; et Orosmane ne pourra jamais comprendre ses résistances, ses délais, son silence, ses fugues ; il restera toujours suspendu, inquiet, embarrassé, comme un homme dont on se joue; et cela, faute d'un mot qui éclaircirait la situation. C'est ce que Voltaire a voulu : tout l'artifice de sa pièce est dans une réticence : médiocre combinaison tragique, dont un habile parodiste tirerait sans peine des effets comiques et fort naturels. Remarquons à ce propos, que, dans mainte tragédie de Voltaire, comme dans celle-ci, toute l'intrigue consiste dans un malentendu artificiellement et invraisemblablement prolongé (1) : au lieu de chercher à dire ce qu'il faut dire,

(1) Voyez, par exemple *Tancrede*, où toute l'intrigue roule sur une fausse trahison d'Aménaïde.

Voltaire s'ingénie à empêcher que cela soit dit. L'action ne se soutient que par l'obscurité qui enveloppe les esprits des personnages.

Enfin les dénoûments se ressemblent trop : c'est le triomphe de l'embrouillement.

Quand l'auteur se trouve dans l'embarras, ainsi que ses personnages, il presse l'action, il bouscule tout : on est étourdi, et le dénoûment arrive sans que l'on comprenne bien comment : l'affaire se débrouille au milieu du trouble, par un coup de poignard ou de hache, ou par une sédition ; le poète se débarrasse ainsi des personnages qui le gênaient, et il conclut comme il lui plaît ; le rideau tombe, et le tour est joué, souvent un vrai tour de passe-passe.

On trouvera sans doute que nous jugeons bien sévèrement le théâtre de Voltaire, puisque nous y signalons tant de défauts. Mais nous ne sommes pas plus sévères que le public et la plupart des gens de lettres, qui ne jugent pas ce théâtre digne même d'un souvenir. Il fallait au moins expliquer ce jugement de fait, contre lequel on ne trouve guère moyen de protester, quoiqu'on le reconnaisse pour trop absolu. Des circonstances atténuantes, en fait d'art, ne servent guère, et le public ne balance pas le pour et le contre, quand il subit l'impression que l'œuvre lui fait éprouver, surtout si c'est l'ennui.

Il nous semble, en résumé, que Voltaire a eu l'ambition et comme la manie d'être un grand poète tragique ; son démon l'en sollicitait ; mais il ne s'en est pas donné le loisir ; et peut-être il sentait mieux que personne qu'avec tout son esprit il ne pouvait faire mieux que ce qu'il a fait : étonner le public par sa fécondité, et le

payer de prestiges. Les contemporains se sont prêtés à tout ce qu'il a voulu. Mais la postérité, qui n'a pas de complaisance, refuse d'entrer dans son jeu, surtout depuis qu'une autre forme de drame a définitivement enseveli celle qui fut si chère à Voltaire, et dont il a, sans le prévoir, et par ses réformes mêmes, précipité la décadence. (1).

Entre ses tragédies, il a écrit encore un assez grand nombre de comédies. Mais si l'on met à part *Nanine*, comédie *touchante*, qu'il fit par une concession regrettable à un genre ambigu qu'il condamnait ; la plupart de ses comédies, avec de la verve et des traits d'esprit, ne s'élèvent guère au-dessus de ces pièces légères que les directeurs de théâtres estiment bonnes pour compléter une soirée et répandre un peu de gaieté dans une salle trop gravement émue. Ce sont moins de véritables poèmes dramatiques que des scènes et des mots vifs et plaisants. C'est un genre de comédie inférieur. Voltaire n'avait pas assez étudié le moral de l'homme pour réussir dans la haute comédie, qu'il n'a même pas abordée. Quant à la comédie satirique, il en a donné un exemple qui lui fait peu d'honneur, c'est l'*Ecossaise*, manifeste personnel contre Fréron. Il en a écrit encore d'autres qui ne sont que des pamphlets par person-

(1) On doit remarquer pourtant qu'il a lui-même prévu que ses réformes pourraient tourner autrement qu'il ne le désirait. C'est à propos des innovations hasardées dans *Tancrede :*

« Cette sorte de poésie (les rimes *croisées*) sauve l'uniformité de la rime ; « mais aussi ce genre d'écrire est dangereux, car tout a son écueil. Ces grands « tableaux, que les anciens regardaient comme une partie essentielle de la « tragédie, peuvent aisément nuire au théâtre de France en le réduisant à « n'être presque qu'une vaine décoration... Ainsi il pourrait arriver qu'en « voulant perfectionner la scène française, on la gâterait entièrement. Lettre à *Mme la Marquise de Pompadour*, en tête de *Tancrede* (1760).

nages, contre Desfontaines, contre Nonotte, Chaumeix, etc, comme *la Mort de Socrate*, etc. Mais ces pièces n'ont jamais vu la scène, et cela n'est regrettable ni pour l'auteur, ni pour le public. On peut du moins signaler ce fait, que Voltaire, si l'esprit du temps s'y fût prêté, aurait volontiers transporté sur la scène française les excès de l'ancienne comédie athénienne, sans aucune des grâces de la poésie aristophanesque.

Que dire de ses nombreux ouvrages destinés simplement aux fêtes de la cour ou de quelque noble société? Voltaire lui-même affectait de ne les pas juger dignes d'un homme qui pense. Ils prouvent cependant que ce philosophe était homme à tout faire, quand bon lui semblait. Mais dans ce métier, il n'est certainement pas le premier. Il a d'ailleurs dépensé la meilleure part de son génie comique dans ces innombrables pamphlets en prose et en vers, où il a exercé ses vengeances avec une verve, une gaieté, une fécondité d'invention que personne n'a jamais égalée. Par quelque côté que nous le considérions, nous sommes toujours amenés à conclure que son vrai génie fut celui de la satire. On peut être un grand poète dramatique, et rencontrer parfois d'excellentes épigrammes, comme Racine. Mais on n'est pas aisément un grand poète épique, dramatique ou lyrique, lorsqu'on a contracté l'habitude et le pli de la dérision et de l'insulte, si ingénieux qu'on se puisse montrer dans la moquerie perpétuelle. Un railleur de profession ne peut guère être un créateur : pour donner la vie à des êtres d'imagination, il faut plus de simplicité, de bonne foi et d'enthousiasme qu'il ne s'en peut trouver dans un homme possédé de la passion

de bafouer les pensées d'autrui, et de déchirer les vivants pour se donner la joie d'en rire sans fin. Le rire a blessé, dans la personne même de Voltaire, les autres facultés d'un génie qui paraissait apte à toutes choses, qui essaya de tout avec succès, mais qui, partagé par la multitude même de ses talents, est demeuré superficiel en tout, excepté dans la satire. On pourrait, sans grand regret, abandonner les volumes du théâtre de Voltaire pour ses poèmes satiriques. Il resterait de lui une œuvre répréhensible à certains égards, mais qui défierait toute comparaison ; c'est là que Voltaire n'est pas seulement le premier des poètes, mais l'unique. Et à vrai dire, nous préférerions qu'il ne restât de lui qu'une seule œuvre, mais qui fût un poème dramatique à mettre de pair avec *l'Œdipe-Roi*, *le Cid*, *Britannicus*, *Othello*, ou *le Misanthrope*.

Si, dans un autre monde, Voltaire se rencontre avec les auteurs de ces chefs-d'œuvre, il ne revendique certainement pas parmi eux un des premiers rangs ; mais il est bien possible qu'en leur faisant sa cour avec sa bonne grâce et ses flatteries habituelles, il se moque avec eux des gens qui, de son temps, l'ont mis à côté ou au-dessus des Corneille et des Sophocle. Cependant je m'imagine qu'il fait toujours le dégoûté envers Shakespeare, à cause des bouffonneries indécentes du concierge de *Macbeth*. Voilà ce qu'il ne pardonne pas, mais a-t-il tort? Nous ne voulons pas justifier les grossièretés et indécences qui se rencontrent quelquefois dans l'œuvre du grand tragique anglais : nous lui préférons de beaucoup la décence obligatoire du théâtre français. On ne peut cependant s'empêcher de remarquer que les taches de la scène shakespearienne ne nuisent nul-

lement au succès des ouvrages de l'auteur ; tandis que la décence et la *noblesse* continue des tragédies de Voltaire ne peuvent y tenir lieu de la véritable vie, qui leur manque. Un spectacle de tréteaux qui intéresserait un public mêlé, vaudrait mieux, après tout, qu'une tragédie très noble que personne ne désire voir, et que lisent seulement quelques gens de lettres par obligation et sans en retenir presque rien. (1)

(1) Sur le théâtre de Voltaire, on fera bien de lire une étude très complète et très solide : *Les tragédies et les théories dramatiques de Voltaire*, par Henri Lion ; Paris, Hachette, 1895.

CHAPITRE III

Histoire

On ne saurait contester à Voltaire la gloire d'être, dans la littérature française, l'un des grands réformateurs de l'histoire. Il l'a conçue, il l'a écrite en philosophe, c'est-à-dire en homme qui s'intéresse moins au détail des faits qu'aux leçons qu'on en peut tirer pour le genre humain. Méprisant tous les événements qui ont été oubliés, parce qu'ils ne méritaient pas d'être retenus, il s'attache seulement à ceux qui nous donnent des lumières sur la condition des hommes dans les différents pays, et d'âge en âge. Le progrès des arts, des idées, des institutions, de la morale et du bien-être général est, à ses yeux, l'objet même de l'histoire.

Philosophie de l'Histoire. — Quoiqu'on ne trouve pas chez lui trace de la doctrine optimiste et quelque peu fataliste de la perfectibilité indéfinie et du progrès nécessaire de l'esprit humain, doctrine esquissée en 1750 par Turgot, et développée par Condorcet après la mort de Voltaire (1795) ; on peut affirmer qu'il a mis ses contemporains sur la voie, en ramenant les innombrables événements de l'histoire à la représentation de l'état successif de la vie humaine à travers les siècles. Il a tout au moins fondé ce qu'on a depuis appelé l'histoire *de la civilisation.*

Ce n'est pas qu'il adopte, comme certains philosophes de notre siècle, un système d'abstractions, où les idées deviennent des sortes de personnages, dont l'écrivain raconte la bonne et la mauvaise fortune : il ne s'échappe pas en dehors des faits et des personnages réels ; il ne déduit pas ses propres conceptions, comme si c'était des événements attestés par les documents et démontrés par les résultats historiques; il ne construit pas le récit de la vie collective du genre humain à la manière d'un roman métaphysique. Mais en suivant le cours des temps, il choisit entre les faits positifs ceux qui montrent l'état des esprits dans un pays et dans une époque dont il présente le tableau ; il juge, il explique, il compare en traits rapides ; et c'est ainsi qu'il enseigne aux hommes à réfléchir sur la vie du genre humain, et à faire, si l'on peut s'exprimer ainsi, le calcul de leurs profits et de leurs pertes.

L'optimisme n'est pas la disposition naturelle de son esprit, non plus que la métaphysique. Comme il se défie des abstractions, des systèmes, de toutes les opinions qui ne peuvent être contrôlées par des preuves sensibles; il se gardera bien de poser des sortes de dogmes, et de vouloir prouver que tout, dans le monde humain, marche suivant des lois fixes, qui doivent nous amener inévitablement à un état parfaitement heureux et inaltérable. Au contraire, il ne voit dans les choses aucune logique : rien que changements, instabilité absolue, inconséquence, disproportion entre les causes et les effets, et marques du règne de la fortune, qu'il appelle, entre amis, Sa sacrée Majesté le Hasard. Il est donc autant ennemi de la doctrine religieuse d'un plan providentiel que de la théorie optimiste du progrès inéluctable des choses

humaines. Sa philosophie se confondant très souvent avec l'humeur satirique, il sème dans l'histoire des traits d'ironie et de dérision, comme si le spectacle du passé était éminemment propre à divertir un philosophe railleur, une sorte de Démocrite,

Riant les faits de nostre vie humaine.

comme l'a dit Rabelais. (1)

Il ressent les maux épouvantables par où les hommes ont passé tant de fois ; mais son caractère n'est pas d'en gémir autant que de s'en indigner ; et son indignation se traduit naturellement par le sarcasme. Il trouve une matière inépuisable à la raillerie dans la sottise générale de nos semblables, mais surtout dans la tyrannie des puissants et dans la fourberie des prêtres de toutes les religions : ces derniers sont, dans son opinion préconçue, les principaux auteurs des maux du genre humain, comme imposteurs et comme persécuteurs sanguinaires. L'histoire des croyances religieuses attire donc son attention de préférence à toute autre matière : préoccupation légitime, puisqu'en fait la religion est le principal ressort des sociétés; mais il n'envisage cette vérité qu'avec un esprit hostile; c'est ce qui fait de lui un historien satirique, et ce qui rend la lecture de ses écrits dans ce genre amusante pour les uns, irritante pour les autres. On voit un homme qui, à tout moment, fait de l'histoire un pamphlet, ou un instrument de guerre contre les croyances religieuses.

Du scepticisme historique de Voltaire. — Il n'en a pas moins eu l'ambition d'être, plus que tout autre, un

(1) *Dixain* de Maistre Hugues Salel, en tête du *livre II* de Rabelais.

historien véridique. Il ne s'est pas mis à écrire l'histoire avant d'avoir conçu, sinon écrit la censure générale de ses prédécesseurs. La plupart des histoires, dit-il, ne sont que « des mensonges imprimés ». Personne n'est plus incrédule que lui à l'égard des récits du passé. Il a fait son éducation critique dans le *Dictionnaire* de Bayle. Le grand douteur de Rotterdam est un modèle qu'il a toujours présent à l'esprit. Il a appris de lui combien d'erreurs se sont glissées et installées dans l'opinion du public et même des savants, par les inexactitudes des historiens. Il connaît le faible des hommes pour répéter avec entêtement des erreurs une fois accréditées. Aussi commence-t-il par douter avant de connaître ; et dans l'histoire, comme dans la religion, il soupçonne l'imposture avant de supposer la présence de la vérité.

Sa critique, éveillée par avance, s'exerce par des méthodes qui lui sont propres. Il ne s'applique pas d'abord à discuter les témoignages et les preuves, mais il procède par le sentiment et le raisonnement. Il juge de la vraisemblance des faits par le bon sens, comme si le bon sens était la loi fondamentale des évènements humains, et comme si la raison était la règle des combinaisons qui se présentent dans la conduite des hommes et des sociétés ; un fait attesté lui paraît-il invraisemblable, il doit être faux. Mais qui lui a révélé les principes de la vraisemblance en histoire ? Rien, que son sens propre, qui, pour être très fin naturellement et de plus très aiguisé, n'est pas pour cela infaillible. Il rejette donc une multitude de faits, parce qu'ils choquent son bon sens. C'est sans doute un grave argument contre eux, mais encore n'est-il pas péremptoire ; car enfin Voltaire ne sait pas tout, et il a souvent des opinions

préconçues. Après qu'il a tant douté, on peut encore douter de son jugement, trop souvent arbitraire.

Histoires antiques. — Il remarque fort justement que la plupart des histoires des temps primitifs, chez tous les peuples, ne sont que des fables. Personne ne le nie aujourd'hui d'une manière absolue. C'est une observation acquise à la science. On ne se croit pas obligé de prendre à la lettre les traditions relatives aux premiers siècles de Rome ou des anciennes cités grecques, non plus que celles de l'Egypte ou de l'Inde, avant une certaine époque. Mais Voltaire va plus loin. Il assimile aux récits de l'antiquité ceux des historiens monastiques; et il n'a peut-être pas tort, au moins pour une grande part.

Il pousse plus avant encore, et traite l'histoire biblique comme les contes des plus anciens historiens orientaux, grecs ou romains. Nous ne le contredirons pas encore sur ce point, en dépit de la vénération que les textes bibliques inspirent aux fidèles. Cependant il y a manière d'interpréter ces documents, en ne les prenant pas à la lettre. Cet art, si délicat et si ingénieusement développé dans notre siècle, a été inconnu de Voltaire. Il ne veut voir que des mensonges là où nous voyons souvent des mythes, des symboles, une sorte de vérité transfigurée par l'imagination des peuples. Il était trop heureux de prendre en flagrant délit d'imposture ce qu'on appelle les livres sacrés. Nous pensons qu'on doit laisser aux interprètes compétents le soin de redresser ses jugements. Pour lui, il porte, dans sa critique, une certaine dissimulation qui n'abuse personne. Il feint de croire sans réserve, sur l'autorité de l'Eglise, à ces révélations; mais en les examinant ensuite au point de vue purement

humain, comme des documents profanes, il y trouve beaucoup à railler, tout en affectant de déclarer qu'il soumet sa raison à l'autorité. En un mot, il persifle la parole divine avec un air de respect (1). Mais laissons de côté ces petits artifices, peut-être prudents de son temps ; et ne considérons que sa critique sur les histoires profanes. C'est là qu'on peut réellement juger de ses mérites en tant qu'historien.

De sa critique et de ses emprunts. — Il a, sans aucun doute, connu et apprécié l'utilité de l'examen des documents originaux, et il les a recherchés de très bonne foi. On est même étonné qu'un esprit si mobile, si impatient de tout retard, ait pu s'astreindre aux lenteurs de l'acquisition des pièces nécessaires à d'immenses travaux historiques. Mais il faut encore sur ce point faire des réserves, sans lesquelles on ne saurait s'expliquer qu'un seul homme ait suffi à tant d'œuvres savantes, n'eût-il jamais fait autre chose dans une longue vie. S'il est vrai que, pour certains ouvrages, comme le *Siècle de Louis XIV*, *Charles XII*, l'histoire de *la Russie*, et celle du *Parlement*, Voltaire a consulté une multitude de pièces originales, qui lui furent procurées par des personnages bien instruits, puissants et zélés ; il faut convenir que, dans beaucoup d'autres ouvrages, son érudition est en général de seconde main, et qu'il n'est que l'artiste qui a mis en œuvre les matériaux amassés par d'autres travailleurs, ou le maître qui a reconstruit l'édifice tenté d'abord par d'inhabiles architectes. On se voit même obligé de convenir qu'il a presque toujours travaillé pré-

(1) Si l'on veut voir un modèle de la manière dont on pouvait, de son temps même, confondre la légèreté de sa critique, il faut lire l'ouvrage de l'abbé Guénée, *Lettres de quelques Juifs* (1769), dont nous avons déjà parlé plus haut.

cipitamment, s'inquiétant peu de menues erreurs qu'il n'apercevait pas, ou qui lui paraissaient indifférentes.

Il les a pourtant corrigées toutes les fois qu'il l'a pu.

En les lui reprochant trop durement, on craindrait de se donner un air de pédanterie, à l'image de la plupart des critiques de son temps, qu'il a vertement châtiés, même quand ils avaient raison contre lui. Il a une manière vive et rapide d'apprécier et d'interpréter les faits, par laquelle il se met ou croit se mettre au-dessus d'une exactitude pénible, à laquelle s'astreignent les vrais érudits. Il entraîne le lecteur et lui impose ses opinions, ce qui vaut mieux, peut-être, que de le fatiguer et de l'endormir en lui faisant tout voir dans la stricte vérité. Sans aucun doute, cette sorte d'histoire n'est pas moins instructive, au point de vue moral, que celle qui marche pesamment, sans rien omettre ni altérer. Mais elle a son danger, et l'on n'est pas assuré d'avoir vu la vérité, avec un guide dont les dédains peuvent être souvent arbitraires, et les jugements faussés par le parti pris. Aussi la science de notre temps fait-elle peu de cas de l'exactitude de Voltaire ; et ses ouvrages, qui charmeront toujours les gens d'esprit, ne sont-ils jamais allégués pour la connaissance des faits, à moins qu'il ne s'agisse de ceux où il a pu consigner le résultat d'informations directes et sûres, comme dans l'*Histoire de Charles XII*, dans celle de *Pierre-le-Grand*, et dans quelques fragments sur le règne de Louis XV. Nous sommes persuadés qu'il n'altère pas volontairement la vérité, quand il la connaît bien ; mais nous nous défions de la passion qu'il porte en toutes choses, et surtout dans certains sujets ; nous lui accorderons volontiers tous les mérites, plutôt que celui de l'impartialité et de l'équité absolue.

Histoire universelle. — Ce qui nous paraît le plus admirable dans ses ouvrages historiques, après l'élégance et la vivacité du style, est la largeur de vue avec laquelle il a embrassé l'histoire du genre humain. Sa philosophie y est pour quelque chose : il a jugé ridicule qu'un homme éclairé se contentât de connaître tant bien que mal l'histoire de son pays et des nations les plus voisines, et n'étendît pas ses regards sur la condition des hommes dans toute la terre habitée. Il a été choqué surtout de voir ses compatriotes adopter des systèmes historiques qui leur fermaient les yeux sur les véritables relations des peuples entre eux, sur la généalogie et la propagation des idées, des croyances religieuses, des arts, des sciences, de tout ce qui peut contribuer à l'agrandissement de l'esprit humain. Il a vu, chez ses prédécesseurs, l'histoire réduite au fait de la transmission de la foi chrétienne, depuis les Juifs jusqu'au temps présent, et, par suite, des théories plus mystiques ou plus orthodoxes qu'historiques, prévaloir dans l'exposition des faits qui ont composé la vie des nations. Rien assurément ne l'a plus irrité que le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet, où tout se rapporte à l'établissement du christianisme, et d'où se trouvent bannis les peuples qui n'y ont nul rapport. Il a vu des écrivains, plus pieux et plus zélés qu'instruits et judicieux, chercher dans la Bible la source de toutes les vérités, de toutes les sciences, et même des langues de l'Occident. Ces erreurs prodigieuses, qu'on rencontre encore en maint endroit au dix-huitième siècle, ont scandalisé sa raison, échauffé sa bile, animé son zèle pour la recherche des origines de tant de choses qui constituent le patrimoine intellectuel du genre humain.

Les circonstances ont heureusement servi sa curiosité légitime. Ce fut de son temps que l'extrême Orient commença d'être étudié dans ses antiquités, dans sa civilisation, dans ses livres sacrés, par des savants anglais, tels que Thomas Hyde et Holwel, par le Français Anquetil Duperron, par quelques missionnaires jésuites. Tous les anciens peuples et empires de l'Asie, Indes, Chine, Perse, sortirent des ténèbres, d'abord en confusion, puis avec des traits successivement mieux éclairés. Voltaire avait l'œil à tout : rien d'important de ce qui paraissait dans le monde savant, n'échappait à sa curiosité active et ordinairement bien servie. Parmi les gens du monde, il fut le premier à découvrir cet antique Orient inopinément ressuscité : il fit son affaire de le replacer, avec une sorte d'ostentation, sous les yeux des petits-maîtres et des savants de collège.

Dans ce dessein, il entreprit une nouvelle histoire universelle, qui devait offrir au siècle de la philosophie le complément et la réfutation indirecte de la prétendue histoire universelle de Bossuet, ou de toute doctrine conçue dans les mêmes principes.

Essai sur les mœurs. — Telle est apparemment l'origine de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.* Voltaire le commença pour Mme du Châtelet : « Vous voudriez, lui dit-il, que des philosophes eussent écrit l'histoire ancienne, parce que vous voulez la lire en philosophe. Vous ne cherchez que des vérités utiles, et vous n'avez guère trouvé, dites-vous, que d'inutiles erreurs. Tâchons de nous éclairer ensemble ; essayons de déterrer quelques monuments précieux sous les ruines des siècles. »

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE. — L'*Introduction* de cet ouvrage est souvent désignée sous le titre de *Philoso-*

phie de l'Histoire : elle fut dédiée à l'impératrice Catherine, quoique l'auteur déclare qu'elle fut écrite pour la marquise du Châtelet ; mais elle est très postérieure à l'ouvrage. L'auteur y a donc ramassé ce qu'il avait pensé en écrivant le livre. Mais si l'on cherche à résumer ce qu'il a dit dans cette soi-disant *philosophie de l'histoire*, on y trouve beaucoup moins de philosophie que dans l'article Histoire du *Dictionnaire philosophique*. En revanche, on y trouve un abrégé des connaissances de son temps et des théories de Voltaire sur les origines des nations, en commençant par les changements physiques de notre globe, qui ont préparé l'habitation des peuples historiques ; puis des considérations plus ou moins bien établies sur les premiers progrès du genre humain, sur la naissance des arts et des religions ; et, en somme, la démonstration plus ou moins satisfaisante de la proposition que l'auteur veut donner pour conclusion à ce traité, à savoir que les Juifs sont bien loin d'être la nation la plus ancienne ni la plus respectable qui ait existé ; qu'elle doit tout aux autres qui l'ont précédée ; et que rien de ce qui vient d'elle ne doit faire autorité, pas même (ce qui est insinué plûtot que dit expressément) sa religion. En revanche, l'auteur se pique de démontrer, dans des chapitres intéressants, que toutes les idées saines sur la religion sont dues à des peuples plus anciens, entre lesquels on devrait, par ordre de mérite, énumérer les Chinois, les Indiens et les Egyptiens (1).

(1) On pourrait remarquer, à ce propos, que si l'on écarte les conclusions anti-juives et anti-chrétiennes de Voltaire, on pourra trouver quelque chose d'analogue à sa théorie de l'antiquité de la religion, chez certains écrivains de notre siècle, tels que Chateaubriand et surtout Lamennais, qui se sont proposé d'établir que la religion *vraie* se manifeste dès la plus haute antiquité, chez les nations de l'Orient, sans en excepter les Chinois. Des mêmes observations, Voltaire et ces écrivains ont tiré des conclusions absolument opposées, ceux-ci travaillant à rétablir ce que celui-là prétend renverser.

C'est ainsi que Voltaire refait le plan de l'histoire des anciens empires tracé par Bossuet; et c'est d'après les mêmes idées que, dans le corps de l'ouvrage, il assigne l'ordre d'antiquité et d'excellence aux peuples déjà décrits dans l'Introduction. Assurément Bossuet, dans son *Discours*, plein de sublime, mais discutable pour la vérité historique, n'avait rendu justice ni aux Indiens ni aux Chinois; et il avait fait la part trop belle aux Juifs, on sait bien pourquoi. Mais aussi n'avait-il pu deviner la doctrine future de Voltaire sur la religion naturelle, que celui-ci veut trouver établie, dès la plus haute antiquité, chez tous les peuples primitifs, et définie à tout jamais par l'incomparable Confucius, maître infaillible du peuple le plus accompli qu'il y ait au monde, à savoir des Chinois (1). Ce peuple est le seul qui ait le privilège de n'être jamais mentionné par Voltaire qu'avec admiration; et cela parce qu'il a une religion sans dogmes, qui ne consiste qu'en une morale louable assurément, mais très élémentaire, telle que Voltaire voudrait l'inculquer à tout le genre humain. Il faut convenir que, depuis lui, l'admiration pour les Chinois a beaucoup baissé chez les peuples occidentaux, et peut-être aussi chez ceux de l'Orient. Mais il a pour eux le faible de quelqu'un qui les aurait découverts. Cependant ce n'est que par les lettres des missionnaires jésuites qu'il les a connus.

En revanche il expose avec très peu de bienveillance l'établissement du christianisme (2) : c'est une sorte de pamphlet.

Ainsi ses préventions doivent mettre le lecteur en

(1) *Essai sur les Mœurs*, chap. II.
(2) *Essai sur les Mœurs*, chap. VIII.

garde contre ses jugements. On est particulièrement obligé de se défier de l'aversion passionnée que lui inspire tout ce qui relève de la foi chrétienne, ainsi que toutes les institutions ecclésiastiques. C'est surtout dans les endroits où il en parle, qu'il prodigue une ironie froide, destinée à faire entendre le contrepied de ses expressions mêmes.

Le monde moderne. — Tel est l'esprit dans lequel il a conçu l'*histoire générale* du monde moderne. Mais si l'on met à part ces causes d'altérations de la vérité, on demeure étonné de l'étendue de ses connaissances, de la sagacité de ses observations, du bonheur avec lequel il peint une époque en quelques mots, des vues nouvelles qu'il ouvre sur une multitude infinie de points, et enfin des sentiments vraiment humains et philosophiques dont il anime cette immense revue du passé de tant de grandes nations. Nous pensons qu'on ne doit jamais croire Voltaire sur parole, mais il est toujours utile à étudier. Si un autre homme avait pu, avec cette plume, et moins de préjugés, écrire un ouvrage de ce genre, ce serait le plus utile peut-être, et à coup sûr le plus attrayant tableau qui pût être placé sous les yeux des hommes de tous les pays et de tous les temps. Tel qu'il est, il peut encore servir à exercer le jugement des esprits déjà mûrs, sur les causes des erreurs et des maux de l'espèce humaine ; car l'auteur y expose la substance habilement préparée d'une histoire générale du monde actuel. Il faudra des siècles de travail pour porter cette histoire à sa perfection. Voltaire à lui seul en a exécuté une importante partie, quoique tout ce qu'il en a écrit soit à réviser.

C'est donc justice de lui pardonner de nombreuses

erreurs de détail, et même d'ensemble, rachetées par tant de chapitres où la vérité historique et morale éclate en traits de lumière. dans un style si naturel et si rapide, qu'on ne saurait y surprendre aucun art.

La gaieté de Voltaire dans l'histoire. — On s'imagine que la vérité seule peut parler un langage si juste, si vif et si libre ; on s'égaie en subissant l'autorité d'un écrivain qui paraît assez maître de son sujet pour courir sur les matières les plus importantes avec tant d'assurance et d'allégresse, et qui manie l'érudition et la critique avec tant d'aisance. En divertissant le lecteur, il l'asservit à sa manière de penser, d'autant plus sûrement que ce ne sont pas de froids calculs qui l'inspirent, mais une passion constante et devenue comme le fond de son âme. Il faut l'avoir beaucoup étudié pour savoir qu'il ne mérite pas une confiance sans réserve. Mais quel plaisir de voir, sans se donner aucun effort, l'histoire si heureusement débrouillée, les parties saillantes si vivement éclairées, les grands personnages et les faits qui doivent intéresser tout le monde, si nettement caractérisés en quelques touches rapides ; en un mot, de sentir le genre humain se mouvoir à travers la confusion que les événements et les anciens historiens avaient mise dans l'œuvre des temps ! Un tel ouvrage, plus attrayant pour les esprits sérieux que toutes les fictions de l'imagination pure, si ample et si court, ne serait-il pas devenu un des manuels de tous les hommes éclairés, si l'on ne craignait à bon droit d'être souvent dupe de l'esprit satirique de l'auteur, et de contracter avec lui l'habitude de railler, au lieu de chercher les principes les plus élevés des actions des hommes ? Quant aux autres, on les connaît assez.

Histoire générale.— Cette vaste histoire du monde moderne produit l'effet d'une immense satire, tantôt gaie tantôt douloureuse, le plus souvent amère et décourageante. «L'histoire des grands événements de ce monde, dit l'auteur au commencement d'un chapitre (1), (et il aurait pu le dire dans presque tous,) « n'est guère que « l'histoire des crimes. Il n'est point de siècle que l'am- « bition des séculiers et des ecclésiastiques n'ait rempli « d'horreurs. » Il se console, à la vérité, de place en place, par la rencontre de quelques beaux exemples, ou par le récit des progrès intermittents des arts et de la raison ; mais l'ensemble laisse une impression pénible, qui est sans doute l'effet de la nature des événements, mais aussi de l'humeur sarcastique et pessimiste du narrateur. Il se plaît à signaler non-seulement l'ambition, la cupidité, la cruauté des chefs des sociétés, et l'imbécillité constante de la multitude ; mais l'inconséquence de l'esprit humain, la dérision des résultats, les grandes révolutions amenées par de petites causes, la puissance du hasard, tout ce qui peut en définitive conduire les hommes à la misanthropie, au pessimisme, ou à l'indifférence, pire que le mécontentement.

Réaction contre Bossuet. — Il s'est fait un plaisir de détruire le système de Bossuet, sans le nommer. Mais il l'a toujours présent à l'esprit ; et c'est à lui qu'il dit implicitement dans tout son ouvrage : « Voilà l'œuvre de votre Providence : le règne de l'absurdité ; des listes inépuisables d'actions atroces ; un chaos d'établissements sans raison et de changements sans utilité. A quels signes reconnaissez-vous donc qu'un Dieu

(1) *Essai sur les Mœurs*, ch. XXIII.

juste et sage gouverne le monde ? » Il a certainement sur Bossuet l'avantage d'avoir écrit une histoire beaucoup plus complète, plus vaste, plus variée, plus attrayante ; mais à tout prendre, que vaut-il mieux, d'élever l'esprit du lecteur par une confiance religieuse, même faiblement fondée sur l'historique ; ou de le décourager et de le rabaisser par une science un peu plus exacte, mais trop mêlée de dénigrement et de mépris à l'égard de notre pauvre nature hnmaine ? Certes on apprend infiment plus de choses et beaucoup plus de critique dans l'*Essai sur les Mœurs* que dans l'*Histoire* non *universelle* de l'évêque de Meaux ; mais de ces deux livres, quel est celui qui rend l'homme meilleur ? Il est difficile de penser que ce soit celui du philosophe, surtout quand on vient de le lire, et qu'on en est tout hanté, c'est-à-dire persécuté de sentiments chagrins, haineux, et méprisants (1).

Le style historique de Voltaire. — Voltaire est tellement obsédé du dessein de renverser l'autorité de l'évêque de Meaux, qu'on reconnait cette préocupation même dans son style. S'il ne dit pas én propres termes que le sublime de Bossuet n'est qu'une enflure déclamatoire, il entreprend du moins de le discréditer par sa manière simple, unie, vive et légère. On a beaucoup discuté, depuis Quintilien, et souvent même avant lui, sur le style qui convient à l'histoire ; et il est certain qu'il y en a plus d'un. Mais Voltaire a entrepris d'en faire prévaloir un, qui lui paraît d'autant plus digne de toute préférence, qu'il est naturellement le sien. S'il y en

(1) « Si on parcourt l'histoire du monde, on voit les faiblesses punies, mais « les grands crimes heureux ; et l'univers est une vaste scène de brigandage « abandonnée à la fortune. » *Essai sur les Mœurs*, CXCI.

avait un, chez les historiens classiques, auquel il pût être comparé, ce serait celui de l'auteur des *Commentaires sur la guerre des Gaules*, que Cicéron assimile à une belle statue dressée dans une attitude simple et naturelle, sans vêtements, mais toute gracieuse. (*Sunt enim recti, nudi, venusti.*) La grâce dans la nudité et le naturel, c'est bien le style de Voltaire. Mais il y joint des qualités qui n'appartiennent qu'à lui, et qui sont attachées à son humeur railleuse et essentiellement critique. Lui seul, sans jamais ralentir la rapidité de son récit, a l'art de moraliser en racontant, et d'énoncer des faits historiques en forme d'épigrammes. Son discours, quoique nu, est plein de mouvement et de passion ; ce ne sont que phrases courtes et du tour le plus ordinaire : cependant il y a un entraînement d'idées qui produit un genre particulier d'éloquence. Il paraît avoir à peine le temps de réfléchir, et il fait beaucoup penser le lecteur. Il n'a pas l'air de vouloir imposer son opinion, et personne n'écrit avec plus d'autorité que lui. C'est la manière d'un écrivain désintéressé ; mais sa personnalité se marque dans tout ce qu'il écrit: il y a là un cachet auquel on ne peut se méprendre. Tout le monde croirait pouvoir écrire comme Voltaire, et personne n'y atteint.

Plan général des écrits historiques de Voltaire. — Dans l'*Essai sur les Mœurs*, Voltaire n'annonçait qu'un résumé des principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII. Mais, dans ce même livre, il a remonté jusqu'à l'origine de tous les grands peuples ; et il lui a donné des suites qui s'étendent jusqu'au moment même où il écrit. Il avait donc conçu le dessein de composer une histoire universelle, quoiqu'il n'en ait pas exécuté toutes les parties dans l'ordre chronologi-

que, et qu'il ait souvent protesté contre le titre d'histoire *universelle*, que ses contemporains donnaient à son ouvrage.

Siècle de Louis XIV. — Dans l'ordre chronologique, la première suite de l'*Essai sur les Mœurs* est le *Siècle de Louis XIV*, ouvrage, pour ainsi dire, de toute sa vie. De bonne heure, il a entrevu cette idée, que tout le fatras de l'histoire ne se relève que par quelques époques principales, par quelques *siècles* privilégiés, où le genre humain se montre à son honneur, grâce à un éclat extraordinaire de la civilisation, des mœurs, des arts et des sciences. De tels temps sont ceux où les hommes sont vraiment dignes de ce nom ; et ces temps sont rares dans l'ensemble de l'histoire. Voltaire n'en reconnaît que quatre : le siècle de Périclès et d'Alexandre, celui d'Auguste, celui des Médicis, et le dernier, dont Voltaire lui-même est en quelque sorte le parrain, le *siècle de Louis XIV*. C'est en effet à lui qu'appartient l'honneur d'avoir caractérisé l'époque dont il a raconté l'histoire, en la rangeant au nombre de ces âges privilégiés, dont on ne comptait jusqu'alors que trois, depuis l'antiquité jusqu'aux temps modernes. C'est lui qui, ayant jugé cette dernière période digne de figurer entre les plus belles dont les hommes aient gardé la mémoire, n'a pas craint d'employer cette dénomination de *siècle de Louis XIV*, déjà hasardée, il est vrai, par Charles Perrault, dans le *Siècle de Louis-le-Grand*, 1687. Mais n'étant pas encore autorisée par l'usage, cette expression parut quelque chose d'audacieux, quand il entreprit de la faire passer dans le langage ordinaire (1), et de prou-

(1) Voir *Introduction* au *Siècle de Louis XIV*.

ver que l'âge heureux qu'il voulait peindre dépassait en perfection ceux-là même qui lui avaient servi de modèles.

Le *Siècle de Louis XIV* est, comme chacun sait, devenu un livre d'éducation pour la jeunesse, honneur qu'il ne doit pas seulement au plaisir que peuvent sentir les Français à étudier une des plus glorieuses périodes de leur histoire ; mais aussi à la gravité du ton, à l'absence d'humeur satirique, à une sorte de majesté tempérée, dont on ne trouve pas beaucoup d'exemples dans les œuvres de l'auteur. On y voit comment Voltaire pouvait écrire, quand son esprit était calme et satisfait et voulait se mettre de pair avec les écrivains les plus classiques. Il ne fait aucun sacrifice sur ses opinions fondamentales, il n'abandonne rien de sa liberté de jugement; mais il est dans l'enthousiasme à la vue des progrès de tout genre accomplis sous le règne de Louis-le-Grand dans l'administration, dans les sciences et les arts, dans le luxe même, (qui lui paraît nécessaire à l'éclat et aux agréments de la vie générale). Ce n'est plus un censeur, toujours éveillé sur les vices des gouvernements, sur les abus, sur le caractère grossier des mœurs. Jusqu'au commencement de ce *siècle,* il avait représenté, avec une sorte de complaisance exagérée, les Français comme presque barbares : il est d'autant plus émerveillé de la transformation qui s'accomplit alors en toutes choses; il s'échappe joyeusement des ténèbres des âges précédents, pour entrer dans la pleine lumière d'une civilisation qui dépasse, à son sens, tout ce qu'on a jamais vu dans le monde.

Il ne faudrait pas supposer que, dans ce siècle même, il ne trouve rien à redire. Une chose essentielle, selon

lui, a manqué à cette brillante époque de la société moderne : ce n'est rien moins que la philosophie. On sait ce qu'il entend par ce mot. Dans la plus belle période de la littérature et des arts en France, il remarque d'abord, à tort où à raison, cette lacune qui l'afflige :

« Ce siècle heureux, qui vit naître une révolution « dans l'esprit humain, n'y semblait pas destiné : car, à « commencer par la philosophie, il n'y avait pas d'ap- « parence, du temps de Louis XIII, qu'elle se tirât du « chaos où elle était plongée (1). »

De fait, on ne rencontre guère, au XVIIme siècle, de philosophes au sens de Voltaire, c'est-à-dire d'esprits sceptiques à la manière de Bayle, ou positifs à la manière de Locke. C'est un siècle de croyants, et non pas de douteurs. Mais, puisque la philosophie, de l'aveu de l'auteur, comprend toutes les sciences et toutes les manifestations de la raison éclairée ; on pourrait demander grâce à Voltaire pour des génies tels que Descartes, Pascal et autres. Point ; Descartes n'a fait que des romans en physique, Pascal est un janséniste fanatique ; et enfin la théologie a trop régné dans ce siècle. La foi chrétienne y a exercé un empire dont Voltaire ne peut se consoler : la superstition a dû, selon lui, obscurcir les plus belles intelligences. Il faut voir avec quelle malice et quel dédain l'historien traite les controverses religieuses du temps (2), en les racontant à la suite des actes despotiques inspirés à Louis XIV par la passion de tout réduire à l'unité catholique. On aime à voir l'historien protester contre les persécutions religieuses ;

(1) *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXI.
(2) Ch. XXXV-XXXIX.

et il n'est que trop vrai que le gouvernement du *grand roi* n'a pas connu la *tolérance,* qui semble être le but principal des travaux du dix-huitième siècle. Mais les disputes du jansénisme et du quiétisme méritaient peut-être un peu plus de considération que le disciple de Locke ne leur en accorde. Là on reconnaît l'auteur du *Sermon des Cinquante*, plus vif et plus impertinent que jamais, quoiqu'il porte toujours une merveilleuse élégance dans la dérision et dans l'insulte.

Des personnes bien intentionnées pour l'éducation des jeunes gens ont donné des éditions du *Siècle de Louis XIV*, purgées des chapitres qui sentent un peu trop la malice du philosophe du XVIIIe siècle. Nous ne saurions louer de telles mutilations, qui dénaturent les intentions d'un auteur. Mais ces sacrifices une fois accomplis, il reste un livre des plus attrayants, riche en faits et plus encore en pensées ; un chef-d'œuvre de l'art d'écrire ; un de ceux qui font le plus d'honneur à la plume de Voltaire.

On ne peut cependant se dispenser de mentionner une critique que les juges les plus compétents lui ont adressée sur la composition de son livre. Voulant envisager cette belle époque sous tous ses aspects, l'auteur a cru devoir adopter la méthode analytique, et séparer les divers points de vue. Ainsi la politique, les guerres, l'administration, les arts, les mœurs, les anecdotes, les faits religieux, sont exposés dans des chapitres distincts, de telle façon qu'on n'en sent pas le lien, comme on le devrait faire pour saisir l'ensemble et l'unité d'un siècle si digne d'étude. Un autre plan, infiniment plus difficile à exécuter, aurait été plus digne du génie d'un philosophe, qui doit savoir rattacher les effets à leurs

causes. L'image du siècle serait ressortie beaucoup plus grande d'un tableau qui aurait montré toutes ces choses dans leur unité vivante. Mais Voltaire apparemment ne s'est pas flatté de pouvoir exécuter un tel dessein, puisqu'il ne l'a pas entrepris ; et l'on ne devine pas qui eût été capable de le faire. Il n'y a guère, en général, que les vrais ouvriers qui se rendent compte du possible et de l'impossible dans leur métier. On peut donc rêver un prodige d'art, que Voltaire en effet n'a pas accompli ; on a le droit de remarquer que son plan analytique disperse trop les objets, et nous donne une anatomie du siècle de Louis XIV, au lieu d'une image composée sur nature. La méthode adoptée par lui convenait à son génie prompt, trop partagé, qui revenait sans relâche sur ses travaux selon les occasions, et pour ainsi dire, dans des moments fugitifs, saisis entre mille occupations variées. Il portait à la fois trop d'ouvrages dans son ample cerveau pour en pouvoir conserver, mûrir et développer un seul avec cette concentration puissante qui donne naissance aux grands chefs-d'œuvre de l'art. Il a mille fois retouché, corrigé son *Siècle*, mais toujours à sa manière, c'est-à-dire par le détail, sans pouvoir refaire un plan une fois conçu et promptement mis en œuvre.

Néanmoins il a donné tant de soins, et pendant tant d'années, à cet ouvrage favori, qu'il l'a porté au plus haut point de perfection où il lui fût permis d'atteindre. Pour l'exactitude des faits, il n'a rien négligé, soit par ses recherches, soit par des informations prises directement auprès des témoins les plus sûrs ; il a redressé infatigablement mille erreurs avancées par des écrivains suspects, surtout par La Beaumelle. Pour le style,

il n'y a rien laissé à désirer. C'est la netteté, la pureté, l'élégance même, parfois avec cette éloquence de maximes et de beaux traits, que pouvait comporter la vivacité de son style bref et agile. Dans cet ouvrage très sérieux, plus que partout ailleurs, il s'est piqué de prouver que le langage simple et naturel peut s'élever à la hauteur des plus grands sujets. Et même il se met, sans l'annoncer, en parallèle avec Bossuet, le sublime panégyriste des grandeurs du règne de Louis XIV.

Il faut lire, par exemple, le récit de la bataille de Rocroi (1), où il s'applique, en quelque sorte, à transposer dans son style vif, mais nu, l'éloquente narration de l'*Oraison funèbre de Condé*. Il suit Bossuet pas à pas, avec l'air de dire : « Soyez donc plus naturel. » Ce passage du *Siècle de Louis XIV* pourrait en effet paraître digne des plus grands éloges, si, mis à côté de celui de l'*Oraison funèbre de Condé*, il n'avait l'air d'une esquisse à côté d'une peinture de maître. Voltaire n'a pas réussi à discréditer l'éloquence de Bossuet, pas plus qu'une excellente flûte ne discrédite l'harmonie d'un grand orgue. Il est parfait en son genre, mais ce genre n'est que le second. On doit admirer en lui une élégance attique ; mais il n'a jamais eu la voix d'un Démosthène, parce qu'il n'en avait pas les entrailles : *pectus est quod disertos facit.*

Les parties accessoires jointes au *Siècle de Louis XIV*, telles que les listes et catalogues des grands personnages et des écrivains du siècle, quoiqu'elles présentent l'inconvénient de substituer des notices isolées, par ordre alphabétique, à des vues d'ensemble, sont encore

(1) Chap. III. — Cf. Bossuet, *Or. f. de Condé*.

étonnantes par l'agrément et la profondeur que l'auteur a su introduire dans des articles extrêmement sommaires. Un seul mot, une parenthèse, est souvent un trait qui fait juger un personnage ou une époque. Le *Catalogue des écrivains* renferme les éléments d'une histoire de la littérature française au plus beau siècle de la langue, et comme une classification des mérites de nos plus grands écrivains.

En somme, c'est un des ouvrages qui ont établi l'autorité de Voltaire dans la critique littéraire : il est fréquemment allégué, bien qu'il y ait lieu d'en discuter certains jugements.

Voltaire n'eût-il écrit que ce livre, sa mémoire durerait autant que la littérature française et que le souvenir de l'époque la plus glorieuse qu'ait eue la France, si l'on regarde l'ensemble de tant d'objets d'admiration. C'est déjà une preuve de génie, que d'avoir conçu l'idée de ce grand sujet historique ; et Sainte-Beuve lui-même, ordinairement si sûr dans ses jugements, a manqué de justice envers Voltaire, lorsqu'il a exalté à ses dépens les *Mémoires* de Saint-Simon : c'est ici qu'il veut voir la véritable histoire du siècle, parce qu'on y trouve en effet une peinture vivante des personnages : « Voltaire, dit-il, semblait pressentir où était le danger « pour lui, pour son *Siècle de Louis XIV*, de la part de « ce grand rival. et que, lorsque de tels tableaux paraî- « traient, ils éteindraient les esquisses les plus bril- « lantes qui n'auraient été que provisoires (1). » Oui, Saint-Simon est un autre peintre que Voltaire ; mais des portraits de personnages ne sont pas toute l'his-

(1) *Introduction* aux *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Chéruel, 1856, t. 1, p. XXII.

toire; et Saint-Simon ne peint que la cour; Voltaire s'intéresse à toute la nation et à l'humanité tout entière, en philosophe, en homme de goût, en bon citoyen. Saisissons l'occasion de lui appliquer ce dernier titre, qu'il a toujours revendiqué, et n'a pas toujours mérité. Il aurait aimé à se parer de la qualité de Français, si elle avait toujours été glorieuse; mais il n'aimait pas les titres qui portent quelque préjudice. Dans l'histoire, il s'est plu, un peu trop peut-être, à jeter à la face des Français toutes les vérités qui pouvaient les humilier, les traitant de barbares, même jusqu'au ridicule (1); mais dans le Siècle de Louis XIV, il a vu l'occasion de glorifier le peuple auquel il appartenait, et il l'a saisie avec joie. S'il n'a pas voulu ou pas pu comprendre, au moyen âge, la grandeur de la France, il l'a pleinement goûtée quand il a vu dans son pays le siège de la puissance politique, des beaux-arts, du luxe et des plaisirs; et tel est le tableau qu'il s'est plu à mettre en lumière avec tout l'éclat dont sa plume était capable. Quant à l'ascendant moral et religieux, c'est un genre de gloire qui lui est plus particulièrement déplaisant. Il fait infiniment plus de cas d'un brillant carrousel (2), que d'un concile, et des fêtes de l'*Ile enchantée*, où se montre la comédie de Molière (3), que de toutes les assemblées de l'église gallicane et du Parlement, où l'on discute des questions de conscience ou des droits ecclésiastiques et politiques. Ce philosophe considère avec un dédain transcendant tout ce qui n'intéresse que l'âme : c'est

(1) Voir *Remarques de l'Essai sur les Mœurs*, 21e Rem.; *Siecle de Louis XIV*, ch. II; etc. — Comparez le *Discours aux Welches*, etc.

(2) Voir *Siecle de Louis XIV*, ch. XXV.

(3) *Ibid.*

de la métaphysique ; pour lui, il s'attache au solide, c'est-à-dire au bien être et aux plaisirs : voilà ce qu'il comprend bien, et ce qu'il sait goûter.

Précis du Siècle de Louis XV. — Le *Précis du Siècle de Louis XV* fait suite au *Siècle de Louis XIV.* Ce n'est pas seulement par une complaisance de courtisan que Voltaire a donné au règne du successeur de Louis-le-Grand ce titre de *Siècle*, auquel il attribue une si haute signification. Il n'estime son temps inférieur à aucun autre. S'il lui arrive de s'abandonner à des inspirations chagrines, quand il parle de l'état du goût ; en revanche il met son siècle au-dessus des autres, quand il porte ses regards sur les progrès de la philosophie (1), et sur ceux des agréments de la vie. Ce qu'on appelle en général corruption des mœurs, est pour lui amélioration des mœurs ; et ce qui pour nous fait tache dans le XVIIIe siècle, n'est pour lui que sujet de félicitations. Quant à la personne du monarque, il ne la voit certainement pas des mêmes yeux que l'histoire. L'on n'a pas besoin de forcer beaucoup son texte pour lui faire dire que Louis XV est un très grand roi : car ayant été voluptueux toute sa vie, il eut quelques jours de courage et de vertus militaires ; il fut de plus, de son vivant, appelé *le Bien-aimé*, cas unique dans l'histoire ; il fit preuve de modération et d'humanité dans la guerre ; enfin son gouvernement devint (sur le tard) celui des philosophes. quand le roi abolit l'ordre des jésuites (2). Ce sont là les titres de Louis XV à la bienveillance de son historien ; et enfin c'est sous son règne que la Rai-

(1) Voir le chap. XLIII, où l'on trouvera un beau résumé du progrès des sciences sous ce règne.

(2) *Siecle de Louis XV*, ch. XLIII.

son, déesse de Voltaire, triompha de tous les obstacles opposés (selon lui) par la superstition et par les préjugés à son avénement. Quand même le prince n'aurait été pour rien dans ces progrès, son siècle n'en serait pas moins un des plus mémorables et des plus heureux pour le genre humain, d'après le sentiment de cet historien peu austère.

Tel est l'inconvénient de l'histoire contemporaine : on ne peut guère l'écrire qu'avec les passions et les préjugés du temps ; mais Voltaire ne regardait pas comme préjugés ses propres opinions, et se gardait bien d'en faire abstraction, comme Thucydide l'a su faire dans son histoire de la guerre du Péloponnèse. Pour lui, assuré d'être l'organe même de la Raison, il se croit au-dessus des faiblesses humaines, quand il prononce ses oracles ; il ne paraît pas soupçonner que ses jugements puissent être réformables.

Il le suppose d'autant moins qu'il parle en témoin des choses, qui se sont passées sous ses yeux. Il a connu de près une partie des principaux personnages dont il explique la conduite, depuis le Régent et le cardinal Dubois jusqu'aux plus marquants ministres de Louis XV ; il a fait des séjours intermittents à la Cour ; il a obtenu des renseignements confidentiels sur une multitude de points mal connus ; il allègue des autorités qu'on ne peut guère contrôler ; il possède des informations qui ferment la bouche à ses contradicteurs. Armé de pareils documents, et fort de sa philosophie, il prononce souverainement sur tous les faits qu'il juge bon de communiquer au public, et moralise à son plaisir sur les événements et sur les caractères des personnages ; c'est-à-dire qu'il ne dissimule pas entièrement la folie d'un

temps qui ne ressemble que trop à un carnaval politique, et qu'il a beaucoup plus sincèrement peint dans ses *Mémoires* et son *Commentaire historique.* Toutefois, il déguise ou tait les choses sur lesquelles il ne se sent pas d'accord avec le bon sens du genre humain. Tout ce qui est dévergondage des mœurs appartient, sauf exception, à cette catégorie. Il a eu la pudeur de ne pas vanter les scandales qui sont la vie ordinaire de ce règne ; et il faut lui en savoir gré, car il goûte fort ce que le commun des hommes blâme. Il se garderait donc bien d'attribuer les défaillances du gouvernement de son temps à la licence des mœurs et des opinions ; à l'affaiblissement des caractères, causé par la mollesse et la débauche ; à l'influence scandaleuse des maîtresses royales, dont il est le flatteur ; à des motifs honteux de tout genre. Son histoire du *Siècle de Louis XV* fait souvent penser à ce que Montaigne dit des *Mémoires* des frères Du Bellay, qui ont omis tout ce qui fait tache dans la vie de François Ier : « Voire, le seul nom de Mme d'Es-« tampes ne s'y trouve point. On peut couvrir les ac-« tions secrettes ; mais de taire ce que tout le monde « sçait, et des choses qui ont tiré des effects publics, et « de telle conséquence, c'est un défaut inexcusable (1). »

Il ya donc des vérités que Voltaire ne dit pas, à moins qu'il n'y soit porté pour nuire aux personnages qui ont encouru sa haine. Ainsi, dans le tableau du siècle de Louis XV, on ne peut guère se rendre compte de l'état des mœurs. Mais les fautes politiques ou militaires sont signalées par lui avec une juste sévérité, à l'exception de celles de ses amis. Il débrouille merveilleusement, de

(1) *Essais* de Montaigne, l. II, ch. X.

sa plume nette et incisive, la confusion des affaires dans cette longue période, où rien ne paraît bien conçu ni bien suivi, où l'on est tenté enfin de croire avec lui que c'est le hasard qui gouverne les événements de ce monde. Il a si heureusement éclairci l'histoire embarrassée et bizarre du dix-huitième siècle, qu'après tant de travaux de maîtres sur cette époque, on se trouve souvent obligé de recourir au *précis* rédigé par Voltaire, pour saisir le fil des événements.

C'est d'ailleurs une partie de notre histoire si lamentable, si pleine de désastres et de hontes, qu'on aurait peine à en soutenir la lecture, si l'on n'était pas entraîné par la verve incomparable d'un narrateur qui nous épargne, non pas le chagrin patriotique, mais la fatigue. Il n'est point insensible aux maux et aux humiliations de son pays; mais c'est une sorte de soulagement de penser qu'on parcourt avec lui une période de folie, où tout paraît vertigineux. Il a su d'ailleurs terminer ces terribles récits par un tableau brillant et vrai du progrès de l'humanité dans les lois, de celui des sciences et des arts, sous un règne qu'on voudrait sans cela pouvoir effacer de la mémoire des hommes. Pour lui, ce temps de folie lui cause plus d'amusement que de ressentiment: tant il est vrai que ce gouvernement semble avoir été fait exprès pour lui.

L'auteur s'arrête enfin à la date même où il écrit, c'est-à-dire au commencement du règne de Louis XVI, qui s'annonçait alors comme l'accomplissement des vœux les plus louables du philosophe.

Les éditeurs des œuvres de Voltaire ont rangé à la suite des deux siècles de Louis XIV, et de Louis XV, qu'ils comprennent sous le titre d'*histoire générale*, ce qu'ils appellent l'histoire *particulière.*

Histoire de Charles XII. — En tête de cette partie, se présente ce livre exquis, l'*Histoire de Charles XII, roi de Suède*. On chercherait sans doute longtemps avant de trouver un ouvrage comparable à ce modèle parfait de narration, d'un si vif intérêt et d'un style si élégant dans sa simplicité. Un conquérant qui débuta comme un émule d'Alexandre-le-Grand, et qui finit comme une sorte de Don Quichotte vaincu, après s'être vu un moment l'arbitre de l'Europe, n'aurait pas paru à Voltaire un sujet digne de la plume d'un philosophe, si de hautes leçons ne ressortaient de la vie étonnante du héros suédois. L'écrivain fut sans doute tenté aussi par les renseignements particuliers qu'il possédait sur un prince que le monde avait contemplé avec étonnement, comme un météore extraordinaire, mais qui se trouvait fort mal connu, surtout en France. Faire sortir de la légende ce personnage devenu presque fabuleux de son vivant, pour l'exposer à la lumière de l'histoire, c'était un attrait singulier pour Voltaire, grand ennemi des fables. Il se trouva si bien instruit, par le hasard des circonstances et par ses heureuses recherches, qu'il obtint, longtemps après l'apparition de son livre, un certificat solennel de véracité, délivré par un des personnages qui avaient été les plus intéressés à la vie prodigieuse du roi de Suède : ce fut le roi de Pologne Stanislas, devenu duc de Lorraine.

Donc, rien de plus vrai que cette sorte de roman de chevalerie, accompli en plein dix-huitième siècle, du vivant des rois Louis XIV et Louis XV. Cette histoire, racontée avec une verve et une chaleur presque épiques, et en même temps avec une simplicité vraiment attique de style, n'est donc pas moins digne de foi qu'attray-

ante : combinaison dont il ne serait pas aisé de citer d'autres exemples, même en comptant à part l'histoire de Cyrus, roi des Perses, racontée par Xénophon.

HISTOIRE DE *la Russie sous Pierre-le-Grand.* — Mais si l'auteur, qui écrivit ce chef-d'œuvre dans sa jeunesse, y porta toutes les qualités de son génie; il crut devoir expliquer plus tard, dans une belle *préface*, comment il a pu s'attacher ainsi à la mémoire d'un conquérant, c'est-à-dire d'un fléau de l'humanité; il crut bon de lui opposer le règne d'un prince fondateur, à savoir d'un bienfaiteur du genre humain. Telle fut une des raisons qui l'engagèrent à écrire l'histoire non moins surprenante, et plus philosophique, du créatèur de la puissance russe. Il avait déjà, dans l'histoire de Charles XII, comparé au héros suédois le czar Pierre-le-Grand, à la plus grande gloire du second. Il se fit une joie de revenir sur ce monarque unique en son genre, quand il eut des raisons personnelles pour vouer, en quelque sorte, sa plume à la gloire de la Russie.

Son admiration légitime pour un monarque fondateur et législateur, et pour les progrès rapides de l'empire russe, échauffée encore par les habiles cajoleries de deux impératrices, transforma, pour la première fois, le philosophe en enthousiaste, étouffa chez lui l'humeur satirique, et lui fit voir, dans ce nouvel empire, qui croissait si rapidement, une manifestation éclatante de l'avènement de la philosophie dans le monde.

Le rêve de sa vie prenait corps dans cet empire, dans ces têtes couronnées si éloignées des maximes établies dans l'ancien Occident. Il crut y apercevoir l'aurore

d'un nouveau jour, et même d'un monde à l'envers de l'ancien : (1)

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière,

s'écria-t-il, et il eut la modestie de ne pas voir ou de ne pas dire où cette lumière prenait sa naissance. Ce furent ses propres disciples qui siégèrent sur les trônes du Nord au dix-huitième siècle; ils lui renvoyèrent la lumière qu'ils recevaient de ses écrits; et enfin cette éclosion éblouissante des arts utiles dans la Russie, à partir de Pierre-le-Grand, n'était merveilleuse que par la rapidité avec laquelle un monarque de génie et un peuple heureusement doué s'approprièrent ces arts, qu'ils trouvèrent en pleine fleur dans l'Occident. Si la Russie fut créée par la volonté souveraine de Pierre Alexiowitz, elle le fut avec des éléments empruntés à la vieille Europe ; cette floraison extraordinaire de la civilisation en Russie ne fut d'abord que l'épanouissement inattendu d'une fleur transplantée.

Voltaire assurément ne s'y trompait pas, mais il fut justement enchanté ; c'est à la joie dont la Russie contemporaine le remplit, que nous devons ce tableau, peint avec tant d'allégresse et de sérénité, d'un des plus grands spectacles qu'un empire nouveau ait jamais donnés au genre humain. Voilà pourquoi l'histoire, dans cet ouvrage, atteint presque au lyrisme par le fond des pensées, sans s'écarter de la simplicité de style naturelle au genre et à l'écrivain.

Nous ne croyons pas qu'il ait sacrifié la vérité au désir de faire sa cour aux impératrices qui ont occupé de son vivant le trône de Pierre-le-Grand; mais la bienveil-

(1) *Epître à l'impératrice Catherine II*, 1771.

lance constante dont il fait preuve en faveur du glorieux fondateur de l'empire russe, est un phénomène si rare dans ses écrits, qu'il donne inévitablement à penser. Pourvu de pièces et de renseignements inaccessibles au public par les soins des impératrices Elisabeth et Catherine II, caressé par de grands personnages russes, qu'elles lui envoyaient comme en ambassade, il s'est considéré sans doute comme l'historiographe officiel de la Russie, bien plus qu'il ne l'avait fait de la France; il s'est donné le plaisir de démontrer aux autres historiens leur ignorance et leur présomption ; il s'est amusé à les reprendre à toute occasion. Enfin cette histoire devait être, à son avis, pour tous les souverains, un enseignement selon son cœur : il y développait des exemples propres à leur apprendre leurs devoirs envers leurs peuples et, avant tout, la facilité qu'on pourrait trouver à réduire la puissance du clergé à rien ou à très peu de chose. Il écrivait donc d'enthousiasme : cette histoire fut encore pour lui un manifeste en faveur de la philosophie.

Il n'a pas poussé son récit au delà de Pierre-le-Grand, et n'a parlé d'Élisabeth et de Catherine II que par parenthèses et allusions laudatives. Nous regrettons qu'il n'ait pas fait pour ces deux impératrices ce qu'il a osé faire pour son propre souverain, à savoir l'histoire même du temps présent. La matière aurait été difficile à traiter; mais de quels prodiges l'adresse de Voltaire n'était-elle pas capable? On eût voulu voir, par exemple, comment il se serait tiré du récit de ces « aventures de famille », dont il badinait si légèrement : la déposition et la mort de Pierre III, et la fin du malheureux Ivan VI. Il n'aurait pas aisément contenté à la

fois et *sa Catau* et la justice du sentiment public ; mais il aurait enchanté le monde par la souplesse de son esprit.

Annales de l'Empire. — On peut encore admirer quelque chose d'extraordinaire dans un ouvrage qui pré-présentait d'autres difficultés, les *Annales de l'Empire*, (depuis Charlemagne jusqu'à l'empereur Charles VI, mort en 1740.)

Cet abrégé très succinct d'une période qui remplit près de mille années, fut entrepris sur la demande de la duchesse de Saxe-Gotha. Il s'agissait de dire tout l'essentiel en un très petit espace. Voltaire réussit en effet à ne pas omettre un seul fait important, tout en ne paraissant rien écourter, et sans manquer à caractériser les personnages et les époques, souvent même avec des traits de raillerie qui égaient une matière trop sèche. C'est peu de resserrer les faits en quelques mots ; mais philosopher et divertir en courant, sans avoir l'air de se presser, est vraiment un tour de force dont personne autre que Voltaire n'était capable. L'impossible même paraît pour lui n'être qu'un jeu : ses contemporains, en le regardant comme un homme unique et un prodige, n'ont fait que lui rendre justice. Il daigna même, afin de rendre cette chronologie plus aisée à retenir pour ceux qui avaient besoin de la savoir, mettre en vers demi-burlesques la nomenclature des empereurs d'Allemagne ; exercice semblable à ceux de quelques hommes de collège, qui ont mis en vers la géométrie ou d'autres sciences non moins rebelles à la poésie.

Moralité. — Cet ouvrage, comme tant d'autres du même auteur, se termine par des méditations ironiques sur la condition des hommes, sur l'incertitude et la

bizarrerie des événements, sur la vanité des projets des hommes d'Etat; conséquemment, sur l'absurdité de chercher des lois dans le développement des faits réels; en un mot, sur la vanité de la philosophie de l'histoire. S'il en existe une, celle de Voltaire est comprise tout entière dans cette maxime: tout n'est que hasard et déception, hormis la paix dont quelques bons princes ont fait jouir leurs peuples de temps en temps.

Histoire du Parlement. — Voltaire n'a pas écrit avec moins d'ironie son *Histoire du Parlement de Paris*, qui paraît avoir été entreprise surtout pour ébranler la considération de cette grande compagnie, qui jouissait de tant de puissance et d'autorité, et qui fut, après l'Eglise, l'objet de la haine la plus constante de Voltaire. En exposant l'enchaînement des droits, maximes et privilèges du Parlement, l'auteur s'est appliqué à montrer que tout s'était établi sans plan, sans suite, et par une série d'accidents, d'abus et d'usurpations. La conclusion logique de cette histoire devait être celle que les événements lui ont donnée vers la fin du règne de Louis XV : l'abolition de ce corps privilégié, et la réforme fondamentale de la justice. Voltaire eut le plaisir d'assister à cette sanction pratique de son manifeste contre le Parlement. Quant à la réforme vraiment philosophique des institutions judiciaires et des lois, c'était une tâche réservée à des pouvoirs autres que l'ancienne monarchie, qui faisait en quelque sorte corps avec le Parlement. Voltaire en a du moins préparé quelque chose : il a éveillé la critique contre les abus attachés à des institutions séculaires, il a même propagé quelques principes nouveaux.

Morceaux historiques. — Nous sommes sortis de

l'histoire proprement dite, pour entrer dans les œuvres de polémique de Voltaire. Nous ne nous arrêterons pas à quelques fragments historiques, notes, répliques, etc., au sujet de ses principaux écrits. Voltaire est toujours le même partout, toujours en guerre, et semblable à ce héros biblique, qui portait, dit-on, la truelle d'une main et l'épée de l'autre. Ce qu'il veut édifier n'est rien moins qu'un monde moral nouveau, et il est toujours en campagne pour détruire l'ancien. C'est merveille qu'avec tant de préoccupations belliqueuses, il ait pu édifier quelques beaux monuments historiques, qui doivent lui survivre, bien plus pour la noblesse et la grâce du style que pour la solidité parfaite de la construction. Nous conclurons sur cette partie de son œuvre par cette remarque déjà énoncée : Voltaire ne fait presque jamais autorité parmi les savants; pour les écrivains, c'est un modèle qu'il serait souhaitable qu'on pût imiter. Mais qui le pourra jamais, s'il ne naît plus d'autre Voltaire ? Or, Buffon lui écrivait galamment qu'il n'y aurait jamais de Voltaire II, et ce pronostic présente quelque probabilité.

CHAPITRE IV

Critique de la Langue et de la Littérature française.

I. De la Langue.

Voltaire parle presque toujours dédaigneusement de la langue française. C'est peut-être une courtoisie qu'il veut faire aux étrangers : il pense les flatter en ne témoignant pas trop d'estime pour les choses de son pays. C'est quelquefois aussi un hommage rendu à la beauté supérieure des langues anciennes. Mais c'est encore plus une sorte d'excuse qu'il se ménage pour les défauts qu'on pourrait trouver dans ses écrits. La langue française, à l'entendre, est cause de ces défauts, parce qu'elle ne sert pas bien un génie tel que le sien.

Mais trouvera-t-on qu'il y ait justice à la ranger tout simplement parmi ces

> Jargons nouveaux,
> Enfants demi-polis des Normands et des Goths ? (1)

Il s'agit, notons-le bien, de la langue de son temps, et par conséquent de celle qu'ont déjà façonnée les Corneille, les Racine, les Molière, les Boileau, les La Fontaine, si l'on ne veut pas remonter plus haut. Cependant, avant les écrivains du dix-septième siècle, n'avons-

(1) *Epître à Horace.*

nous pas eu ceux du seizième? Et ne suffirait-il pas de rappeler les efforts généreux de Joachim du Bellay, de Ronsard, de Montaigne, qui se sont voués avec un patriotique enthousiasme à enrichir et embellir la langue française (1)? Est-ce que Montaigne tout seul ne donne pas, par la splendeur de son style et la richesse de sa langue, un démenti péremptoire aux accusations irréfléchies de Voltaire? Mais ce critique arrogant compte habituellement pour peu de chose tout ce qui l'a précédé. En vingt endroits, il se plaît à représenter les Français comme encore plongés tout récemment dans la barbarie, dont il semblerait qu'ils ont été tirés seulement par la philosophie, et du temps de Voltaire. Et néanmoins, pour prendre un exemple, Voltaire oserait-il prétendre que la langue française, dans les tragédies de Racine, paraît encore un jargon fruste et gothique?

Je ne saurais dire ce qu'il reproche à la langue de Montaigne. « Ce n'est pas, écrit-il quelque part, la langue de cet auteur qu'il faut regretter, c'est son imagination. » Cette distinction nous paraît un peu subtile; mais qui ne préfère aujourd'hui, et infiniment, la langue des *Essais* à celle de la *Henriade*, et même des *romans philosophiques* de Voltaire, quoique celle-ci soit irréprochable?

Voltaire ne craint pas de faire, dans son *Épître à Horace*, la confession suivante, aux dépens du français :

> Notre langue un peu sèche et sans inversions,
> Peut-elle subjuguer les autres nations?

(1) On ne peut guère voir un plus amusant amas d'erreurs sur l'histoire de la langue française, que l'article FRANÇOIS (français) du *Dictionnaire philosophique*. Voltaire philosophe et tranche sur la langue française en homme qui n'entend rien à ces questions, quoiqu'il se soit toujours plu à faire le grammairien, pour donner des leçons à tout le monde.

Nous avons la clarté, l'agrément, la justesse ;
Mais égalerons-nous l'Italie et la Grèce ?
Est-ce assez en effet d'une heureuse clarté,
Et ne péchons-nous pas par l'uniformité ? (1)

Voilà, nous l'avouons, un portrait assez exact de la langue de Voltaire. Mais s'il y faut reconnaître celui de la langue française ; qui l'a réduite à cette sécheresse, sinon Voltaire lui-même, et ceux qui ont suivi ses exemples et ses oracles ? Accordons qu'elle lui doive (non pas certes à lui seul), la *clarté*, l'*agrément*, la *justesse* ; mais qui donc s'est attaché toute sa vie à l'appauvrir, avec un succès déplorable ?

Son purisme paraît souvent bien intolérant. On lui sait gré de maintenir, même avec un peu de pédanterie, l'exactitude, la propriété, l'élégance dans l'emploi des termes et des tours ; il résiste avec énergie à toute corruption de la langue : voilà ce qu'on doit louer en lui ; mais ne traite-t-il pas trop légèrement de barbares des expressions d'une heureuse nouveauté, ou appartenant à un usage ancien, mais excellent ? Il ne sait pas, il ne daigne pas savoir le français qui date de plus d'un siècle, si peu qu'on l'ait laissé tomber en désuétude. A l'inverse de Fénelon et de la Bruyère, qui regrettaient beaucoup de façons de parler du seizième siècle ; à l'inverse de La Fontaine, qui savait si bien remettre en usage le vieux français, il proscrit sans égard tout ce que la mode a laissé tomber, ainsi que les femmes du monde rejettent avec insulte la coiffure et les costumes de leurs grand'mères. Sa délicatesse sur ce point est celle d'une caillette ; par là, ce grand moqueur n'échappe pas toujours au ridicule.

(1) *Epître à Horace.*

S'il appauvrit la langue au regard du passé, il ne souffre pas, au point de vue de l'avenir, qu'elle s'enrichisse. Il voudrait la fixer pour toujours, sinon dans l'usage qu'il en fait lui-même, au moins dans l'état où il la trouve chez Boileau et Racine. Or, vouloir rendre une langue vivante absolument immuable, c'est en faire, d'ores et déjà, une langue morte.

De la noblesse des mots. — Encore ne souffre-t-il pas, telle qu'elle est, que la poésie l'emploie tout entière. Nous sommes loin, pour nous, de penser que tout ce qui se dit dans la vie ordinaire puisse passer dans le langage écrit, à plus forte raison dans la poésie. Il y aurait en effet une sorte de brutalité à vouloir étaler dans les ouvrages de l'esprit un langage trivial, comme à se présenter en bonne société dans une tenue sordide. Mais s'il faut un choix de termes et une heureuse décence dans ce qu'on écrit, il n'y faut pas de pédanterie. Voltaire a certainement poussé trop loin le culte de la noblesse dans le style.

On se souvient que Victor Hugo se vante d'avoir fait, dans la poésie, sa révolution de 89 et même de 93 (1), en effaçant, pour les mots, la classification en *nobles* et en *roturiers*, que personne d'ailleurs n'a jamais faite ainsi. Mais si quelqu'un a rendu pareille révolution nécessaire, en mettant entre les mots des distinctions abusives, c'est Voltaire. Il ne s'est point avisé, il est vrai, de cette grotesque qualification de *mots roturiers*, mais il est peut-être trop entiché du langage *noble*, et trop prompt à flétrir de l'épithète de *bas* des termes qui n'offrent rien de choquant. C'est encore, chez lui,

(1) Victor Hugo, *Les Contemplations*, VII.

une manière d'appauvrir la langue. Les arrêts qu'il prononce à ce sujet sont d'ailleurs souvent arbitraires ; on ne voit pas toujours la raison de ses proscriptions. Ses dédains ressemblent à ceux de ce marquis peint par Molière, qui fait la moue en prononçant les mots *tarte à la crème*(1). Rien n'est plus fatiguant que les chicanes qu'il amasse, dans son *Commentaire sur le théâtre de Corneille*, pour l'instruction, dit-il, des étrangers; ou dans ses observations sur le style de Jean-Baptiste Rousseau ou de Crébillon, pour la satisfaction de ses rancunes personnelles. La langue française, ainsi épurée par humeur, plus que par délicatesse, devient véritablement cette *gueuse fière*, dont il déplore si souvent l'état de mendicité orgueilleuse, sans songer que s'il est nécessaire de lui faire l'aumône malgré elle, c'est que souvent Voltaire lui-même l'a réduite à cette indigence, où elle ne se trouvait certainement pas au temps de Montaigne ou de La Fontaine, c'est-à-dire avant que l'auteur de la *Henriade* l'eût desséchée et stérilisée autant qu'il a dépendu de lui.

Buffon lui-même, le grand peintre des animaux, n'est pas innocent de ce méfait, par le conseil qu'il donne, dans son discours *sur le Style*, de nommer les objets par les termes les plus *généraux*, qui sont aussi les plus *nobles*. Jean-Jacques Rousseau, dans sa rhétorique véhémente ; Diderot, dans son enthousiasme continu ; les poètes didactiques et descriptifs du temps, les Saint-Lambert, les Delille ; tous les écrivains de l'école philosophique, enchantés des enseignements de Voltaire, ont contribué à faire prévaloir la langue *noble*. Ils pré-

(1) *La Critique de l'École des Femmes*, sc. VII.

tendaient pourtant glorifier la nature, qu'ils n'avaient guère étudiée que dans leur cabinet ; mais malgré leur dévotion pour elle, ils n'osaient la présenter que déguisée sous des ornements mondains. En somme, dans ce siècle qui prépara l'abolition de toutes les distinctions sociales, la noblesse eut son temple dans le langage, où elle se confondit avec la philosophie ; et la hiérarchie, ébranlée dans l'Etat, s'affermit dans le vocabulaire (1).

Ce fut un progrès selon le goût de Voltaire : car ce philosophe se montre toujours fort épris de tout ce qui peut relever un homme au-dessus du vulgaire, non seulement dans la manière de penser, mais dans la façon de vivre, dans l'extérieur et dans le ton. S'il affectait de dédaigner ceux qui n'avaient pour eux que l'avantage fortuit de la naissance, il voulait leur montrer qu'on peut être plus noble qu'eux par l'esprit ; et la distinction du langage en est certes une des marques les moins contestables. Il en avait appris quelque chose en vivant familièrement avec des personnes de la plus haute société, qui, dans la débauche même, auraient cru se dégrader en se servant de façons de parler populaires et triviales. On se rappellera sans doute qu'un jour il se permit étourdiment de reprendre son idole, Madame de Pompadour, pour avoir employé le terme de *grassouillette*. On le voit à tout moment s'indigner contre certaines locutions où entrent des mots qui sont bannis de la bonne compagnie, tels que *cul-de-sac*, *cul-de-lampe*, etc. Et il affecte de faire sonner ces monosyllabes dans la censure dont il les frappe. C'est « un

(1) La langue était l'état avant quatre-vingt-neuf ;
Les mots, bien ou mal nés, vivaient parqués en castes..
V. HUGO, voir ci-dessus.

effronté qui prêche la pudeur. » Il supportait plus aisément, pour nous servir d'un mot de Molière, des « solécismes en conduite » qu'en paroles. Et Dieu sait combien il relève ou imagine de solécismes chez les écrivains dont le style lui déplaît ! Il est souvent seul à en voir dans certains endroits.

La noblesse qu'il exige dans les écrits, et même dans la conversation, n'est pourtant pas une affectation de beau langage, dont il est fort ennemi, mais un choix d'expressions naturelles et simples, qui donne de l'élégance aux discours, même les plus ordinaires. Et en réalité, cette élégance bien soutenue constitue une noblesse, à laquelle il n'est pas aisé d'atteindre. Donc si nous reprochons à Voltaire d'avoir trop aimé la noblesse, c'est seulement parce qu'il se montre un peu bien exclusif dans le choix des expressions ; que souvent il en bannit, sans raisons, de fort bonnes ; et qu'il resserre ainsi abusivement les limites de la bonne langue, dans le temps même où il en exagère l'indigence. Il ne tient pas compte de cette excellente remarque de Montaigne : « C'est l'usage et emploi des bons écrivains qui donne force et prix au langage ». Enfin, ce n'est pas en épurant à outrance le vocabulaire qu'on enrichit une langue.

Du son des mots. — La délicatesse d'oreille de Voltaire le rend d'autre part trop sévère à l'égard de la langue française. Il déteste certains sons, où il reconnaît, non sans raison, la dureté d'oreille des barbares qui ont forgé primitivement le français (1). Les diphtongues nasales telles que *oin*, *uin*, etc., nombreuses

(1) *Dict. philos.* art. françois, Sect. I.

dans notre langue, le font sortir des gonds ; il ne pardonne pas à des mots tels que *janvier*, *février*, qui sont cependant des transformations très régulières du latin ; il a surtout conçu une aversion comique pour le mot *août*, qu'il bannit de son usage avec horreur. Il prétend remettre en crédit le mot *auguste* : ses correspondants, (des femmes même,) sont vertement tancés, lorsqu'ils commettent l'impertinence de lui adresser des lettres datées du mois d'*août*. Qu'on le laisse faire, qu'on lui obéisse, et il se rendra bientôt, plus que ne l'ont jamais été ni Malherbe, ni les puristes de l'hôtel de Rambouillet, le « tyran des mots et des syllabes. » Louons donc son zèle pour l'harmonie de la langue française, mais convenons que son effarouchement le rend quelquefois un peu ridicule, et que

> La *langue* par ses soins ne se changera pas,

non plus que le *monde* ne s'est corrigé par suite des boutades d'Alceste.

La vraie méthode pour enrichir et embellir une langue est celle des Montaigne et des Racine, qui ne se sont pas excusés sur l'indigence de la langue française, parce qu'ils y savaient suppléer. Voltaire, qui parle une langue si séduisante lorsqu'il s'amuse, Voltaire qui écrit si souvent des pièces entières sur deux rimes, quelquefois bizarres, aurait dû juger, par son propre exemple, qu'une langue offre des ressources qu'il faut savoir y trouver ; qu'elle se montre, à qui sait en user, plus riche qu'on ne croyait ; qu'elle est telle qu'on la fait, mais ne se trouve jamais toute faite pour dire, en quelque sorte d'elle-même, tout ce que l'esprit peut imaginer. Mais Voltaire n'avait jamais le temps de façonner l'expression de sa pensée : il aurait voulu qu'elle sortît

toute vive de sa tête au premier appel. Voilà pourquoi il se plaint si souvent de l'indigence du français. On ne saurait trop s'émerveiller qu'en dépit d'un travail si hâtif, elle se trouve chez lui douée des qualités qu'il veut bien lui reconnaître ; ce sont éminemment celles du génie de Voltaire :

> Nous avons la clarté, l'agrément, la justesse ;

il aurait pu ajouter : la légèreté et la vitesse de l'oiseau. Mais ces qualités sont si peu inséparables de la langue, que personne presque, depuis Voltaire, ne les y a retrouvées au même degré.

Quant à l'ampleur et à la gravité, quant à la sonorité et à la vibration harmonieuse des mots, il croit que ce sont des avantages refusés à la langue française, parce que son génie léger ne les possède pas. On ne peut reprocher à un homme de n'avoir pas deviné l'avenir : Voltaire est donc excusable de n'avoir pas prévu ce que la langue française deviendrait sous la plume d'un Lamartine, ou d'un Victor Hugo ; mais s'il avait daigné relire Ronsard, Malherbe, Corneille, Racine, La Fontaine même (1) (pour ne parler que des poètes), avant d'énoncer les jugements que nous avons cités ; s'il avait bien voulu tenir compte de la prose de Montaigne et de celle de Bossuet ; il n'aurait pas eu la vanité de n'estimer les ressources de la langue française que par le parti qu'il en savait tirer ; il n'aurait pas cru que toute la musique du monde était contenue dans son flageolet. Et malheureusement il a formé une école qui a cru la

(1) Remarquez que Voltaire ne craint pas de dire que La Fontaine « a souvent corrompu la langue. » (*Catal. des Ecrivains du Siecle de Louis XV*, art. *La Fontaine*). C'est à peu près comme si l'on disait que Beethoven a corrompu la musique, Raphaël la peinture, etc.

même chose après lui. Cette école est déjà si loin de nous, que peu de personnes peuvent aujourd'hui se souvenir de l'intolérance avec laquelle les disciples de Voltaire, au commencement du siècle présent, et longtemps après, repoussaient tout effort pour échapper à la discipline de cette langue *un peu sèche*, et de cette harmonie grêle, dont il avait fait le patrimoine de sa nation.

Après les grands poètes du XIXe siècle, les jeunes générations poursuivent aujourd'hui un infatigable travail sur la langue ; et l'on ne peut plus craindre qu'une chose, c'est qu'à force de se prêter à tout dire, elle ne perde beaucoup de l'admirable netteté que Voltaire lui avait communiquée. Déjà, de son temps, il s'irritait de la voir s'altérer par le mauvais usage et l'affectation de nouveauté : que dirait-il de nos jours, et que son courroux serait à redouter pour tant d'écrivains novateurs ! C'est en les lisant qu'on se prend quelquefois à regretter la férule de Voltaire.

Une période de la langue française a fini avec lui, celle de la discipline. Qui pourrait se permettre aujourd'hui de reprendre le fouet dont il a si souvent abusé ? Mais du moins nous jouissons d'une liberté d'expression dont ce monarque de la littérature était vraiment trop avare, et qu'il réprimandait trop despotiquement, jusque chez des écrivains tels que Corneille et La Fontaine.

II. Critique de la littérature.

Voltaire a joui très longtemps d'une autorité incontestée dans la critique de la littérature. Ses jugements sur nos auteurs ont fait loi jusqu'aux jours de la révolution romantique L'école nouvelle s'est souvent choisi

pour adversaires Boileau et Racine, et n'a pas assez remarqué que le despotisme littéraire, dont elle visait à s'affranchir, s'appuyait sur le goût de Voltaire, beaucoup plus que sur celui du XVIIe siècle. Les doctrines pseudo-classiques procèdent en droite ligne de l'auteur de la *Henriade* et de *Mérope*, et se sont transmises par ses disciples Marmontel, La Harpe, et les critiques quasi officiels, mais presque tous voltairiens, de l'époque de l'Empire.

Préfaces et Discours sur ses propres ouvrages. — Dès les premiers temps de sa longue carrière, Voltaire dogmatisa sur le goût, sur la poésie, sur toutes les parties de la littérature, soit pour appuyer ses œuvres sur des théories, soit pour discréditer les ouvrages de ses contemporains, de ses rivaux, de ses prédécesseurs. Il ne publiait guère les siens sans les faire accompagner de discours, sortes de manifestes destinés à former l'esprit du public touchant le mérite desdites œuvres, les défauts que l'on avait tort de supporter dans celles des autres écrivains ; même sur les parties faibles des siennes, qu'il reconnaissait, qu'il se promettait de corriger, ou qu'il déclarait impossible d'éviter. En plaidant pour lui-même avec un air de candeur et de modestie, il savait atteindre au passage les renommées qui le gênaient, et enseigner en homme du métier les conditions et difficultés de l'art. Ses œuvres nouvelles ne paraissaient en public qu'escortées de préfaces, d'épîtres dédicatoires, de notes écrites d'un style naturel, léger, rapide, mais presque toujours décisif, propre à faire admirer la candeur d'un maître qui voulait bien prendre le public pour juge, tout en lui don-

nant des leçons qui n'étaient pas toujours dépourvues de malice ou d'amertume.

Essai sur le Poème épique. — Préfaces *d'Œdipe*, etc. — Ainsi la *Henriade* fut précédée d'un *Essai sur le Poème épique*, où tous les grands poètes de ce genre, anciens et modernes, étaient jugés certes sans excès d'admiration. De même, *Œdipe* parut accompagné de plusieurs lettres et préfaces, où l'art du poème dramatique n'était pas moins hautement professé, aux dépens de Sophocle, de Corneille et de La Motte-Houdard. Depuis ce temps, l'auteur n'a jamais manqué de se conformer à ces précédents, et d'apprendre adroitement au lecteur à l'estimer au-dessus des anciens et des modernes. Qu'on lise, par exemple, les préfaces de *Zaïre*, d'*Oreste*, d'*Olympie*, de *Tancrède*, etc. Comment douter de la supériorité d'un homme qui possède si à fond la connaissance de l'art et de tous les modèles, de leurs beautés et de leurs défauts, qui sait surtout en parler si agréablement aux gens du monde, en bafouant les critiques de profession, qui sont moins commodes à manier que le public ?

Jugements sur les écrivains en général. — En plaidant pour ses propres écrits, Voltaire n'a peut-être fait, (hormis ce ton de précepteur universel), que ce qu'ont fait de tout temps beaucoup d'autres auteurs. Mais de plus, il s'est attribué, toute sa vie, et de très bonne heure, le rôle d'arbitre et dispensateur souverain de la renommée pour tous les ouvrages de l'esprit. Un tel ministère, s'il peut jamais appartenir à un seul homme, convenait mieux qu'à personne, sans doute, à un esprit si pénétrant, si étendu, si fin, exercé par tant d'œuvres originales dans la poésie et dans la prose. Mais Voltaire

possédait-il toutes les qualités indispensables à l'accomplissement d'une si haute fonction ? La postérité n'a-t-elle pas des raisons pour récuser souvent l'autorité d'un juge en qui elle ne peut admirer sans réserve ni l'impartialité, ni la largeur de vues, ni cette générosité d'esprit qui fait qu'on goûte le mérite littéraire en lui-même et partout où il se rencontre, en dépit de toute prévention personnelle et de toute rivalité ?

Le Temple du Goût. — Son autorité n'était pas encore établie par un grand nombre de chefs-d'œuvre ou de succès éclatants,lorsqu'il s'avisa d'élever un *Temple* au dieu du *Goût*, et d'y prononcer, au nom de ce dieu, des oracles pour ou contre la plupart des auteurs célèbres, contemporains et de tous les temps ; enfin d'y distribuer ou refuser des couronnes avec des jugements brefs, d'une précision exquise, mais trop souvent tranchants, piquants et malins. Les lecteurs eurent dès lors sujet de se demander si le dieu de ce temple siégeait là pour rendre la justice, ou pour satisfaire les passions d'un certain homme, chef d'un petit groupe de beaux esprits.

Qu'était-ce d'ailleurs que ce dieu, dont le nom n'avait jamais figuré dans aucune religion ? C'était le dieu de Voltaire, pour ne pas dire Voltaire lui-même. En effet le nouvel Aristarque s'avançait dans la carrière des lettres avec le zèle d'un néophyte et la confiance d'un propagateur de dogmes. Incrédule et révolté sur une multitude de points, Voltaire fut une sorte d'apôtre en matière de goût. Il portait dans son esprit une doctrine, sur laquelle il n'a jamais fait de concession. S'il préconise la tolérance par rapport aux croyances religieuses, il ne la pratique pas et ne l'admet pas dans les let-

tres : c'est là qu'il est l'homme de l'orthodoxie la plus absolue et la plus tranchante, et qu'il prononce des excommunications au nom de sa divinité, qu'il nomme le *Goût*. Il n'ignore pas assurément qu'il y a bien des goûts ; mais selon lui, il n'en existe qu'un bon, et c'est celui qu'il prétend faire prévaloir.

Mais dans la diversité de sentiments à laquelle les hommes sont sujets, où trouver l'autorité qui définira le bon goût ? Il a pensé la trouver dans la société au milieu de laquelle s'est passée sa jeunesse, et qu'il appelle complaisamment « la bonne compagnie. » Tous ces gens de plaisir, disciples de Ninon de Lenclos, hôtes des Vendôme, courtisans de la duchesse du Maine, personnes de qualité, poètes anacréontiques et soi-disant philosophes, amateurs des divertissements littéraires, du luxe ingénieux et des manières aristocratiques, de la bonne chère et même de l'orgie ; en somme, esprits délicats non moins que libertins, raffinés autant que dissipés, lui ont paru les modèles mêmes de l'élégance et de la noblesse dans la tenue, dans le ton, dans le langage ; et il s'est persuadé que c'était entre eux qu'il fallait chercher les bons juges de la poésie, du théâtre, de tous les beaux-arts, parce que, ne cherchant que la volupté, et fort aptes à l'apprécier, ils n'étaient pas accessibles aux illusions et aux laborieuses, mais vaines théories des pédants. Leurs jugements étaient en effet tout naturels et instinctifs, ne relevant que de leurs sensations et des inspirations de l'épicurisme. Il se persuada que satisfaire ces connaisseurs difficiles était l'unique règle, et que leur goût était nécessairement le goût par excellence. Il ajouta plus tard à ces premiers principes quelques notions plus savantes, que l'expé-

rience lui suggéra ; il finit même par se déprendre de l'autorité des gens frivoles, dont il sentit la foncière médiocrité ; mais il crut toujours qu'il existe un certain don naturel de bien juger dans tous les arts, privilège des sociétés qui ne recherchent que le plaisir. Leur goût étant devenu le sien (si ce n'est pas lui qui le leur inspira), il en fit le *goût* même, qu'il divinisa, et dont il fut toujours le prophète. Ce goût n'a pas besoin de raisonnements ; car il est inné : ainsi Voltaire se crut toujours en droit de prononcer des oracles sur ses seules impressions, et se regarda comme infaillible, parce qu'il ne discutait rien et ne supportait pas la contradiction. La supériorité de son esprit imposa ses jugements à des gens qui l'admiraient, qui ne pensaient pas beaucoup par eux-mêmes, et que son assurance dispensait de réfléchir. C'est ainsi qu'il fut l'oracle de son siècle, et que le temps ayant consacré son autorité et communiqué à ses décisions le prestige de la chose jugée, il a pu imposer même aux plus sérieux gens de lettres, jusqu'à ce que la critique, au XIXe siècle, se renouvelât par des idées et des méthodes nouvelles, et surtout par l'examen direct de tant d'ouvrages que, durant trop longtemps, on n'avait appréciés que sur sa foi.

Le *Temple du Goût* constituait déjà, sous une forme d'ailleurs attrayante et plaisante, en prose et en vers, une sorte de code et de canon de la critique littéraire, un classement raisonné des auteurs célèbres. Voltaire, plus de vingt ans après, revint à ce rôle de distributeur de la gloire et des mépris entre les gens de lettres, lorsqu'il composa son *Catalogue des écrivains* du siècle de Louis XIV, qu'il inséra dans son *Histoire générale*. C'est là qu'il montra tout ce qu'il était capable de faire pour

diriger ou dicter l'opinion publique à l'égard des hommes qui s'étaient fait connaître par leurs écrits. A première vue, ce célèbre catalogue ne vise qu'à présenter une revue complète de la littérature française, durant au moins un siècle et demi. Mais comment un homme de son génie et de son caractère aurait-il renoncé à imposer ses opinions touchant les hommes et les écrits? Et comment aurait-il pu s'acquitter avec impartialité de cette fonction d'Aristarque et de Quintilien de son siècle? Voltaire n'a presque jamais jugé de rien que par passion, ou par rapport au parti qu'il avait lui-même embrassé. Il est l'homme de la philosophie, par conséquent l'adversaire de quiconque n'est pas philosophe, ou l'est autrement que lui.

Dans les chapitres du *Siècle de Louis XIV* où il esquisse l'histoire des Beaux-Arts et des Lettres (1), il reproche à la France du XVIIe siècle de n'avoir pas connu la « saine philosophie. » On sait qu'il faut entendre par là les principes de la physique de Newton et le sensualisme de Locke, dont Voltaire fut un adepte fervent. Donc le cartésianisme, qui tient une si grande place dans la littérature du temps de Louis XIV, n'est pour lui qu'un roman ; et l'esprit chrétien, qui fut alors l'âme de la société française, n'est qu'une erreur qui entache cette grande époque aux yeux du philosophe incrédule. Aussi ne saurait-il parler ni avec bienveillance ni avec sincérité des plus grands hommes qui représentent la foi chrétienne, dans cette période qu'il s'est chargé d'exposer à l'admiration de la postérité. Rencontre-t-il le nom de Bossuet, il se plaît à y attacher (2), à deux repri-

(1) Chap. XXXII et suiv.

(2) Dans le chap. XXXII et dans le *Catalogue*, à l'article BOSSUET.

ses l'anecdote calomnieuse et ridicule d'un prétendu mariage secret de ce prêtre si convaincu, de cet évêque exemplaire, avec une demoiselle Desvieux de Mauléon, historiette qui ne se soutient nullement ; et néanmoins, pour ce grave historien des lettres et de la religion, elle tient lieu d'une étude sur le caractère du véritable père de l'Eglise gallicane, et enfin sur le génie du plus sublime des orateurs et des écrivains français.

S'il marque plus de bienveillance à l'égard de Fénelon, c'est que, par un singulier tour d'adresse, et en alléguant des témoignages contestables, il a trouvé moyen de défigurer son caractère, et de faire de ce défenseur d'une doctrine mystique, repoussée par l'Eglise, une sorte de philosophe du XVIIIe siècle, et même, dans la fin de sa vie, un philosophe tout semblable à Voltaire, un douteur qui ne se soucie plus de rien, pas même apparemment de l'autre vie (1). Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ce caractère est de pure invention.

Après avoir trouvé un biais pour dégrader à la fois, dans l'opinion du lecteur, les deux plus grands évêques du temps de Louis XIV, en racontant dédaigneusement leurs querelles, Voltaire glorifie en revanche le sceptique Bayle, dont il est, à dire vrai, le débiteur dans tout ce qu'il a écrit contre le christianisme. Mais le panégyrique de Pierre Bayle lui offre encore un prétexte pour faire une sortie contre les objets de ses haines constantes. C'est ainsi que notre historien comprend l'impartialité et le désintéressement de l'histoire.

De cette méthode d'excursions contre l'ennemi, l'exemple le plus étonnant se trouve dans les articles de

(1) Voir, dans le *Siecle*, le chap. XXXVIII, et, dans le *Catalogue*, l'art. FÉNELON.

La Motte-Houdart, de *J.-B. Rousseau* et de *Saurin*. Ces articles, dont l'étendue est dix fois plus considérable que celle des plus importants pour l'histoire des lettres, n'offrent au lecteur, à la place d'observations vraiment littéraires, que d'amples discussions sur un des plus tristes procès qui se soient élevés, au XVIIIe siècle, entre des gens de lettres. C'est un scandale contemporain que Voltaire se plaît à analyser, dans le seul dessein de déshonorer à tout jamais la mémoire de son ennemi Jean-Baptiste Rousseau. Voilà une belle matière pour un historien des lettres, et une digne préoccupation pour le grand prêtre du dieu du *Goût* !

Il demeure vrai que bon nombre de jugements de Voltaire, dans ce *Catalogue*, méritent d'être recueillis, cités, commentés : cette merveilleuse plume, sans appuyer, et en ayant l'air de courir toujours, grave souvent des sentences ineffaçables. Mais avec quelle attention et quelle défiance on est obligé de lire les arrêts d'un juge dont la conscience et la gravité sont sujettes à tant de reproches, qui fréquemment se constitue partie contre ses justiciables, et ne craint pas de tourner une sentence en épigramme ! Il faut donc le lire, ce qu'on fait toujours avec plaisir ; mais le prendre pour un juge sans appel, non !

. Quand on se remémore, dans l'ensemble, les écrits de Voltaire en ce genre, on s'étonne de voir à quel point de vue borné l'auteur de tant de poèmes et d'ouvrages originaux de toute sorte, se place habituellement pour juger les œuvres des autres auteurs et même des plus grands. Il semble que, pour lui, il n'y ait, dans les lettres, que des questions de style, ou de goût de détail. On s'était imaginé qu'un esprit si perspi-

cace, si ouvert, si expérimenté, à dû chercher à comprendre d'abord, à faire sentir ensuite, ce qu'il y a de particulier dans le génie d'un autre homme, ce qu'il y a de plus intime et de plus profond dans ses conceptions, dans ses desseins, dans son art; quelles leçons fécondes en pourraient tirer non seulement ceux qui font profession d'écrire, mais toutes les personnes qui se donnent la peine de lire et de chercher à entendre les plus belles œuvres de l'esprit humain. Ce haut enseignement, si attrayant quand il est donné par une excellente plume; il semble que notre philosophe n'en a cure, excepté lorsqu'il s'agit de sa philosophie guerroyante et satirique : hors de là, il ne songe guère qu'à reprendre des défaillances d'expression, des fautes de grammaire ou des traits qui offensent la délicatesse dédaigneuse des gens de cette société aristocratique, hors de laquelle il n'y a pas, à ses yeux, de salut.

Jugements sur Corneille, Racine, etc. — Et par exemple, dans son Commentaire sur le théâtre de Corneille, s'est-il jamais appliqué à faire voir comment le poète a trouvé, dans la représentation de la grandeur d'âme, un moyen d'intéresser le spectateur, à défaut même des autres qualités dramatiques ? Non; mais il a signalé, sans en passer une seule, toutes les expressions qui n'étaient pas de son goût, toutes les phrases que condamnait l'usage de son temps, lors même qu'elles n'étaient répréhensibles qu'en raison des caprices d'une langue qui s'était modifiée de génération en génération. On pourrait, sans exagérer beaucoup, dire qu'il s'est proposé seulement de faire passer le grand Corneille pour un écrivain de mauvais exemple ; que c'est là l'objet essentiel de son Commentaire, tout le reste n'étant pour lui

qu'accessoire. « Gardez-vous bien d'écrire en français comme l'auteur du *Cid* » : telle est la moralité que les étrangers, et les jeunes gens, à qui il s'adresse de préférence, doivent tirer de ce Commentaire.

La critique de Voltaire ne descendra un peu plus avant dans le sujet que lorsqu'il rencontrera, par exemple, un caractère de chrétien enthousiaste, dans la tragédie de *Polyeucte*. Alors il se donnera la peine (ou le plaisir) de blâmer le zèle de ce fervent néophyte, qui offense le culte public ; et raisonnant en officier de police, il censurera nettement un personnage qui se livre à de pareils excès. Quant à l'intérêt qu'un public généralement chrétien ou capable de comprendre le christianisme, peut prendre à la crise morale dont cette tragédie est le développement, Voltaire ne s'en aperçoit pas. Le caractère même de Pauline n'a pour lui qu'un seul attrait. C'est, selon lui, une femme qui n'aime guère son mari que par décence ; elle aurait bien mieux fait de se donner à Sévère, qu'elle aimait et qui méritait « bien mieux sa flamme que son bon dévot de mari. » Une aventure de cœur, enveloppée dans une tragédie dévote, voilà ce que Voltaire entrevoit avec intérêt. On n'a jamais plus mal compris le dessein de Corneille ; si ce n'est quand la critique a encore renchéri sur les préjugés de Voltaire, et qu'à force d'ignorance et de partis pris, elle en est venue à ne plus rien entendre à la morale chrétienne et aux sentiments sublimes qui sont l'âme de cette tragédie, à savoir l'enthousiasme religieux, le désintéressement chrétien, le culte du devoir, le sacrifice de soi. Il est bien vrai que ce n'est pas de Voltaire qu'il fallait attendre l'explication

de ces sentiments, à moins qu'on ne désirât une appréciation sarcastique et dérisoire.

Inhabile à concevoir les idées qui ne sont pas les siennes, Voltaire a condamné, sans la comprendre, la tragédie d'*Athalie*, en dépit de son admiration constante pour Racine (1), et, ce qui est le plus fort, pour cette tragédie même. Il y voit « le chef-d'œuvre de l'esprit humain » ; et elle lui fait horreur (2). Chef-d'œuvre, pourquoi ? Parce que Voltaire n'y peut reprendre aucune faute contre le goût, contre la langue, ni contre les règles. Horreur et indignation, pourquoi ? Parce que le caractère de Joad est d'un très mauvais exemple (3). Joad est un pontife intrigant, ambitieux, fanatique et rebelle, qui fait assassiner sa reine, etc. Personne assurément n'a jamais donné ce personnage pour un modèle de tolérance philosophique, ni pour un prêtre très souple à l'égard du pouvoir civil. Mais si Voltaire avait daigné lire l'histoire des rois juifs, autrement qu'avec une antipathie préconçue, il aurait apparemment compris pourquoi la nation juive attachait toutes ses espérances à la conservation de la race de David, héritière des promesses divines ; il aurait senti que le grand-prêtre, en rétablissant sur le trône le dernier reste de cette race, miraculeusement sauvé, accomplissait une œuvre non-seulement religieuse, mais patriotique ; qu'il méritait la reconnaissance de ses concitoyens, comme aurait fait, aux yeux des Ecossais, quiconque eût rétabli le

(1) Cette admiration ne l'empêche pas, dans le *Temple du Goût*, de lancer contre les personnages des tragédies de Racine, une épigramme qui n'a été que trop développée depuis, touchant les jeunes héros amoureux qu'on voit dans ce théâtre.

(2) Voir *Dict. philos.* art. ART DRAMATIQUE.

(3) Voir la Préface d'*Olympie*, et surtout le *Discours historique* en tête de la tragédie des *Guebres*.

dernier des Stuarts ; que, d'autre part, sous le règne de l'ursurpatrice Athalie, cette restauration, tant désirée des Juifs, ne pouvait se produire sans complot ; qu'Athalie n'était pas, pour le petit Joas, une grand-mère bien intentionnée, comme l'imagine Voltaire par esprit de contradiction, etc., etc.; et qu'enfin Voltaire, entraîné par son paradoxe, n'a écrit là dessus que des remarques qu'on traiterait d'impertinences et d'absurdités, si un écrivain ordinaire les pouvait hasarder. En un mot, toute cette critique de la tragédie de Racine n'est pas un jugement de poète, mais un manifeste d'homme de parti ; et le critique n'est pas fort bien avisé de faire passer pour absurde et odieuse une tragédie qu'il appelle d'autre part le chef-d'œuvre de l'esprit humain (1). Voilà certes un exemple caractéristique de la partialité de Voltaire dans la critique du théâtre.

Sur Shakespeare. — Mais que dirons-nous de ses jugements sur Shakespeare ? Il avait, il est vrai, dans sa jeunesse, signalé ce prodigieux poète à l'attention de la France ; mais dans sa vieillesse, il aurait voulu en effacer la mémoire. Quand il le vanta, ce fut sur des fragments qu'il choisit ; quand il entreprit de le discréditer, ce fut sur des passages et des mots détachés à cet effet. En somme, jamais autre chose que des admirations ou des censures de détail. Où trouvera-t-on, chez Voltaire, une analyse approfondie des mérites de Shakespeare, une interprétation de ses œuvres, une explication de son génie ?

(1) Votaire met, en divers endroits, sa critique de cette tragédie au compt d'un pair d'Angleterre assurément peu connu, lord Cornsburi (*Discours* en tête des *Guebres*) ; mais il importe peu que ce personnage ait ou n'ait pas existé ; il est évident que les observations attribuées à « ce digne pair d'Angleterre » sont celles de Voltaire lui-même : elles lui tiennent fortement au cœur, car il les renouvelle à tout propos.

Dans la critique explicative, qui est une sorte de philosophie et de poésie, Voltaire à laissé tout à faire au siècle suivant, qui s'est admirablement acquitté de cette fonction par la plume des Villemain, des Sainte-Beuve, des Théophile Gautier, de vingt écrivains qui ont montré et montrent tous les jours une sorte de génie pour mettre en lumière le génie d'autrui. Mais Voltaire n'a jamais rien fait de pareil. Pourquoi ?

Premièrement, parce qu'un tel désintéressement n'est pas dans son caractère : il peut bien admirer (et il lui arrive en effet mainte fois d'admirer) une œuvre d'un autre homme : il témoigne alors son sentiment d'une manière brève et précise; mais il ne lui plaît guère d'approfondir la nature d'un génie qu'on pourrait s'aviser de mettre en parallèle avec le sien. S'il s'arrêtait lui-même à faire cette comparaison, il ne tarderait pas à découvrir,chez cet autre, des défauts qui lui épargneraient le chagrin de se sentir inférieur : car il est le rival né de tous les grands hommes, des Sophocle et des Shakespeare, aussi bien que des Corneille et des Racine.

En second lieu, il ne lui a pas été donné de sortir de lui-même assez pour goûter véritablement des génies différents du sien : il est comme emprisonné dans la forme de son esprit, et, l'on peut lui appliquer, quoique par un excès de sévérité, une expression de Boileau :

Dans son génie étroit il est toujours captif :

c'est-à-dire qu'il est comme fatalement en opposition et en lutte avec tout ce qui ne lui ressemble pas. Ce qu'il estime bon, vrai ou beau pour lui-même, est à ses yeux l'unique bonté, vérité ou beauté. Il n'y a pas de place

dans son jugement pour des mérites d'un genre différent : s'il en rencontre, ils ne lui apparaissent que comme des défauts ou des erreurs. Rien n'est plus contraire à la critique compréhensive et ouverte de notre siècle que la sienne, qui est presque toujours absolue et exclusive. Ce n'est pas lui qui serait allé chercher à l'étranger des modèles pour la littérature française, et surtout qui aurait enseigné à ses compatriotes à trouver des beautés dans des littératures primitives, germaniques, scandinaves ou autres : tout cela, pour lui, c'est, en un mot, la barbarie : il n'y a pas, à ses yeux, d'autres modèles, après les classiques latins, Virgile et Horace, que les grands écrivains français du XVIIe siècle, (et peut-être parmi eux le seul Racine) ; et enfin, et surtout, les Français du XVIIIe siècle, c'est-à-dire ceux pour qui Voltaire lui-même est l'unique modèle.

Pourquoi enfin ne pénètre-t-il pas dans le secret du génie d'autrui ? C'est qu'il s'en soucie fort peu. Il n'a certainement guère réfléchi sur les causes de la diversité des dons naturels départis entre les hommes, et sur ce qui fait qu'un homme ne peut, même à égalité de génie, concevoir et imaginer entièrement comme un autre. Il croit, en toutes choses, à l'existence d'un modèle unique de perfection : chacun s'en rapproche plus ou moins : il y a donc des degrés dans les talents et les mérites ; mais tous se rapportent à un même idéal, nous dirions volontiers à un même étalon : il ne s'agit que d'assigner des rangs d'après cet unique terme de comparaison.

Ce n'est donc pas l'individualité, la personnalité d'un écrivain qui l'intéresse, mais sa conformité plus ou moins grande avec le modèle préconçu. Et ce modèle,

Voltaire ne se donne guère la peine de le définir : il le porte en lui-même ; il compare d'après son impression instantanée, et il prononce. Aussi pouvons-nous, de ses jugements, conclure à son instinct personnel : il est avant tout un puriste, ce qu'on pourrait appeler, dans une acception large, un grammairien, quelque chose comme le maître qu'on désignait ainsi dans les écoles de l'antiquité, le premier précepteur des enfants, celui qui leur enseignait les éléments de la littérature. Il ne juge pas des auteurs d'après l'ensemble de leur œuvre, mais d'après des morceaux détachés, et, dans ces morceaux, d'après la correction du style, ou la beauté frappante de quelques traits. Deux ou trois pages bien choisies d'un poète lui suffisent pour le classer, parce qu'on peut en effet, sur ces échantillons, juger du soin qu'un homme apporte à ce qu'il écrit.

Voltaire a si bien senti l'importance attachée par le lecteur à la correction irréprochable de l'expression, qu'il a fini, sans presque s'en apercevoir, par y mettre son principal souci. Après avoir livré au public l'ensemble d'une tragédie, il en remanie le style, pour l'impression, avec un soin scrupuleux. Il a espéré que ses œuvres vivraient par là. Mais on s'aperçoit qu'il cherche surtout le succès dans des morceaux brillants, dans des tirades plus ou moins épisodiques, au moyen desquelles il se flatte d'enlever un lecteur incapable d'embrasser toute la composition d'un grand ouvrage. C'est ainsi qu'il paraît avoir conçu ses propres tragédies, et c'est avec la même préoccupation qu'il a jugé celles des autres auteurs. S'il rencontre, dans Shakespeare, un monologue philosophique, comme celui d'Hamlet, ou une invective éloquente de Cassius contre l'ambition de

César, voilà ce qui sauve la renommée du poète ; en revanche, si quelques plaisanteries triviales de la tragédie d'*Othello* ou de *Macbeth* le choquent (très justement d'ailleurs), voilà une gloire ensevelie. On dirait, à le lire, que les grands poètes n'ont jamais écrit que des morceaux détachés.

Voltaire, comme poète, dans la première partie de sa carrière, a pu être victime de ce même genre de critique, lorsque des journalistes pédants et malveillants épluchaient ses ouvrages vers par vers. Mais comment a-t-il pu, à son tour, appliquer la pédanterie d'un Desfontaines à l'examen des œuvres de Corneille et de Shakespeare ? Peut-être était-ce tout ce qu'il avait appris, (ainsi que Desfontaines), chez ses professeurs du collège de Louis-le-Grand ; et l'on a lieu de croire que ses contemporains se contentaient de ce genre de critique. Mais elle n'était pas digne de son génie. Quoiqu'il y ait fait autorité, et beaucoup trop longtemps, on doit dire, en résumé, pour apprécier son rôle dans les progrès de la critique littéraire, qu'il a fait sentir au siècle suivant quels défauts un vrai critique doit surtout éviter, la manie sarcastique et la minutie pédantesque.

Sur La Fontaine. — Il n'y a pas, chez-lui, d'exemple des inconvénients de ce genre de critique plus frappant que l'injustice avec laquelle il a parlé de La Fontaine. Il l'accuse expressément d'avoir corrompu la langue française, sans se douter que le fabuliste en a consacré et rajeuni les richesses, en employant très heureusement de vieux tours et des mots peu employés, mais excellents. Ce reproche ne prouve encore que l'ignorance de Voltaire et son dédain pour notre ancienne langue, qu'il se serait bien gardé d'étudier. Mais il a

de plus reproché à notre incomparable conteur des expressions familières et triviales (1), comme si les héros que La Fontaine prend parmi les animaux, devaient parler comme les gentilshommes et les dames à tête poudrée des salons du XVIIIe siècle. Voltaire n'a même pas goûté le naïf badinage qui règne si souvent dans les récits de l'auteur des *Fables*. Il voudrait apparemment que tout y fût sérieux et noble de ton, comme dans les entretiens des personnes les plus élégantes de son siècle, et que le Loup et le Renard parlassent comme des académiciens. Lui qui a tant plaisanté dans sa vie et dans ses écrits, ne tolère pas ou ne comprend pas la plaisanterie de La Fontaine. Il est d'autant plus nécessaire de le remarquer, que cela ne paraît pas croyable. Tel est l'excès où l'a porté sa préoccupation de la *noblesse* dans les écrits. Il s'imagine apparemment qu'il n'est permis qu'à lui de se relâcher, quand il lui plaît, de cette noblesse, parce que, quand il le veut, il réussit à merveille à parler une langue fort verte. Bien lui en a pris de n'écrire pas toujours *noblement*, car ce ne sont pas des œuvres écrites d'un style toujours noble, comme la *Henriade* et ses tragédies, qui sauveront son nom de l'oubli ; tandis qu'on admirera toujours ses écrits satiriques et ses badinages, même en blâmant les mauvaises inspirations qui les ont trop souvent dictés.

Il y a, sans aucun doute, une noblesse, qui consiste avant tout à ne pas se laisser aller à la trivialité, à l'indécence ou même à la platitude. Celle-là, Voltaire est extrêmement louable de l'avoir toujours recommandée,

(1) Voir dans le *Catalogue* l'article LA FONTAINE.

pratiquée, et de n'en avoir pu tolérer le contraire. Elle est conforme au goût des honnêtes gens et des esprits délicats en tout temps. C'est un honneur pour Voltaire de l'avoir intrépidement soutenue, parmi tant d'excès de sa plume même, ou d'altérations du goût public. Elle demeure le patrimoine d'une nation vraiment cultivée et d'une littérature propre à servir aux autres de modèle. Mais il faut craindre de la laisser dégénérer en affectation et en une sorte de cérémonial, qui risquerait de glacer le génie et d'assoupir le lecteur. Le public ne peut, en général, s'intéresser à la littérature courante qu'autant qu'il y sent quelque chose de vivant, l'expression franche et spontanée de sentiments et de pensées qui sont en quelque mesure partagés du lecteur. Si le langage de l'écrivain paraît artificiel, cherché en dehors des manières naturelles de s'exprimer, (quand celles-ci ne sont pas répréhensibles) ; si c'est là ce qu'on appelle le style noble ; le lecteur sent que ce n'est pas pour lui qu'on écrit, qu'on n'écrit pas pour dire ce qu'on veut ou doit dire, mais pour complaire à quelque juge inconnu, gardien jaloux de certaines bienséances de convention, qui n'ont rien à faire avec le vrai. Le lecteur ne rencontre pas, comme le veut Pascal, « un homme, mais un auteur » ; et il laisse là cet auteur, l'abandonnant à ceux à qui ses écrits sont destinés.

On ne s'étonnera jamais assez que Voltaire, le plus naturel et le plus libre des écrivains français, ait été le plus grand obstacle au naturel dans le style, et à la liberté du génie dans les conceptions poétiques. Il est pourtant vrai que c'est lui qui a préconisé sans réserve le style noble, et défendu à outrance la théorie pseudo-classique, dont il fut la personnification. Son crédit

devait donc s'évanouir dès qu'un esprit nouveau se fit jour dans la littérature française. Mais la renommée est plus puissante que la vérité : le nom de cet homme éveillait l'idée de l'indépendance et de l'affranchissement de l'esprit ; on ne se donna pas d'abord la peine d'observer que, s'il a cherché à détruire l'autorité de la religion chrétienne, il a en revanche institué la religion du goût de Voltaire; et que sur ce point, il a fondé la plus intolérante et la moins imposante des orthodoxies.

CHAPITRE V

Œuvres de polémique

SATIRES, PAMPHLETS, MANIFESTES, ETC., EN VERS ET EN PROSE

Les éditeurs des œuvres de Voltaire ont toujours été embarrassés pour ranger par catégories un grand nombre d'écrits qui n'appartiennent à aucun genre consacré par l'usage. Ce sont des pièces volantes pour la plupart, composées tantôt en vers, tantôt en prose, et destinées à satisfaire les ressentiments de l'auteur, à ridiculiser ses ennemis, à propager ce qu'il appelle la raison, c'est-à-dire ses ressentiments, toujours éveillés contre une multitude de préjugés ou d'abus, et souvent contre des opinions respectables ou des personnes qui mériteraient des égards. En résumé, ces œuvres sont les manifestations infiniment diversifiées d'un génie critique et malin, sans cesse en guerre, et qui s'attaque à tant d'objets qu'on ne peut guère les énumérer. Mais aussi peut-on y admirer des prodiges d'invention, de gaieté, de cruauté ingénieuse, de finesse, de gentillesse même dans la méchanceté. C'est dans ces œuvres que Voltaire est sans rival ; il faut reconnaître en lui le prince des railleurs de tous les siècles. Son naturel heureux lui donne, dans la polémique, un avantage incompa-

rable : examinez le fond de ses intentions, c'est souvent la bile la plus âcre, la passion la plus injuste qui l'inspire ; laissez-vous aller à l'impression de ses écrits, c'est la gaieté la plus séduisante, souvent la plus gracieuse, qui mène sa plume. Si l'on pouvait oublier qu'il y a, dans ces affaires, des hommes qu'il poursuit, qu'il veut faire souffrir, qu'il cherche à détruire, au moins moralement, on ne trouverait en lui que le plus charmant des écrivains inspirés par la bonne humeur.

Satires en vers. — A la poésie reviennent les premiers honneurs. Mentionnons donc d'abord les satires en vers. Vit-on jamais plus séduisant badinage que la pièce du *Mondain*, la *Défense du Mondain* et *l'Usage de la Vie*, petit poème qui précède le tout ? Sous couleur d'adoucir l'humeur des moralistes trop austères (1), des caractères sombres, qu'il appelle en un mot les *jansénistes* ; Voltaire défend avec un aimable bon sens les arts et les professions qui contribuent à la douceur des mœurs et aux agréments de la vie, glorifie le luxe, apprivoise son lecteur au culte de la volupté, et enfin bafoue cruellement comme hypocrites tous les gens qui résistent à sa morale épicurienne. La moralité serait celle-ci : « Qui ne vit pas pour le plaisir, est un tartuffe et un scélérat déguisé. » Mais que tous ces aphorismes de sensualité sont émis avec un air de bonhomie et de riante raison ! Entendez-le bien : ce sont les rigoristes, et non les gens de plaisir, qui sont les ennemis des bonnes mœurs. La preuve en est qu'on ne peut se montrer ou se dire plus humain que ce sage poète, qui laisse échapper, comme sans y prendre garde, des vers

(1) « J'adoucirais les traits de son humeur austère, »
écrit-il à Boileau, dans l'*Epître* qu'il lui adresse sous le titre de son *Testament*.

si agréables et si flatteurs, non pas seulement à l'oreille, mais à l'imagination, aux sens et même au jugement des gens raisonnables!

On ne trouvera pas, il est vrai, beaucoup de douceur d'esprit dans la *Crépinade* (contre J.B. Rousseau) ; dans *le Pauvre Diable* (contre Desfontaines, Fréron, Le Franc de Pompignan, Gresset, Trublet ; contre tous les poètes ou critiques qui meurent de faim et s'en vengent par la médisance) ; dans *la Vanité* (encore contre Pompignan et plusieurs autres) ; dans *le Russe à Paris* (contre Chaumeix, Berthier, Caveyrac, Nonotte, etc.) ; dans *l'Hypocrite*, (contre le pasteur Vernet) ; dans les *Trois Empereurs en Sorbonne* ; dans *les Chevaux et les Anes ;* et dans mainte autre satire où les gens de lettres, les docteurs en théologie, les jansénistetes, les jésuites, les ministres protestants, sont tantôt ensemble, tantôt tour à tour et nominativement, diffamés, insultés, outragés, avec presque autant de cynisme que de verve. Voltaire a si bien réussi à perdre de réputation ses ennemis, que la plupart des lecteurs sont réjouis de ce qu'ils regardent comme des actes de justice ; d'autant plus que cette justice, vraie ou fausse, émet ses sentences dans le style le plus neuf et le plus allègre que jamais on ait entendu appliquer à la censure des caractères et des mœurs.

Pamphlets. — Des satires en vers sont, après tout, chose peu nouvelle dans la littérature. On pourrait seulement, à ce propos, remarquer que Voltaire blâme Boileau pour en avoir écrit (et de beaucoup plus mesurées que les siennes) ; et qu'il condamne généralement, en maint endroit, ce genre d'ouvrages, même en vers, à plus forte raison en prose. Pourquoi donc en a-t-il tant écrit de l'une et de l'autre espèce?

Et à qui appartient l'honneur d'avoir comme consacré la satire en prose ? Appelons-la, si l'on veut, *pamphlet* ; Voltaire cite ce mot comme anglais, et il a peut-être cru importer d'Angleterre le genre même, quoique notre littérature du XVIe siècle en offre plus d'un exemple, sans employer ce terme britanique. Dans tous les cas, Voltaire fait un usage nouveau et très retentissant de ce genre de satire. Mais que son esprit est inventif pour imaginer des titres et des cadres à ses pamphlets ! C'est quelquefois ce qu'il y a de plus comique dans ses ouvrages de cette sorte. Ainsi, lorsqu'il se vit attaqué (Dieu sait avec quelle force) par l'abbé Guénée dans les *Lettres de quelques Juifs*, le meilleur sel qu'il sut mettre dans sa réponse fut contenu dans le titre : *Un chrétien contre six juifs*, et dans la fiction par laquelle il se donne pour un bon chrétien, vieillard innocent, opprimé par une ligue de juifs. On peut remarquer d'ailleurs qu'il y a quelque chose de plaisant dans le renversement des rôles. Voltaire est accusé, non sans bonnes raisons, d'avoir calomnié les juifs : c'est ce qu'il appelle être opprimé par eux ; et pour se défendre, il redouble ses attaques.

On peut admirer la variété et l'originalité burlesque qu'il répand dans ses titres : *Lettre de M. Clocpicre à M. Eratou* ; *Lettres d'un quaker* ; *Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis* ; *Discours aux Welches* ; *les Questions de Zapata* ; *Canonisation de saint Cucufin*, etc. etc. Ses titres et ses fictions portaient si bien sa marque, qu'en dépit de l'anonyme, qu'il avait toujours soin de garder, ni amis ni ennemis ne s'y méprenaient. L'auteur était reconnu avant qu'on eût ouvert ses feuilles ; et dès qu'on se mettait à lire, quel plaisir ! On n'en saurait

guère donner l'idée à qui n'a pas lu : c'est une fantaisie étincelante, un bonheur, une nouveauté, une fécondité dans la moquerie, qui enlève le lecteur : on a beau blâmer cette malice trop souvent dépourvue de tout scrupule ; on est entraîné, on rit, et l'on ne s'en lasse jamais: on est même dupe au point de croire qu'un homme qui se moque avec tant d'assurance et un tel air de candeur, doit avoir raison au fond.

On n'est jamais plus dupe qu'en lisant ses nombreux écrits contre la Bible : la dérision y est accompagnée de tant de citations et d'un tel appareil d'érudition, que le lecteur craindrait d'être, à ses propres yeux, un sot, s'il ne partageait les opinions d'un homme qui paraît si solide sur son terrain. Mais ici, malheureusement pour la renommée de Voltaire, la réfutation, une réfutation irrésistible, n'a pas fait défaut. Les *Lettres de quelques Juifs*, composées par l'abbé Guénée, ont réduit à néant l'autorité de l'audacieux ennemi de l'Ancien et du Nouveau Testament. Quiconque a lu les volumes de l'abbé Guénée sait, à n'en pouvoir plus douter, que Voltaire manque de science personnelle, de bonne foi, de suite ; qu'il est, dans sa propagande anti-juive et anti-chrétienne, l'incarnation même de l'imposture dans l'incrédulité ; qu'il n'y a enfin aucun fond à faire sur sa prétendue critique érudite et philosophique ; qu'il peut même souvent être convaincu d'erreur par les écrivains libres-penseurs, dont il s'est fait le plagiaire, par les Bayle, les Bolingbroke, les Collins, etc. ; qu'il faut toujours recourir au texte authentique des passages qu'il allègue (car il n'entend ni ne connaît les langues où ils sont écrits) ; et qu'enfin il ne lui reste en propre que sa prévention, sa légèreté, son effronterie, et la séduisante habileté de sa plume.

Si, sur chacun des sujets où Voltaire a exercé sa terrible raillerie, il avait rencontré un Guénée pour lui répondre, on a lieu de croire que le nom de Voltaire serait devenu, pour les gens instruits, le contraire de témoin fidèle, ou digne d'une créance même provisoire. Aussi la critique, mûrie par le XIX[e] siècle, a-t-elle pris enfin le sage parti d'appliquer aux assertions de ce grand homme les principes de pyrrhonisme qu'il appliquait lui-même, avec beaucoup moins de fondement, aux opinions et à la probité d'autrui, commençant toujours par douter de tout.

Le mérite du style a cependant un tel prestige, qu'en dépit de cette légitime suspicion, les écrits de polémique de Voltaire demeurent en réalité la partie centrale de son ouvrage, et la base la plus solide de sa renommée littéraire. L'attrait ne s'en effacera jamais, quoiqu'on soit bien averti que tout cela n'est guère moins suspect que les contes de l'Arétin, ou de Paul Jove.

En définitive, si nous étions obligé de choisir entre toutes ses œuvres d'imagination soi-disant philosophiques, nous mettrions la main sur ses *Romans*, et nous dirions : « Faites du demeurant ce qu'il vous plaira; au moins ceux-ci sont des romans avoués pour tels. » Mais les esprits amoureux de la polémique, du sarcasme ou du scandale, pourront toujours chercher leurs modèles dans ceux de ses écrits que nous avons mentionnés sous la rubrique de *Satires* : ils y apprendront la méthode pour composer des poisons, à l'aide desquels on peut dénaturer sûrement l'ingénuité et même le bon sens d'une nation, si elle est éprise des lectures attrayantes, au point de compter le plaisir pour le plus grand profit qu'un lecteur puisse trouver dans

un livre, sans examiner si ce plaisir est de mauvaise nature. Mais qui de nous se privera jamais de l'agrément de la moquerie, dussions-nous ensuite nous le reprocher ? On est si content de soi quand on se croit déniaisé ! Avec Voltaire, on ne risque pas de tomber dans la niaiserie; mais on pourrait bien faire naufrage sur l'écueil de l'impertinence. Il suffit pour cela d'arriver à croire qu'on a toujours assez raison, dès qu'on possède le talent de couvrir ses adversaires de ridicule.

Nous parlerons plus loin des écrits où Voltaire défend des causes nobles et qui intéressent vraiment l'humanité, comme dans ses traités de la *Tolérance* ou des *Délits et des peines*. Nous ne voudrions pas confondre le philosophe généreux avec le haineux satirique, bien que ce n'ait été qu'un même homme ; mais cette combinaison de caractères fut vraiment un prodige ; aussi trouve-t-on presque toujours dans Voltaire de quoi démentir ou corriger ce qu'on dit de Voltaire lui-même. Il ne s'agit que de bien chercher : on pourra faire de lui, si l'on veut, avec ses propres écrits, un écrivain sage, plein de mansuétude, presque même un chrétien, et tout au moins un homme qui se prétend plus chrétien que personne, bien qu'il soit l'ennemi juré du christianisme et le plus vindicatif des grands écrivains, tout en prêchant d'une manière hautaine la tolérance et la charité.

CHAPITRE VI

Œuvres de philosophie

Art. 1. — Dieu et l'ame

Du mot de philosophie. — Quoique Voltaire ait souvent et très sagement répété le précepte de définir les termes dont on se sert, afin d'éviter toute confusion, il ne paraît pas lui-même avoir songé à donner une définition précise du sens auquel il prend le terme de *philosophie*, dont il fait un si fréquent usage.

Dans son *Dictionnaire philosophique*, à l'article *Philosophie*, il écrit ces mots : « *amateur de la sagesse*, c'est-à-dire *de la vérité.* » Mais, aussitôt après avoir donné cette traduction littérale du mot grec, il se lance dans des invectives contre les révélateurs de religions et contre tous les hommes qui font obstacle à la liberté de la critique. Est-ce là le développement de sa définition ?

A l'article Philosophie, c'est encore un morceau de polémique qu'il nous donne à lire ; si bien qu'on est autorisé à croire que, pour lui, la philosophie est essentiellement la guerre contre les prejugés, c'est-à-dire contre les opinions préconçues et communément acceptées, de quelque nature qu'elles soient ; mais surtout contre les croyances religieuses. Le philosophe qu'il conçoit, à sa

propre image, est un esprit toujours armé en guerre contre le sentiment d'autrui, et qui se fait un devoir de détruire toutes les erreurs, c'est-à-dire toutes les opinions des autres, comme les chevaliers errants de pourfendre tous les géants et de combattre tous les chevaliers, en quelque lieu qu'ils se rencontrent. Le philosophe du genre de Voltaire, c'est l'Hercule ou le Don Quichotte de la société moderne. Parmi les modèles de cette sorte de chevalerie nouvelle, ceux qu'il nomme avec le plus de complaisance sont Montaigne, lord Bolingbroke, et surtout Bayle; à savoir des écrivains qu'on appelle vulgairement *sceptiques*, c'est-à-dire, toujours éveillés sur les défauts des opinions généralement reçues. On les qualifie communément d'incrédules, et l'on entend par là qu'ils ne croient à rien, comme s'il était possible de ne rien croire. En réalité, ce sont des esprits qui se piquent de ne croire qu'à bon escient. L'on doit reconnaître là un des caractères du vrai philosophe, lequel ne nie pas plus sans raison qu'il n'affirme sans preuves, ce qui l'oblige à suspendre souvent son jugement et à douter, en attendant que la lumière se fasse. Mais il est vrai qu'il y a des esprits qui doutent par inclination, parce que leur instinct les tient constamment en garde contre l'opinion d'autrui, et qu'ils sont prévenus de cette idée, que les autres hommes sont, à très peu d'exceptions près, des sots. Voltaire est certainement un esprit de cette catégorie, confiant sans réserve dans la sûreté de son jugement, persuadé que là où il ne voit pas parfaitement clair, les autres ne peuvent rien voir; et prompt à reconnaître des sots chez tous ceux qui pensent autrement que lui, comme à trouver des philosophes en tous ceux qui partagent ses opinions.

De la raison. — Cette intrépidité de confiance en soi implique la conviction intime qu'on est la raison incarnée. Voltaire doute d'infiniment de choses, mais jamais de lui-même, à moins que ce ne soit du bout des lèvres : quand il fait profession de modestie, cela veut dire que l'esprit humain ne pouvant aller plus loin qu'où va son esprit, personne ne peut croire ce qu'il ne croit pas, si ce n'est un sot. Cette prévention est souvent justifiée chez lui ; on serait fort enclin à s'en rapporter à ses lumières, si l'on ne remarquait, parmi ses décisions tranchantes, un grand nombre d'erreurs qui peuvent être démontrées. et qui prouvent que Voltaire n'est pas infaillible, qu'il ne présente souvent que l'apparence de la vérité, laquelle apparence s'évanouit à un examen plus approfondi que celui dont est capable son génie impétueux. Or, comme il prétend toujours parler au nom de la raison, qui par essence est infaillible, on est mené à se demander si la raison tout entière peut habiter en un seul homme, et si la raison de Voltaire n'est pas, comme celle des autres mortels, un rayon quelque fois troublé de la raison universelle (1). Une fois qu'on a commencé à douter de l'infaillibilité de ce philosophe, et à s'enhardir contre sa superbe assurance ; quand on se met à contrôler ses décisions par celles des hommes les plus compétents en chaque genre, et par la

(1) Nous ne pensons pas, avec Lamennais (*Essai sur l'Indifférence*, *t. II*, *Préface*), que la raison *générale* est *infaillible*, parce qu'il n'est pas aisé de connaître la *raison générale* ; mais nous pensons qu'un homme est bien hardi de considérer *sa raison* comme *la raison absolue*, au détriment de celle de la plupart de ses semblables. Au reste, Lamennais nous paraît avoir supérieurement réfuté l'opinion que les philosophes du XVIIIe siècle, et en particulier Voltaire, ont professée sur la raison, en prenant leur entendement personnel pour la raison absolue. Voir l'*Essai sur l'Indifférence*, (première et deuxième partie).

croyance de la pluralité des gens sensés dans les questions qui sont du ressort de tous, on s'aperçoit que cet homme prodigieux n'avait cependant pas des titres incontestables pour s'ériger en pédagogue de tous ses semblables; que pour avoir plus d'esprit que chacun d'eux, il n'en a pas plus que tous ensemble; qu'il est, beaucoup plus qu'une foule d'autres, passionné, insolent, léger, arrogant; et que s'il est le plus séduisant peut-être de tous, il n'est certes pas le moins dangereux ni le moins suspect d'illusions et de tromperie.

La philosophie, de l'aveu de tous, est l'exercice libre de la raison naturelle. Mais cette raison se trouve, à des degrés inégaux, dans l'entendement de tous les hommes; s'il s'en trouve un qui croie la posséder tout entière, il est déjà suspect, par cela même, de n'être plus philosophe; si de plus, il nous paraît souvent la pervertir, que devons-nous penser de lui, quand il se vantera d'avoir introduit la raison chez ses semblables? Ainsi donc, les hommes, avant son siècle, n'avaient pas vécu autrement que des bêtes; et grâce à lui, ils se sont transformés subitement, par une illumination à coup sûr plus merveilleuse que toutes les révélations surnaturelles dont l'histoire peut nous entretenir? Telle est pourtant l'affirmation énorme que Voltaire nous donne à digérer, comme si son siècle, ce siècle de dérèglement général, avait mis fin à des siècles innombrables de barbarie, d'ignorance stupide et de vie quasi bestiale! (1).

Tels sont, selon lui, les bienfaits de la philosophie. Nous le voulons bien; mais pourquoi faire dater de sa

(1) Lactance demandait déjà (*Div. Istit.*, lib. III, c. VII): « Le genre humain « a donc été, pendant une longue suite de siècles, privé de raison? » (*apud* Lamennais, *Essai sur l'Indifférence*, IVe partie, ch. X.)

propre vie l'avènement de la philosophie? S'il s'était contenté de glorifier le progrès de la critique, du libre examen, de la liberté de penser, des spéculations sur les fondements des opinions et des institutions, en un mot, de la révision générale des connaissances humaines ; personne ne contesterait ni à son siècle ni à lui l'honneur d'avoir provoqué un vaste mouvement de lumières, stimulé l'esprit philosophique, et hautement proclamé la souveraineté de la raison. Mais tenir pour non avenu le siècle des Rabelais, des Montaigne, des Copernic et des Galilée ; celui des Bacon, des Descartes, des Leibnitz (et combien de grands noms nous omettons !) (1) ; donner à entendre que l'esprit humain a sommeillé, jusqu'à ce qu'un certain Français, rapportant de Hollande le scepticisme de Bayle, et d'Angleterre l'incrédulité de Bolingbroke, le sensualisme de Locke et la physique de Newton, sonnât pour tous le réveil, et fît de la raison un instrument de guerre ; appliquer à cette guerre le nom de la philosophie ; faire enfin des philosophes une secte aussi intolérante qu'aucune autre qui ait jamais existé, quoiqu'elle arbore le drapeau de la tolérance ; c'est peut-être se jouer de l'histoire, abuser des mots, et introduire une forte dose de charlatanisme dans la philosophie, qui n'est pourtant la propriété de personne.

Nous voici donc ramenés à cette définition qui s'est présentée à nous la première : la philosophie, chez Voltaire, est la guerre contre les opinions établies ; hâtons-

(1) Entre autres passages des écrits de Voltaire, nous signalons au lecteur, dans le *Siecle de Louis XIV*, le chapitre sur les *Lettres*, etc. ; où il affirme que la *philosophie* a fait défaut au siècle dont il écrit l'histoire. Il prend donc ce mot dans un sens singulièrement restreint, dans le sens de la philosophie guerroyante de Voltaire, ou dans celui de la philosophie sensualiste, qu'il a tirée de Locke.

nous d'ajouter : une guerre suscitée au nom des droits imprescriptibles de la raison.

L'esprit des hommes vivant en société est rempli d'erreurs ; et les institutions humaines sont, en une notable partie, composées d'abus. La philosophie apparaît donc dans le monde pour corriger les erreurs et redresser les abus : voilà pourquoi on la voit toujours dans un état militant. Voltaire sait bien qu'on reproche aux philosophes de son temps de troubler le repos public et d'inquiéter les pouvoirs. Mais il s'applique à combattre ces inquiétudes pusillanimes par le raisonnement et par le ridicule. En aucun temps, dans aucun pays, dit-il, les philosophes n'ont soulevé de séditions. Ce sont des hommes paisibles et peu nombreux ; leur existence est même ignorée de la multitude. Si l'on veut observer quels sont les hommes qui troublent la paix publique, ce sont les fanatiques, c'est-à-dire, ceux qui sont possédés du zèle de la religion. Quels sont ceux qui les suivent ? La multitude aveuglée par la foi religieuse. Le seul danger à redouter pour la société est donc la religion. C'est toujours à ce même point que Voltaire aboutit par tous les chemins.

De l'esprit antireligieux de Voltaire. — Dès son premier âge, son naturel, plein de désirs de toutes sortes, et rebelle à toute contrainte, se sentit contrarié par les réprimandes, et peut-être aussi par les sévérités de personnes qui lui présentèrent la religion comme un frein propre à prévenir les égarements de la nature. La raison, sa maîtresse souveraine, ne lui avait pas révélé la nécessité de se plier à une discipline et d'exercer sur soi-même un empire salutaire. La religion lu parut donc une tyrannie, un prétexte allégué par des

personnes qui cherchaient à lui en imposer. Et dès lors il ne vit, dans les discours des personnes religieuses, qu'une supercherie faite pour abuser de la simplicité des esprits crédules. Tous les enfants savent apercevoir les contradictions qui se produisent souvent entre les préceptes qu'on leur fait entendre et la conduite que l'on tient soi-même. Le jeune Arouet avait l'esprit plus éveillé qu'aucun autre. Il établit vite une étroite parenté entre la sévérité de l'extérieur et l'hypocrisie. Tous les dévots devinrent pour lui des tartufes. Ceux dont il suspectait le moins la sincérité, furent à ses yeux des gens infatués d'une sévérité contraire à la nature et à leur propre intérêt, des extravagants et des maniaques. Il les prit tous en aversion, comme méchants ou comme sots. Cette prévention ne fit que s'accroître en lui avec l'âge, d'autant plus qu'il se vit constamment et de plus en plus en lutte avec toutes les personnes d'un caractère religieux. Il n'a jamais daigné, dans son for intérieur, plaider la cause des esprits qui regardent la religion comme une loi de l'intelligence et de la conscience. Il n'a vu, dans les dogmes des croyants, qu'un ensemble d'absurdités qui choquent la raison, dans la morale religieuse qu'un effort insensé pour soutenir une révolte impossible contre les inspirations de la nature. Les âmes qu'on appelle saintes ne sont pour lui qu'une catégorie de cervelles malades, qu'il faudrait traiter par les moyens que la médecine applique aux aliénés.

De la haine pour les dévots, il est passé naturellement à la haine pour leurs croyances. Il les proclame absurdes sans tergiversation : car elles ne cadrent pas avec cette raison dont se servent les géomètres, et il n'a pas

l'esprit assez flexible pour comprendre que des hommes autres que des idiots aient adopté une doctrine qui ne se vérifie pas par cette sorte de raison qu'invoquent les mathématiques ou la physique expérimentale. S'est-il jamais demandé si les saint Augustin, les Malebranche, les Leibnitz, ont été simplement des idiots ou des fous, et s'il n'y a pas quelque moyen d'accommoder la foi chrétienne avec la raison ? Nullement : il tranche ; il déclare impossible d'admettre que trois ne fassent qu'un, ou qu'un même corps se puisse trouver en plusieurs lieux à la fois, ou qu'un Dieu ait pu subir la mort, etc. Et, en réalité, personne n'a jamais demandé à personne d'admettre les mystères de la foi à titre de vérités naturelles, ou de vérités démontrables par le raisonnement géométrique, puisqu'ils sont donnés précisément comme contraires à la logique pure. Mais Voltaire, ainsi que tant d'autres philosophes de la même école, ne consent pas qu'on échappe à la rigueur de cette logique de l'abstraction par une autre méthode de raisonnement ; et ainsi ils rejettent de la famille des gens sensés tous ceux qui prêtent l'oreille à d'autres raisons que les leurs. L'église philosophique damne donc sans scrupule, et avec de grandes risées, des multitudes innombrables d'hommes, qui n'ont pas la même inflexibilité qu'eux à l'égard de la logique absolue.

Encore n'oserait-on affirmer que Voltaire n'aurait pas pardonné aux chrétiens de déraisonner, s'ils s'étaient montrés tolérants envers ceux qui ne déraisonnaient pas comme eux.

Il reconnaît en effet qu'il y a beaucoup d'opinions (pourvu que ce ne soient pas celles des chrétiens), qu'on peut laisser passer, bien qu'on ne les partage pas, si elles

n'entraînent point de conséquences funestes. Mais c'est une faveur qu'il ne concède pas aux croyances religieuses, parce qu'elles entraînent toujours, selon lui, l'esprit de persécution. Nous souhaiterions, pour notre part, qu'il n'en fût pas de même de certaines opinions philosophiques, et que l'école voltairienne, par exemple, une fois arrivée au pouvoir, ne se fût jamais montrée persécutrice. Mais il y a un fait général que Voltaire s'est plu à méconnaître : c'est que l'esprit de persécution, c'est-à-dire de domination, est naturel à l'homme; et que tous veulent qu'on pense comme eux, lors même que leurs pensées se bornent à des doutes. Et ils reprochent sans pudeur aux croyants de vouloir ranger tous les autres à leur croyance, tandis qu'eux-mêmes prétendent astreindre tout le monde à leur incrédulité. L'ardeur de propagande des chrétiens les offense, et le zèle de l'orthodoxie leur paraît un attentat contre la liberté de l'esprit humain ; mais leur zèle de prosélytisme pour ce qu'ils appellent la philosophie, égale celui contre lequel ils s'indignent si fort ; et ils prononcent, au nom de la liberté de penser, des excommunications, tout comme les chrétiens au nom d'une doctrine révélée.

Progrès de la guerre contre la religion. — Si l'on allègue, pour la justification de Voltaire, la nécessité qu'il éprouva de grouper des forces pour se défendre contre un parti puissant qui le persécutait, on oublie que, longtemps avant de sentir la répression, il avait, dans sa fameuse *Epître à Uranie*, que rien n'avait provoquée, abdiqué solennellement la qualité de chrétien, sous prétexte de pouvoir mieux aimer Dieu. Il était donc l'ennemi déclaré du christianisme avant d'avoir à

se plaindre d'aucune oppression : c'était la doctrine chrétienne qu'il attaquait en elle-même, sans provocation, comme contraire à la religion vraie. Il eût donc entrepris de la détruire par pur zèle philosophique, n'eût-il eu aucun motif personnel pour en désirer l'abolition.

Mais il a fait valoir contre elle avec acharnement l'argument de l'esprit de persécution. En parcourant l'histoire, il y a vu, dans les premiers siècles du christianisme, des divisions entre les croyants, et dans les autres, des guerres civiles pour cause de dissentiments religieux. Il en a conclu que les chrétiens sont naturellement les plus insociables des hommes, les plus ennemis de la paix, les plus ardents à répandre le sang humain. Il s'est bien gardé d'adresser le même reproche aux mulsumans, qu'il se plaît à opposer avec faveur aux chrétiens. Apparemment la conquête que fit l'islanisme de l'Asie, d'une partie de l'Afrique et du midi de l'Europe, ne fut point l'effet du fanatisme religieux, ou s'accomplit sans effusion de sang; et c'est uniquement par une conséquence de leur mauvais naturel que les chrétiens, au temps des croisades (toujours flétries par Voltaire), entreprirent de reconquérir ce que le mahométisme leur avait enlevé, et de se mettre en sûreté contre un retour offensif de ces doux et honnêtes musulmans.

On ne prétend pas, contre Voltaire, que les querelles théologiques n'aient pas été une des causes principales des troubles qui ont ensanglanté l'empire romain dans ses derniers siècles, puis le saint empire germanique, et enfin l'Europe du XVIe siècle. Mais le XVIIIe siècle, qui fut l'âge de la philosophie et le siècle de la raison, nous

offre d'assez beaux exemples de guerres et d'hécatombes humaines, où la ferveur religieuse n'a rien à voir; et il nous semble (sauf meilleur avis) que le Salomon du Nord n'a rien à envier ni à Frédéric Barberousse, ni aux Othons, pour la quantité de sang versé. Il ne s'agissait pourtant pas alors de la querelle du sacerdoce et de l'empire, mais seulement de l'ambition d'un marquis de Brandebourg, né avec un grand amour pour l'héritage d'autrui, autant que pour la philosophie. On pourrait encore demander si les guerres dont nous sommes les témoins, depuis un quart de siècle au moins, sont des effets de la foi religieuse ; on pourrait, tant qu'on voudrait, multiplier les exemples ; mais qu'importe à Voltaire ? Il veut que la foi chrétienne soit la cause de tout le mal, et c'est pour le faire sentir qu'il écrit l'*Essai sur les mœurs*, et tant et tant d'autres ouvrages, commentaires, préfaces, tragédies même.

Sa haine pour le christianisme, longtemps déguisée sous quelques artifices de langage ou ambiguïtés, d'ailleurs faciles à interpréter, s'accroît et s'enhardit à mesure qu'il y donne cours. D'abord il prend des précautions pour dissimuler quelque peu les objets qu'il vise. Puis ces petites ruses, qui ne servent à rien, qu'à aiguiser de malice l'expression de sa pensée, le lassent lui-même : il craint, non pas de n'être point deviné, mais de ne pas frapper assez fort ; et un moment vient où il s'en prend à son ennemi sans aucun déguisement. Alors cet ennemi, c'est l'*infâme*, sans autre nom. Entendez, sous ce mot de guerre, la superstition, le fanatisme, l'esprit de persécution, tout ce qui le gêne, tout ce qui l'exaspère, et pour tout dire en un mot, le christianisme. Il a résolu d'en finir avec cet adversaire, il ameute

contre lui tous ses amis les philosophes : en première ligne, d'Alembert, le plus haineux et le plus adroit de ses lieutenants, et son confident le plus intime; puis tous ceux des encyclopédistes qui sont disposés à marcher sous sa bannière. Il dépose alors ce masque transparent dont il s'était affublé : profitant de l'impunité dont il jouit sur ses terres, aux portes de Genève, et de la convention tacite en vertu de laquelle on ne poursuit pas les auteurs qui ne signent pas leurs ouvrages, il multiplie les écrits anonymes ou pseudonymes, pour lesquels il invente toute sorte de titres plaisants, ironiques, imprévus, qui sont déjà des traits de bouffonnerie. Le monde est inondé de brochures qui viennent on ne sait d'où, on ne sait de qui : au moins on fait mine de ne pas le savoir, mais personne ne doute de la provenance : car l'auteur est inimitable, et son dessein bien connu. C'est le philosophe entre les philosophes, c'est-à-dire celui qui a juré de noyer dans le ridicule et dans l'odieux tout ce qui porte la marque de la religion, exécrée de cet esprit plein de haine et de gaieté tout ensemble. Une érudition en grande partie d'emprunt, mais fort étendue et propre à faire illusion ; des raisonnements qui paraissent irréfutables, quoique souvent aussi légers que piquants ; une raillerie originale et inépuisable ; tout concourt à la destruction de l'hydre dont ce nouvel Hercule a résolu l'extermination. Le monde frivole du temps jouit du plus divertissant des spectacles pour des têtes éventées : une grande révolution morale accomplie par une méchanceté joyeuse et d'une étincelante gaieté. Les croyances tombent une à une : l'on se croirait un haïssable imbécile, si l'on s'avouait chrétien.

La religion de Voltaire. — D'ailleurs à quoi servirait de faire montre d'une religion tombée dans un si grand discrédit ? Ce philosophe, l'ennemi juré du christianisme, n'apporte-t-il pas, pour le remplacer, une nouvelle révélation, la religion de l'avenir, celle des philosophes, celle de la raison ? Ne croyez pas qu'il vous précipite dans l'athéisme, dans le matérialisme, dans ce gouffre abominable où l'on craint de tomber en cessant de professer le christianisme. Il se sépare avec ostentation des esprits téméraires et emportés, des La Mettrie, des d'Holbach, dont vous redoutiez l'avènement. Sa religion, débarrassée de toute superstition, de toute imposture, de toute subtilité métaphysique ou théologique, est en même temps la plus pure qu'on puisse imaginer : c'est celle de Confucius, saluez ! C'est celle de Socrate, de Cicéron, de Marc-Aurèle, de Trajan, et de tous les grands hommes de tous les temps. N'en doutez pas, car elle se compose d'un seul article de foi et d'un seul précepte : « Aimez Dieu, et soyez juste. » Quand vous professerez cette religion, qui fut celle de tous les meilleurs esprits dans l'antiquité, et qui est déjà celle de tous les honnêtes gens du XVIIIe siècle, voyez que de biens en résulteront : plus de difficultés ni sur la dogmatique ni sur la pratique, tous les hommes d'accord, tous bons, tous frères. Par conséquent, plus de guerres ; le secret de la paix perpétuelle est trouvé ; le véritable âge d'or commence, pour durer éternellement.

Nous n'avons fait que résumer les plus importants manifestes de Voltaire sur cette matière, à savoir le *Testament de Jean Meslier*, réfutation brutale du christianisme, qui pourrait bien n'être du curé Meslier que

pour le fond ; et le *Sermon des Cinquante*, qui est bien de Voltaire seul, et qui renferme son *Credo*, son apocalypse, ses épîtres des apôtres, avec son évangile. On pourrait y ajouter, soit pour la controverse, soit pour le dogmatisme, une nuée d'écrits plus ou moins volumineux ou fugitifs, comme l'*Examen important de Milord Bolingbroke*, vingt articles du *Dictionnaire philosophique*, et une multitude d'autres pièces, parmi lesquelles les mieux méditées sont à coup sûr ses *Discours* en vers *sur l'Homme* et son poème sur la *Loi naturelle*. On n'en tirerait toujours comme substance que ceci : La religion vraie consiste uniquement à adorer un Dieu rémunérateur et vengeur, et à vivre fraternellement avec ses semblables.

Rien n'est plus aisé à comprendre que ces termes, et nous n'accusons pas la dogmatique de Voltaire d'être louche. Mais est-elle suffisante ? et la pratique en est-elle aussi aisée que l'expression en est simple et nette ? On conçoit bien que sa théorie d'un Dieu rémunérateur et vengeur suffise à ceux qui ne considèrent la vie que comme un livre de comptes, où le doit et l'avoir sont inscrits exactement, pour recevoir leur sanction et leur liquidation d'un juge tout-puissant. On conçoit encore mieux qu'un personnage riche, un seigneur, comme Voltaire, souhaitât d'avoir pour sa garde un officier de justice infaillible, dont la terreur pût le préserver des infidélités de ses domestiques et des attentats de ses vassaux ou de ses ennemis. Mais l'idée de ce grand justicier ne suffit pas à remplir le cœur des hommes: dans les misères attachées à la vie, dans les défaillances de la nature, l'âme humaine demande d'autres secours que ceux d'un officier de police incapable de négli-

gence et d'erreur : la justice distributive la plus parfaite n'est pas tout ce que nous demandons à Dieu ; la force d'éviter le mal et d'accomplir le bien est une des choses que nous implorons de sa grâce. Mais le commerce de l'âme avec son Dieu est apparemment une bagatelle, et à ce sujet Voltaire ne pouvait que lever ses épaules de philosophe ; il n'est pas même au niveau d'Epictète, qui fut si religieux ; rien ne donne à penser que son âme ait été jamais bourrelée de scrupules de conscience ou d'angoisses par rapport à la perfection morale. Toute sa théologie est brève, sèche et stérile, comme celle d'un homme qui n'a jamais perdu beaucoup de temps à s'entretenir avec lui-même, sur ses rapports avec Dieu.

D'autre part, qui a garanti à ce philosophe que Dieu récompense et punit exactement en ce monde ? Beaucoup d'hommes, qui ne sont pas moins philosophes que Voltaire, ne font guère de façon pour en douter ; et l'on ne comprend guère comment le déisme de Voltaire peut dissiper leurs doutes ; beaucoup d'entre eux rient sans scrupule de lui et de son grand justicier, qu'ils ne voient pas de leurs yeux à l'œuvre.

En somme, Voltaire n'a jamais dit si l'homme a des devoirs envers Dieu, et ne paraît guère s'en soucier. On ne voit pas qu'il souhaite rien de plus que la religion de Confucius ; en fait de culte, il se contente aisément de la fête que l'empereur de la Chine célèbre annuellement en l'honneur de Celui qui donne les moissons. Il s'attendrit presque en décrivant cette cérémonie auguste, recommandable à deux fins, d'honorer le Dieu de la nature, et d'encourager les travaux des laboureurs. Les hommes ne doivent pas être ingrats envers

l'Être suprême ; mais ils ne doivent rien pour rien. Le culte est donc l'acquittement d'une dette, mais il faut que la dette soit bien constatée, comme celle que nous contractons pour notre subsistance. L'idée de ce culte a paru si belle aux disciples de Voltaire, qu'ils ont fondé là dessus la fête de l'Être suprême, et prodigué, pour honorer Dieu, les gerbes de blé, sans songer qu'ils n'étaient que les plagiaires de l'empereur de la Chine, ou qu'ils retournaient simplement à la religion des adorateurs de l'antique Déméter. Voilà ce que Voltaire a lu dans les oracles de la Raison, touchant le culte dû à Dieu. Tout ce qui vient du christianisme étant aboli, le progrès de la philosophie consiste à retourner à la foi de Triptolème et à la théologie de Confucius. Il faut croire que le genre humain, depuis dix-huit siècles, n'a fait que s'égarer ; c'est une longue période marquée seulement par des absurdités et par des crimes : que n'en peut-on effacer même la mémoire, pour rentrer dans la bonne voie !

De la Justice, et de la Charité. — Il est pourtant vrai qu'à certains moments, Voltaire se prétend plus chrétien que ceux qui, dit-il, le persécutent. Il veut dire, sans doute, qu'il pratique la charité, qui manque, prétend-il, à ses adversaires. Nous n'examinons pas ici la question de fait : c'est à sa vie de répondre. Mais on ne saurait nier qu'il a souvent pratiqué, sinon la charité, du moins la mansuétude, non pas envers ceux qu'il regardait comme ses ennemis, mais envers des amis trop peu fidèles ; qu'il a aimé passionnément la justice, quand elle n'était pas contraire à ses intérêts ; et qu'il l'a défendue avec une rare ardeur contre les classes de personnes qu'il haïssait, tels que

les gens de justice, les dévots et les mauvais administrateurs de la chose publique. A ce titre, on pourrait dire qu'il fut un homme juste, et qu'il a donné l'exemple d'un des deux préceptes essentiels de la religon philosophique. Mais il a omis d'expliquer ce qu'il entendait par la justice, à plus forte raison de dire comment les hommes ont la connaissance de cette vertu, essentielle dans son système théologique, si simple et si brièvement énoncé.

D'où nous vient la notion du juste, et par quel attrait ou par quelle force l'homme est-il amené à exercer la justice? Cette question méritait bien qu'un philosophe se donnât la peine de l'éclaircir.

Il a dit pourtant que la justice se trouve naturellement dans notre cœur :

Tous ont reçu du ciel, avec l'intelligence,
Ce frein de la justice et de la conscience.
De la raison naissante elle est le premier fruit ;
Dès qu'on la peut entendre, aussitôt elle instruit...
(*La Loi naturelle*, IIe partie.)

Mais ce n'est là qu'une assertion sans discussion. Elle est à l'honneur de Dieu, qui nous a créés ainsi. Mais Voltaire ne connaît point les objections. (Voir encore l'*Histoire de Jenni*, chapître VIII et suivants.)

Peut-être aussi confond-il la justice avec un autre sentiment qui lui est particulièrement cher, et sur lequel nous reviendrons dans l'analyse spéciale de sa morale. Ce sentiment, pour le nommer tout de suite, est celui de l'*humanité*. Il veut que l'homme soit bon et indulgent envers ses semblables. C'est que Voltaire veut être traité avec une parfaite complaisance, et ne sait supporter aucune peine, même méritée. Tout ce qui

le contrarie, cesse d'être juste à ses yeux, et il ne conçoit pas qu'il puisse exister une justice contre lui-même. En ce sens il est l'ennemi de la justice, et n'admet comme vertu que la faveur. Il existe de lui un vers qui pourrait être accepté comme une très-belle maxime, si l'on ne pouvait le prendre qu'au sens naturel et usité des termes :

Qui n'est que juste est dur, qui n'est que sage est triste.

Si vous entendez par là que le droit strict peut se trouver contraire à la compassion que nous devons à la faiblesse humaine; et, d'autre part, qu'il faut égayer même la sagesse; vous avez une excellente règle de conduite. Mais si vous comprenez que l'accomplissement du devoir est une marque d'inhumanité, qu'on ne doit pas exercer le droit dans toute sa sévérité, dès qu'il blesse la sensibilité de quelqu'un ou son égoïsme; qu'on doit être souvent fou pour plaire à la légèreté des hommes; alors la morale est renversée, ou du moins relâchée de telle façon qu'elle n'est plus rien. Or, c'est à cette dernière interprétation que Voltaire incline.

Nous avons assez parlé de son aversion pour le jansénisme ; il met sur le compte du jansénisme tout ce qui manque à ses yeux de flexibilité. Par conséquent l'austérité des principes, comme celle de la conduite, des discours ou de la physionomie, lui paraît une affectation haïssable, et qui sent la sauvagerie. Lors donc qu'il prescrit aux fidèles de son église d'être justes, c'est comme s'il leur disait : Soyez faciles, accommodants et toujours empressés à plaire par dessus tout. Quant aux règles sévères, défiez-vous-en : elles mènent tout droit à la dureté, qui est le pire des vices

Le Dieu qu'il annonce n'est assurément pas le Dieu

des vengeances, que Voltaire laisse aux Juifs, objet de son horreur ; ce n'est pas non plus le Dieu intérieur, qui rend la conscience très délicate et très scrupuleuse. C'est plutôt un Dieu comme ceux d'Epicure, qui n'agit pas beaucoup et ne réclame aucun sacrifice, ni physique ni moral. Rien de plus aisé que de s'arranger avec ce Dieu-là : il suffit de lui accorder un acte de foi de temps en temps, sans se gêner en aucune chose : car ses prescriptions ne sont certes pas minutieuses, ni même très explicites.

Du Dieu de Voltaire. — La religion de Voltaire n'est donc incommode pour personne. Si elle présente l'avantage que son auteur estime le plus, de n'être pas intolérante, c'est qu'on ne peut guère en débattre les articles de foi, qui n'existent pas. Elle ne donne pas lieu de craindre que des théologiens soulèvent des querelles sanglantes pour une voyelle de plus ou de moins dans un mot, ou pour la signification du mot *hoc*, à propos duquel Montaigne disait : « La plupart des occasions des troubles du monde sont grammairiens (1). » Voltaire a fait justice de tout cela. Les hommes, grâce à lui, s'entendront aisément sur ce sujet, parce qu'ils ne diront rien. Dans bon nombre de ses écrits (et notamment dans les *Aventures de Jenni*), il amène les partisans des religions diverses à convenir qu'ils sont d'accord, puisqu'ils adorent tous le même Dieu sous différents noms : les plus ardents le reconnaissent avec une facilité des plus édifiantes (2). Il ne manque à cette paix, qu'il leur fait jurer entre eux, que la confirmation de l'expérience. La paix religieuse serait bien assurée en effet, si tout le monde consentait à professer la croyance en un Dieu

(1) *Essais*, II, ch. XII ; éd. Alph. Lemerre, t. II, p. 272.
(2) Voir notamment *Zadig*, ch. XII.

que chacun peut concevoir à sa façon, et qui n'oblige à peu près à rien. C'est l'unanimité parfaite dans l'absence d'opinions. Les théologiens dont se moque Pascal dans les *Provinciales*, ne se sont jamais aussi bien entendus sur le pouvoir prochain ou sur la grâce suffisante. Conclusion : il est aisé de s'accorder, pourvu qu'on ne pense rien, tout en prononçant simultanément un certain mot ; et dût-on le prononcer en y attachant des idées différentes. En résumé, la religion naturelle ne définit rien et n'exige rien : tel est le chef-d'œuvre de la philosophie déiste.

Voltaire n'abandonne cependant pas tous les attributs de Dieu : il veut que les philosophes reconnaissent sa toute-puissance. Mais observons bien le dessein de ce déiste zélé. Tantôt c'est pour chercher une querelle à Dieu lui-même, et tantôt aux théologiens. S'il y a du mal dans le monde, et que les philosophes optimistes en veuillent justifier Dieu, en alléguant que les choses ne pouvaient être autrement, Voltaire fait valoir la toute-puissance, pour montrer que, si Dieu n'a pas mieux fait, on a droit de le lui reprocher (1). Si, d'autre part, les métaphysiciens et les théologiens prétendent que la matière ne peut penser, Voltaire, à la suite de Locke (le philosophe infaillible, selon lui) (2), demande si l'on prétend limiter la puissance de Dieu, et si le tout-puissant ne peut pas attacher à la matière la faculté de penser (3). Donc la toute-puissance de Dieu sert au

(1) Voir à ce sujet le *Poème sur le désastre de Lisbonne*.

(2) Et ce Locke, en un mot, dont la main courageuse
A de l'esprit humain posé la borne heureuse...
La loi Naturelle, 3e partie

(3) Voyez, entre autres passages, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article Ame, *Sect.* II et III.

moins à contredire tantôt les philosophes et tantôt les théologiens. Il faut avouer qu'elle est bonne à quelque chose.

Dieu est créateur, par conséquent, responsable. Voltaire lui présentera « modestement » ses doutes sur l'excellence de la création ; mais il ne lui passera pas aisément ce qui blesse sa propre sensibilité. Puisque le créateur l'a fait sensible, il devait lui assurer le bonheur : pourquoi ne s'est-il pas acquitté de cette obligation? Il y a pourtant, dans l'œuvre de la création, quelque chose de bon, c'est le *plaisir* . « Le plaisir est divin. » Il y a de plus quelque chose de consolant : c'est l'*espérance*. Ces deux choses ôtées, Voltaire rendrait bien à Dieu toute sa création, dont il est mal satisfait (1). C'est surtout aux philosophes *optimistes* qu'il en veut ; mais Dieu n'est pas bien traité dans ce procès, quoique les accusations soient intentées respectueusement. En somme, Voltaire, qui avoue qu'il est naturellement *insolent,* se comporte envers Dieu comme envers les hommes, selon la disposition de son humeur; et il croit que Dieu lui est assez obligé pour supporter ses fantaisies.

De l'ame. — Il y a des questions auxquelles la philosophie ne saurait se dérober, fût-elle tout à fait personnelle et arbitraire, comme celle de Voltaire. On voudrait bien savoir, par exemple, ce qu'il pense de la nature de l'âme et de sa destinée (2). Il a beaucoup écrit sur l'âme,

(1) Voyez le roman philosophique de *Candide* et le poème sur le *Désastre de Lisbonne*.

(2) A la fin du poème sur le *Desastre de Lisbonne*, on peut lire une note sur l'*espérance* de l'immoralité. Elle laisse la question indécise, et tourne vite en une sortie contre l'intolérance, dont il ne s'agissait nullement en cet endroit. On voit bien que Voltaire ne songe qu'à justifier le doute sur cette matière, comme sur tant d'autres

Voir encore *Lettres de Memmius à Ciceron*, L. III, n. XIII : « Quoi ! je ne

et n'a émis sur sa nature que des doutes (1). C'est un des sujets sur lesquels il se plaît à professer l'ignorance, et à se railler de ceux qui croient savoir. Ainsi n'attendons de lui aucune lumière sur ce chapitre, à moins que nous ne regardions comme un vrai profit d'apprendre à douter : et peut-être serait-ce une leçon utile, dans certains cas, à quelques philosophes. On pourrait ici, en guise de résumé, repéter le mot de Montaigne sur la fausse science : « O cuider, que tu nous empesches! » Voltaire est un vrai pyrrhonien en cette matière : il ne *croit* pas ; il ne sait même pas si ce qu'on appelle l'âme est un être véritable. Ne lui demandez donc pas de dogmatiser ni sur son origine, ni sur son essence, ni sur sa destinée. Toute sa doctrine est contenue dans la devise de Montaigne : « Que sais-je ? »

Sa psychologie, hormis les épigrammes à l'adresse des philosophes qui regardent l'âme comme une substance indépendante du corps, est extraite tout entière de l'*Essai sur l'Entendement* de Locke, et destinée seulement à réfuter le cartésianisme. Il se moque à outrance des idées innées, et affirme sans restriction que nous ne possédons aucune idée qui ne vienne des sens. Il ne paraît même pas avoir aucune connaissance de la doctrine de Leibniz sur l'entendement ; et s'il fait allusion à celle d'autres philosophes, tels que Malebranche,

« puis rien connaître que par mes sens, et j'admettrais dans moi un être en« tièrement opposé à mes sens ! *Ibid.*, n. XIV. « Il n'y a point *d'âme*. Ce « système, le plus hardi, le plus étonnant de tous, est au fond le plus simple.»
En effet c'est bien là ce genre de simplicité où Voltaire atteint souvent en philosophie. Il simplifie les questions en retranchant les sujets d'où elles naissent.

Remarquez de plus le paralogisme : « Je ne puis rien connaître que par mes sens : donc... » Mais il fallait d'abord démontrer cette proposition, ce que Voltaire se garde bien de faire.

(1) Voir *Dict. phil.*, art. Ame.

ou Spinosa, ce n'est que pour tourner en dérision les opinions avancées par tous ces esprits, dont la profondeur ou la finesse convient mal à son génie superficiel et tranchant. Locke lui suffit abondamment ; la doctrine sensualiste, énoncée en deux mots, lui paraît à l'abri de toute discussion. Ce n'est pas qu'il embrasse toutes les opinions des matérialistes : au contraire, il les traite sévèrement; mais on ne devine pas aisément par quels principes.

Il ne se montre ni moins décisif ni moins superficiel sur la question du libre arbitre. Il énonce une définition de la liberté qui paraît très lumineuse dans les termes, mais qui ne sert à rien dans la question. La liberté consiste tout simplement, selon lui, à n'être pas empêché de faire ce qu'on veut ; et là-dessus, il conclut très logiquement que nous ne sommes pas libres, puisque nous ne pouvons pas toujours faire ce que nous voulons. Quel est l'écolier de philosophie qui se contenterait de cette théorie du libre arbitre? Mais il est certain que, pour les gens qui ne réfléchissent point, cela tranche la question. Cela suffit à Voltaire, qui méprise toutes les subtilités, et qui les supprime par des solutions d'une simplicité étonnamment naïve. Il se contente de l'approbation facile des gens du monde, lesquels sont bien capables de comprendre que deux et deux font quatre. Sa religion, comme dit Sganarelle, est l'arithmétique ; et sa morale aussi.

Quelqu'un de ses disciples en philosophie a-t-il jamais été assez indiscret pour lui demander si, la liberté étant retranchée, les hommes peuvent avoir quelque responsabilité ? C'est ce que nous ne saurions dire. Mais après tout, sa morale se concilie sans peine avec l'ab-

sence de responsabilité, quoiqu'il ne juge pas utile de professer cette doctrine négative : on va voir pourquoi.

Art. 2. — La Morale de Voltaire

La morale de Voltaire est celle de son siècle, soit qu'il l'ait reçue toute faite dans l'éducation qu'il recueillit avidement de la bouche de Ninon de Lenclos et des hôtes du Temple, soit qu'il l'ait achevée et propagée dans ses écrits en prose et en vers. C'est la morale de la Régence, du duc de Richelieu et de la cour de Louis XV, et enfin d'une société dont les mœurs parurent très douces, mais conduisirent la France à deux doigts de sa ruine, et entraînèrent enfin celle de l'antique monarchie et de tout l'ordre social qui s'y rattachait.

On peut la résumer en un mot : c'est la morale d'Épicure, non pas celle que pratiquait en réalité le premier auteur de la doctrine, qui définissait en effet le souverain bien par le plaisir, mais plaçait le plaisir dans l'exercice de la vertu, et menait lui-même la vie d'un ascète. Ce n'est pas là ce que la plupart des hommes appellent épicurisme. De la doctrine du philosophe de Gargettos, ils n'ont retenu que la définition du souverain bien : c'est le plaisir ; et par là ils entendent la satisfaction de tous les désirs qui remplissent le cœur de l'homme, l'appétit de toutes les jouissances, tempéré seulement par l'art d'éviter la souffrance dans l'usage des plaisirs, c'est-à-dire par une savante économie, qui prévient les dégoûts et les infirmités attachés à l'intempérance. L'épicurien parfait, selon l'acception ordinaire du mot, est donc l'homme voluptueux qui possède

la science du plaisir, et qui ne corrompt jamais ses jouissances par des excès nuisibles à son bien-être. A défaut d'autre maître dans cette science, Voltaire suffirait : il l'a professée amplement.

Gens de bien voluptueux,
Je ne veux que vous apprendre
L'art peu connu d'être heureux.
Cet art, qui doit tout comprendre,
Est de modérer ses vœux.
....
Les plaisirs, dans l'âge tendre,
S'empressent à vous flatter :
Sachez que, pour les goûter,
Il faut savoir les quitter,
Les quitter pour les reprendre. (1)

Voltaire est donc un sage de l'épicurisme, au moins dans la théorie : car pour la pratique, il y aurait beaucoup à dire ; et sa mauvaise santé fut souvent, de son aveu, le châtiment de sa gourmandise et de l'intempérance de son humeur en toutes choses.

Mais il a professé sans déguisement la morale d'Épicure, avec cette différence que, si Épicure place le plaisir dans la vertu, Voltaire place la vertu dans le plaisir : sa doctrine, sur ce point, fut fixée de bonne heure. En 1716, il écrit, dans une Epître à Mme de G*** (2) :

Le plaisir est l'objet, le DEVOIR et le BUT
De tous les êtres raisonnables.

Voilà, on l'entend bien, une morale qui ne comporte

(1) *Sur l'usage de la vie* (Satires.) — Voir aussi *le Mondain* et la *Defense du Mondain* (Ed. Hachette, t. VII, p. 211). — Voir enfin l'explication de la doctrine, dans le *Cinquieme Discours sur l'Homme : De la Nature du plaisir.*

(2) Ed. Hachette, t. IX, p. 189.

pas d'équivoque ; et ce n'est pas un badinage : Voltaire répète le même précepte en vingt endroits différents.

> Mais souviens-toi que la solide affaire,
> La seule ici qu'on doive approfondir,
> C'est d'être heureux et d'avoir du plaisir.
> (La Prude, acte V, Sc. II.)

Notez bien qu'il ne s'agit pas d'un plaisir en quelque sorte métaphysique, de l'attrait exercé sur notre âme par le bien, quel qu'il soit. Le plaisir dont Voltaire parle, c'est tout simplement ce qu'on appelle vulgairement le *plaisir*, la *volupté*.

La femme que Voltaire estime, celle qu'il appelle *vertueuse* ou *philosophe* (c'est tout un pour lui,) est la femme qui vit pour son plaisir, sans parler de celui des autres. C'est Ninon de Lenclos, c'est Madame d'Épinai, c'est Mme du Châtelet, quoique celle-ci soit mathématicienne : mais aussi en fait-il un *très grand homme*, parce qu'elle a su associer le plaisir à l'étude ; c'est en un mot ce que le langage ordinaire, qui manque de nuances, appelle brutalement la femme sans mœurs.

On est donc quelquefois bien étonné, quand on juge par les notions communes, et qu'on n'a pas été façonné par la lecture de Voltaire ; on est étonné, peut-être même scandalisé de l'usage qu'il fait du mot de *vertu*. Il faut s'apprivoiser avec une doctrine qui fut celle des *honnêtes gens* de son temps, mais qui heureusement n'est pas celle des honnêtes gens de tous les temps.

En général, les philosophes qui ont traité de la morale, ainsi que les maîtres de la religion, nous ont enseigné que tout homme doit exercer une répression sur ses passions; et que la vertu consiste à faire souvent ce qui, par soi-même, ne nous plaît pas. Ils ne nous ont

pas dit pour cela qu'il faille renoncer au bonheur, sacrifice tellement contraire à la nature, qu'il y aurait folie à l'exiger d'une créature semblable à nous. Tous les hommes, disent les moralistes les plus sévères, désirent d'être heureux (1); mais la question est de savoir ce qui fait le bonheur vrai et durable.

Voltaire confond le bonheur avec le plaisir. Or le plaisir paraît une mauvaise base pour la félicité solide : on croit généralement que celle-ci exige des sacrifices, des efforts, quelque chose de pénible, en quoi consiste précisément la vertu, à savoir la force de l'âme. En ce point encore, Voltaire a trouvé une solution simple à toutes les difficultés. Il supprime l'effort, et rend la vie extrêmement facile, en confondant ensemble le plaisir et le bonheur. Etre heureux, c'est donner libre cours à ses désirs. Qu'y a-t-il de plus aisé à enseigner ? C'est une morale très claire : elle n'a qu'un défaut, c'est de n'être pas une morale, je veux dire, une règle de la vie.

Essayons pourtant de plaider, non pas en faveur de la morale du plaisir, mais pour expliquer l'illusion d'un homme qui ne fut évidemment pas un esprit obtus ou absurde. Néanmoins cet esprit, tout merveilleux qu'il est, présente de grandes lacunes dans les parties les plus hautes de l'intelligence. C'est ainsi que les idées métaphysiques sont à peu près inintelligibles pour lui. Il n'a jamais compris non plus ce que c'est que la perfection morale, les sens ne la lui ayant point révélée. Pour ce philosophe, croire à l'existence d'un bien absolu, qui nous attire de préférence à toute chose sensible,

(1) « Tous les hommes, (écrit le *janséniste* Pascal,) recherchent d'être heureux ; cela est sans exception. Quelques différents moyens qu'ils y emploient, ils tendent tous à ce but. »

(*Pensées*, éd. Ern. Havet, I, 1, p, 116, art. VIII, 2

c'est se perdre dans des rêveries platoniciennes et prendre des visions pour des réalités ; supposer que quelque chose puisse être préférable à ce qui plaît, c'est parler contre la signification des termes. Vouloir faire autre chose que ce qui plaît, c'est tomber dans l'absurdité, puisque nous ne pouvons vouloir contre notre volonté. Donc le plaisir est la loi suprême de notre entendement et de nos actions.

Poursuivons les conséquences de ces principes.

Si nous essayons de contredire la loi du plaisir pour nous-mêmes, nous sommes insensés, et nous nous rendons malheureux ; si nous prétendons obliger les autres à la violer pour leur part, nous les rendons malheureux, et nous sommes absurdes et méchants. Donc quiconque veut empêcher un autre de se livrer à l'attrait de son plaisir, est injuste et haïssable ; quiconque tente un pareil effort sur lui-même, est son propre ennemi. Tel est, selon Voltaire, le fond de toutes les tyrannies et de toutes les sottises. L'homme ennemi du plaisir est donc dur, injuste, sombre, barbare ; c'est un hypocrite inhumain. Au contraire, l'homme qui rend à la loi du plaisir l'hommage qui lui est dû, est content, doux et bienveillant : exempt de chagrin en lui-même, il n'en veut causer à personne. Son humeur est riante et son commerce agréable. Il jouit de tout, et n'aspire qu'à multiplier les jouissances de la société où il vit.

Desseins de Voltaire. — Voltaire a prétendu, sans aucun doute, accomplir dans le monde une grande révolution morale. Il s'est imaginé qu'avant lui les hommes, liés et opprimés par les obligations d'une morale inhumaine, avaient vécu d'une vie sombre, triste et atroce ; et que, pour procurer au genre humain le bonheur dont

il est avide, il fallait faire le contraire de ce qu'on avait fait jusque-là : l'inviter à satisfaire ses passions, afin de goûter la plénitude du plaisir. C'est donc par un beau zèle d'humanité qu'il s'applique à renverser la morale générale, et à identifier la vertu avec la liberté absolue des mœurs. Il ne doute pas que, n'étant plus en rien contrariés, les hommes seront tous bons, justes, et vivront entre eux comme frères. Malheureusement il a encore oublié dans sa morale quelque chose d'essentiel : c'est que la recherche exclusive du plaisir rend les hommes profondément égoïstes ; que ces bons frères en viendront aux mains pour un objet de plaisir disputé entre eux ; que les plaisirs ne pouvant être égaux entre tous les hommes, il y aura nécessairement des misérables et des envieux ; qu'enfin jamais on n'a vu une vie toute de plaisirs qui n'amenât des dégoûts amers et l'énervement des facultés utiles de l'homme. A cela près, il a trouvé le moyen d'assurer le bonheur du genre humain en réformant la morale. Suivant le caractère de son génie, il l'a simplifiée, comme la religion, en la réduisant à si peu de chose, que ce n'est rien : car il ne s'agit que de vivre selon son goût.

De l'humanité. — S'il a supprimé toute obligation et anéanti la notion du devoir, on ne peut dire que son enseignement ait été absolument stérile. Un sentiment louable demeure au fond de cette mauvaise doctrine ; c'est la passion d'adoucir les mœurs des hommes, c'est ce qu'il appelle l'*humanité*. Oublions qu'il confond trop souvent la vertu avec le plaisir, et remarquons que, dans ses écrits, le mot de vertu se présente souvent sans être défini. Il a donc dans l'esprit une idée de la vertu,

idée confuse, et qui ne ressemble nullement à ce que l'on entend ordinairement par ce même mot (1). Or, si l'on s'applique à deviner ce qu'il veut dire quand il prononce ces deux syllabes, on a lieu de croire que ce qu'il appelle la vertu, sans désignation d'espèce, ne peut être que l'*humanité*.

L'humanité, telle qu'il la conçoit, ressemble en quelque chose à la charité : c'est l'amour des hommes, mais sans aucun sentiment religieux. Il a fait la part de Dieu en le chargeant de la haute police de la vie humaine : cela fait, Dieu ne lui sert plus à rien. Ce n'est donc pas Dieu qu'il croit devoir aimer dans l'homme, c'est uniquement son semblable. Sa morale étant fondée exclusivement sur les notions naturelles, il a reconnu que les sages de tous les temps ont posé cette maxime comme fondement à tous les devoirs : « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît à toi-même » ; et il a jugé que cette maxime était l'abrégé de toute la justice, et n'avait besoin d'aucune autorité ni consécration surnaturelle. La raison, à son avis, la recommande, et l'expérience fait sentir qu'elle suffit à tout. Il n'y a donc lieu de chercher en dehors de l'homme ni lumière, ni sanction pour la morale. Que chacun s'interroge soi-même : il y trouvera ce qu'il doit faire et ce qu'il

(1) Voir son *Septième Discours* sur l'*Homme*, intitulé : *Sur la vraie vertu*. Il ne la définit guère qu'indirectement, par la satire qu'il fait de tous les esprits rigides. Du reste il la juge difficile à définir

> C'est un beau mot sans doute, et qu'on se plaît d'entendre,
> Facile à prononcer, difficile à comprendre

Puis il se donne lui-même en exemple, et conclut que la vraie vertu est la *bienfaisance*. Cela n'est pas trop mal ; mais est-ce tout ? Nous nous en rapportons aux personnes compétentes. Un mot seulement : Est-il bon de faire de la vertu quelque chose de si difficile à comprendre ? La vertu ne sera-t-elle accessible qu'aux esprits semblables à celui de Voltaire ? En d'autres termes, la vertu ne sera-t-elle autre chose que a ressemblance avec Voltaire ?

doit attendre d'autrui. Tout homme en effet veut qu'on soit bon pour lui : qu'il le soit donc pour les autres ; c'est-à-dire qu'il soit obligeant et indulgent, comme il désire qu'on le soit pour lui.

Voltaire sait bien qu'il a toujours tout désiré, plaisirs, honneurs, richesse, liberté sans limites, et qu'il n'a senti d'injustice que dans les obstacles qui se sont opposés à l'accomplissement de ses désirs. Il sait qu'il a souffert dans l'exercice de sa liberté, dans sa santé, dans son goût pour les plaisirs, dans son ambition de gloire, de puissance,de distinctions L'humanité parfaite, chez les autres, aurait donc consisté à substituer pour lui la faveur à l'obstacle, la joie à la souffrance. Il n'en demande pas plus pour lui-même, et il en fera volontiers autant pour les autres, pourvu qu'il ne lui en coûte guère.

Il n'ya, croit-il, rien de plus à imaginer et à faire pour le bonheur de chacun et de tous ; et toute cette discipline morale dérive de l'amour des hommes, en partant de l'amour de soi. Que peut-on, selon lui, savoir du bien et du mal autrement qu'en consultant sa propre sensibilité ? C'est la philosophie sensualiste appliquée à la morale : tout vient des sens.

Poursuivons l'exposition de ses idées.

Qu'on prétende, au contraire, fonder le devoir sur des idées théologiques ou métaphysiques, premièrement on se perd, d'un côté, dans la superstition, de l'autre, dans le vide ; secondement, on s'entête de ses prétendus principes, on veut les imposer aux autres hommes. Le dogmatisme rend les esprits étroits, farouches, durs et impitoyables ; et c'est ainsi que l'inhumanité s'est acclimatée dans le monde, par l'infatuation des hommes

qui n'ont pas voulu s'en tenir aux révélations de leurs sens.

Ces raisonnements sont-ils bien ceux de Voltaire ? C'est ce dont nous croyons être assurés par l'étude de l'ensemble de ses écrits. Qu'ils soient inattaquables, c'est ce que nous ne pensons nullement. Mais ce n'est pas à nous qu'il appartient d'enseigner la philosophie et de prouver qu'en abaissant le point de départ de toutes les spéculations humaines, la doctrine de Voltaire ne donne pas plus de certitude que la philosophie spiritualiste, et dégrade tout ce qu'il y a de plus noble dans l'âme de l'homme. Mais ce philosophe ayant rencontré une clarté apparente, qui lui suffit, se croit en droit de railler quiconque vise plus haut ou creuse plus profondément que lui. Il n'a que du mépris pour tout ce qui dépasse la portée des intelligences médiocres. En affectant de s'en tenir au bon sens, par une modestie qui ne semble pas très sincère, mais qui est très spécieuse, il décourage les gens de bonne foi, trop prompts à s'imaginer qu'on ne peut aller plus loin que cet esprit si vaste, si sagace et si lumineux. Sa confiance en lui-même s'impose, ses décisions tranchantes font illusion, et ses sarcasmes paralysent la plupart des lecteurs. Tout homme qui se flatte d'avoir pour lui le bon sens de Voltaire, et surtout qui lui a emprunté quelques-unes de ses railleries, se persuade aisément qu'il est allé jusqu'à la limite marquée à l'esprit humain. C'est le mérite que Voltaire attribue à Locke, son oracle ; la limite, pour lui, est la première difficulté qu'il rencontre : dès qu'il faut faire un effort, il dit qu'on ne peut aller au delà. Heureusement des philosophes, qui ne sont pas méprisables, ont fait voir que Voltaire s'est toujours

arrêté au commencement des dificultés et n'en a résolu aucune, quoiqu'il en ait tranché beaucoup. Il a surtout appris aux lecteurs à se moquer de tout ce qui est laborieux, et à juger dédaigneusement de tout ce qui passe leur portée. Si l'on appelle cela faire triompher le bon sens, qu'on pose en principe qu'il est absurde de chercher la solution des problèmes qui ont lassé l'attention si courte et si dispersée de Voltaire.

Art. 3. — La physique de Voltaire, sciences diverses.

Il en sera des sciences de la nature comme des sciences morales : car Voltaire ne s'est pas cru moins bon physicien que moraliste. Il a étudié, avec tout le sérieux dont il était capable, des questions qui divisaient les savants, sur la nature du feu, sur la structure du globe terrestre, sur les éléments, sur la propagation de la vie. Nous voulons dire qu'il a fait assez d'observations et d'expériences pour se croire en droit de railler Maupertuis, Buffon, Needham, et nombre d'autres savants qu'il ne nomme pas. Mais se croit-on pour cela obligé de déférer à toutes ses opinions ? De son temps, l'Académie des sciences ne s'y est pas rendue, et depuis, nous ne voyons pas que son autorité soit souvent citée dans les sciences

Il a nié avec osbtination l'existence de l'air (1), que Lavoisier a décomposé depuis ; il a bouffonné sur la

(1) *Dict. philos.*, art. Air. — La grande raison pour laquelle il nie l'existence de l'air, c'est qu'il n'agit pas sur nos sens comme la terre, l'eau ou le feu. Au reste, il s'en prend surtout aux anciens philosophes et à leur doctrine des *quatre elements*. Mais il conteste resolument qu'il existe une substance qu'on puisse appeler *l'air* ; et il y revient opiniatrement.

théorie de la Terre, développée par Buffon, et confirmée depuis, en différents points, par les maîtres de la géologie; il s'est moqué à outrance des observations de Needdam sur les organismes microscopiques, qui sont aujourd'hui l'une des matières sur lesquelles la science s'exerce avec le plus d'éclat et de profit. Mais quelles contributions a-t-il apportées aux connaissances humaines? Les prétentions de Voltaire dans les sciences ne nous occuperaient pas, et notre incompétence nous imposerait un silence absolu, s'il ne nous paraissait utile de signaler un des travers de ce génie, qui fut peut-être apte à tout, mais qui n'eut jamais assez de gravité et de conscience pour préférer le solide à certain éclat qui éblouit le vulgaire. Il lui a suffi d'émerveiller les gens du monde en faisant du bruit, à tout hasard, dans les débats des vrais savants, et de se donner l'air d'être au-dessus d'eux par l'universalité de son esprit.

La physique de Newton. — Il eut du moins le mérite d'annoncer à la France la philosophie de Newton, et de contribuer ainsi en quelque mesure à la réforme des doctrines sur la physique générale. Heureux s'il se fût contenté du rôle déjà fort beau d'initiateur ou de prophète des grandes révolutions de la science; et qu'il n'eût pas conçu l'ambition de rivaliser avec des génies d'un autre ordre que le sien! S'il eût été plus sage, il n'aurait pas attaqué Maupertuis, qu'il interrogea d'abord comme un écolier consulte un maître, et qu'il finit par ridiculiser cruellement aux yeux du monde entier. Il est bien permis de croire que, dans la guerre sans merci qu'il déclara au président de l'Académie de Berlin, il entrait un peu de rancune contre des titres scientifiques trop supérieurs aux siens. Buffon ne s'est pas beaucoup

trompé, quand il a dit que Voltaire brûlait « d'ensevelir la gloire de tous ses contemporains. » N'était-ce pas nécessaire pour paraître l'homme, non-seulement incomparable, mais unique du siècle ? Et Voltaire n'a-t-il pas sacrifié beaucoup au désir d'être glorifié de son vivant comme un génie universel ?

Art. 4. — Législation, administration.

Peut-être est-ce la même ambition qui fit de lui un économiste, un criminaliste, un réformateur en toutes choses. Tout est compris, nous ne le nions pas, dans la philosophie. Mais si le même philosophe veut être tout, il risque bien de n'être plus rien qu'un homme de lettres, un avocat, un journaliste, dont l'autorité décroît à mesure qu'il paraît plus empressé à parler de tout. Ce qui sauve la renommée de Voltaire, est le charme de son style. On le lit avec enchantement, mais en quelles matières compte-t-il comme un auteur à consulter (1) ?

Voltaire est-il un moraliste ? — L'inspiration philanthropique de tant d'écrits divers mérite seule qu'on s'y étende, parce que le genre humain, vraisemblablement, ne sera jamais las de souhaiter la paix en faisant toujours la guerre, et d'aspirer au bonheur, sans savoir où il se peut trouver. Avant Voltaire, le janséniste Nicole cherchait les moyens d'entretenir la paix entre les hommes ; mais il les cherchait dans l'amélioration du cœur de l'homme. Voltaire les chercha dans les choses du dehors, où il est probable qu'ils ne se trouveront jamais ; il est de la lignée des philosophes qui remue-

(1) On peut remarquer qu'il n'est même pas cité comme un des inventeurs de la soi-disant *Religion de l'Humanité*, quoiqu'il ait tracé les chemins qui y conduisent.

ront toujours tout sans rencontrer ce qu'ils cherchent, parce qu'ils ne possèdent pas de secret pour nous réformer, et qu'ils n'y aspirent même pas.

Il est à remarquer qu'un écrivain qui a mis en action et fait parler tant de personnages de toute sorte, n'est point un observateur du cœur humain, un moraliste de la famille des La Rochefoucauld, des La Bruyère, des Nicole, des Molière, des Racine, des Boileau, des La Fontaine, qui ont possédé à fond la connaissance de l'homme, analysé et peint avec une vérité admirable ses passions, ses travers, les singularités intéressantes des caractères originaux, et fait en un mot le tableau de la vie humaine, telle que nous sentons qu'elle est, qu'elle a été, et qu'elle sera tant qu'il y aura des hommes semblables à nous. Voltaire est trop occupé de ses querelles, de ses desseins philosophiques, enfin de ses innombrables ouvrages, pour s'arrêter à observer les hommes avec une curiosité désintéressée. A peine a-t-il le temps de voir : la rapidité étonnante de son esprit lui permet de former des idées sur un simple coup-d'œil, et il n'y revient plus ; il ne rentre guère en lui-même pour deviner les autres hommes ; il juge d'eux d'après l'impression première qu'ils ont faite sur son naturel sensible et irritable ; il les prend en aversion ou en amitié, selon qu'ils ont caressé ou froissé ses passions. Il réduit tout à des notions simples, et généralise tout d'abord ; en somme, il se fait des théories commodes, qui lui tiennent lieu de la vérité particulière sur les personnages complexes, tels que sont la plupart des hommes. Il serait donc plus apte à décrire le moral de l'homme à la manière d'Aristote, qu'à la façon de La Bruyère. Voilà sans doute pourquoi il n'a pas réussi à créer un

seul caractère au théâtre, hormis peut-être celui de *Séide*, si c'est un caractère.

Encore est-il sujet à des préventions qui égarent cette rare sagacité, dont il fait preuve quand, par aventure, son esprit se trouve en état d'impartialité.

S'il a eu à se plaindre de quelques écrivains de journaux littéraires, il les confondra tous sous la qualification de libellistes, et ne trouvera jamais assez de termes méprisants pour les pauvres diables qui vivent de leur plume.

Si de bonne heure il a été témoin, comme il le fut en effet, des extravagances des misérables sectaires du cimetière de Saint-Médard, il rapportera au jansénisme la dureté, l'humeur sombre et fanatique, dont il accusera quiconque désapprouve sa morale voluptueuse et relâchée.

Ayant rencontré chez les jésuites, ses anciens maîtres et amis, des critiques de ses ouvrages et de ses principes, il ne rougira pas d'imputer aux jésuites en général des mœurs infâmes, et de se donner à lui-même un démenti éclatant en les accusant mainte et mainte fois d'abuser de la jeunesse confiée à leurs soins, quoiqu'il ait témoigné expressément du contraire.

Ayant été frappé, une fois pour toutes, des troubles que le dogmatisme et l'esprit de domination peuvent causer dans la société et dans tout le genre humain, il croira tenir la clé de toutes les horreurs dont il voit l'histoire remplie ; il se persuadera que l'orthodoxie est l'unique fléau de la vie humaine, ne connaîtra plus, chez les personnes vouées à la religion, ni vertus, ni lumières, ni bon sens : les théologiens seront, par profession, des ignorants imbéciles ; la Sorbonne sera l'asile

de la fausse science, de l'intolérance inepte, de la cupidité, et même de l'ivrognerie.

Bien plus, tous les prêtres de toutes les religions seront des fourbes, qui trompent par principe le genre humain, et l'abêtissent pour le gouverner despotiquement. Aussi voyez, dans son théâtre, le personnage du *grand-prêtre*, qui reparaît si souvent. Peu importe qu'il soit païen, juif, égyptien, mahométan, ou de tout autre culte; son rôle est tout fait: c'est toujours le même homme, ou plutôt ce n'est pas un homme: c'est un mannequin banal, qui ne prêche que l'imposture, la haine, la persécution, les meurtres, les bûchers, et toujours pour le profit exclusif des prêtres de sa religion; c'est, en un mot, l'ennemi universel du genre humain, l'incarnation de toutes les passions hideuses et atroces.

Il est clair que de tels personnages naissent, dans l'esprit d'un auteur, non de l'observation, mais d'idées préconçues; et qu'il n'y a pas un moraliste digne de ce titre qui ait jamais peint les caractères par de tels procédés.

Voltaire n'est au fond qu'un satirique. — Pour excuser Voltaire d'avoir travaillé suivant cette méthode, on ne peut dire qu'une chose, c'est qu'il a obéi au goût de son siècle, lui qui d'ailleurs a donné plus d'exemples qu'il n'en a suivi; que le xviiime siècle, dans la personne de ses philosophes, abandonna les études morales, épuisées par les grands hommes du siècle précédent, se fit une tâche de renouveler toutes les idées, de ramener toutes choses aux principes de la raison; et, à l'exception de Vauvenargues, ne se soucia guère de connaître les hommes tels qu'ils sont. Ces

philosophes entreprenaient une œuvre en apparence plus haute, et assurément moins aisée, de les refaire selon des idées préconçues.

Nous ne doutons pas qu'une pareille visée n'ait souvent occupé l'esprit de Voltaire ; mais c'est qu'en ces moments-là il se rendait peu compte des inspirations naturelles de son génie, et ne songeait pas qu'étant né satirique par dessus tout, il n'avait pas besoin de connaître l'homme tout entier : il lui suffisait d'en sentir vivement les imperfections. Après avoir ridiculisé justement ou injustement tout ce qui le choquait, il avait rempli sa vocation, et n'était pas appelé à opérer la révolution contraire, celle de l'enthousiasme, après celle du mépris. Son œuvre a mis sur les lèvres des hommes qui s'abandonnent à son influence une habitude de ricanement, qui ne s'accorde guère avec la foi dans le bien. La raison qu'il a cultivée est surtout une raison agressive : elle peut détruire beaucoup de mal, et déblayer le terrain pour des édifices nouveaux ; mais elle n'est guère propre à rien fonder.

Voltaire s'est rendu à lui-même, dans son *Testament* (*Épître à Boileau*, 1769), ce magnifique témoignage :

> A chanter la vertu j'ai consacré ma voix ;

mais on demeure embarrassé pour dire ce qu'il appelle *la vertu*, à moins qu'on ne juge, d'après le passage qui environne ce vers, que la vertu n'est autre chose que la haine pour tout ce que Voltaire a détesté : fanatisme, dogmatisme, esprit de persécution, dureté volontaire, etc.

Il dit encore ailleurs (1) :

> J'ai fait plus en mon temps que Luther et Calvin.

Mais que veut-il dire cette fois? Luther et Calvin ont

(1) *Épître a l'auteur du livre des Trois Imposteurs* (1769).

fondé des églises dissidentes, et par conséquent ébranlé la puissance de l'Église romaine. Voltaire veut-il faire entendre qu'il a poussé plus loin la révolte, ébranlé non-seulement l'Église catholique, mais encore toute croyance chrétienne, toute foi religieuse, et même toute morale fondée sur la religion? Ce ne serait pas, de sa part, une vaine jactance. Une pareille œuvre, si jamais un seul homme a pu l'accomplir, est bien l'œuvre de Voltaire. Mais est-ce là un titre à la reconnaissance du genre humain? L'indifférence en matière de religion est-elle un bienfait pour les hommes (1)? La morale qu'il a fondée sur cette indifférence est-elle une morale? Voltaire peut-il passer pour un écrivain qui a contribué, par ce moyen, à rendre les hommes meilleurs? Et puisqu'il a tant d'admiration pour Confucius, peut-on le mettre de pair au moins avec le moraliste chinois? Non, pas même cela: Confucius enseigne aux hommes des devoirs, Voltaire ne leur prescrit que le plaisir:

Mais souviens-toi que la solide affaire,
La seule, ici, qu'on doive approfondir,
C'est d'être heureux et d'avoir du plaisir.

Voltaire et Rabelais. — S'il a un égal, c'est le fondateur de l'abbaye de Thélème, qui ne passe pas pour avoir accru la vertu parmi les hommes, mais qui fut un excellent satirique, en dépit des mépris que Voltaire affecte à son égard, à cause de la *bassesse* de son style. Le style de Voltaire est plus *noble*, d'accord; mais, le langage mis à part, Voltaire n'est que le Rabelais d'une époque plus raffinée et plus gâtée que le seizième siècle.

(1) Pour répondre à cette question, il est bon de méditer les premiers chapitres de l'*Essai sur l'Indifférence*, de Lamennais.

Tous deux ont beaucoup de traits communs, même sans parler de l'humeur bouffonne et du génie de l'invention plaisante. Ce qu'on doit reconnaître également en tous deux, c'est la haine de la contrainte, de la tyrannie, de la persécution, et aussi de la fausse science, de l'autorité usurpée; enfin du gouvernement sacerdotal, de la cruauté des magistrats légers et ignorants, des abus de toute sorte.

Ce sont deux satiriques de même ordre, peut-être de même dessein ; mais je ne saurais dire si, à tout prendre, Rabelais, sans se donner pour le prophète de la Raison, n'a pas été plus sage que Voltaire. Peut-être La Fontaine, qui lui accordait volontiers plus d'esprit qu'à saint Augustin, lui en aurait-il aussi reconnu plus qu'au philosophe du XVIIIe siècle. Et sans aucun doute la guerre entreprise par Rabelais contre les abus de son siècle ne fut ni moins légitime, ni moins méritoire que la guerre que Voltaire a soutenue pendant plus de soixante ans contre les puissances du XVIIIe siècle. La barbarie qui survivait au moyen-âge était sans contredit plus haïssable que les principes monarchiques et religieux transmis par le XVIIe siècle au suivant. Quoique Voltaire se soit tant de fois plaint des *persécutions* qu'il a subies; quelques jours d'emprisonnement à la Bastille, des exils momentanés aux environs de Paris, en Touraine, et même en Angleterre; la privation prolongée de quelques honneurs qu'il attendait, n'étaient pas des maux comparables au supplice du bûcher, auquel la hardiesse de la plume de Rabelais pouvait le mener. Tous deux ont bravé des ressentiments redoutables, et tous deux ont eu l'art de s'y soustraire. Mais Voltaire a terminé sa carrière dans l'éclat de son existence sei-

gneuriale et presque princière ; Rabelais, dans l'obscurité d'une cure de village. Lequel des deux pouvait avoir le plus à se plaindre de l'injustice et de l'ingratitude des hommes?

Les bienfaits de Voltaire. — En recherchant les titres de Voltaire à la reconnaissance de ses semblables, nous n'en trouvons qu'un seul qui soit absolument incontestable:

> J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage ; (1)

dit-il avec autant de vérité que de modestie. Mais on doit ajouter qu'il a fait plus de bien qu'il n'appartient ordinairement à un particulier d'en accomplir. Nous ne parlons pas de ses bienfaits privés, mais de ceux qui intéressent le genre humain tout entier. Nul homme ne peut être insensible aux prodiges qu'il a réalisés au profit des familles indignement opprimées des Calas et des Sirven; aux leçons de justice et d'humanité qu'il a données aux pouvoirs judiciaires de son temps ; à ses prédications de tolérance. Nul ne peut voir sans admiration la nouvelle figure qu'il a imposée au triste pays de Gex, l'aisance dont il a gratifié les cultivateurs et les ouvriers de son domaine de Ferney; son zèle infatigable pour les progrès de l'agriculture et des industries rémunératrices; la tranquillité dont il a fait jouir des peuples foulés par une administration publique privée d'entrailles et de jugement; les innombrables enseignements qu'il a communiqués à tous ses contemporains sur la méthode à suivre pour acquérir la prospérité et le bonheur.

(1) *Épître à Horace*, (1772).

Le roman seul de l'*Homme aux quarante écus* suffirait pour sauver son nom de l'oubli, s'il en était jamais menacé. *Le Traité sur la Tolérance,* bien qu'il laisse à désirer pour les principes philosophiques, et qu'il ressemble plus à un acte de guerre qu'à un enseignement d'humanité, n'en demeure pas moins comme un monument du progrès de la civilisation. Les principes mis à part, il reste en réalité une œuvre utile, et un service rendu à l'humanité. Si Voltaire ne s'applique guère à montrer aux hommes les fondements de leurs devoirs réciproques, faute de goût pour la considération du devoir : il les incline du moins à se ménager les uns les autre, par intérêt, sinon par vertu ; et il rend les persécuteurs si odieux et si ridicules, qu'il n'y a plus de plaisir à l'être, au cas qu'on en eût la tentation. En inspirant la haine de l'intolérance, il a peut-être contribué à rendre les hommes moins durs les uns à l'égard des autres : il l'a fait du moins en répandant l'indifférence, quoique l'absence de convictions soit une faible garantie de l'excellence du cœur. Les indifférents ne sont pas ordinairement fanatiques ; mais plût au ciel que les ennemis de l'affirmation ne fussent jamais intolérants dans la négation ; et qu'ils permissent aux autres de croire ce qu'ils ne croient pas eux-mêmes.

Quand on lit Voltaire avec suite, on a beau être émerveillé de ses ressources d'esprit dans la raillerie, on ne peut guère échapper à une certaine irritation causée par son ironie presque constante ; on se sent importuné par sa moquerie, et l'on a peine à se persuader que tous ces mépris, dont il a contracté le pli, soient une conséquence nécessaire de son amour pour le bien des hommes.

Il s'amuse quelquefois, comme par bravade, à se dire plus chrétien que ses ennemis. C'est une manière de faire entendre qu'ils ne le sont pas, parce qu'ils manquent de charité: pour lui, on pourrait, sur sa parole, croire qu'il en est rempli, si ses écrits ne subsistaient pas. Il lui plaît d'ailleurs de réduire tout le christianisme à l'indulgence : car de dogmes, il ne lui en faut pas parler, si l'on ne veut le faire grincer des dents ; et quant aux devoirs envers Dieu, nous avons déjà observé qu'il ne sait pas ce que c'est. Le genre humain forme tout son horizon : il n'y a pas même un pas à faire pour aller de son déisme à l'opinion des philosophes plus récents qui ont résolument aboli la notion et le nom de Dieu, convaincus que l'homme se suffit à lui-même, et n'a pas besoin de surcharger son vocabulaire d'un mot qui ne répond à rien de réel. Son déisme n'est guère qu'une introduction à l'athéisme.

La tolérance de Voltaire. — La tolérance préconisée par Voltaire ne va pas jusqu'à supporter la profession de la foi chrétienne, surtout dans son intégrité. Il n'admet que des chrétiens tels que lui, qui supportent toutes les religions, à l'exception de celle où ils sont nés. Jean-Jacques Rousseau, à la fin du *Contrat social*, exprime en termes formels cet ostracisme, où il s'accorde avec Voltaire: on devra, dans sa république, tolérer toutes les religions, en proscrivant seulement celle qui se pique d'être la seule vraie, (comme si l'on pouvait croire une religion sans rejeter les autres), et qui, par cela même, est nécessairement intolérante (1). De sorte

(1) « Maintenant qu'il n'y a plus, et qu'il ne peut plus y avoir de religion na-
« tionale exclusive, on doit tolérer toutes celles qui tolèrent les autres... Mais
« quiconque ose dire : *hors de l'Eglise point de salut*, doit être chassé de
« l'Etat, etc... »

(J.-J. Rousseau, *Contrat social*, dernier chap.)

que ces deux philosophes, divisés sur tant de points, sont d'accord pour tolérer dans l'État toute religion dissidente, en proscrivant seulement celle de leur pays. La liberté de conscience, sous leur gouvernement, ou celui de leurs adeptes, ne s'étendra donc qu'aux religions étrangères ou d'exception ; mais elle sera refusée à la religion de la pluralité des citoyens, si c'est le christianisme. Voilà leur dernier mot sur les moyens d'assurer la liberté et la paix dans la société; et ils ont cru que la Raison leur dictait cette belle conclusion : tant il est vrai que c'est la haine, et non la philosophie, qui est le principe de leur tolérance. Au fond, ils ne veulent la liberté que pour ce qui peut nuire à la religion du pays; et par conséquent ils ne peuvent approuver autre chose qu'un gouvernement de philosophes du genre du roi Frédéric II, qui feraient de leur incrédulité la règle suprême de l'État.

De la liberté de conscience selon Voltaire. — C'est en effet dans la personne du Salomon du Nord que Voltaire a reconnu l'idéal qu'il se faisait de la royauté. On y doit joindre *sa* Catherine, à savoir une personne souveraine qui, disposant de la puissance absolue, l'emploie à réduire les représentants de la religion à l'impuissance.

Nous ne lui reprochons pas assurément de vouloir prévenir les troubles politiques et les guerres civiles dont le fanatisme peut devenir la cause; et nous ne réclamons pas, pour l'ordre sacerdotal, le droit de persécution. Notre siècle tout entier protesterait justement contre ce qu'on pourrait appeler un gouvernement théocratique. Mais Voltaire se précipite tête baissée dans le système contraire. De peur que le pouvoir civil ne

soit dominé par le pouvoir ecclésiastique, il veut que le clergé soit réduit à un état de servitude, même dans la foi, par le souverain politique. C'est là ce qu'il entend, lorsqu'il s'élève, avec une sorte de fureur, contre la théorie des *deux pouvoirs*. Selon ses habitudes de simplification, il supprime toutes les difficultés en retranchant l'un des termes de la question.

Il n'y a pas, selon lui, deux pouvoirs, il n'y en a qu'un ; c'est-à-dire que le prétendu pouvoir spirituel ne doit être que le sujet, le serviteur, l'esclave du seul pouvoir qui existe de fait et pour les sens, celui de l'épée.

Est-ce là une manière de garantir la liberté de conscience ? Oui, pour ceux qui appellent liberté la nécessité d'obéir au pouvoir civil, et de croire ou ne pas croire, selon ses décisions. Non, pour ceux qui pensent que la conscience est un sanctuaire où nul n'a le droit de pénétrer, qu'autant qu'il s'ouvre de lui-même. La liberté de conscience, telle que Voltaire l'a vue en Angleterre, c'est-à-dire réglée souverainement par le pouvoir royal, (qui d'ailleurs ne gênait pas, dans la pratique, les penseurs indépendants), a pu séduire un esprit parfaitement indifférent sur ce qu'il faut croire ou ne pas croire, et qui ne reconnaissait d'autre autorité que la raison, c'est-à-dire son propre jugement. Mais qu'aurait-il dit, dans un pays moins accoutumé à l'exercice de la liberté individuelle, si le roi ou la reine, comme au temps de Henri VIII et d'Elisabeth, avait promulgué, en vertu de sa suprématie religieuse, des articles de foi qu'on fût obligé de professer sous les peines portées par les pouvoirs publics ? Il n'a pas cru, sans doute, ce fait possible dans l'avenir, parce qu'il se flattait de l'espoir d'un avénement prochain de la philosophie sur les trô-

nes de l'Europe et même de la Chine (1) ; et qu'il ne craignait pas que les Frédéric et les Catherine s'avisassent de dogmatiser comme des théologiens. Mais quand ces rois philosophes n'auraient fait qu'interdire l'exercice de la religion du pays (ce dont Voltaire ne se serait pas plaint), d'autres que lui auraient souffert dans leur âme des chagrins tels, qu'ils n'auraient certes pas béni l'avènement de la philosophie. Et ainsi la douceur de vie que Voltaire rêve, se trouverait assez mal garantie par l'unité de pouvoir, excepté pour Voltaire lui-même, à condition qu'il fût le dépositaire de ce pouvoir.

Mais il faut en venir au fait : car lorsque Voltaire parle de liberté (si ce n'est pour sa propre personne,) nous savons qu'il ne faut pas être dupe des mots, et qu'il ne s'agit jamais au fond que de la satisfaction de ses haines. Cherchons donc ce qu'il hait, ou plutôt ne cherchons pas ce qui éclate suffisamment. Ce qu'il hait de toute la force de son tempérament, de sa raison, des habitudes prises ; c'est le pouvoir ecclésiastique, et en premier lieu, le pouvoir suprême du pontife romain. Il ne peut s'apprivoiser à l'idée qu'un prêtre règne à Rome en la place où régnèrent les Césars après les grands hommes de la République, les Cicéron et les Scipion :

Vingt siècles descendus dans l'éternelle nuit
T'ont dit comme tout change, et par quel sort bizarre
Le laurier des Trajans fit place à la tiare (2).

Que des cardinaux, des moines, des *prêtres*, en un mot, remplacent à Rome les anciens dominateurs du

(1) Voir son *Epître au Roi de la Chine* (Kien-Long), 1771.
(2) *Epître à Horace*

monde, c'est, selon lui, l'opprobre du genre humain. Il ne songe pas du tout que la substitution du pouvoir religieux, dans Rome, à un empire militaire, c'est le triomphe de l'esprit sur la force physique ; et qu'un philosophe devrait louer ce « sort bizarre », qui a dressé les autels de Jésus-Christ sur les ruines de ceux de Jupiter Capitolin. Mais c'est cela même qui le met en fureur. Cet esprit dont nous parlons, n'est, pour cet intraitable philosophe, que l'esprit de mensonge, d'hypocrisie, de persécution ; le Dieu-Homme qu'adorent les chrétiens est, de sa part, l'objet de sarcasmes qu'on ne répète pas. Il sait parler, quand il le faut, un langage plus décent ; mais cela n'arrive guère que quand sa vanité ou son ambition trouve quelque profit à encenser ce pontife-roi et ces cardinaux lettrés, qu'il qualifie, en d'autres occasions, de derniers des hommes. Et l'on voudrait qu'il révérât le pouvoir spirituel ! Non, certes ; à moins que ce ne soit pour le bafouer en lui escroquant des faveurs ! D'où l'on peut tirer cette moralité, qu'il se rencontre des hypocrites de diverses sortes, et que Voltaire parle de la fourberie en connaisseur.

Défaut de l'esprit de Voltaire. — Mais nous avons une autre remarque à noter par suite de ces observations incontestables : c'est que le génie de Voltaire manque d'une certaine élévation, qui se fait sentir dans des naturels d'un ordre infiniment plus humble. Il se rencontre de belles âmes, qui n'aspirent pas à la gloire et ne se croient pas philosophes, lesquelles ne se plongent pas dans la morale du plaisir, ne croient pas que toutes les vérités viennent des sens, s'appliquent à aimer Dieu et leurs semblables inséparablement, pardonnent les offenses par piété, ne damnent ni ne persé-

cutent personne, ferment les yeux sur les défauts d'autrui, et ne se plaisent pas à dégrader par la moquerie ce qui paraît à tout le monde respectable. Celles-là sont enchantées quand on leur présente les choses par leurs aspects les plus nobles, les institutions par leurs parties excellentes, la religion par ce qu'elle a de propre à les purifier et à les agrandir. Elles sont touchées par l'idée d'une puissance qui ne repose que sur la foi ; elles ne s'avisent pas que tout acte de croyance est une marque d'imbécillité ; que le bon sens exige qu'on s'en tienne aux choses qu'on voit et qu'on touche. Elles ne croient pas qu'entre deux puissances, la plus respectable est celle qui se fait obéir par la force, qui peut écraser tout ce qui s'avise de lui résister, ou prodiguer les biens sensibles à qui la courtise. Voltaire ne fut point du nombre de ces âmes généreuses : son bon sens, inaccessible aux illusions, fut peu ouvert aux spéculations qui ne comportent pas des preuves tangibles ou mathématiques ; mais ce qui le rétrécit le plus, fut l'humeur satirique, son démon familier. Il dit, il croit peut-être qu'il méprise la satire, et que « sa muse l'appelle à de plus hauts emplois (1). » Mais apparemment il se connaissait bien mal et ne se rendait pas un juste compte de ses écrits : car la satire fait le fond de la plupart de ses œuvres et se glisse même dans ses pensées les plus sérieuses : il fait de la satire comme M. Jourdain faisait de la prose. Mais il y est sans rival.

Et pour qu'aucun contraste ne manque dans ce génie si richement doté, il possède au plus haut degré le don de la flatterie, de la cajolerie, du compliment qui séduit par la grâce et par les apparences de l'affection. La

(1) Voir son *Épître à Boileau*, et vingt endroits de ses ouvrages.

nature l'avait gratifié de tous les talents propres à gagner les cœurs et à séduire les esprits. Tout est élégant ou gracieux chez lui, même la malice la plus raffinée, à plus forte raison les artifices pour plaire : il déchire et caresse avec la même gentillesse, et souvent en même temps. Quand il veut se faire bien venir, il est adorable ; quand il lui plaît de montrer sa griffe, il laisse des marques ineffaçables. Il est le plus tendre des amis et le plus implacable des ennemis. Dans ses compliments, dans ses vengeances, la justice pure ne compte pour rien : sa passion et son humeur sont tout. Il prodigue les louanges sans pudeur, il diffame sans scrupule : la mesure de toute chose est son plaisir, et souvent, ce qui revient au même, son intérêt du moment. Il ne lui coûte rien de se contredire d'un jour à l'autre, suivant la mobilité d'un esprit qui pense si vite et exécute si promptement, qu'il n'a pas le loisir de s'apercevoir de ses propres inconséquences.

Il n'est jamais que l'homme du sentiment instantané. Cependant il a des passions permanentes, dont les plus fortes sont l'ambition de se faire encenser, et la haine de tout ce qui peut restreindre la liberté absolue dont il veut jouir. Pour n'être lui-même contrarié en rien, il affranchira, s'il le peut, les autres hommes de toute autorité, de toute puissance, de la religion, de la morale, en conservant seulement ce qui lui est personnellement utile. Il défend la royauté, parce qu'il a trouvé le moyen de s'en servir ; il veut conserver une certaine morale, celle qui le préserve des attentats des autres. Il garderait même les parlements, s'il était sûr de les gouverner à sa volonté. Il n'est intraitable qu'à l'égard des pouvoirs ecclésiastiques, parce qu'il n'y

trouve pas d'instruments de ses desseins, et qu'il rencontre là une force qu'il ne peut ni tromper ni gagner à ses idées. Il a pourtant tiré quelque profit de ses cajoleries à l'adresse de quelques grands personnages du clergé, le pape en tête, et ensuite certains cardinaux. Mais les princes de l'Eglise ne sont pas tous des Dubois ou même des Bernis. On sait que le premier, comblé des adulations de Voltaire, s'arrangea pour mourir sans sacrements. Le second, étant ambassadeur à Rome, entretint avec lui une correspondance affectueuse, où le philosophe prenait de grandes libertés, mais où le prélat sut toujours, avec beaucoup de courtoisie, garder la bienséance de son caractère. Quoique le parti des philosophes eût fait quelques conquêtes dans le clergé, Voltaire ne pouvait pas attendre de l'ensemble de ce corps une sorte de complicité dans ses attaques contre la foi chrétienne. Il eut beau, à certains moments, renier ses écrits, se confesser, communier ostensiblement, se déclarer enfin bon catholique; ces démonstrations plutôt dérisoires qu'édifiantes ne firent point de dupes, et le clergé n'entra jamais dans le jeu de Voltaire. Il fallait donc que le philosophe en prît son parti; il le prit en redoublant d'attaques contre des gens si peu complaisants. A l'article de la mort, il essaya encore de faire tomber quelques ecclésiastiques dans le panneau; mais ses habiletés ne réussirent pas; et sa famille dut user d'un subterfuge pour dérober sa dépouille à la vindicte de l'Eglise. Ainsi les autorités diocésaines furent jouées, et Voltaire, s'il eût pu se réveiller dans sa tombe, aurait encore ricané de se voir enterré en terre chrétienne, en dépit des évêques. Il avait donc gagné la partie, au moins en apparence : il y avait là matière

à une satire très bouffonne, que lui seul aurait pu écrire.

Ce fut la Révolution qui lui décerna les honneurs funèbres auxquels il pensait bien avoir droit pour avoir éclairé le genre humain. Cependant elle ne put assurer le repos à cette ombre agitée : sa mémoire demeurera peut-être encore bien des siècles ballottée entre l'admiration et la haine, pour le bien et le mal qu'il a faits.

Tous les autres sujets de débats à propos de son nom pourront être oubliés ; mais il ne pourra jamais y avoir de réconciliation entre le christianisme et la mémoire de Voltaire.

On ne dispute déjà plus à propos de la *Henriade*, qu'on ne lit plus. Ce sont les vieux poèmes français retrouvés qui l'ont ensevelie. : la *Chanson de Roland*, dans son style roide et dans sa langue à peine formée, fait mépriser l'élégance artificielle du poème de la *Ligue*.

Le théâtre de Voltaire est relégué dans l'ombre avec la tragédie classique, dont il fut la dernière manifestation éclatante. Il n'est guère plus connu que celui de Lope de Véga, poète fécond et imparfait, comme l'auteur d'*Œdipe*.

Deux de ses ouvrages historiques, le *Siècle de Louis XIV*, et *Charles XII*, se maintiennent seulement à titre de livres scolaires.

Ses satires de toute forme enchantent encore, non seulement ceux qui partagent ses passions, mais tous les amateurs de cette fleur de l'imagination qu'on appelle l'esprit : on les lit avec complaisance, mais en admirant la méchanceté de l'homme autant que l'ori-

ginalité plaisante de l'écrivain. C'est le modèle impérissable de l'art de faire le mal au moyen de la plume.

Ce qu'on ne saurait trop vanter, ce dont on ne peut se lasser, c'est la correspondance immense de Voltaire, qu'on lira toujours avec délices, tant qu'on saura goûter l'urbanité jointe à tous les autres dons du génie.

CHAPITRE VII

ET DERNIER

La Correspondance de Voltaire

La correspondance imprimée de Voltaire s'élève aujourd'hui au chiffre de plus de huit mille lettres, et certainement il en existe encore davantage. La fertilité de sa plume en ce genre accroît considérablement l'admiration que doit causer la promptitude et l'activité de son esprit, surtout quand on songe que ses lettres sont souvent les plus heureux de ses écrits, et que leur ensemble compose vraisemblablement ce qu'il y a de plus durable dans son œuvre immense.

Si l'on prétendait assigner à Voltaire un rang entre les plus grands écrivains du genre épistolaire, on ne trouverait d'abord que deux noms à rapprocher du sien, celui de Cicéron et celui de Mme de Sévigné. Mais combien se trouve-t-il de lecteurs capables de faire une comparaison entre le maître de la prose latine et le plus limpide des écrivains français ? Quant à la marquise de Sévigné, quel genre de mérite possède-t-elle qui ne se rencontre pas aussi dans Voltaire? car cet homme extraordinaire est tout ce qu'il veut être, et prend, comme il lui plaît, tous les tons, jusqu'à celui de l'affection la plus tendre ; et il a sur la charmante

marquise deux avantages très sensibles : une vivacité, une gaieté malicieuse qui n'a point d'égale ; et une étonnante variété de correspondants, une multiplicité prodigieuse de relations et d'occupations, qui attire sa pensée sur beaucoup plus de sujets que n'en a pu traiter cette femme d'un esprit cependant si cultivé, si franc et si original. Certes le cœur est plus satisfait en lisant les confidences de cette adorable mère ; et nous n'oserions pas dire qu'on ne trouve pas chez elle plus de traits de nature, plus de mots à retenir, et même d'inspirations sublimes, que chez le philosophe presque toujours un peu railleur du XVIIIe siècle, qui n'est sans rival que lorsqu'il donne cours à sa malice. On est quelquefois fatigué de sa perpétuelle moquerie, qui s'étend même aux choses les plus sérieuses, surtout dans les dernières années de sa vie. Quoique cette moquerie soit surprenante de gaieté et de nouveauté, elle ne laisse pas de produire à la longue une impression de tristesse et de mécontentement. On n'est pas, comme lui, toujours prêt à rire de tout. Nous pensons donc que, s'il s'agit d'un commerce très prolongé et continu, il est bien permis de préférer Mme de Sévigné à Voltaire. Mais pour combien faut-il compter, en faveur de celui-ci, une rapidité, une légèreté de plume que rien n'égale, et l'habitude de dire infiniment de choses en peu de mots, sans aucun effort sensible, avec autant d'aisance et de simplicité que s'il n'était pas possible de parler autrement ? C'est le langage, pour ainsi dire, quotidien d'une société la plus élégante et la plus ingénieuse du monde, et d'un homme né pour donner le ton à cette société. On a lieu de s'imaginer que Voltaire ne s'exprimait pas autrement avec ses amis et ses hôtes : car évidemment

ces lettres ne lui demandaient pas plus de temps qu'il n'en fallait pour les improviser devant quelque secrétaire, dont la main devait être d'une rapidité prestigieuse pour suivre sa dictée. Quand Voltaire les écrivait de sa propre main, on doit croire que sa plume se prêtait au mouvement d'un esprit rapide comme l'éclair ; et ce sont le plus souvent des merveilles même d'écriture.

Aussi peut-on affirmer que, sauf exception, ces lettres sont l'expression sincère de ses sentiments : on le voit, pour ainsi dire, penser en écrivant. S'il ne dévoile pas toujours le fond de son âme, c'est que l'inspiration du moment obscurcit quelquefois ce fond caché à lui-même ; car il n'est pas toujours le même homme. Mais il ne se déguise pas devant ses correspondants, sa conscience ne lui reprochant jamais rien. Il se vanterait plutôt de choses qui pourraient lui nuire auprès des esprits sévères, dont il ne recherche point d'ailleurs l'approbation ; et ce n'est pas à de telles gens qu'il écrit. Il ne craint pas cependant de s'adresser à des personnages qui sont les ennemis nés de ses principes philosophiques, au pape, à des cardinaux, à divers prélats, à des jésuites, à des ecclésiastiques de tout ordre, à des ministres d'Etat, à de nombreux magistrats des cours de justice. Mais c'est qu'il a des grâces et des services à leur demander : alors il leur prodigue les cajoleries les plus séduisantes, dans lesquelles il enveloppe tantôt des soumissions ironiques, tantôt des désaveux effrontés de tout ce qui peut, dans ses sentiments bien connus ou dans ses œuvres les plus authentiques, les scandaliser. Quand il ne peut pas dissimuler les griefs par des réticences ou par des équivoques ingénieuses, le mensonge

hardi ne lui coûte rien. Il se doute bien qu'on ne le prend guère au sérieux, mais il sait qu'on s'amuse infiniment de ses étonnantes espiègleries, dont personne n'est dupe ; et il s'avance avec confiance, assuré, par ses succès ordinaires, de l'indulgence qu'un esprit aussi charmant que le sien lui ménagera auprès de tous ceux qui auraient peur de passer pour des sots. Le lecteur assiste donc à une sorte de comédie, où Voltaire joue le principal rôle; mais tout le monde s'y prête, dans ce siècle qu'il a contribué à débarrasser de tout scrupule. C'est à tel point qu'on eut même l'idée bouffonne de le faire cardinal de la sainte Eglise romaine. Si cette plaisanterie eût été poussée jusqu'au bout, il aurait su prouver que, sous le chapeau, il valait bien à lui tout seul un Dubois, un Tencin et un Bernis, hommes d'esprit, hommes de plaisir, qui furent des princes de l'Eglise et de fort habiles gens. Il aima mieux rester ce qu'il était : sa plume lui suffisait pour tous les rôles qu'il lui plaisait de jouer ; avec elle, il exerçait sur toutes les puissances, ou par séduction ou par intimidation, une sorte d'ascendant qui, aux yeux de la postérité, le fait paraître plus puissant, en un certain sens, que la plupart des hommes qui, dans ce temps-là, occupèrent les plus hautes dignités et même les trônes de l'Europe.

Puissant, il est vrai, auprès des princes et des grands, par la flatterie : car il fut le premier homme du monde pour s'assujétir les volontés des autres hommes par le maniement de cette partie faible de notre esprit, qui nous met à la discrétion de quiconque sait nous prodiguer des louanges. Personne n'a jamais su caresser la vanité comme lui, avec autant de génie, avec autant de grâce, avec autant d'effronterie. Caton lui-même n'au-

rait pas pu lui résister ; et les gens du XVIIIe siècle n'étaient pas des Catons. Non-seulement il savait leur dire ce qui pouvait le mieux leur aller au cœur ; mais sa renommée lui assurait un tel crédit, que les louanges tombées de sa plume paraissaient la plus glorieuse couronne qu'il fût possible d'obtenir : on ignorait en effet à qui il les prostituait. Ses admirateurs enthousiastes, tels que Condorcet, ont vanté l'indépendance de son caractère ; ils n'ont pas connu apparemment l'énormité de ses flagorneries. Tandis qu'il éblouissait le public par la fierté de son attitude de philosophe, il désarmait ses adversaires naturels par les plus invraisemblables et les plus corruptrices adulations.

C'est ainsi qu'il se fit tant de courtisans parmi les têtes couronnées. Rien n'est plus plaisant que les adulations qu'il recevait en échange des siennes, surtout de la part des petits souverains d'Allemagne, dont l'humilité égale la gaucherie, quand ils courtisent cet arbitre souverain de la renommée. Et comment un prince de Wurtemberg ou du Palatinat n'aurait-il pas salué jusqu'à terre un homme qui était encensé, adoré, déifié par un Frédéric II et par des impératrices de Russie ? Certes un des spectacles les plus curieux que puisse donner une correspondance, est celui dont on jouit en observant les rapports de ce souverain de la plume avec les souverains héréditaires, qu'il a subjugués non-seulement par sa gloire littéraire, mais plus encore peut-être par l'enivrement des éloges. On croirait voir de grands vassaux qui rampent devant un empereur, un maître du monde, un Auguste, un Napoléon, dans l'espoir d'obtenir par leurs génuflexions, non pas des provinces, mais des louanges inappréciables.

Cette puissance qu'il acquiert ainsi en détail, finit par constituer une force à laquelle rien ne résiste. Il paraît jouir d'un si grand crédit partout, qu'on s'empresse de lui faire la cour de toutes parts. En France, des magistrats, des seigneurs, des ministres d'Etat, se piquent de lui complaire par émulation ; au dehors, personne ne voudrait demeurer en arrière de ce flot de courtisans qui se pressent vers cette royauté singulière, royauté toute d'opinion et d'engouement, et par cela même invulnérable à la critique et à la raison.

Tout le monde, cependant, est averti que Voltaire n'est pas bien vu de la cour de France ; mais on se demande quelle doit être la grandeur personnelle de cet homme, pour se soutenir avec un pareil désavantage. Tout le monde, à la vérité, ne savait pas que la défiance assez justifiée du roi à l'égard du philosophe. était compensée par une multitude de grâces particulières ; que l'on ne pouvait rien refuser à ses instances ; et que ce monarque indolent était entouré de personnes qui, voulant du bien à cet écrivain que le roi n'aimait pas, se servaient de leur part du pouvoir royal pour satisfaire à tous ses désirs ou intérêts de plaideur, de seigneur féodal, ou simplement d'homme de lettres. Sous tous les titres, il demande et obtient des privilèges autant ou plus que le plus favorisé des hommes de cour. Aussi, quand sa plume si redoutée prodigue les caresses, on se garde bien de lui rien refuser : c'est comme une puissance étrangère qu'on craint, et avec qui l'on est heureux de vivre sur le pied de l'amitié ; car on ne saurait trop payer ses bons offices.

Ce sont là des faits dont on n'aurait aucune idée, si les lettres de Voltaire ne nous révélaient, jour par jour,

les relations qu'il entretient infatigablement avec toutes les personnes qui peuvent lui être utiles en quelque genre que ce soit. Faisant des hommes aussi peu de cas qu'il faisait, il a dû se rendre parfaitement compte de l'empire qu'on peut prendre sur eux en les flattant ; et sans doute il riait intérieurement de la domination qu'il exerçait sur les plus hautains, en feignant de les admirer au delà de toute vraisemblance. Il nous suffit de citer pour exemples le maréchal duc de Richelieu, les d'Argenson, les Choiseul, le chancelier Maupeou, etc...

L'habitude de la cajolerie était si forte chez lui, qu'on entre même en défiance sur les caresses qu'il prodigue à ses amis. On soupçonne de l'exagération dans ses protestations d'attachement et de tendresse. On ne va pas jusqu'à croire qu'il n'aime pas véritablement ses amis : on a trop de preuves de sa fidélité et de sa patience à leur égard ; mais on suppose que son imagination parle encore plus vivement que son cœur, lorsqu'on le voit écrire les mêmes choses à tant de personnes, et assurer à chacune d'elles qu'elle est la seule dont il ne puisse se passer, quoiqu'il se passe aisément de tout le monde, en dépit de ses tendresses de plume, et de ses sollicitations de tous les jours. Si, en effet, il n'avait pu vivre sans ses amis, comment se serait-il résigné à s'établir si loin d'eux, soit en Prusse, soit sur les bords du lac Léman ? Evidemment d'autres intérêts que ceux de l'amitié réglaient ses actions, et l'on ne peut lui en faire un crime ; mais aussi ne doit-on pas entendre à la lettre toutes les expressions passionnées dont il enchante ses correspondants. Il a toujours à sa disposition le langage des sentiments les plus tendres ; mais il a toujours pré-

sent à l'esprit l'intérêt de son indépendance personnelle, de sa liberté de plume, de sa fortune, de sa puissance, de ses joies de philosophe et de pamphlétaire. Les satisfactions du cœur ne sont pour lui qu'une heureuse variété dans la multitude des jouissances auxquelles il aspire : il veut se les donner quand il lui plaît, sans rien sacrifier. Mais il excelle à les goûter et surtout à en donner l'idée. Qu'ils soient plus ou moins sincères, ses sentiments affectueux répandent un grand charme dans sa correspondance. Il est en réalité autorisé à juger sévèrement les lettres du bel esprit Voiture, où il ne trouve rien, dit-il, qui parte du cœur (quoique Voiture ait peut-être plus de cœur que Voltaire lui-même) ; chez lui, tout en paraît venir, encore que l'esprit lui fournisse peut-être une très forte part de ses sentiments.

En somme, peu nous importe aujourd'hui que son cœur n'ait pas été aussi tendre qu'il se plaît à le dire, pourvu que nous éprouvions l'illusion d'une vive sensibilité, associée à un merveilleux esprit. Si jamais les sentiments vrais s'éteignaient dans la société polie, on en retrouverait le langage et toutes les apparences dans les lettres de Voltaire : c'est une école de grâce et d'urbanité, où l'on fera bien de chercher à s'instruire et à se former, tant qu'une franchise rustique ne parviendra pas à prévaloir dans les rapports de la société ; en effet, une flatterie ingénieuse ne déplaira jamais aux esprits délicats, lors même qu'on n'y ajouterait qu'une foi limitée. L'esprit est si nécessaire entre les hommes, même dans les attachements les plus sincères, qu'on ne saurait dire s'il n'est pas plus propre à entretenir les douceurs des vraies affections que la passion

même. Or, s'il s'agit des agréments de l'esprit, où en trouvera-t-on le modèle, s'il n'est pas chez Voltaire ?

Par rapport aux objets de ses amitiés, on pourrait distinguer, dans sa correspondance, plusieurs groupes de lettres, qui constitueraient comme des actes distincts dans le cours de sa vie, et qui ont chacun leur caractère saillant.

C'est d'abord l'ensemble des lettres de sa jeunesse, écrites avant son exil en Angleterre, lorsqu'il passait sa vie, sans attachement fixe ni exclusif, à suivre la société brillante, de châteaux en châteaux, à Vaux-Villars, à Saint-Ange, à Sully-sur-Loire, à la Source, chez les personnages les plus titrés, les plus aimables, et les plus magnifiques du temps. C'est, pour le jeune poète, une période de plaisirs mondains, galants, littéraires, où il jouit de tous les enchantements de la liberté et de la célébrité dans une vie de fêtes perpétuelles, non pas, il est vrai, sans quelques intermèdes désagréables, comme l'exil, la Bastille, et autres contrariétés, qui l'irritent plus qu'elles ne le font souffrir, et surtout plus qu'elles ne corrigent la témérité de son génie satirique et libertin.

On formerait ensuite un groupe exquis de ses lettres à MM. de Formont et de Cideville, jeunes magistrats de Normandie, tous deux passionnés pour la poésie, à qui il n'écrit guère sans entremêler sa prose d'improvisations en vers tantôt badins, tantôt sérieux, toujours relevés par cette élégance piquante, dont ne manquent jamais les écrits qui ne lui coûtent rien. Ses deux aimables correspondants, en essayant de lui répondre sur le même ton, et de rivaliser en tout avec lui, stimulent sa verve ; en prenant grande part au succès de ses

nouveaux ouvrages, ils provoquent ses confidences, dont il ne fut jamais avare, et donnent lieu à des entretiens littéraires dont on ne trouverait guère ailleurs l'équivalent ; car une correspondance écrite est comme une conversation : les esprits les mieux doués ne s'y déploient tout entiers que lorsqu'ils rencontrent à qui parler, et qui leur réponde.

Voltaire, à une époque un peu plus tardive, ne se montre pas moins expansif avec le comte d'Argental et avec sa famille et sa société intime ; ce sont là les personnes qu'il appelle *ses anges*, c'est-à-dire, Mme d'Argental, Pont-de-Veyle et le marquis de Thibouville. Ce sont des neveux de Mme de Tencin, des amis de Mme Du Deffand : ils représentent pour Voltaire l'élite du monde lettré, qui est aussi la fleur du monde philosophique et de la haute société : esprits très libres de préjugés, gens aimables, en mesure de parler à tout ce qu'il y a de personnages influents dans les lettres et dans les affaires publiques. La première affaire de Voltaire ayant toujours été les succès du théâtre, il a trouvé pour cet objet son homme dans le comte d'Argental, que Marmontel juge assez sévèrement, mais qui ne craint pas les négociations avec les comédiens, ces puissances toujours fantasques et peu maniables; qui presse ou retarde, selon les circonstances, la représentation des pièces de son ami absent ; qui le tient au courant de l'accueil que ces ouvrages ont reçu, l'avertit sincèrement des remaniements nécessaires, après lui avoir au préalable indiqué les retouches à faire avant la représentation. L'auteur ne lance pas une pièce nouvelle sans en avoir communiqué le manuscrit au conseil de ses anges. Il écoute soigneusement tous les avis, se dé-

fend quelquefois, mais défère le plus souvent aux décisions de ce conseil, les devance même ; en somme n'achève, pour ainsi dire, aucune tragédie qu'avec la collaboration infatigable de cet aréopage tout affectionné. Il a vécu ainsi, jusqu'aux derniers mois de sa vie, sous la tutelle littéraire de ses anges gardiens. Aussi les lettres qu'il leur adresse renferment-elles toute l'histoire intime de son œuvre dramatique, et par conséquent un enseignement unique pour qui voudrait suivre cette même carrière du théâtre, dont il fut si amoureux.

Il aurait pu recevoir, sans doute, une partie au moins des mêmes services de son ami Thieriot, si cet ami eût été un homme sur qui l'on pût compter. Mais Thieriot, fort répandu dans le monde des gens de lettres et de plaisir, et peut-être capable de bien juger du théâtre, était un voluptueux et un paresseux, à qui Voltaire rendit de grands services, et qui s'acquitta mal de sa dette de reconnaissance. Voltaire fit ce qu'il put pour secouer sa paresse, et paraît avoir fini par se lasser. Néanmoins une bonne partie des lettres qu'il lui écrivit sont au nombre des documents qui font le plus d'honneur à son caractère ; car il fut souvent admirable en amitié : c'est là seulement qu'il donne l'exemple d'une tolérance égale à sa vivacité naturelle.

Si l'on veut connaître à fond le secret des intentions de Voltaire, il faut lire avec soin ses lettres au *frère* Damilaville, qui, jusqu'à sa mort, fut le plus intime confident des petits complots philosophiques.

On doit regretter de ne pas posséder un plus grand nombre de lettres de Voltaire à Mme Du Deffand. Nous ne voyons pas, parmi les contemporains, de personnage

qui ait mieux convenu au goût de Voltaire que cette femme d'esprit, qui avait commencé sa vie dans la haute galanterie, et en retint une extrême liberté d'opinions ; qui d'ailleurs pouvait en tout servir de modèle à la meilleure société; qui porta l'amitié jusqu'à la passion, et parfois jusqu'à la tyrannie; qui compta parmi les personnes de France que les étrangers de distinction ne pouvaient se dispenser de chercher à voir, tant sa conversation paraissait délicieuse; la seule femme enfin dont les lettres peuvent, pour l'élégance et l'esprit mondain, soutenir la comparaison avec celles de Mme de Sévigné. Voltaire l'avait connue dans tout l'éclat de la jeunesse, de la beauté et de la vie de plaisir. Il la négligea ensuite pendant longtemps ; mais quand elle fut devenue l'amie inséparable des Choiseul, un des principaux attraits de la société parisienne, et, dans une certaine mesure, une des dames patronesses de la philosophie, il voulut renouveler connaissance avec elle, et rentra en matière par les plus délicieuses cajoleries. Atteinte prématurément de cécité, elle ne pouvait plus guère être autre chose qu'une idole de l'esprit ; mais personne n'était plus propre qu'elle à jouer ce rôle, hormis l'ennui qui la consumait, ennui causé probablement par le malheur d'avoir épuisé tous les plaisirs, et de continuer à désirer l'impossible. Voltaire aurait voulu l'engager à fond dans le parti philosophique ; mais l'âge, l'expérience, le bon goût l'avaient refroidie pour les philosophes, dont elle ne sentait que trop l'arrogance et la turbulence et haïssait l'esprit intolérant. Sans être devenue dévote, elle estimait dans la vie une décence et une modération qu'elle ne trouvait pas chez eux. Voltaire espéra l'allécher par tout ce que sa plume pouvait trou-

ver de plus gai, de plus osé, de plus exquis dans le scandale. Elle goûtait avidement tout ce qui venait de lui; mais, dans son esprit, les Encyclopédistes faisaient du tort à Voltaire même : elle sollicitait de lui, et dès la première heure, tout ce qu'il faisait paraître; elle s'en régalait, mais elle se tenait toujours à distance du parti. D'Alembert, dont elle regrettait l'amitié, mais qui nourrissait contre elle des rancunes assez justifiées, écrivait à son ami le philosophe de se défier de cette vieille femme égoïste et ambiguë : Voltaire, se sachant irrésistible, prodigua les flatteries et les envois de drôleries; mais il n'y gagna rien. Mme Du Deffand demeurait fermée pour lui : comme lui, elle ne voulait prendre de chaque chose que le plaisir : cette ressemblance d'instincts les empêcha de s'entendre. Et enfin, quand les Choiseul tombèrent en disgrâce, elle fut d'accord avec eux pour reprocher au philosophe sa prétendue ingratitude et sa versatilité (1). Il se découragea sans doute de perdre le fruit de ses plus séduisantes flatteries; et c'est grand dommage : car les deux interlocuteurs étaient dignes l'un de l'autre, au moins pour le talent épistolaire et pour la grâce de la plaisanterie.

Il ne subsiste que d'insignifiants débris de la correspondance de Voltaire avec la marquise du Châtelet; on est réduit à rêver sur ce que leurs lettres pourraient nous apprendre touchant les caractères et l'union de deux personnages si extraordinaires.

Il faut chercher ailleurs sur quel ton Voltaire écrivait aux femmes qui eurent le bonheur de fixer plus ou moins longtemps son goût, soit à titre de femmes com-

(1) On peut lire une partie du détail de ces coquetteries et de ces bouderies dans la *Correspondance* de Madame Du Deffand, publiée en dernier lieu, 1867, 3 vol. Mais il existe un grand nombre de pièces qui n'ont pas été publiées.

plaisantes, soit en qualité de philosophes, soit même comme amies sérieuses. Nous mentionnons presque au hasard Mesdames de Bernières, de Mimeure, de Champbonin, d'Epinay, de Saint-Julien, et les propres nièces de Voltaire, Mme Denis et Mme de Fontaine. On doit encore y ajouter la duchesse de Choiseul, que cette plume badine et licencieuse a toujours dû respecter, quoi qu'il lui en coûtat. Envers toute autre personne, le respect n'est jamais ce qui domine chez cet homme si réfractaire à un tel sentiment. Il ne suppose même pas qu'une personne du sexe féminin puisse le réclamer de bonne foi. Mais de la galanterie, souvent fort risquée, il en a pour toutes, et de différentes sortes. Personne n'est à l'abri de ses jolies impertinences, pas même les têtes royales, comme les sœurs du roi de Prusse et l'impératrice Catherine. Evidemment le goût du XVIIIe siècle était fort différent du nôtre : la pudeur et la bienséance étaient choses peu prisées dans ce temps-là : autrement un écrivain si délicat n'aurait pas hasardé, comme il le fait, avec des femmes de ce mérite ou de ce rang, des plaisanteries et des compliments qui paraîtraient aujourd'hui de mauvais ton, et que les personnes de goût laissent à des gens d'une éducation inférieure. A cela près, rien n'est plus agréable et plus amusant que le ton dont il fait sa cour à tant de personnes de condition variée, dont pas une n'a sujet de prendre fort au sérieux ses protestations de tendresse. L'attachement passionné n'est de mise pour lui que dans la tragédie : hors de là, il se contente de faire rire les personnes d'humeur facile. Peut-être aurait-on trouvé quelque chose de plus relevé dans ses lettres à la marquise du Châtelet, qui n'était pas apparemment

une rieuse, et qu'il mettait fort à part entre toutes les personnes de son sexe. Quoiqu'il trouvât ridicule de soupirer aux pieds d'une femme, il dut faire à celle-ci des concessions toutes particulières, puisqu'il se crut obligé de lui sacrifier même une autre passion, à savoir son étrange amitié pour le Marc-Aurèle de Prusse.

La pièce principale de toute sa correspondance, si l'on voulait l'ordonner en groupes, serait le volumineux recueil des lettres qu'il échangea avec le prince, qui fut enfin le roi Frédéric-le-Grand. C'est une des plus étonnantes singularités du siècle, et peut-être de toute l'histoire, que ce commerce épistolaire entre deux personnages de condition inégale, mais si bien faits pour s'entendre, et en définitive pour se heurter réciproquement. Deux hommes d'un esprit étincelant; deux philosophes de la même école, c'est-à-dire pleins de mépris et de dérision pour tout ce que les autres hommes croient ou respectent; deux caractères avides d'amitié et plus encore de domination; l'un monarque et grand homme de guerre, l'autre habitué à régner dans le domaine des lettres, se recherchent, et enfin se rencontrent, étant prévenus d'une admiration réciproque; elle devient, par un étrange abus de langage, une passion tendre; ils contractent, après de longues coquetteries mutuelles, une sorte de mariage d'amour, qui donne occasion bientôt à des taquineries, à des tracasseries : de là brouilles, raccommodements, séparation de corps, réconciliation feinte, correspondance artificieuse, rancune mal dissimulée, défiance légitime et attrait mutuel que rien ne peut détruire, quoique l'amitié n'y soit plus. Le poète continue de faire sa cour au roi, en formant toute sorte de vœux contre lui; le prince accorde

des faveurs au philosophe en lui adressant d'assez rudes remontrances. Voltaire essaie de faire de Frédéric le patron et le refuge des Encyclopédistes; celui-ci trouve ces gens-là excellents ailleurs que chez lui, et surtout Voltaire, qu'il flatte encore, mais qu'il considère comme un fou. On cause de tout, on badine, on négocie; on échange des petits vers en quantité merveilleuse, mais non de qualité égale des deux côtés; on débat par lettres des questions de métaphysique; et des deux côtés on sème le sel à pleines mains, même dans les yeux du cher et redouté correspondant. Le lecteur ne sait quel est le plus malin, quel est le plus raisonnable de ces deux étonnants antagonistes, qui jouent une comédie fort neuve l'un contre l'autre. Sans aucun doute, Voltaire a infiniment plus de grâce; mais Frédéric nous paraît bien avoir l'avantage pour le bon sens. Il a seulement le tort d'avoir, une fois au moins, abusé de la puissance royale; mais quel prince, à sa place, aurait pu supporter les espiègleries et les audacieuses perfidies de Voltaire? Ce sont en somme deux esprits jumeaux, dont les relations offrent un sujet inépuisable de réflexions au moraliste et à l'historien.

L'intérêt est d'un autre ordre, mais à peine moins vif, dans la correspondance de Voltaire et de D'Alembert, qui forme aussi un ensemble continu. Ici ce sont les particularités d'un grand mouvement philosophique, et les vicissitudes de la destinée de l'Encyclopédie, qu'on voit se dérouler jour par jour. Les deux correspondants occupent les premiers rangs dans cette vaste entreprise. Par le piquant de la plume, par l'ardeur des passions antireligieuses, ils sont presque égaux, s'il peut y avoir égalité

en pareilles choses : Voltaire a toujours l'avantage de l'élégance et de la gaieté ; mais D'Alembert paraît plus concentré et plus froidement implacable.

Les deux amis ont ramassé, dans une fable de La Fontaine (1), des masques dont ils s'affublent avec une joie malicieuse : l'un se dira *Bertrand* et l'autre *Raton* :

D'animaux malfaisants c'était un très bon plat.

Ils s'entendront à ravir, l'un pour indiquer de méchants tours à faire, l'autre pour les exécuter. Cette plaisanterie les réjouit si fort, qu'ils la soutiennent pendant des années, en riant toujours de plus en plus ; et malheur à qui tombe sous leurs pattes ! Nous assistons au complot, nous entendons et nous voyons les rires des bons compagnons philosophes. Ils ont le plus souvent de l'esprit à faire peur ; mais quel langage ! On se croit transporté sur un théâtre où les deux principaux personnages seraient de vrais spadassins, qui blessent avec une certaine décence, et ensuite, tête à tête, se félicitent de leurs exploits en une langue très savoureuse, mais qui n'est pas toujours celle des honnêtes gens. Étrange et comique spectacle, qui dégrade peut-être la philosophie du XVIII[me] siècle et la vieillesse de Voltaire. Si ce merveilleux esprit ne paraît plus à la fin qu'un sinistre bouffon, ne serait-ce pas l'effet, en partie du moins, de son association avec D'Alembert, très bon comédien, fort honnête homme, mais plus méchant que Voltaire lui-même ?

Nous voici parvenus au dernier acte de la pièce. Que ce dernier acte nous paraît triste, par la gaieté affectée

(1) Liv. IX, f. XVI

d'un vieillard qui semble ne plus vivre que pour grimacer en se moquant de tout ! Est-ce bien la conclusion naturelle d'une vie de philosophe ? Ce ricanement perpétuel, dont Voltaire se vante, et qu'on a souvent qualifié de satanique, est-il la vraie moralité qui doive ressortir de tant de travaux ? C'est au moins la seule que ce grand esprit ait tirée de son expérience du monde ; et il la donne avec assurance comme le dernier mot de la sagesse.

Tel est l'épilogue de cette vaste correspondance. De tant de grâces, de tant de paroles tendres prodiguées à tant de personnages de mérites inégaux, de l'un et de l'autre sexe, il ne reste à la fin que le rire d'un Méphistophélès : exemple séduisant pour certains esprits qui, par vanité, aspirent à se *déniaiser* !

La seule chose, qu'ils ne puissent emprunter à Voltaire, c'est ce bonheur incomparable d'expression qu'il porte en tout, sans le chercher, comme certaines personnes se font adorer sans y prendre garde. Son pessimisme, sa misanthropie, son ricanement n'appartiennent qu'à lui, et paraissent si naturels, qu'il faut bien y réfléchir pour en sentir le danger. Si l'on ne s'en défie, sa raillerie n'est guère moins séduisante que ses caresses : ce sont des gentillesses d'un esprit plus malfaisant encore que charmant. Aussi a-t-il formé des disciples même dans ce genre déplorable. L'indifférence et la moquerie transcendante a si bien l'air d'être une supériorité d'esprit et une philosophie éminente, qu'on a vu de grandes intelligences y chercher l'apaisement des troubles longtemps entretenus dans leur âme par une vaste recherche de la vérité, et se féliciter de terminer une vie de méditations graves par le rire sans

bornes. Voltaire en a cru trouver l'exemple dans Salomon (*Omnia vanitas !*) ; mais il l'a renouvelé à sa manière, et il n'a pas conclu, comme l'auteur de l'*Ecclésiaste*, qu'il faut « craindre Dieu et garder ses commandements : car c'est là tout l'homme » (1). Ce sont là des pensées qui ne l'occupent pas beaucoup.

Il faut avouer au moins que, dans la parfaite incrédulité dont il fait profession, il parle assez gaiement de sa mort, qu'il feint de croire prochaine : ses railleries sentent alors la bonne humeur, plus que la tension d'esprit d'un philosophe révolté contre la nature. Jusqu'à sa dernière heure il saura badiner ; il se montrera supérieur même à la maladie et à l'extrême vieillesse ; ou plutôt il restera jeune presque jusqu'à son dernier soupir.

Nous n'avons pas mentionné à part les lettres qui roulent sur les événements et les personnages littéraires du temps. Mais on sait que Voltaire a vécu pour la poésie (et surtout pour le théâtre), au moins autant que pour la philosophie. Comment ses lettres ne seraient-elles pas remplies de pensées relatives à cette matière favorite ? C'est même là qu'il faut chercher l'histoire vraie de la littérature du XVIIIe siècle. Nous ne voulons pas dire que Voltaire soit un témoin ni un juge infaillible; mais les faits se montrent là sans être arrangés, non plus que les opinions. Il faut user de critique en présence de ces textes; mais ce sont des documents directs, d'autant plus que Voltaire s'y entretient le plus souvent de lui-même et de ses œuvres, et selon l'inspiration de l'heure présente. Disons même que la matière de ces lettres est presque toujours Voltaire lui-même :

(1) *Ecclés.*, XII, 13.

ce mot suffit pour en faire deviner tout l'intérêt. Et quand une fois on a pris en main le premier volume de cette correspondance, on voudrait pouvoir tout lire, et on relirait tout, sans désemparer, et sans jamais éprouver la fatigue. Quel enchantement pourrait-on comparer à celui-là ? On peut s'indigner quelquefois contre son caractère, mais non pas le quitter. Et tant qu'il restera des lettres de lui qui n'auront pas été imprimées (et il en restera sans doute toujours), elles seront assurées d'un accueil empressé du public, bien que nous ne manquions pas d'excellentes correspondances, et que nous ayons vingt recueils de lettres écrites par des plumes françaises, qu'on relit toujours avec un vif plaisir. Mais celles de Voltaire ne nous mettent pas seulement en présence d'un homme sans pareil : elles font revivre devant nous tout un siècle unique par ses agréments autant que par son audace d'esprit, un siècle enfin qui fut la dernière floraison d'une société à jamais disparue. On a le droit de la condamner à bien des égards; mais il est impossible de ne pas s'y plaire, quand on y trouve, avec tant de licence et tant d'abus, tant de gaieté, de délicatesse et de grâce. L'homme qui fut la plus brillante personnification de cette société, s'est trop complu, il est vrai, à discréditer les sentiments élevés, les vertus, et tout ce qui s'élevait au-dessus de sa manière naturelle de penser et de sentir ; mais n'ayant cherché que le plaisir pour lui-même et pour ses contemporains, il a excellé dans l'art de flatter et d'exciter les instincts qui portent au plaisir ; et quant aux plaisirs des esprits délicats et fins, personne n'en possède le secret au même degré que lui. Mais le disciple fidèle de Ninon de Lenclos n'est certainement pas

le meilleur modèle qu'on puisse proposer à la jeunesse, à moins qu'on ne considère la courtisane Ninon comme l'exemple des vertus qu'on doit à jamais admirer et imiter. Telle était l'opinion de Voltaire, qui n'a guère fait, dans la morale, que développer les leçons qu'il avait reçues de Ninon dans sa jeunesse. Heureusement ce n'est pas encore l'opinion de la partie saine du genre humain. Tant qu'il restera des pères et des mères qui rêveront pour leurs enfants une vie d'honneur et des mœurs pures, Voltaire leur paraîtra ce que, dans ses moments de folle gaieté, il se vantait d'être, le plus habile des corrupteurs, et enfin un homme qui n'est philosophe que par l'enseigne, si la philosophie est autre chose que le génie de la dérision, tempéré par certains instincts généreux. Voltaire a beaucoup prêché l'humanité, et il en avait sans doute le goût au fond de son cœur ; il fut au moins bienfaisant, au sens vulgaire du mot ; mais ses œuvres sont surtout une école de licence, de bravade, et de mépris pour les hommes en général. Il ne faut le lire qu'avec un esprit déjà mûr et en état de le juger. Il serait déplorable que son esprit léger et superficiel fît des impressions plus profondes que n'a jamais été sa façon de penser. Une fois à l'abri de ses séductions, l'on goûte sans scrupule la merveilleuse finesse, la délicieuse élégance de son génie.

Mais qu'on ne s'imagine pas qu'il a beaucoup éclairé le genre humain. C'est un préjugé funeste de l'opinion qui a fait de lui l'une des lumières de l'esprit moderne. Quand on l'étudie de près, et sans prévention hostile, on ne trouve le plus souvent en lui qu'un feu follet, plus propre à égarer une âme sérieuse et confiante, qu'à la conduire au centre de la vérité. Nous ne

parlons pas seulement ici des croyances religieuses· mais de tout objet digne de retenir l'attention d'un homme qui se fait une profession de chercher à distinguer le vrai du faux. C'est ce que Voltaire prétend avoir fait toute sa vie ; mais quand on est vraiment possédé de l'amour du vrai, on ne s'en détourne pas à toute heure pour courir après les lueurs divertissantes de la satire et de la diffamation. On serait bien simple de prendre habituellement au sérieux un homme qui s'est tant amusé, sans égard pour quoi que ce fût, et qui n'a jamais été retenu, si peu qu'il l'ait été, que par la crainte du châtiment.

En résumé, si la vie humaine pouvait n'être qu'un temps de divertissements et de plaisirs, Voltaire serait le digne chef de chœur de cette grande mascarade ; mais si nous sommes pour la plupart condamnés à peiner et à souffrir en acquérant des mérites, ce n'est pas à lui qu'il faut demander la force nécessaire à l'accomplissement de notre tâche et de nos devoirs ; sa philosophie n'est faite que pour ceux qui peuvent contenter leurs passions ; il n'enseigne aux autres que la révolte ou la dérision ; la dignité morale est chose inconnnue pour lui ; et la vertu qu'il estime et qu'il aime, n'est autre chose que l'ensemble des qualités qui rendent la société délicieuse pour les heureux du monde.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME II

PREMIÈRE PARTIE — (SUITE) —

CHAPITRE VII

Les progrès de Ferney (1765-1770).

CHAPITRE VIII.

Dernières années de Voltaire (1770-1778).

DEUXIÈME PARTIE. — ŒUVRES DE VOLTAIRE

CHAPITRE PREMIER

Poésie

CHAPITRE II

CHAPITRE III

Histoire

CHAPITRE IV

Critique de la Langue et de la Littérature Française.

PAGES

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII ET DERNIER

Fin du tome II.

Le Mans. — Typographie Charles Monnoyer.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 20 04 01 019 9